

HISTOIRE DES WANDALES

DEPUIS LEUR PREMIÈRE APPARITION
SUR LA SCÈNE HISTORIQUE
JUSQU'A LA DESTRUCTION DE LEUR EMPIRE EN AFRIQUE,

ACCOMPAGNÉE DE RECHERCHES

SUR LE COMMERCE QUE LES ÉTATS BARBARESQUES
FIRENT AVEC L'ÉTRANGER
DANS LES SIX PREMIERS SIÈCLES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Par Louis Marcus,

PROFESSEUR D'ALLEMAND AU COLLÉGE ROYAL DE DIJON.

Ἐστι δε ὁ χρονος η κινησις κατα
το προτερον και το ὑστερον.
(ARISTOTE.)

PRIX : 7 FR. 50 CENT.

PARIS,
ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N.° 23.
1836.

COMMISSION POUR LA FRANCE ET POUR L'ÉTRANGER.

JANVIRE 1836.

PRINCIPAUX OUVRAGES

RÉCEMMENT PUBLIÉS

PAR

ARTHUS BERTRAND, LIBRAIRE-ÉDITEUR,

LIBRAIRE DE LA SOCIÉTÉ DE GÉOGRAPHIE DE PARIS,

RUE HAUTEFEUILLE, N° 23, PRÈS L'ÉCOLE DE MÉDECINE.

VOYAGE AUTOUR DU MONDE DE LA CORVETTE DE SA MAJESTÉ LA FAVORITE EXÉCUTÉ PENDANT LES ANNÉES 1830, 1831, 1832, sous le commandement de M. Laplace, capitaine de frégate, publié par ordre de M. le vice-amiral comte de Rigny, Ministre de la marine et des colonies. 4 vol. grand in-8, ornés de vignettes, avec un atlas de 12 cartes et plans publiés par le Dépôt de la marine, et accompagnés d'un Album historique de 72 planches, gravé et publié par les soins et sous la direction de M. Sainson, dessinateur du Voyage de l'Astrolabe.

Chaque partie se vend séparément. — Prix de chaque partie :

Historique, 4 volumes.	30 fr.
Historique, Album, 12 livraisons, tiré sur papier de Chine, à 12 fr.	144 fr.
La même, tiré au bistre, à 14 fr.	168 fr.
Le même, tiré en couleur et parfaitement retouché au pinceau, à 24 fr.	288 fr.
Hydrographie, Atlas, 3 livraisons sur grand-aigle.	30 fr.

VOYAGE DU LUXOR EN ÉGYPTE, entrepris par ordre du Roi, pour transporter, de Thèbes à Paris, l'un des obélisques de Sésostris, par M. de Verninac Saint-Maur, capitaine de corvette, officier de la Légion-d'Honneur, commandant de l'expédition. In-8°, orné de 7 planches, papier vélin. 12 fr.

VOYAGES DE L'EMBOUCHURE DE L'INDUS A LAHORE, A CABOUL, A BALKH, A BOUKHARA, et retour par la Perse, pendant les années 1831, 1832 et 1833, par le lieutenant A. Burnes, membre de la Société royale, lieutenant au service de la Compagnie des Indes; traduits par M. J.-B. Eyriès; ouvrage accompagné d'un atlas. 3 vol. in-8. 30 fr.

VOYAGES EN ARABIE, contenant la description des parties du Hedjaz, regardées comme sacrées par les musulmans, celle des villes de la Mecque et de Médine, et des cérémonies observées par les pélerins qui vont visiter, soit la Kaaba, soit le tombeau du prophète, suivis de notions sur les mœurs, les coutumes et les usages des Arabes sédentaires et des Arabes errants, ou Bédouins, sur la culture, les arts et le commerce de ces peuples, sur l'histoire de l'origine et des progrès des Wahhabites, la géographie de ces contrées, etc. 3 vol. in-8, ornés de cartes et de plans, dont ceux de Médine et de la Mecque, traduits de l'anglais de J.-L. Burckhardt; par M. J.-B. Eyriès, membre de la Société de géographie. Prix : 22 fr. 50 c.

LA RUSSIE PENDANT LES GUERRES DE L'EMPIRE (1805—1815), Souvenirs historiques de M. A. Domergue, l'un des quarante exilés par le comte Rostopchin, recueillis et publiés par M. Tiran, et précédés d'une introduction par M. Capefigue. 2 vol. in-8°, fig. 15 fr.

MÉMOIRES DE JOHN HAMPDEN, Histoire de la politique de son temps et celle de son parti; par lord Nugent; traduits par M. H. J., et précédés d'une introduction historique, par M. Salvandy, député. 2 vol. in-8°, ornés d'un portrait. 15 fr.

MÉMOIRES DE JOHN TANNER, ou trente années dans les déserts

de l'Amérique du Nord; traduits sur l'édition originale publiée à New-York, par M. Ernest de Blosseville, auteur de l'*Histoire des Colonies pénales de l'Angleterre dans l'Australie.* 2 vol. in-8°. 15 fr.

VOYAGE DANS L'INDE, par Victor Jacquemont, publié sous les auspices de M. Guizot, Ministre de l'instruction publique. 4 vol. in-4°, avec 300 planches de même format.

Cet ouvrage paraîtra en 50 livraisons, composées chacune de 6 planches et de 4 ou 5 feuilles de texte. Les planches et le texte seront exécutés avec beaucoup de soin sur grand papier vélin, format in-4° dit *jésus.*

Le prix de chaque livraison est fixé à 8 fr.: il paraîtra une livraison tous les mois; 4 livraisons sont en vente.

VOYAGE DANS L'AMÉRIQUE MÉRIDIONALE, le Brésil, la République orientale de l'Uruguay, la Patagonie, la République argentine, la République du Chili, la République du Pérou, la République de Bolivia, exécuté pendant les années 1824 à 1833, par Alcide d'Orbigny, naturaliste-voyageur au Muséum d'histoire naturelle, et publié sous les auspices de M. Guizot, Ministre de l'instruction publique. 7 vol. grand in-4°, avec 450 planches ou cartes de même format.

Cet ouvrage sera publié en 75 livraisons, composées chacune de 6 à 7 feuilles de texte et de 6 planches. Le texte et les planches, confiés aux meilleurs artistes, seront exécutés avec beaucoup de soin, sur grand papier vélin, format in-4° jésus.

Le prix de chaque livraison est fixé à 12 fr. 50 c.: il paraîtra une livraison par mois; 4 livraisons sont en vente.

ANALYSE DE L'HISTOIRE ASIATIQUE ET DE L'HISTOIRE GRECQUE; par M. Abbanère, membre de plusieurs Sociétés savantes. 2 v. in-8°, gr. pap. vél. *Cet ouvrage a été imprimé à l'Impr. royale par ordre du Roi.* 16 fr.

L'ITALIE, LA SICILE, MALTE, LA GRÈCE, LES ILES IONIENNES ET LA TURQUIE, Souvenirs de voyages historiques et anecdotiques; par M. J. Giraudeau, D.-M.-P., membre de plusieurs Sociétés scientifiques, etc. In-8°, orné de vignettes et de 12 planches. 8 fr.

VOYAGE EN SUÈDE, contenant des notions étendues sur le commerce, l'industrie, l'agriculture, les mines, les sciences, les arts et la littérature de ce royaume; les mœurs, les coutumes et les usages de ses habitans; l'histoire de son gouvernement, de ses finances, de sa marine marchande, de ses forces de terre et de mer, de ses ressources: la description complète de son territoire, considéré tant sous le rapport de la géographie physique que sous celui de la géologie et de l'histoire naturelle, suivies de details sur le gouvernement de Charles XIV Jean (Bernadotte), et sur les causes qui amenèrent son élévation au trône; par Alexandre Daumont. Deux vol. in-8, accompagnés d'un atlas grand in-4 composé de carte, vues, planches de costumes, etc., dont une partie coloriée. Prix: 21 fr.

VOYAGE DANS LA RÉGENCE D'ALGER, ou Description du pays occupé par l'armée française en Afrique; contenant des observations sur la géographie physique, la géologie, la météorologie, l'histoire naturelle, etc., suivies de détails sur le commerce, l'agriculture, les sciences et les arts, les mœurs et coutumes des habitans; de l'histoire de son gouvernement, de la description complète du territoire, d'un plan de colonisation, etc.; par M. Rozet, capitaine au corps royal d'état-major, attaché à l'armée d'Afrique comme ingénieur-géographe, membre de la Société d'histoire naturelle, et de la Société géologique de France. 3 vol. in-8 et un atlas de 31 planches, dont plusieurs coloriées. Prix: 33 fr.

RELATION DE LA GUERRE D'AFRIQUE pendant les années 1830 et 1831; par M. Rozet, capitaine au corps royal d'état-major, membre de la société d'histoire naturelle, de la société géologique de France, etc., attaché à l'armée d'Afrique comme ingénieur-géographe. 2 vol. in-8, avec une carte. Prix: 14 fr.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE GÉOLOGIE, par M. Rozet, capitaine au corps royal d'état-major, professeur de géologie à l'Athénée royal et vice-secrétaire de la Société de géologie de France. 1 vol. in-8°, atlas in-4°. 12 fr.

LA RELIGION NATURELLE, par M. Rozet, In-12. 2 fr.

LA PRINCESSE, par lady Morgan. 3 vol. in-8°. 22 fr. 50 c.

LA JUIVE, histoire du temps de la régence; par madame Foa. 2 vol. in-8°, figure. 15 fr.

LETTRE AU ROI OTHON SUR LE CARACTÈRE DE LA NOUVELLE GÉNÉRATION GRECQUE, par A.-T. Chrestien, D.-M.-M., ex-chirurgien de la marine royale, membre de la Société des sciences, belles-lettres et arts du département du Var, etc., etc. In-8°. 1 fr. 50 c.

GUIDE DES ÉMIGRANS FRANÇAIS DANS LES ÉTATS DE KENTUCKY ET D'INDIANA, ou Renseignemens fidèles sur les États-Unis de l'Amérique septentrionale en général et sur les États de Kentucky et d'Indiana en particulier, indiquant les mesures et précautions à prendre avant de s'embarquer, ainsi que les moyens d'y émigrer agréablement, d'y doubler sa fortune, de la mettre à l'abri de tout risque, et de s'y établir dans une situation à se créer une fortune de 80 à 100,000 fr., après 12 ans d'absence et avec de faibles capitaux. In-8°. 2 fr. 50 c.

LE QUADRILLE DES ENFANS, ou Système nouveau de lecture, avec lequel tout enfant de quatre à cinq ans peut être mis en état de lire dans toutes sortes de livres en trois ou quatre mois; par Berthaud. 12° édition, augmentée de contes et d'historiettes, par mesdames de Genlis, Dufresnoy, de Beaufort d'Hautpoul, de Montolieu et Hannah More; ornée de figures et de vignettes, et accompagnée d'une boîte contenant 84 fiches. 1 vol. in-8. Prix: 15 fr.

ESSAI SUR LA CONSTITUTION DE L'HOMME, considérée dans les Rapports avec les objets extérieurs; par G. Combe, président de la Société phrénologique d'Édimbourg; traduit de l'anglais par M.P. Dumont. Un vol. in-8, Prix: 7 fr. 50 c.

EXCURSION EN GRÈCE pendant l'occupation de l'armée française en Morée, dans les années 1832 et 1833; par M. J.-L. Lacour, attaché à cette armée en qualité de sous-intendant militaire. 1 vol. in-8. Prix: 7 fr. 50 c.

VOYAGES DANS LES ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE DU NORD, et dans le Haut et le Bas-Canada; par le capitaine B. Hall, officier de la marine royale, chargé par le gouvernement anglais de missions secrètes dans ces états. Ouvrage orné de la carte de ces pays. Deux vol. in-8. Prix: 15 fr.

VOYAGE AU CHILI, AU PÉROU ET AU MEXIQUE, par le capitaine B. Hall, officier de la marine royale; entrepris par ordre du gouvernement anglais: ouvrage orné de la carte de ces pays. 2 vol. in-8. 2° édition, revue et corrigée sur la troisième édition anglaise. Prix: 15 fr.

VOYAGE DANS LA RÉPUBLIQUE DE COLOMBIA; par M. Mollien, auteur du Voyage dans l'intérieur de l'Afrique, etc., etc. 2 vol. in-8, accompagnés de la carte de Colombia, et ornés de vues et de divers costumes. Deuxième édition. Prix: 14 fr.

VOYAGE AU BRÉSIL, par le prince Maximilien Wied Neuwied, traduit par M. Eyriès. Trois vol. in-8, avec un atlas in-folio, composé de 41 grandes figures gravées en taille-douce, et de belles cartes. Prix: 90 fr.
Le même ouvrage, pap. vélin, dont il n'a été tiré que douze exemplaires. Prix: 150 fr.
Le même ouvrage, sans l'atlas, mais avec les cartes. Prix: 21 fr.

VOYAGE DANS L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE, aux sources du Sénégal et de la Gambie, fait par ordre du gouvernement français, par M. Mollien, auteur du Voyage dans la république de Colombia; deuxième édition, revue et augmentée. 2 vol. in-8, cartes et gravures. Prix: 14 fr.

SECOND VOYAGE DANS L'INTÉRIEUR DE L'AFRIQUE, depuis le golfe de Benin jusqu'à Sakatou, par le capitaine Clapperton, pendant les années 1825, 1826 et 1827, suivi du Voyage de Richard Lander de Kano à la côte maritime; traduits de l'anglais par les mêmes. 2 vol. in-8, ornés du portrait de Clapperton et de deux cartes gravées par Tardieu. Prix: 14 fr.

VOYAGES ET DÉCOUVERTES DANS LE NORD ET DANS LES PARTIES CENTRALES DE L'AFRIQUE, au travers du grand désert, jusqu'au 10° degré de latitude nord, et depuis Kouka, dans le Bornou, jusqu'à Sakatou, capitale de l'empire des Felatah, exécutés, pendant les années 1822, 1823 et 1824, par le major Denham, le capitaine Clapperton, et feu le docteur Oudney; suivis d'un ap-

pendice contenant les vocabulaires des langues de Tombouctou, de Mandara, du Bornou et du Begharmi; des traductions de manuscrits arabes sur la géographie de l'intérieur de l'Afrique; des documens nombreux sur la minéralogie, la botanique, et les différentes branches d'histoire naturelle de cette contrée; traduits de l'anglais par MM. Eyriès et de la Renaudière, membres de la commission centrale de la société de géographie, etc. 3 v. in-8, avec un atlas grand in-4, composé de 5 cartes, dont la carte générale de l'expédition, de vues, de figures et de planches représentant les costumes, meubles, instrumens, armes, etc., des peuples de l'intérieur de l'Afrique. Prix : 33 fr.

RECHERCHES GÉOGRAPHIQUES sur l'intérieur de l'Afrique septentrionale, comprenant l'histoire des Voyages entrepris ou exécutés jusqu'à ce jour pour pénétrer dans l'intérieur du Soudan; l'exposition des systèmes géographiques formés sur cette contrée; l'analyse des divers itinéraires arabes pour déterminer la position de Tombouctou, et l'examen des connaissances des anciens sur l'Afrique; suivies d'un appendice traduit par M. le baron Sylvestre de Sacy et M. Delaporte; par M. Walckenaer, de l'Institut. 1 fort vol. in-8, avec une grande carte. Imprimerie de Firmin Didot. Prix: 9 fr.

HISTOIRE COMPLÈTE DES DÉCOUVERTES ET VOYAGES faits en Afrique depuis les siècles les plus reculés jusqu'à nos jours, accompagnée d'un précis géographique sur ce continent et les îles qui l'environnent, de notices étendues sur l'état physique, moral et politique des divers peuples qui l'habitent, et d'un tableau de son histoire naturelle; par le docteur Leyden et Murray; traduite de l'anglais par M. Cuvillier. 4 vol. in-8, avec un atlas de cartes géographiques. Prix: 30 fr.

VOYAGE DE DÉCOUVERTES AUX TERRES AUSTRALES, fait par ordre du gouvernement, par les corvettes le *Géographe*, le *Naturaliste* et la goëlette le *Casuarina*, pendant les années 1800, 1801, 1802, 1803 et 1804; rédigé par M. Péron, et continué par M. Louis de Freycinet; seconde édition, revue, corrigée et augmentée par M. Louis de Freycinet. 4 vol. in-8; avec un superbe atlas in-4 de 68 planches noires ou coloriées, dessinées et gravées par les meilleurs artistes. Vingt-cinq de ces planches sont publiées pour la première fois. Prix : 72 fr.

Ces 25 planches se vendent séparément pour compléter la 1re édition. Prix: 18 fr

Le tome II de la première édition publiée en 1816, in-4° et atlas, se vend séparément. 36 fr.

HISTOIRE DE L'ÉGYPTE sous le gouvernement de Mohammed-Aly-Pacha, ou Récit des événemens politiques et militaires qui ont eu lieu depuis le départ des Français; par M. Félix Mengin : ouvrage enrichi de notes par MM. Langlès et Jomard, et précédé d'une introduction historique par M. Agoub. 2 gros vol. in-8, imprimés sur beau papier, accompagnés d'un atlas très bien lithographié, figures noires. Prix : 22 fr.; et fig. coloriées, 27 fr.

VOYAGE DANS L'EMPIRE D'AUTRICHE, ou Essai politique et géographique sur cet empire; par M. le chevalier Marcel de Serres, inspecteur des arts et des manufactures, professeur de la Faculté des Sciences à l'Université de France, etc. 4 forts vol. in-8, avec une carte physique de l'empire d'Autriche, et plusieurs coupes générales sur le niveau des montagnes, des plaines et des villes de cette contrée. On y a joint des tableaux fort curieux sur la manière dont les différentes races d'Autriche se trouvent répandues dans les diverses provinces de cet empire; enfin plusieurs tableaux indiquant, d'une manière comparative, l'étendue territoriale de l'Autriche à différentes époques, ainsi que le rapport qui existe entre l'étendue de cette contrée et la population qui s'y trouve. Prix : 30 fr.

ART DE VÉRIFIER LES DATES avant Jésus-Christ. 5 vol. in-8, 1re série. Prix : 35 fr.

Le même. 1 vol. in-4. Prix : 45 fr.

Le même, 1 vol. in-fol. Prix : 75 fr.

ART DE VÉRIFIER LES DATES, ou Histoire de tous les peuples, de tous les rois et de toutes les époques, depuis la naissance de Jésus-Christ jusqu'en 1770. 19 vol. in-8, 2e série. Prix : 133 fr.

Le même. 5 vol. in-4, plus les tables. Prix : 266 fr.

ART DE VÉRIFIER LES DATES, depuis 1770 jusqu'à nos jours, formant la continuation et la troisième série de l'ouvrage des Bénédictins de Saint-Maur, rédigées par une société de savans.

Cette troisième série forme 15 vol. in-8, ou 4 vol. in-4, ou 4 vol. in-folio.

Le prix du volume est de 7 fr. pour l'in-8; de 45 fr. par vol. in-4; enfin de 75 fr. par vol. in-folio.

Il a été tiré des exemplaires en papier vélin des trois séries, sur format in-4; le prix est du double.

DICTIONNAIRE DES CHASSES, contenant l'histoire des animaux qui font l'objet de la grande et de la petite chasse, l'explication des termes de chasse, la description des armes, instrumens, piéges, filets, engins et procédés de toute espèce employés dans cet art, et les dispositions réglementaires sur l'exercice de la chasse dans les bois et en plaine; par M. BAUDRILLART.

Il forme un fort volume in-4, accompagné d'un atlas du même format que celui du *Dictionnaire des Pêches*. Cet atlas contient au moins 49 planches représentant les différentes races de chiens de chasse, les quadrupèdes et les oiseaux qui font l'objet d'une chasse quelconque, et tous les instrumens et piéges qui servent à tuer ou à prendre ces animaux. Prix pour les souscripteurs : 45 fr.
Cet ouvrage a été revu et augmenté par M. DE QUINGERIE, ancien chef de bureau à l'administration de la vénerie et des chasses de S. M. Charles X.

DICTIONNAIRE DES PÊCHES, contenant l'histoire naturelle des poissons et des autres animaux aquatiques qui font l'objet de la pêche des Européens; l'explication des termes de pêche et de navigation; la description des lignes, hameçons, filets, engins et instrumens de toute nature, qui sont employés dans les diverses sortes de pêches; les dispositions réglementaires tant sur la pêche fluviale que sur la pêche maritime; par M. BAUDRILLART, chef de division à l'administration des forêts, etc. 1 vol. in-4, avec un atlas format grand in-4 de 44 planches, représentant au moins cent figures de poissons de mer et de rivière, et diverses sortes de pêcheries avec les instrumens qui y sont propres. Prix : 34 fr.

NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE D'UN HOMME DE GOUT, contenant les jugemens tirés des journaux les plus connus et des critiques les plus estimés, sur les meilleurs ouvrages qui ont paru dans tous les genres, tant en France que chez l'étranger, par M. BARBIER, bibliothécaire du Roi. 5 vol. in-8, papier fin. Prix : 25 fr.
Les tomes 4 et 5 se vendent séparément. Prix de chaque volume : 6 fr.

HISTOIRE DE JEANNE D'ARC, surnommée pendant sa vie la Pucelle, et après sa mort la Pucelle d'Orléans; tirée de ses propres déclarations consignées dans les grosses authentiques des procès-verbaux des interrogatoires qu'elle subit à Rouen; par M. LEBRUN DE CHARMETTES. 4 forts vol. in-8, avec sept jolies figures et le portrait de Jeanne d'Arc. Prix : 25 fr.

LES COURS DU NORD, ou Mémoires originaux sur les souverains de la Suède et du Danemark, depuis 1766; traduits de l'anglais de JOHN BROWN par J. COHEN. On a joint à ces Mémoires l'Histoire de la Révolution de 1772, la Relation de la déposition de Gustave IV Adolphe, écrite par lui-même, pièce inédite. 3 vol. in-8, ornés des vues de Copenhague, de Stockholm, et de sept portraits. Prix : 21 fr.

VIE DE JACQUES II, ROI D'ANGLETERRE, tirée des Mémoires écrits de sa propre main, à laquelle on a joint les conseils du roi à son fils, et le testament de sa majesté; d'après les mémoires originaux de la famille des Stuart; ouvrage publié par ordre du prince régent, et publié par J.-S. CLARKE, docteur ès-lois, traduit de l'anglais par M. COHEN. 4 vol. in-8, ornés d'un joli portrait. Prix : 24 fr.

TABLEAUX CHRONOMÉTRIQUES ÉLÉMENTAIRES DE L'HISTOIRE DE FRANCE, indiquant les démembremens des provinces et leur réunion à la couronne, et par des signes, la vie des rois, la durée de leur règne, les événemens mémorables, siéges, traités, alliances; l'origine de la féodalité, celle de la noblesse, des parlemens, des impôts, les convocations des états généraux, les changemens survenus dans l'état moral et politique des Français; par M. GOFFAUX. 1 vol in-8° de 25 feuilles, avec la carte de France et les tableaux, coloriés. Prix : 6 fr. 50 c.

ÉPOQUES PRINCIPALES DE L'HISTOIRE, pour servir de précis explicatif au tableau chronométrique, indiquant l'origine, les progrès, la durée et la chute des empires; par M. GOFFAUX. 1 vol. in-8°, avec le tableau colorié, nouvelle édition, corrigée d'après les derniers changemens politiques. Prix : 6 fr.

MANUEL DES EXPERTS EN MATIÈRES CIVILES, ou Traités, d'après les Codes civil, de procédure et de commerce : 1° des experts, de leur choix, de leurs devoirs, de leurs rapports, de leur nomination, de leur nombre, de leur récusation, de leurs vacations, et des principaux cas où il y a lieu d'en nommer; 2° des biens et des différentes espèces de modifications de la propriété; 3° de l'usufruit, de l'usage et de l'habitation; 4° des servitudes et services fonciers; 5° des réparations locatives, de la garantie des défauts de la chose vendue, de la vérification des écritures, du faux incident civil, des mines, relativement aux indemnités auxquelles elles peuvent donner lieu entre les pro-

priétaires de terrains et les concessionnaires, et de l'estimation ou fixation de la valeur de différentes espèces de biens, notamment de ceux qui sont expropriés pour cause d'utilité publique ; 6° des bois taillis, des futaies et forêts, de leurs séparation, délimitation et arpentage, le tout d'après les règles établies par le Code forestier.

Cet ouvrage, indispensable aux architectes, entrepreneurs, propriétaires, fermiers, locataires et autres, est terminé par des procès-verbaux, ou rapports des principales opérations d'experts en matières contentieuses et non contentieuses ; par M. CH., ancien jurisconsulte, auteur du *Manuel des arbitres*, 6° édit. Prix : 6 fr.

MANUEL DES ARBITRES, ou Traité des principales connaissances nécessaires pour instruire et juger les affaires soumises aux décisions arbitrales, soit en matières civiles ou commerciales, contenant les principes, les lois nouvelles, les décisions intervenues depuis la publication de nos Codes, et les formules qui concernent l'arbitrage, ouvrage indispensable aux personnes qui consentent à être nommées arbitres ou qui sont attachées à l'ordre judiciaire, ainsi qu'aux notaires, négocians, propriétaires, etc. ; par M. CH., ancien jurisconsulte, auteur du *Manuel des Experts*. Nouvelle édition. Prix : 8 fr.

RECUEIL GÉNÉRAL ET RAISONNÉ DE LA JURISPRUDENCE et des attributions des justices de paix, en toutes matières, civiles, criminelles, de police, de commerce, d'octroi, de douanes, de brevets d'invention, contentieuses et non contentieuses, etc., etc. ; par M. BIRET. Cet ouvrage, honoré d'un accueil distingué par les magistrats et les jurisconsultes, vient d'être totalement refondu dans une troisième édition ; c'est à présent une véritable encyclopédie où l'on trouve tout absolument tout ce que l'on peut désirer sur ces matières. Toutes les questions de droit, de compétence, de procédure, y sont traitées, et des lacunes, des controverses très nombreuses y sont examinées et aplanies ; troisième édition, 2 forts vol. in-8. Prix : 14 fr.

CODE RURAL, ou Analyse raisonnée des lois, décrets, ordonnances, réglemens, avis du conseil d'état, et arrêts anciens et modernes, rendus en matière de police rurale ; par M. BIRET. 1 vol. in-8. Prix : 6 fr.

VOYAGE AUX INDES-ORIENTALES, par le nord de l'Europe, les provinces du Caucase, la Géorgie, l'Arménie et la Perse ; suivi de détails topographiques, statistiques et autres, sur le Pégou, les Iles de Java, de Maurice et de Bourbon, sur le cap de Bonne-Espérance et Sainte-Hélène, pendant les années 1825, 1826, 1827, 1828 et 1829 ; publié sous les auspices de MM. les ministres de la marine et de l'intérieur, par M. CHARLES BÉLANGER, chevalier de l'ordre impérial du Lion et du Soleil de Perse, naturaliste-directeur du jardin royal de Poudichéry, membre de plusieurs sociétés savantes. 8 vol. grand in-8, accompagnés de 3 atlas grand in-4, formant au moins 200 planches, dont 90 environ coloriées. Ouvrage dédié au roi.

Cet ouvrage aura trois divisions : I. Zoologie, 8 livraisons ; II. Botanique, 8 livraisons ; III. Histoire du Voyage, 20 livraisons.

Prix de chaque livraison en souscrivant à l'ouvrage entier.

Papier grand-raisin superfin satiné. 10 fr.
Papier grand-raisin vélin superfin satiné, tiré à un petit nombre d'exemplaires. 20 fr.
Papier grand-raisin vélin superfin satiné, tiré à quelques exemplaires seulement, format grand in-4° (même grandeur que les planches), doubles figures, noires et coloriées, avant et avec la lettre ; les figures noires tirées sur papier de Chine : exemplaires d'amateurs. 30 fr.

Prix de chaque livraison, en souscrivant séparément à chacune des trois divisions.

Papier grand-raisin superfin satiné. 12 fr.
Papier grand-raisin vélin superfin satiné. 24 fr.
Papier grand-raisin vélin superfin satiné, format grand in-4°. 36 fr.
Le prospectus se distribue.

TABLEAUX HISTORIQUES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, ou Collection de 158 gravures, représentant les principaux événemens qui ont eu lieu en France depuis la formation des États-Généraux en assemblée des notables tenue à Versailles en 1787, gravées par les premiers artistes de Paris, tels que DUPLESSIS-BERTAUX, CHOFFART, COPIA, COIGNY, BOVINET ; accompagnées d'un discours historique composé par une société de gens de lettres ; suivies de 66 portraits des hommes qui ont le plus marqué dans cette période de notre histoire, avec une notice historique sur chacun d'eux, précédée d'un camée, dessiné et gravé par J. DUPLESSIS-BERTAUX. 2 vol. in-fol., imprimés sur papier gr.-raisin vélin, divisés en 33 livraisons. 99 fr.

COLLECTION DE MACHINES, INSTRUMENS, USTENSILES, CONSTRUCTIONS, APPAREILS, ETC., employés dans l'économie rurale, domestique et industrielle. Deux vol. in-4, imprimés à deux colonnes, sur grand-raisin vélin, accompagnés de deux cent dix planches environ, imprimées sur papier vélin, représentant au moins douze cents sujets, très bien lithographiés, d'après les dessins ori-

ginaux faits dans diverses parties de l'Europe ; par M. le comte DE LASTEYRIE. Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée, divisée en 22 livraisons. 66 fr.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE D'HISTOIRE NATURELLE, comprenant l'organisation, les caractères et la classification des végétaux et des animaux, les mœurs de ces derniers, et les élémens de la minéralogie et de la géologie, par G.-J. MARTIN-SAINT-ANGE et F.-E. GUÉRIN. Deux forts vol. in-8, ornés de 160 planches environ, dessinées par les auteurs et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin.

Cet ouvrage sera divisé en trois parties : 1° Zoologie et Anatomie comparée ; 2° Botanique et Anatomie végétale ; 3° Minéralogie et Géologie.

Il sera publié en 75 à 80 livraisons au plus ; ce nombre de livraisons ne sera dépassé sous aucun prétexte : toute livraison excédante sera délivrée gratis aux souscripteurs.

Chaque livraison, renfermée dans une converture imprimée, contiendra deux planches et une feuille de texte.

La première livraison paraîtra le 15 mars 1834. Les livraisons suivantes seront exactement publiées de 15 jours en 15 jours.

La *Partie Zoologie et Anatomie comparée* formera 55 livraisons renfermant 110 planches et 55 feuilles de texte environ.

La *Partie Botanique et Anatomie végétale* formera 17 livraisons renfermant 34 planches et 17 feuilles de texte environ.

La *Partie Minéralogie et Géologie* formera 5 livraisons renfermant 10 planches et 5 feuilles de texte environ.

Chaque partie aura son titre particulier et sera terminée par des tables alphabétique, méthodique et analytique.

Prix de chaque livraison, en souscrivant à l'ouvrage entier.

Papier superfin satiné, figures noires. 1 fr. | Papier superfin satiné, figures coloriées. 2 fr.

Prix de chaque livraison, en souscrivant séparément à chacune des trois divisions.

Papier superfin satiné, figures noires. 1 fr. 25 c. | Papier superfin satiné, figures coloriées. 2 fr. 50 c.

OUVRAGES DE M. LESSON.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX DE PARADIS, des Séricules et des Épimaques, précédée d'une introduction dans laquelle l'auteur peint à grands traits les paysages de la Papuasie, les habitudes des peuples au milieu desquels vivent les paradisiers, ainsi que leurs usages, leurs mœurs et l'historique de leur découverte ; suivie d'une description exacte de ce pays, que si peu de voyageurs visitèrent ; et terminée par un synopsis spécifique, destiné aux naturalistes. 1 vol. in-8, grand raisin, orné de 45 planches environ, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix : 60 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix : 120 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix : 180 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES OISEAUX-MOUCHES. 1 vol. in-8, grand-raisin, accompagné de 86 planches dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin Prix : 85 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix : 170 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix : 255 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES COLIBRIS, suivie d'un supplément à l'Histoire naturelle des oiseaux-mouches. 1 vol. in-8, grand-raisin, accompagné de 66 planches, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix : 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix : 130 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix : 195 fr.

HISTOIRE NATURELLE DES TROCHILIDÉES, suivie d'un index général, dans lequel sont décrites et classées méthodiquement toutes les races et espèces de genre *Trochilus*. 1 vol. in-8, grand-raisin, accompagné de 66 planches, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix : 70 fr.

Le même ouvrage, pap. vélin. Prix : 140 fr.

Le même ouvrage, papier vélin, doubles figures. Prix : 210 fr.

Nota. Chacun de ces trois derniers ouvrages, quoique dépendans l'un de l'autre, est tout à fait complet pour la partie qu'il traite, et se vend séparément.

ILLUSTRATIONS DE ZOOLOGIE, ou Choix de figures peintes d'après nature des espèces nouvelles et rares d'animaux, récemment découvertes, et accompagnées d'un texte descriptif, général et particulier ; ouvrage servant de complément aux Traités généraux ou spéciaux publiés sur l'histoire naturelle, et destiné à les tenir au courant des nouvelles découvertes et des progrès de la science, orné de 60 planches par volume in-8, grand-raisin, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Chaque volume. 65 fr.

Le même ouvrage, papier vélin. Prix : 130 fr.

Le même ouvrage, in-4. Prix : 130 fr.

Le même ouvrage in-4, papier vélin. Prix : 260 fr.

CENTURIE ZOOLOGIQUE, ou Choix d'animaux rares, nouveaux ou imparfaitement connus. 1 vol. in-8, grand-raisin, orné de planches inédites, dessinées et gravées par les meilleurs artistes, tirées en couleur et terminées au pinceau avec le plus grand soin. Prix : 96 fr.

OEUVRES COMPLÈTES DE M. DE LANTIER.

Treize vol. in-8, ornés de vignettes, d'après les dessins de *Chasselat*, *Lafitte*, etc.

VOYAGES D'ANTÉNOR EN GRÈCE ET EN ASIE, avec des notions sur l'Égypte ; manuscrit grec trouvé à Herculanum ; nouvelle édition. 3 vol. in-8, ornés d'une carte et de trois jolies figures. Prix : 15 fr.

Il a été tiré quelques exemplaires de cet ouvrage sur papier vélin, figures avant la lettre. Prix : 36 fr.

VOYAGE EN ESPAGNE du chevalier Saint-Gervais, officier français, et les événemens de son voyage. 2 vol. in-8, ornés de figures. Prix : 10 fr.

LES VOYAGEURS EN SUISSE. 3 vol. in-8, avec portrait. Prix : 15 fr.

CONTES EN VERS ET EN PROSE, suivis de poésies fugitives, du poëme d'Erminie, de Métastase à Nephé, et d'un recueil de pièces diverses. 3 tomes en 2 vol. in-8, ornés de vignettes. Prix : 10 fr.

CORRESPONDANCE DE MADEMOISELLE SUZETTE-CÉSARINE D'ARLY. 2 volumes in-8. Prix : 10 fr.

GEOFFROY RUDEL, ou le Troubadour, poëme en huit chants, suivi de notes et orné d'une jolie vignette ; in-8, deuxième édition. Prix : 5 fr.

Chaque ouvrage de M. Lantier se vend séparément, avec une augmentation de 1 fr. par volume.

OEUVRES DE MADAME DE MONTOLIEU.

Le Robinson suisse, ou Journal d'un Père de Famille naufragé avec ses Enfans; nouvelle édition, ornée de treize jolies figures. 5 vol. in-12. 12 fr.

Saint-Clair-des-Iles, ou les Exilés à l'île de Barra, traduit librement de l'anglais. 3 vol. in-12, fig. 9 fr.

Tableaux de Famille, ou Journal de Charles Engelmann, traduit de l'allemand d'Auguste Lafontaine. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

La Princesse de Wolfenbuttel, trad. de l'allem. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

Caroline de Lichtfield, ou Mémoires d'une Famille prussienne; nouvelle édition, ornée de jolies figures, et de la musique des romances. 2 vol. in-12. 6 fr.

Corisande de Beauvilliers, anecdote française du seizième siècle, traduit de l'anglais de Charlotte Smith. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

Un an et un jour, traduit librement de l'anglais. 2 vol. in-12, fig. 6 fr.

Ludovico, ou le fils d'un Homme de génie, traduit de l'anglais; ouvrage dédié à la jeunesse. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

La Famille Elliot, ou l'ancienne inclination, traduction libre de l'anglais, d'un roman posthume de miss Jane Austen, auteur de Raison et Sensibilité, d'Emma, etc.; nouvelle édition. 2 vol. in-12, fig. 6 fr.

Ondine, conte trad. librement de Mme Delamotte-Fouqué. 1 v. in-12, fig. 3 fr.

Nouveaux Tableaux de Famille, ou la Vie d'un pauvre Ministre de village et de ses enfans, trad. de l'allem; nouv. édit. 3 vol. in-12, fig. 9 fr.

Olivier, trad. libre de l'allem., d'après Mme Car. Pichler. 1 v. in-12, fig. 3 fr.

Dudley et Claudy, ou l'Ile de Téneriffe, traduit de l'anglais de mademoiselle Okeeffe. 6 vol. in-12, fig. 18 fr.

Les Chateaux suisses, anciennes anecdotes et chroniques; nouvelle édition, revue et augmentée de quatre nouvelles. 3 vol. in-12, fig. 9 fr.

La Tante et la Nièce, roman trad. de l'allemand. 3 vol. in-12, fig. 9 fr.

Le Siège de Vienne, roman historique, traduit de l'allemand de madame Caroline Pichler. 3 vol. in-12, fig. 9 fr.

Agathoclès, ou Lettres écrites de Rome et de la Grèce, traduction libre, de madame Caroline Pichler; nouv. édit., revue et corrigée. 3 vol. in-12, fig. 9 fr.

Raison et Sensibilité, ou les deux manières d'aimer, traduit librement de l'anglais. 3 vol. in-12, fig. 9 fr.

La Fille du Marguillier, suivie de *Charles* et *Hélène de Moldorf*, ou Huit ans de trop, traduit de l'allemand de Mesner. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

Lisély, nouvelle suisse, traduite de l'allemand de Henri Clauren, suivie de Nantilde, ou la Vallée de Balbella, traduite de l'allemand d'Auguste Lafontaine, et de Frères et Sœur. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

La Ferme aux Abeilles, ou les Lis, nouvelle imitée d'Auguste Lafontaine. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

Le Chalet des Hautes-Alpes, suivi de deux feuillets de mon ami Gustave, et d'Amour et Silence, ou la Famille d'Almstein, nouvelle imitée de l'allemand. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

La jeune Aveugle, suivie de la Poupée bienfaisante, traduite de l'allemand de Gustave Schilling. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

Cécile de Rodeck, ou les Regrets, suivis d'Alice ou la Sylphide, nouvelle imitée de l'anglais de la duchesse de Devonshire. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

Histoire du comte Roderigo de W..., suivie du Jeune Fruitier du lac de Joux et des Aveux d'un Mysogyne, ou l'Ennemi des Femmes. 1 v. in-12 fig 3 fr.

Sophie d'Alwin, ou le Séjour aux Eaux de B***, suivie de la découverte des eaux thermales de Weissembourg, dans le Bas-Siebenthal, au canton de Berne; ancienne tradition tirée de la Rose des Alpes. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

Anabel, ou Mémoires d'une jeune Femme de qualité, traduit de l'anglais de madame Elisa Hervey. 5 vol. in-12, fig. 15 fr.

Exaltation et Piété, contenant: Philosophie et Religion, Anecdote sur David Hume, l'historien.— Le Jeune Quaker, anecdote sur Guillaume Penn.— Les Souvenirs d'Elise, ou la Jeune Morave.— La veille de Noël, ou la Conversion, imitée de l'all.—Le Monastère de S.-Joseph, imité de Gœthe. 1 v. in-12, fig. 3 fr.

La Rencontre au Gariglano, ou les Quatre Femmes, traduit de l'allemand de Basile Ramdohr. 1 vol. in-12, fig. 3 fr.

IMPRIMERIE DE Mme HUZARD (née VALLAT LA CHAPELLE), rue de l'Éperon, n° 7.

HISTOIRE

DES WANDALES.

Tout exemplaire de cet ouvrage qui ne porterait pas, comme ci-dessous, la signature de l'auteur, sera réputé contrefait. Les mesures nécessaires seront prises pour atteindre, conformément à la loi, les fabricateurs et les débitans de ces exemplaires.

F. Marcy

DIJON,
IMPRIMERIE ET FONDERIE DE DOUILLIER.

HISTOIRE

DES WANDALES

DEPUIS LEUR PREMIERE APPARITION

SUR LA SCÈNE HISTORIQUE

JUSQU'A LA DESTRUCTION DE LEUR EMPIRE EN AFRIQUE,

ACCOMPAGNÉE DE RECHERCHES

SUR LE COMMERCE QUE LES ÉTATS BARBARESQUES

FIRENT AVEC L'ÉTRANGER

DANS LES SIX PREMIERS SIÈCLES DE L'ÈRE CHRÉTIENNE.

Par Louis Marcus,

PROFESSEUR D'ALLEMAND AU COLLÉGE ROYAL DE DIJON.

Ἐστι δε ὁ χρονος ἡ κινησις κατα
το προτερον και το ὑστερον.
(ARISTOTE.)

PRIX : 7 FR. 50 CENT.

PARIS,

ARTHUS BERTRAND, RUE HAUTEFEUILLE, N.° 23.

1836.



PRÉFACE.

L'HISTOIRE des Wandales est-elle assez importante pour être traitée dans un ouvrage à part? Le public en jugera. Il verra aussi s'il m'appartenait d'écrire cette histoire. L'Académie royale des inscriptions et belles lettres a pensé qu'il ne pouvait du moins être sans intérêt de connaître en détail tout ce qui se rattache au séjour des Wandales en Afrique, et elle avait mis au concours la question suivante pour l'année 1836 : « *Tracer l'Histoire de l'établissement des Vandales en Afrique, et de leur administration depuis Genséric jusqu'à la destruction de leur empire par Bélisaire; s'efforcer de montrer quel fut l'état de l'Afrique romaine sous leur domination, et jusqu'où s'étendait leur pouvoir et leur influence dans l'intérieur de ce continent; rechercher quel fut l'idiome dont ils faisaient habituellement usage, et quels rapports s'établirent entre ce peuple conquérant et les indigènes; enfin essayer de déterminer quels vestiges de leur langue et de leurs coutumes les Wandales ont laissés en Afrique jusqu'à l'invasion des Arabes.* »

Les motifs par lesquels l'Académie des ins-

criptions et belles lettres a mis cette question au concours, sont faciles à deviner. Le 18 novembre 1833 le Ministre de la guerre avait adressé à cette classe de l'Institut une lettre dans laquelle il la prie de vouloir bien s'occuper de la rédaction d'une Histoire d'Alger sous la domination romaine. Cette lettre commence par ces mots : « *L'occupation de la régence d'Alger par les troupes françaises, qui a rendu la sécurité au commerce de la Méditerranée, et ouvert des voies nouvelles à la civilisation européenne, ne doit pas rester sans résultat pour la science; et, de son côté, la science elle-même peut concourir à cette œuvre de civilisation qui commence en Afrique sous la protection de nos armes. Quelques personnes qui s'occupent avec une attention éclairée des affaires d'Alger m'ont signalé, et j'ai senti moi même les avantages que, sous ce double rapport, pourrait offrir une bonne géographie de la Mauritanie sous la civilisation antique, et une histoire de la colonisation des Romains dans cette contrée, des institutions qu'ils y avaient fondées, des rapports qui s'étaient établis entre eux et les indigènes.* » L'Académie des inscriptions s'empressa de remplir les vœux du Gouvernement, et elle vient de publier les premiers résultats de ses recherches (*); mais, en

(*) *Recherches sur l'histoire de la partie de l'Afrique septentrionale connue sous le nom de* régence d'Alger, *et sur l'administration et la colonisation de ce pays à l'époque de la domination romaine*, par une

s'en occupant, elle s'est convaincue que ses travaux resteraient incomplets si elle n'en provoquait pas d'autres touchant l'histoire de la domination wandale en Afrique, l'établissement de ce peuple teutonique dans ce pays ayant été pour celui-ci une époque de transition de la civilisation romaine et chrétienne à celle des Arabes et du mahométisme.

Deux Mémoires ont été envoyés à l'Académie sur l'histoire de la domination des Wandales en Afrique : l'un est de M. Papencordt, docteur en philosophie de Berlin; l'autre de M. Emmanuel Miller, employé aux manuscrits de la bibliothèque du roi, à Paris. L'Académie a adjugé le prix au Mémoire de M. Papencordt. Quant à l'autre, elle l'a trouvé si peu inférieur en mérite au premier, qu'elle a demandé au Ministre de l'intérieur un fonds de mille francs pour en faire le sujet d'une récompense du travail de M. Emmanuel Miller. Mon livre a été terminé trop tard pour pouvoir prendre part au concours ouvert par l'Académie; j'avais pourtant commencé dès l'an 1820 à ramasser les matériaux qui y sont entrés et ceux qui entreront dans les deux ouvrages que j'ai annoncés sur la couverture de ce livre.

Les Mémoires de MM. Papencordt et Emmanuel Miller n'étant pas encore imprimés, on peut

Commission de l'Académie royale des inscriptions et belles lettres, publiées par ordre du Ministre de la guerre. Paris, imprimerie royale, 1835, in-8.o, tom. I, pag. 1 de l'avertissement.

regarder cet ouvrage-ci et celui de M. Mannert, intitulé : *Histoire des Wandales, par le magister* (*) *Conrad Mannert ; Leipsick*, 1785, in-8.° (*en allemand*), comme les deux premiers qui aient été publiés sur l'histoire de ce peuple. Il n'est pas présumable que l'Académie des inscriptions n'ait pas examiné l'ouvrage de M. Mannert avant de mettre au concours la question ci-dessus rapportée : de ce qu'elle a fait on peut conclure qu'elle est d'avis que M. Mannert n'a pas traité d'une manière satisfaisante la partie de l'histoire des Wandales qui concerne leur séjour en Afrique. Mais M. Mannert était aussi bien jeune encore lorsqu'il publia son Histoire des Wandales ; plus du tiers des auteurs anciens qui ont parlé de ce peuple dans leurs écrits lui étaient restés inconnus (**) ; et les passages qu'il a consultés, il ne les a pas toujours compris. Cela s'applique surtout à tous ceux de Victor Vitensis qui renferment des lois portées contre les catholiques (***), et à plusieurs faits rap-

(*) Le titre de *magister* équivaut en Allemagne à celui de licencié ès lettres.

(**) Par exemple la *Vie de S. Fulgence*, par Fulgentius Ferrandus ; la *Chronique* de Victor Tunnonensis ; celle de Tiro Prosper, publiée par Canisius dans le premier volume de ses *Lectiones antiquæ* ; les novelles XX à XXII et XXXVII des empereurs Valentinien et Théodose II dans le Code théodosien ; Grégoire de Tours, *Histoire des Francs*, II, 1 à 13 ; Paul-Diacre, *Histoire des Langobards*, I, 1 à 9, etc., etc.

(***) C'est ainsi que M. Mannert, p. 120, traduit les mots de Victor, II, 7 : « *Censet tyrannus, jussione terribili*,

portés dans les *Excerpta de legationibus :* la traduction latine de cet ouvrage est remplie de fautes, et M. Mannert, quand il le consulte, recourt rarement au texte grec (*). Malgré tout cela, le livre de M. Mannert ne manque pas d'un certain mérite : on y trouve, entre autres choses, des observations très-judicieuses sur les guerres de Léon et de Justinien contre les Wandales ; une bonne apprécia-

ut nemo in ejus palatio militaret neque publicas ageret actiones, nisi sese arianum fecisset. Quorum ingens numerus, vigore invictus, ne fidem perderet, militiam temporalem abjecit, » par *Eine sehr grosse Anzahl liess mit unbesiegtem Muth den zeitlichen Kriegsdienst fahren, damit sie den Glauben erhalten mœchte;* un grand nombre renonça au service militaire, qui est une chose temporelle, afin de pouvoir persévérer dans la foi. » Ainsi je n'ai pas besoin de dire que M. Mannert a souvent mal compris l'édit d'Hunéric, que j'ai fait insérer dans cet ouvrage (*pag.* 324) en latin et en français.

(*) Les mots grecs *ἦν δὲ τουτο προσχημα εὐπρεπει τῷ λογῳ, ἐπει το γε ἀληθες πασαν ἐδεδοικεσαν ὑποψιαν πολεμου· και μετα τον θανατον Γιζεριχου πεσοντες ἐς πασαν μαλακιαν, οὐτε την αὐτην Γρωμην (lisez ῥωμην) ἐς πραγματα εἶχον, οὐτε τας αὐτας ἔτι συνειχον παρασκευας, ἁς ἐκεινος προς πασαν πραξιν εἶχεν ἐφορμους*, dont j'ai donné la traduction française page 207, sont traduits dans l'édition parisienne des auteurs byzantins (*Excerpta de legationibus*, p. 95), par : *Neque verò ista quæ in speciem dici videbantur, quia magnam belli suspicionem dederat, à verisimilitudine abhorrebant. Etenim à morte Ginzerichi in omnem mollitiem devenerant, neque amplius sollicitudini aut timori Romanis erant, quos Ginzerichus ad omnes occasiones instructos habebat ;* et c'est cette traduction vicieuse que Mannert, pag. 115, reproduit dans son livre.

tion, sinon de la politique de Gisérie, du moins de son caractère comme homme et de ses talens militaires; des détails très-exacts sur ce que les anciens, et surtout Procope, nous ont dit en général de l'étendue du territoire wandale en Afrique. J'ai fait mon profit de ces parties de l'ouvrage de mon prédécesseur; je ne crois pas lui devoir davantage. Quant aux auteurs de l'Histoire universelle, à Gibbon, à Lebeau, à Frantin, etc., le sujet qu'ils embrassent est trop vaste pour qu'ils puissent s'étendre au long sur l'organisation intérieure de l'empire wandale et sur son histoire militaire: aussi m'ont-ils été de peu d'utilité. En revanche, je n'ai pas consulté sans fruit les recherches de l'Académie des inscriptions sur Alger; la géographie des Grecs et des Romains par Mannert; l'histoire de la persécution des Wandales par Ruinart; l'histoire des Donatistes par Dupin; celle des Pélagiens par Noris; l'histoire des Visigoths par Aschbach *(en allemand)*; celle des Ostrogoths par Manso *(en allemand)*; et la Vie de Constantin-le-Grand par le même *(en allemand)*.

Dans le premier livre de cet ouvrage, j'ai eu autant pour but de tracer, à partir du second chapitre, un tableau fidèle des mouvemens des peuplades teutoniques et sarmates en Pologne, en Russie et dans la partie orientale de l'Allemagne, que de raconter les migrations et les expéditions des Wandales. Il en est résulté que j'ai été souvent forcé de m'occuper plus des Goths que des Wandales dans cette partie de mon ouvrage; mais

on ne parviendra jamais à l'intelligence complète des causes qui ont porté telle ou telle nation barbare à suivre plutôt cette direction que telle autre dans ses migrations, si l'on ne connait pas d'abord les guerres que ces tribus germaines et sarmates se sont livrées depuis la fin du second siècle après Jésus-Christ; et ce n'est que quand on les connaîtra toutes en détail et pour chaque localité, que l'on pourra songer sérieusement à faire une bonne histoire du commencement de la grande migration des peuples.

J'ai peu à dire sur les trois autres livres de mon ouvrage. Dans une histoire spéciale de la nature de celle-ci, on est souvent forcé de s'appesantir sur des détails sur lesquels on passe vîte dans un abrégé ou dans un livre d'un caractère plus général; mais, pour ne pas trop ralentir la marche du récit, et rendre la lecture de l'ouvrage plus commode aux personnes qui ne prennent pas intérêt à ces discussions de détail, je les ai rejetées autant que faire se pouvait à la fin des chapitres, où l'on peut les sauter sans inconvénient. Chaque chapitre forme lui-même un tout complet, et j'ai donné les mêmes soins à l'esquisse de l'organisation intérieure de l'empire wandale, au tableau de l'état social et politique des Maures, aux recherches sur l'origine et la langue des Wandales, qu'à leur histoire militaire et religieuse.

Dijon, 1.er septembre 1836.

L. MARCUS.



AVERTISSEMENT BIBLIOGRAPHIQUE.

Je cite Jornandès, *de Regnorum successione;* et Paullus Diaconus, *in Eutropium*, d'après l'*Historiæ romanæ Epitomæ Flori, Velleii Paterculi*, etc., Amstelodami, apud Joann. Janssonium, anno 1630, in-18; — l'*Historia miscella;* Salvian., *de Gubernatione Dei;* et Cassiodor. *Variar.*, d'après la *Bibliotheca maxima patrum*, Lugduni apud Anissonios, in-fol., t. XIII, t. VIII et t. XI; — Isidorus Hispalensis, d'après l'*Historia Gothorum, Vandalorum* et *Langobardorum*, ab Hugone Grotio partim versa, partim in ordinem digesta, Amstelodami, apud Ludovicum Elzevirum, 1655, in-8.°; — Prosperi Aquitani, Idatii, Victoris Tunnonensis et Marcellini Illyrici *Chronica*, d'après le *Thesaurus temporum* Eusebii, etc., operâ et studio Scaligeri, Amstelodami, apud Joann. Jansson., 1658, in-fol.; — Strabon, d'après Casaubon, excudebat Eustathius Vignon, Atrebatinus, 1587, in-fol.; — Photius, d'après l'édition d'Hœschel (*Photii Myriobiblon, sive Bibliotheca, græcè edidit David Hœschelius, latinè reddidit Andreas Schottus; Oliva Pauli Stephani*, 1612, in-fol.)

XIII

HISTOIRE
DES WANDALES.

INTRODUCTION.

SUR LE MOT *WANDALES*; PLAN DE CETTE HISTOIRE.

PLINE [1] et Tacite [2] sont les premiers auteurs anciens qui aient parlé des Wandales. Pline entendit probablement prononcer ce mot lorsqu'il voyagea, vers l'an 48 de notre ère, dans le pays des Chauques, qui demeuraient sur les bords de l'Océan germanique, entre l'Ems et l'Elbe [3]. Il divise la nation germanique en cinq classes, et donne le nom de Vindili à la première d'entr'elles. Les peuples germaniques qui appartiennent à cette classe sont appelés *Burgundiones*, *Varini Carini* et *Guttones*. Leur territoire s'étendait le long de la côte septentrionale de l'Allemagne, depuis l'embouchure de la Vistule jusqu'à celle de l'Elbe. Nous verrons plus tard que les Bourguignons et les Goths, qui se sont rendus les plus cé-

lèbres parmi ces nations, parlaient la même langue que les Wandales, qu'ils avaient la même physionomie, qu'ils portaient les mêmes habits et les mêmes armes, qu'ils pratiquaient les mêmes usages; en un mot, qu'ils avaient de commun avec les Wandales tout ce qui constitue une nation de la même souche, et que les anciens eux-mêmes ne leur trouvaient point d'autre caractère distinctif que le nom qu'ils portaient.

Tacite ne connaît que deux des nations qui font partie de la classe vindilique de Pline : les Varini, qu'il place dans le Mecklembourg, entre Wismar et Rostock; et les Gothones, qui, selon lui, ne demeurent pas loin de la rive occidentale de la Vistule, du côté de Bromberg[4]. Pour ce qui est des Wandales, Tacite n'en parle pas dans la seconde partie de son ouvrage, où il fait la description des différentes tribus de l'Allemagne; mais bien dans la première partie, où il dit : « D'anciennes poésies, les seuls monumens des Germains, célèbrent le Dieu Tuisto, né de la terre, et son fils Mannus, comme les pères et les fondateurs de la nation. Ils donnent à Mannus trois fils, dont les noms firent appeler *Ingavones* les plus voisins de l'Océan, *Herminiones* ceux de l'intérieur, et les autres *Istavones*. Plusieurs, usant du privilége que donne l'éloignement des temps, multiplient les enfans du Dieu et les

peuples qui portent leurs noms : ils parlent de Marses, de Gambriviens, de Suèves et de Vandales (Vandalii), et ajoutent que ce sont là les anciens et véritables noms ; celui de *Germanie* est au contraire moderne, et ajouté depuis peu. »

Ainsi les auteurs auxquels Tacite a emprunté les matériaux dont il s'est servi pour composer son traité des mœurs des Germains, ne doutaient pas que les Wandales ne fussent un peuple d'origine allemande. Il n'en est pas ainsi des Wendes, que Pline[5] regarde comme une nation sarmatique, et dont Tacite[6] dit : « Les Vénèdes (*Venedi*) sont-ils une nation germanique ou sarmate ? Je ne saurais le dire. Les Vénèdes ont pris beaucoup des mœurs dégoûtantes et de la vie nomade des Sarmates. J'incline cependant à les compter parmi les Germains, parce qu'ils se construisent des cabanes, portent des boucliers, aiment à se servir de leurs pieds, et même se piquent de vîtesse, différens en tout cela des Sarmates, qui passent leur vie à cheval ou en chariot. »

C'est pourtant de ce passage de Tacite que l'on part ordinairement[7] pour regarder les Wendes et les Wandales comme un seul et même peuple, et pour reculer de l'embouchure de la Vistule jusqu'à Memel les limites orientales du territoire des Germains Vindiles de Pline. Mais, à ne

m'en tenir qu'aux raisons par lesquelles Tacite incline à voir des Germains dans les Wendes, elles me fournissent la preuve que ce nom et celui de *Wandales* désignent deux nations tout-à fait différentes l'une de l'autre. Tacite dit des Wendes qu'ils aiment à se servir de leurs pieds, et qu'ils se piquent même de vîtesse: par conséquent la principale force de leurs armées consistait dans leur infanterie; mais les Wandales et les Goths combattaient presque tous à cheval[8]. Ce que Tacite dit des Wendes, qu'ils portent des boucliers, et qu'ils sont bons piétons, Procope[9] le dit des Antes et des Sclabini. Et qu'on ne dise pas que l'historien grec ne veut pas parler des nations slavonnes de nos jours : il suffit de comparer ce qu'il dit (*livre* III, *chap.* 14 *de l'Histoire des Goths*) sur la couleur de la peau et des cheveux des Antes et des Sclabini, sur leur taille, leurs armes, leur langue, leur manière de vivre, avec le tableau qu'il fait (*Vandal.* I, 2) des Goths, des Gépides et des Wandales, qu'il regarde tous les trois comme des peuples de la même souche, pour convenir que les Antes et les Sclabini de Procope sont bien les ancêtres des Slavons modernes, et qu'entre ces deux nations et les Germains Vindili de Pline il ne peut pas être question d'une autre parenté que de celle qui résulte de ce que les nations germaniques et

slavonnes sont les unes et les autres originaires de l'Asie, et qu'elles descendent d'un peuple antique, qui a fourni des habitans aux bords du Gange et de l'Indus, comme à ceux de l'Oxus, du Tigre et de l'Euphrate, et aux vallées de la Grèce. Jornandès, contemporain de Procope[10], regarde les Wendes, les Antes et les Slavons comme des peuples de la même origine. Gatterer, qui, parmi les savans qui ne distinguent pas les Wandales des Wendes, a le mieux motivé son opinion, convient lui-même que les Wendes de Procope et ceux de Jornandès sont les ancêtres des Wendes actuels, et qu'on doit prendre garde de les confondre avec les Wendes de Tacite, avec les Germains Vindili de Pline et avec les Wandales. Après l'émigration des Wandales, des Goths et des Bourguignons, plusieurs nations slavonnes s'établirent le long de la mer Baltique, dans les pays que ces peuplades germaniques venaient de quitter : là elles prirent le nom général de ces derniers, qui était ou *Wendes* ou *Wandales ;* ou bien leurs voisins, faisant abstraction de ce que le nord-est de l'Allemagne venait de changer d'habitans, donnèrent aux nouveaux venus le même nom qu'à leurs prédécesseurs.

A ne consulter que les anciens dialectes de la langue allemande et ceux du slavon, je trouve une puissante objection à faire à cette manière

de raisonner. C'est que *went* veut dire en anglo-saxon, et *wand* en islandais, un étranger, et en même temps un Wende. D'un autre côté les nations slavonnes appellent les Allemands *Niemetz*, des muets, et leur propre nom vient de *slowo*, langue; il signifie des hommes qui parlent la même langue, tandis que le nom *Niemetz* est une expression de mépris, dont ils se servent pour désigner les nationaux d'un pays, dans lequel on ne parle pas la même langue que chez eux.

Mais écoutons avant tout les preuves que les partisans de l'opinion que je combats produisent pour la soutenir. J'ai déjà répondu à celle qu'ils croient trouver dans Tacite; je passe aux autres.

Adam de Brème, dit-on, Saxo Grammaticus, Helmold, et tous les auteurs du moyen âge qui ont vécu après les trois premiers, donnent aux Wendes slavons le nom de Wandales. C'est vrai; mais voici ce que je lis dans la description de l'Allemagne par laquelle Aimoin [11] commence son histoire des Francs. « Les Germains se divisent en cinq peuples : le premier d'entre eux est celui des Vindili; viennent ensuite les Cimbres, puis les Teutons, qui sont suivis des Peucins; les derniers de tous les Germains sont les Basternes, voisins des Daces. » Il est presque inutile de dire que cette division de la nation allemande en cinq races est empruntée à Pline : elle res-

semble trop à celle du naturaliste romain, pour qu'on ne s'en aperçoive pas à la première lecture du texte des deux auteurs. Ainsi c'est pour avoir appliqué à leur temps une classification des tribus de la Germanie qui date du premier siècle de J.-C., et qui pouvait être très-bonne pour cette époque, mais qui ne l'était pour celle à laquelle Adam de Brême et les autres historiens ci-dessus nommés vécurent, que ceux-ci donnent le nom de *Wandalia* à cette partie de la côte septentrionale de l'Allemagne qui est située entre l'embouchure de la Vistule et celle de l'Elbe, et appellent *Wandales* les Wendes slavons qui demeuraient alors dans cette contrée. Le marin danois Wulfstan [12] vécut plus de cent ans avant Aimoin, le plus ancien des auteurs ci-dessus mentionnés. Il n'a probablement connu ni Pline ni d'autres écrivains romains ou grecs; mais lui précisément appelle *Wendes* les peuples slavons de la côte nord-est de l'Allemagne; et c'est aussi ce que fait Other, marin norwégien, contemporain de Wulfstan, et qui a parcouru comme lui les eaux de la mer Baltique.

Troisième et dernier argument [13] en faveur de l'identité des Wendes de Tacite, des Germains Vindili de Pline, et des Wandales : « Les auteurs anciens qui parlent des Wandales ne font pas mention des Wendes, et ceux qui vous entre-

tiennent des derniers passent les autres sous silence. » Cette observation ne saurait s'appliquer à Jornandès, qui parle des Wendes et des Wandales dans son histoire des Goths. Il est vrai que les seuls Wandales qu'il connaisse sont ceux qui abandonnèrent les bords de la mer Baltique, pour aller s'établir successivement en Pannonie, dans les Gaules, en Espagne, et puis en Afrique. Mais nous n'admettons point non plus l'existence d'autres Wandales; et ceux qui n'avaient pas émigré avec leurs compatriotes de la Pannonie se perdirent dans la masse des peuples circonvoisins, et cessèrent de former une nation à part long-temps avant que Jornandès fût venu au monde [14]. Ainsi Jornandès est plutôt pour nous que pour nos adversaires.

Quant à Procope, il ne parle pas des Wendes; mais on ne saurait argüer de son silence ni pour ni contre l'opinion que je combats. Procope ne s'est pas proposé de nous faire connaître tous les peuples qui demeuraient de son temps dans la Russie d'Europe et en Allemagne : il ne s'occupe que de ceux qui eurent quelques relations avec les Romains; pour les autres, il les passe sous silence, ou bien il en parle quelquefois en passant, quand leur histoire se rattache à celle des nations de l'Europe et de l'Asie, qui furent de son temps en contact avec les Romains. Tout ce qu'on

peut induire du silence de Procope sur les Wendes, c'est qu'ils ne se trouvaient pas dans ce cas, chose qui n'est pas étonnante, attendu que des trois classes de nations slavonnes que Jornandès connaît, la classe des Wendes est celle qui demeurait le plus au nord, et que, du côté du midi, son territoire, situé en majeure partie le long de la rive orientale de la Vistule, s'étendait tout au plus jusqu'aux sources de cette rivière. Pour ce qui est des deux autres classes du peuple slavon, des Antes et des Slabini, Procope en parle plus d'une fois : car tantôt ces deux nations prenaient du service dans l'armée romaine, tantôt elles faisaient des invasions dans les terres de l'empire [15]. Nous avons de Jornandès, outre son ouvrage sur les Goths, un abrégé de l'histoire romaine, aussi concis que celui d'Eutrope, mais bien plus exact, et surtout bien plus substantiel. La meilleure partie de cet opuscule est celle dans laquelle l'auteur trace les évènemens politiques survenus dans l'empire d'Orient et celui d'Occident, depuis la mort d'Alaric jusqu'à la conquête de l'Italie par Narsès. Cependant il ne parle pas des Wendes dans cette partie ni dans celle qui la précède; pour les Antes et les Slabini, il les mentionne au contraire plusieurs fois, et toujours à la même occasion que Procope, son contemporain [16].

Ce que je viens de dire du silence de Procope relativement aux Wendes, peut s'appliquer également à Dion Cassius et aux auteurs grecs et latins qui lui sont postérieurs, et dont aucun ne parle des Wendes, quoique plusieurs d'entr'eux fassent mention des Wandales. Ils ne s'occupent que des peuples du nord de l'Europe avec lesquels les Romains eurent des relations immédiates à l'époque où ils vivaient. Ammien Marcellin passe même les Wandales sous silence : car ce peuple, de son temps, vivait tranquillement du produit des terres que les Romains lui avaient données à cultiver dans la Pannonie, et ne prenait aucune part aux évènemens contemporains. Restent Méla, Pline et Ptolémée, qui, en leur qualité de géographes du globe, avaient à parler de tous les peuples que l'on connaissait de leur temps en Europe. Le premier de ces trois auteurs n'a pas jugé à propos de parler des Wandales ni des Wendes dans le peu de lignes qu'il a consacrées, dans son petit traité de géographie, à la topographie de l'Allemagne et de la Russie : par conséquent je n'ai pas à m'en occuper. Nous savons déjà que les Wendes ne font point partie des Germains Vindili de Pline, et que cet auteur les regarde même comme une nation sarmatique. Nous voici arrivés à Ptolémée : ce géographe prend, comme Pline, les Wendes

pour des Sarmates [17]; mais on aurait tort d'en conclure qu'ils en fussent réellement. Ptolémée ne classe pas les peuples, comme Pline, d'après la descendance; en sa qualité de mathématicien, il fait de l'ethnographie le compas à la main. Qu'une tribu germanique, par exemple les Goths, se soit établie *cinquante* ou *quatre-vingts* ans avant l'époque où il vivait, dans les pays situés à l'est de la Vistule, elle devient de suite un peuple sarmatique, cette rivière séparant la Germanie de la Sarmatie. Aussi n'aurais-je pas tenu compte de ce que Ptolémée qualifie les Wendes de Sarmates, si Pline, qui a parlé le premier de cette nation, n'en faisait pas autant, et que les Wendes n'eussent pas habité les mêmes contrées selon l'un et l'autre écrivain. Du reste Ptolémée, quoiqu'il ne connaisse pas le nom de *Wandales*, nous fournit lui-même une preuve qu'ils étaient une nation différente de celle des Wendes. Dans l'énumération que le géographe grec fait des peuples de la Germanie, il parle entre autres d'une tribu appelée *Silingi* [18]; mais une branche des Wandales qui s'établirent en Espagne, porta le nom de *Silingi*, et la preuve que ces Wandales silingi sont bien les mêmes que ceux dont parle Ptolémée, c'est qu'il les place non loin des montagnes du Géant; et que ces montagnes, qu'il appelle *Assiburgium*, demeure des Assi, nom des

premiers rois des Wandales [19], portent dans Dion [20] le nom de *chaîne wandalique*. Ainsi les Wandales, qui, du temps de Pline, demeuraient probablement encore sur la mer Baltique, où ils avaient fixé leur premier domicile [21], s'étaient déjà retirés plus avant dans l'intérieur des terres du temps de Ptolémée. Les Wendes, au contraire, occupaient encore alors les mêmes contrées que Pline leur avait assignées pour habitation, et ils ne prirent par la suite aucune part au mouvement qui portait les nations germaniques de la mer Baltique à se répandre de là sur tout le midi de l'Europe, et jusqu'au nord de l'Afrique.

Un auteur allemand qui fait de l'histoire avec des étymologies, et des étymologies avec des faits historiques [22], a émis tout récemment l'avis que les Wandales pourraient bien être un mélange de Wendes et d'Alains, leur nom *Wandali*, ou plutôt *Wand-Alani* ou *Wend-Alani*, offrant, pour la forme extérieure, une ressemblance frappante avec le nom Goth-Alani, de la Catalogne, qui doit son origine à la réunion des Goths aux Alains. Il n'est peut-être pas aussi incontestable que notre auteur, et beaucoup d'autres se l'imaginent, que la Catalogne doive son nom aux Goths et aux Alains [23]. Pour ce qui est de l'explication nouvelle du mot Wandales, il faudrait, pour qu'elle fût vraie, que les Alains ou bien les Wendes eussent

fait des Wandales un peuple parlant la même langue et ayant les mêmes mœurs et la même physionomie que les Ostrogoths, les Wisigoths et les Bourguignons, vu que ces nations, comme je le montrerai par la suite, avaient eu tout cela de commun entre elles. On conçoit facilement, par ce qui précède, que je ne saurais admettre, pour ma part, que les Wendes aient pu faire pareille chose. Restent les Alains : j'ai ajouté aux notes du texte une notice sur les Alains qui ont passé avec les Wandales dans les Gaules, en Espagne et en Afrique. Le résultat de cette notice est que la liaison des Wandales et des Alains ne date que du quatrième siècle de notre ère ; que, dans le premier, ce dernier peuple n'était pas encore établi en Europe, et que c'est une nation qui descend, il est vrai, de la même race blonde, de l'Asie, que les Germains, mais dont la langue et les mœurs diffèrent néanmoins beaucoup de celles des Germains tels que nous les connaissons depuis César.

La plupart des savans, Lazius[21] à leur tête, font dériver le nom des Wandales du mot allemand *wandeln*, errer; mais beaucoup d'entre eux attachent une fausse idée à cette étymologie. En effet ils invoquent, pour l'appuyer, la marche des Wandales à travers l'Allemagne, la France et l'Espagne, et leurs établissemens en

Afrique, comme si cette nation eût pu savoir, lorsqu'elle demeurait encore sur la mer Baltique, qu'elle parcourrait un jour tous ces pays. On ne saurait asseoir l'explication du nom de *Wandales* par *wandeln*, errer, sur une base tant soit peu solide, qu'en partant de l'hypothèse que cette nation se plaisait dès le commencement, à changer souvent de demeure; en d'autres termes, qu'elle fut un peuple nomade; mais il est bien fâcheux pour ceux qui sont de cet avis, que parmi les Germains d'extraction gothique les Wandales soient justement ceux qui commencèrent le plus tôt à s'appliquer avec zèle à l'agriculture et au commerce. Ils demeuraient encore sur la mer Baltique, que les Goths, qui étaient alors peu attachés à cultiver la terre, leur achetaient les blés dont ils avaient besoin pour vivre[25]. Dans la paix qu'ils firent en 271 avec l'empereur Aurélien, il fut stipulé qu'ils auraient la faculté de faire le commerce dans toutes les villes romaines du Danube, faculté que les empereurs accordaient bien rarement aux peuples de la Germanie, attendu que la plupart d'entre eux s'en servaient pour se procurer des renseignemens exacts sur les forces de l'empire, et sur les points les plus faciles à emporter dans une guerre, pour acheter des armes et pour entretenir des intelligences dangereuses avec les habitans du pays [26]. Il ne tenait pas non plus aux Wandales qu'en Es-

pagne, comme en Pannonie, ils ne continuassent à vivre, comme ils avaient commencé de faire, du produit de leurs terres et du gain que leur commerce leur procurait[27]. Peut-être est-ce à ce penchant précoce et irrésistible des Wandales pour les arts de la paix, qu'on doit s'en prendre, de ce que dans leurs guerres avec les autres peuples de la Germanie, ils eurent presque toujours le dessous, circonstance qui fait dire à Salvien, leur ami le plus chaud, et à Victor, leur ennemi le plus acharné, qu'ils n'étaient ni braves, ni aptes au métier des armes[28].

Je suis presque tenté de croire que la signification du mot *Wandales* se rapproche de celle du nom des Goths. On s'accorde généralement à faire venir celui-ci du mot allemand *gut*, bon, brave, respectable; en anglais, *good;* en anglo-saxon, en danois et en suédois, *god;* en vieux gothique, *goth* (*s*). Pour le nom de *Wandales*, je ne vois pas quelle objection un peu sérieuse on pourrait faire à ceux qui inclineraient à y retrouver l'ancien mot gothique *dail* (*s*), partie (en vieux saxon, en suédois et en danois, *dél;* en anglo-saxon, *dael* ou *dal;* et en anglais, *deal*); et la racine *win*, *wyn*, *wen*, *waen*, etc., de l'ancien verbe teutonique *winna* et *wenna*, qu'on rencontre dans tous les anciens dialectes de cette langue, et qui signifie aimer, être aimable, être brave et victorieux[29]. Béda[30]

dit, en parlant des peuplades primitives de l'Angleterre, qu'une d'elles s'appelait *Dalreudini* de *Reudu*, nom de leur chef, et de *dal*, ancien mot irlandais, qui répond au mot latin *pars*, partie. Ainsi ce substantif servait, dans les temps les plus reculés de l'histoire, au même usage que chez les historiens islandais du moyen âge: on l'employait pour désigner la suite, ou, comme disent maintenant les Allemands, *das Geleite*, des capitaines germains. De l'autre côté, le mot *wan* rappelle les dieux *wanis* ou *wanirs* de l'Edda scandinave. Ce mot se trouve, du reste, dans Paul-le-Diacre et dans Jornandès[31], comme nom ethnographique. Procope dit[32] que les Goths, les Wandales et les Gépides doivent probablement leur nom à celui de quelques-uns de leurs anciens chefs, vu que c'est cette différence de nom seule qui les distingue les uns des autres. Je trouve dans ce passage une confirmation de ce que je viens de dire sur l'acception primitive du mot Wandales, les noms *Amala* et *Balth* des rois des Ostrogoths voulant dire, le premier, l'homme sans tache, le second, le brave[33].

N'insistons pas plus long-temps sur la signification du nom des Wandales, et passons à leur histoire. Je la diviserai en trois parties, et je traiterai chaque partie dans un livre particulier. Dans le premier livre je m'arrêterai à l'invasion des Wandales

dans les Gaules; dans le second, à leur entrée en Afrique; et dans le troisième je traiterai de l'histoire de leur séjour dans cette partie du monde. Un quatrième livre est consacré à des recherches sur la langue des Wandales et sur leur origine ethnographique. Pour ce qui est de l'état de la population romaine et maure de l'Afrique sous la domination des Wandales, des institutions de ce peuple et de l'étendue de leur empire, je me suis occupé de toutes ces questions en faisant le tableau du règne de Giséric.

LIVRE PREMIER.

HISTOIRE DES WANDALES JUSQU'A LEUR ENTRÉE DANS LES GAULES (406).

CHAPITRE PREMIER.

Histoire des Wandales depuis le commencement jusqu'à la fin de la guerre des Marcomans (280 de J.-C.).

Vers le commencement de notre ère, lorsque les Langobards, après avoir quitté leurs anciens établissemens dans le nord de la presqu'île de Jutland[1], arrivèrent sur les bords de l'Elbe, ils y trouvèrent les Wandales commandant à toutes les nations qui demeuraient alors entre l'embouchure de cette rivière et celle de la Vistule. Les Wandales députèrent vers les Langobards, et les sommèrent ou de leur payer tribut, ou de se défendre contre eux les armes à la main. Gambara,

mère d'Ibor et d'Ajo, chefs des Langobards, et en même temps leur prêtresse adorée, conseilla à ses compatriotes de préférer les chances incertaines de la guerre à la certitude d'un esclavage honteux. On écouta ce conseil; et, dans la guerre qui s'ensuivit, les Wandales eurent le dessous, et les Langobards purent se fixer sur les rives de l'Elbe, où ils demeuraient près de Magdebourg, lorsque, l'an 10 de Jésus-Christ, Tibère porta jusque-là les aigles Romaines [2].

Nous avons vu, dans le chapitre précédent, que Pline donne le nom de *Wandales* aux Germains qui demeuraient de son temps (48 de J.-Ch.) entre l'embouchure de l'Elbe et celle de la Vistule. Cela vient probablement de ce que les Wandales, malgré leur défaite, n'avaient pas cessé de rester le peuple le plus puissant de ces contrées. Mais cet état de choses devait bientôt changer; et, vers l'an 100 de Jésus-Christ, lorsque Tacite composait son traité sur les mœurs des Germains, les Wandales jouaient un rôle si insignifiant dans le nord de l'Allemagne, que l'historien romain les passe tout-à-fait sous silence dans sa description de chacune des peuplades germaines. Malheureusement les détails nous manquent sur les causes qui amenèrent ce changement, et sur les évènemens qui s'y rattachent. Tout ce qu'on peut conjecturer avec quelque apparence de certitude, c'est que l'af-

faiblissement des Wandales fut la conséquence d'un grand renfort d'hommes, qui arriva aux Goths de la Vistule, de ceux de la Suède, et qui encouragea les premiers à faire d'abord la guerre aux Rugiens, et puis aux Wandales, qu'ils vainquirent les uns et les autres dans plusieurs rencontres. Les Wandales, à en croire Jornandès[3], se virent même forcés pendant quelque temps de se battre pour les Goths contre leurs ennemis; mais ils ne restèrent pas long-temps réduits à cette nécessité fâcheuse. Peut-être était-ce pour s'y soustraire qu'entre les années 100 et 160 de Jésus-Christ ils quittèrent la côte de la mer Baltique, et allèrent s'établir dans les montagnes du Géant[4]. Une chose qui est certaine, c'est que les Wandales prirent part dès le principe à la guerre des Marcomans, qui commença l'an 166 de Jésus-Christ, et que dans tout le courant de cette guerre ils étaient maîtres de leurs actions, et choisissaient leurs amis et leurs ennemis d'après leurs propres convenances, et non d'après celles d'un autre peuple. Les Goths n'apparaissent pas sous ce nom sur la scène pendant cette guerre; et ceux qui y jouent un rôle sous un autre nom, par exemple les Victophales, ne se battent pas contre les Romains, comme les Wandales, sur la terre allemande et dans la société des tribus germaines, mais à l'est du Theiss, en Hongrie et en Russie,

et conjointement avec les Alains et des peuples sarmatiques ou scythes[5].

La guerre des Marcomans eut pour cause immédiate et principale un évènement semblable à celui qui fit que, à partir de la fin du quatrième siècle, les nations germaines se jetèrent les unes sur les autres et sur l'empire d'Occident, qu'elles parvinrent à renverser, et dont elles se partagèrent les provinces. Cet evènement, c'est le passage du Don par les Alains, passage moins fécond en résultats positifs et stables que celui du même fleuve par les Huns, mais qui ne laissa pourtant pas d'exercer une influence assez grande sur les évènemens du temps dans lequel il eut lieu[6]. Mais pendant que les Alains passaient le Don, il se fit aussi quelques mouvemens et quelques changemens de demeure chez les habitans du nord-est de l'Allemagne, mouvemens bien moins importans que l'arrivée des Alains en Europe, mais qu'il sera du devoir d'un historien futur de la guerre des Marcomans de ne pas négliger [7]. Je m'occuperai ici seulement du rôle que les Wandales ont joué dans ce drame. Voici à quoi il se borne:

La guerre des Marcomans n'avait pas encore éclaté, que six mille Langobards et Obiens passèrent le Danube, et prièrent les Romains de leur permettre de s'établir sur le territoire de l'Empire; mais ceux-ci les refoulèrent au delà de ce

fleuve[8]. Il est probable que ces Langobards furent expulsés de leur pays par les Wandales. Nous avons vu, dans un alinéa précédent de ce chapitre, que ce peuple, ayant quitté la côte de la mer Baltique après l'an 100 de Jésus-Christ et avant l'an 160, alla s'établir dans les montagnes du Géant. Pour arriver dans ces contrées, il fallait qu'il passât par le territoire des Langobards, qui demeuraient alors dans les environs de Magdebourg[9]. Quatre ans après cet événement, c'est-à-dire en 170 de Jésus-Christ, les Wandales envahirent la Pannonie, d'où Marc-Aurèle les chassa en les battant, eux, les Marcomans, les Sarmates et les Quades[10].

Les revers que les Wandales avaient éprouvés dans la guerre qu'ils avaient faite aux Romains depuis l'an 170 de Jésus-Christ jusqu'à l'an 175, ne les empêchèrent pas plus que les autres peuples qui avaient pris part à ces attaques de l'Empire romain, d'essayer de nouveau leurs forces contre ce colosse en 178. Les nations avec lesquelles ils étaient alors le plus intimement liés étaient les Jazyges, peuple sarmatique, et les Buri, tribu germaine. Il fut du moins stipulé dans la paix que Commode, fils de Marc-Aurèle, fit en 180 avec les Marcomans, que ceux-ci eussent à s'abstenir de toute hostilité envers les Wandales, les Jazyges et les Buri[11]. Ainsi ces trois peuples s'étaient réconciliés avec les Romains avant que

les Marcomans l'eussent fait. Une clause remarquable du traité que Commode fit avec les Buri, c'est qu'il exigea qu'ils laissassent entr'eux et la Dacie quarante stades de pays désert, sans habitation et sans culture[12]. On voit, par cet article, que du temps de Commode les Buri demeuraient, comme au temps de Tacite[13], entre les sources de l'Oder et celles de la Vistule. Pour ce qui est des Jazyges, un passage d'Arrien[14], auteur contemporain, nous apprend qu'à l'époque dont nous parlons, ils habitaient les bords du Theiss voisins de son embouchure dans le Danube. Quant aux Marcomans et aux Quades, dont il a été question dans l'alinéa précédent, Tacite[15] nous enseigne que les premiers demeuraient en Bohême, et les autres en Moravie. Il ne nous reste donc point d'autre contrée où nous puissions placer les Wandales d'alors, que celle-là même que Ptolémée et Dion Cassius leur assignent, savoir, les pays situés autour de la source de l'Elbe. C'est ce qui résulte, du reste, d'un passage de Julius Capitolinus où ce biographe de Marc-Aurèle, faisant l'énumération des peuples qui ont participé à la seconde guerre marcomane, dit: « Toutes les nations s'étaient alliées contre nous depuis les frontières de l'Illyrie jusqu'à celles des Gaules; les Marcomani, les Narisci, les Hermunduri, les Quadi, les Suevi, les Sarmatæ,

les Latringes, les Buri et plusieurs autres; de plus les Victovali, les Sosibes, les Sicobotes, les Rhoxolani, les Bastarnæ, les Alani, les Peucini et les Costoboci. » Nous connaissons la position topographique des quatre premiers peuples par Tacite : ils occupaient les terres situées entre les sources du Necker et du Danube, et entre cette rivière et les montagnes de la Thuringe, de la Bohême et de la Moravie. Les Suèves dont Julius Capitolinus veut parler, ne peuvent être autres que ceux auxquels Tacite donne le nom de *Semnones*, et qu'il regarde comme la tribu la plus puissante de toutes les peuplades suèves[16]. Ils demeuraient entre l'Elbe, l'Oder et la Warta, et possédaient ainsi une partie du Brandenbourg, de la Silésie et de la Saxe. Les Wandales, qui sont du nombre des nations allemandes que Julius Capitolinus comprend sous les mots, *et plusieurs autres*, *hi aliique*, habitaient donc nécessairement les montagnes du Géant; et de là leur territoire ne s'étendait pas plus que celui des Buri jusqu'au Danube, quoique ce soit précisément sur les bords de cette rivière que l'un et l'autre peuple se battit contre les Romains. Pour ce qui est du caractère général de la guerre marcomane, ce que je viens d'en dire, et tout ce que nous en savons, prouve qu'une guerre commune de plusieurs peuples n'est pas encore une con-

fédération, encore moins un état fédératif. Les grandes confédérations des peuples germaniques ne se sont formées que dans la première moitié du siècle suivant : c'est à partir de cette époque que nous entendons parler de la ligue des Allemans, des Francs et des Saxons; mais si vous demandez quelle est l'importance historique de la guerre des Marcomans, je vous dirai qu'elle a préparé ces ligues en faisant sentir aux nations de la vieille Allemagne le besoin et l'utilité des alliances étroites entre des tribus de la même race.

CHAPITRE II.

Histoire des Wandales depuis la guerre des Marcomans jusqu'à leur établissement dans les pays situés entre le Theiss, le Marosch et le Kérès (280—292 de J.-C.).

Après la guerre des Marcomans il s'écoula plus de trente ans sans qu'il fût question des Wandales dans l'histoire. Bien plus, le repos de l'empire romain ne fut presque point du tout troublé par les peuples germains pendant cette époque : apparemment ils avaient été trop affaiblis par la dernière grande guerre qu'ils avaient soutenue contre les Romains, pour ne pas avoir besoin eux-mêmes de reprendre haleine avant de tenter de nouvelles entreprises. Mais le temps de cette trêve ne fut pas perdu pour les nations teutoniques : c'est précisément dans cet intervalle de calme que furent jetés les premiers fondemens de ces ligues des tribus de la Germanie, qui devaient bientôt devenir si pernicieuses à l'empire. En 214 Caracalla eut déjà à se battre sur le Mein contre la ligue des Allemans[1]; en

215, lorsque cet empereur était encore sur le trône, les Goths se montrèrent pour la première fois sous ce nom sur le Bas-Danube, où ils ne tardèrent point à acquérir une réputation des plus brillantes. Quant à l'histoire contemporaine des Wandales, tout ce que nous en pouvons dire, c'est qu'après la guerre des Marcomans les Wandales se lièrent d'amitié avec cette nation. L'alliance de ces deux peuples commença peu à peu à faire ombrage aux Romains, qui avaient payé bien cher le droit de voir d'un regard, je ne dis pas craintif, mais méfiant, la puissance des Barbares prendre trop d'accroissement sur les frontières de l'empire : aussi Caracalla mit-il tout en œuvre pour brouiller les Wandales et les Marcomans. Jusque là rien de mieux; mais ce même empereur, qui jeta ainsi les brandons de la discorde entre les peuples de la Germanie, chercha d'un autre côté à se concilier l'affection des Germains qui demeuraient sur le Danube. Il portait leur costume national et des cheveux blonds. Ses gardes étaient Germains; il appelait leurs chefs des lions. Il avait avec les ambassadeurs de ces nations des entretiens intimes, auxquels personne n'assistait que les interprètes; il les engageait, dans le cas où une révolte viendrait à éclater contre lui, à fondre sur l'Italie, et à marcher droit sur Rome[2].

Il nous faut passer un espace de plus de cinquante ans, pour trouver de nouveau le nom des Wandales dans les auteurs anciens qui nous ont laissé quelques details sur les évènemens survenus en Allemagne au troisième siècle de notre ère. En 270, lorsqu'Aurélien prit les rênes du gouvernement de l'empire, les peuples du Danube commencèrent à faire une attaque générale sur toute la ligne de ce fleuve; les Allemans, les Juthunges, les Marcomans et les Wandales menaçaient la Rhétie, la Norique, et même l'Italie; les Goths, la Pannonie et la Mésie. C'est à cette occasion qu'un auteur contemporain raconte les faits suivans des Wandales[5]. Ce peuple, ayant été battu par les Romains dans une grande action, leur envoya une ambassade pour leur demander la paix. L'empereur romain avait peu auparavant tâché d'imposer aux envoyés des Juthunges, en les recevant assis sur un tribunal élevé, revêtu de pourpre, et environné de tous les officiers de l'armée à cheval, et d'un grand appareil de piques d'argent, d'aigles d'or, d'images des empereurs, et de trophées. Cette fois Aurélien consulta sérieusement l'armée sur le parti à prendre, soit qu'il se flattât que les soldats, gagnés par ce procédé, opteraient pour la continuation de la guerre, qu'ils avaient peut-être déjà commencé à maudire, soit qu'il eût lui-même

quelques scrupules de commettre à de nouveaux hasards l'état de prospérité dans lequel se trouvaient ses affaires. L'armée vota pour la paix, et celle-ci ne tarda pas à être conclue. Les deux rois des Wandales et leurs principaux magistrats amenèrent eux-mêmes leurs enfans dans le camp des Romains pour les leur donner en otages. Deux mille cavaliers, les uns choisis dans l'armée wandale, les autres engagés volontairement, entrèrent au service de l'empereur, lequel, de son côté, permit aux Wandales de faire le commerce dans les villes romaines du Danube.

Ce récit nous fournit plusieurs renseignemens très-curieux sur les Wandales. Nous voyons d'abord que du temps d'Aurélien cette nation avait deux rois; elle en avait autant lorsqu'elle combattait contre les Langobards sur l'Elbe[4]; et, lorsqu'elle envahit l'Espagne, elle se composait de deux tribus tout-à-fait indépendantes l'une de l'autre, et dont la première portait le nom de *Wandali*, et la seconde celui de *Wandali Silingi*[5]. Cette dernière fut connue de Ptolémée : ce ne serait donc pas trop hasarder que de présumer que des deux rois Wandales, qui vinrent négocier avec Aurélien, l'un commandait aux Wandales proprement dits, et l'autre aux Wandali Silingi. La division de toute la nation wandale en ces deux parties remonterait donc jusqu'aux premiers siècles de son histoire; mais du

temps de l'empereur Probus, successeur d'Aurélien, les Goths se divisaient déjà en Ostrogoths ou Gruthunges, et en Wisigoths ou Therwinges[6], et Jornandès prétend que cette division est aussi ancienne que le peuple gothique lui-même[7].

Autre rapprochement : nous venons de voir que les Wandales fournirent à Aurélien un corps auxiliaire de deux mille cavaliers. Ce corps devait se composer d'excellentes troupes, puisque l'empereur les garda près de lui, elles et quelques autres, lorsqu'il envoya le reste de son armée en Italie, que les Juthunges venaient d'envahir, et où il se rendit peu après lui-même avec ses gardes, les otages wandales et les deux mille cavaliers de ce peuple.

Nous verrons par la suite, que la force principale des Wandales de l'Afrique consistait en leur cavalerie, et qu'il en était de même chez les Goths de l'Italie, et chez ceux de la France et de l'Espagne. Ici je me bornerai à remarquer qu'il n'en a jamais été autrement chez les Germains de race gothique, ou chez les Germains Windili de Pline[8], Jornandès rapportant, dans sa description de la Scandinavie[9], que les Suéthans, c'est-à-dire les anciens Suédois, qui appartenaient certainement à cette classe des Germains, avaient, comme les Thuringiens, d'excellens chevaux. Je ne saurais finir cet alinéa sans faire une autre observation,

qui m'est suggérée par le traité de paix dont je viens de parler : c'est que les Wandales n'étaient pas libres de refuser le service à l'étranger quand leurs chefs le réclamaient. Les chefs étaient tenus, de leur côté, de donner leurs parens en otages à l'ennemi quand la nation le demandait. La suite de cette histoire nous en fournira plusieurs exemples.

Le présent d'un peuple ne pourra jamais être bien compris de celui qui n'en connaît pas le passé à fond. Si cela est vrai des nations modernes, dont l'histoire récenteest connue en détail depuis plusieurs siècles, il l'est encore davantage d'un peuple ancien sur lequel on n'a que des renseignemens incomplets et incohérens. Les notes dont j'ai accompagné les articles du traité de paix des Wandales avec Aurélien, viennent à l'appui de cette vérité : nous trouvons là le germe d'une partie de leurs institutions politiques, et des indices qui nous serviront à éclaircir plusieurs points obscurs de leur histoire à venir. Je continuerai donc à extraire des auteurs anciens les passages relatifs à l'histoire des Wandales durant leur séjour en Allemagne ; et, s'il arrivait qu'on se récriât, disant : « Mais vous ne savez donc pas qu'il n'y a rien de plus fastidieux et de moins instructif au monde que le journal de voyage d'un homme qui ne vous entretient que de ses querelles

de cabaret, et du nombre de lieues qu'il a parcourues chaque jour? » Je tâcherai de me justifier en répétant ces mots d'Aristote : « Le temps, c'est le mouvement en arrière et en avant, » qui forment l'épigraphe de cette histoire, et qui en feront probablement l'épitaphe.

L'an 277 de Jésus-Christ, pendant que des généraux de Probus combattaient avec gloire contre les Francs, cet empereur romain marcha en personne contre les Bourguignons et les Wandales. Se sentant inférieur en force aux barbares, il tâcha de les attirer au combat non en masse, mais séparément. Il se campa donc avec ses troupes en face de l'ennemi, qui était posté de l'autre côté du Danube[10], et le fit provoquer par ses soldats. Les barbares, ne se possédant pas de colère, passèrent la rivière en aussi grand nombre qu'ils le purent à la fois; mais une fois qu'ils eurent traversé le Danube, les Romains leur présentèrent la bataille, en tuèrent une partie, et firent les autres prisonniers. Alors le reste demanda à faire la paix, s'offrant de rendre le butin et les prisonniers qu'ils avaient avec eux. On y consentit; mais les barbares ne restituèrent pas tout ce qu'ils avaient enlevé, et l'empereur en fut tellement irrité qu'il se mit à la poursuite de l'ennemi qui se retirait; il l'eut bientôt atteint, le défit de nouveau, et prit Igille, son chef. Tous ceux qui

tombèrent vivans entre ses mains, furent envoyés dans la Grande-Bretagne : là on leur distribua des terres, et ils rendirent de grands services à l'empereur contre les insurgés du pays.

On s'accorde généralement à supposer que c'est à ces Wandales, que Probus transplanta en Angleterre, qu'un lieu voisin de Cambridge doit le nom de *Wandelsborough* qu'il porte aujourd'hui chez les habitans de ce pays, *borough* ayant en anglais la même signification que le mot français *bourg*, le mot allemand *Burg* et le mot grec πυργος, tour, citadelle, lieu de refuge. Je n'ai aucune raison pour rejeter cette conjecture, que le fait même de la transplantation de plusieurs milliers de Wandales et de Bourguignons (Burgundiones) en Angleterre rend très-probable. Mais ne serait-il pas plus raisonnable de voir dans le mot *Wandelsborough* la réunion du nom des deux peuples auxquels Probus donna des terres dans la Grande-Bretagne, que de traduire la seconde moitié de ce mot par *bourg?* C'est une tradition très-ancienne chez les Bourguignons, et qui a pour elle l'autorité d'un auteur du sixième siècle, qui était Bourguignon lui-même, et très-versé dans les antiquités de cette nation, que ce nom lui vient du mot allemand *Burg*, bourg[11].

En revenant de l'Asie, où il avait donné la chasse aux brigands de l'Isaurie et vaincu les

Perses, Probus amena avec lui, l'an 280 de Jésus-Christ, cent mille Bastarnes, les établit dans la Thrace, et leur donna des terres à cultiver. Ces étrangers s'accoutumèrent assez rapidement aux mœurs et aux lois des Romains, et devinrent des sujets fidèles et soumis. L'empereur forma aussi des colonies de Gépides, de Gautunni et de Wandales; mais ceux-ci profitèrent du moment où Probus était occupé à réprimer une révolte de la Gaule et de la Rhétie, pour quitter leurs demeures et parcourir presque tout l'empire, tant par eau que par terre[12]. On peut juger de l'attachement de ces barbares pour leur patrie, et de leur audace, par l'exemple d'une poignée de Francs qui avaient été transportés dans le Pont. Ils ne se sont pas sitôt emparés de quelques vaisseaux, qu'ils vont courir les mers, et ravager à droite, à gauche, les côtes de l'Asie et de la Grèce. Ils abordent ensuite en Afrique, où ils sont à peine débarqués qu'ils se voient attaqués de tous les côtés, et qu'ils sont forcés de reprendre le large; ils font voile pour la Sicile, saccagent Syracuse, passent de la Méditerranée dans la mer Atlantique, côtoient l'Espagne et les Gaules, et arrivent enfin heureusement à l'embouchure du Rhin, d'où ils retournent dans leur patrie[13].

Jusqu'à présent nous avons constamment vu les Wandales faire la guerre aux Romains; bientôt

nous les verrons ou seuls, ou alliés à d'autres tribus germaines, aux prises avec leurs propres compatriotes. Mais, avant d'exposer ces faits, je suis forcé de revenir sur mes pas, et de rechercher si, du temps d'Aurélien et de Probus, les Wandales occupaient encore les montagnes du Géant, comme lors de la participation à la guerre des Marcomans. Deux faits me paraissent prouver le contraire : le premier, qu'ils tenaient fort à ce que les Romains leur permissent de faire le commerce dans les villes qu'ils possédaient sur le Danube ; l'autre, que Probus les rencontra sur son chemin lorsqu'il revenait de l'Asie. La faveur qu'ils demandaient aux Romains leur aurait été inutile, s'ils ne s'étaient pas rapprochés du Danube depuis qu'ils eurent fait leur paix avec Marc-Aurèle ou avec son fils Commode. En effet, pour arriver des sources de l'Elbe aux bords de l'autre rivière, il leur fallait passer par le pays des Marcomans, et Caracalla les avait brouillés avec ce peuple. Ainsi c'est parce qu'au temps de Probus les Wandales ne demeuraient déjà plus dans les montagnes du Géant, mais plus près du Danube, que cet empereur romain les y trouva à son retour de l'Asie. Cela est du moins bien plus probable que de supposer qu'il ne soit question dans le cas présent que de quelques hordes wandales, qui seraient venues de leur pays en Silésie pour faire une excur-

sion sur le territoire romain. Mais quels sont les lieux voisins du Danube qu'ils occupaient depuis le règne d'Aurélien? Je serais tenté de croire qu'ils demeurèrent dès-lors le long des bords du Theiss, entre les fleuves Marosch, Kérès, Milenbach et Géla [14], d'où les Goths les chassèrent en Pannonie l'an 332 de Jésus-Christ; mais l'auteur de la grande chronique belge [15] dit positivement que ce ne fut qu'après une longue guerre avec les Goths, que les Wandales parvinrent à s'établir dans les lieux dont je viens de parler; et je n'ai aucune raison pour attaquer la véracité de ce chroniqueur, d'ordinaire très-exact, et qui pouvait avoir, à l'exemple de l'auteur du *Chronicon uspergense*, des documens perdus pour nous. Je me vois donc forcé de retarder jusqu'après l'an 292 de Jésus-Christ l'époque de l'établissement des Wandales dans les contrées d'où les Goths devaient les expulser après un intervalle de quarante et quelques années. En 292 les Goths et les Wandales se firent en effet une guerre très-acharnée; mais nous ne la connaissons malheureusement que par ces mots d'un rhéteur contemporain [16] : « Quelle n'est pas la prospérité de ton règne, ô Maximien! Les nations barbares se déchirent partout les unes les autres; elles s'entre-tuent à l'envi sur les champs de bataille; elles doublent leurs défaites par des piéges qu'elles se tendent réciproquement. On dirait qu'il leur tient à cœur

d'offrir au monde une répétition de tes expéditions dans la Sarmatie, en Rhétie, et dans les pays d'outre-Rhin, tant elles sévissent contre elles-mêmes dans leur rage! Sois loué, saint Jupiter! Sois loué, bon Hercule! Vous avez enfin déporté les guerres civiles chez ces peuples, qui méritent d'en être gratifiés; vous les avez bannies du territoire de cet empire pour les reléguer dans les terres de l'ennemi. Les Goths exterminent les Bourguignons presque en entier; les Allemans prennent les armes pour les vaincus; les Therwingi, peuplade gothique, se réunissent aux Thiaphales pour combattre les Wandales et les Gépides. Les Bourguignons occupèrent ensuite une partie des terres des Allemans, qu'ils payèrent cher de leur sang, et sur lesquelles les Allemans leur reprirent une bonne portion. »

Voilà donc un cri de joie farouche, semblable à celui que pousse Tacite[17] en parlant des Bructères qui s'égorgeaient à la vue d'un camp romain. Mais, s'il est permis à un rhéteur de s'arrêter à une effusion pareille de ses sentimens, à l'aspect des malheurs d'une nation étrangère et ennemie, il n'en est pas ainsi de l'historien, dont le sang devrait se calmer peu à peu, pour le mettre à même de tracer à la postérité un tableau circonstancié des évènemens qui l'ont mis de si bonne humeur. On dirait que le patriotisme égoïste et immoral

des Romains, depuis qu'ils commencèrent à être réduits à choisir les défenseurs de leur pays dans celui de leurs ennemis, s'efforçait de surpasser les autres nations en vœux atroces, tandis qu'autrefois il les avait poussés à tâcher de les surpasser toutes en bravoure guerrière et en vertus civiques.

C'est dommage que nous ayons si peu de renseignemens sur la guerre que les Germains se firent entr'eux vers la fin du troisième siècle, cette guerre ayant exercé une influence très-prononcée sur leur histoire. En effet c'est à partir de la fin de cette guerre, que les Bourguignons, qui en 287 combattaient encore avec les Allemans contre Maximien, et pour qui ceux-ci prirent les armes contre les Goths, au commencement de ces contestations entre frères, deviennent les ennemis les plus acharnés de leurs anciens alliés. C'est à la suite de la même guerre que les Gépides, qui en 250 avaient encore été assez puissans pour terrasser les Bourguignons, et pour mesurer leurs forces contre celles des Goths, disparaissent de la scène de l'histoire pour un temps de plus d'un siècle et demi. Les Wandales obtinrent par la même guerre ce qu'ils cherchaient depuis qu'ils avaient été forcés de quitter leurs anciennes habitations dans les montagnes du Géant, savoir, un coin quelconque de la terre où ils pussent s'établir. Voici plusieurs indications qui contribueront peut-

être à jeter quelque jour sur l'origine de cette guerre, et à nous faire connaître en même temps les causes immédiates de la sortie des Wandales des montagnes du Géant. Elles viendront aussi à l'appui de l'opinion que j'ai émise précédemment sur l'époque de cette sortie, et je ferai voir que depuis l'an 277, où les Wandales, alliés aux Bourguignons, s'étaient battus sur le Danube contre l'empereur Probus, ces deux nations erraient, sans domicile fixe, dans le voisinage du Danube, entre le Necker et le Theiss. L'issue de la guerre civile fournit aux Bourguignons un établissement fixe sur le Mein et en Franconie; et aux Wandales un autre entre le Theiss, le Marosch et le Kérès. Pour les Gépides, dont il n'est plus question dans l'histoire avant le siècle d'Attila, ils occupèrent peut-être les pays de la Silésie abandonnés par les Wandales, et de là ils se seraient ensuite portés de nouveau vers le sud et le sud-est, après que les Wandales et les Wisigoths eurent passé le Rhin.

Jornandès (chapitre 17), dit que les Gépides faisaient autrefois un seul peuple avec les Ostrogoths et les Wisigoths; Procope (*Wandales*, I, 2) est du même avis. Jornandès dit que les Gépides demeuraient encore près de l'embouchure de la Vistule, lorsque les Ostrogoths et les Wisigoths, qui étaient alors gouvernés par le même prince,

faisaient déjà des invasions dans l'empire romain. L'empereur Caracalla vainquit, l'an 215 de Jésus-Christ, les Goths[18]. Les Gépides ne commencent à être connus des Romains que vers l'an 280 [19]. Jornandès dit que du temps de l'empereur Philippe (244—249) les Ostrogoths et les Wisigoths obéissaient encore au même prince. En 269 les Gruthunges, qui formaient la race la plus noble des Ostrogoths, et les Thervinges, qui n'étaient pas moins illustres chez les Wisigoths, ravagent encore ensemble le territoire romain[20]; mais en 292 ces deux peuples gothiques se battirent chacun pour son compte, pendant la guerre que les Germains se firent alors les uns contre les autres[21]. Ainsi tout ce que dit Jornandès des Ostrogoths, des Wisigoths et des Gépides dans le chapitre d'où j'ai extrait les faits qui précèdent, s'accorde avec les renseignemens que nous fournissent les auteurs grecs et romains. Nous pouvons donc aussi avoir confiance en ce qu'il dit dans le même chapitre sur les batailles que les Gépides, les Bourguignons et les Goths livrèrent les uns contre les autres du temps de l'empereur Philippe. Mais voici ce qu'il dit à ce sujet :

Sous le règne de Philippe (244—249) les Bourguignons furent défaits par Fastida, roi des Gépides, et ceux-ci par Ostrogotha, roi des Ostrogoths et des Wisigoths. L'une et l'autre défaite

ne laissent pas d'avoir été bien considérables. Les Bourguignons se virent réduits depuis ce temps à chercher de nouvelles terres dans l'ouest de la Germanie ou en Asie et en Grèce[22]; les Gépides furent tellement affaiblis qu'ils se retirèrent loin du pays des Goths, et que ceux-ci purent recommencer à envahir le territoire romain, d'où ils avaient été rappelés par les attaques des Gépides, qui, se trouvant trop à l'étroit dans les pays montagneux et boisés qu'ils occupaient, voulaient s'emparer d'une partie des terres que les Goths possédaient en Dacie, sur le Danube.

Les Goths n'eurent pas sitôt fait passer aux Gépides l'envie de s'emparer de leurs terres, qu'ils recommencèrent à envahir l'empire romain par terre et par mer, en mettant sur pied des armées de plus de cent mille hommes, et en équipant des flottes composées de plusieurs milliers de petits bateaux, et montées quelquefois par cent à trois cent mille combattans. Jusqu'à l'an 269 les expéditions des Goths furent en général toutes couronnées de succès; mais en cette année ils perdirent une bataille dans laquelle ils n'eurent pas moins de soixante mille hommes tués; et de deux mille vaisseaux, qu'ils avaient mis en mer à la même époque, ils n'en virent pas un seul rentrer dans les ports de leur pays. La peste attaqua en même temps leurs

troupes de terre, et en fit périr un nombre plus grand que celui qui tomba sous les coups des Romains. Ces désastres, quelque grands qu'ils fussent, n'empêchèrent pas les Goths de revenir à la charge; mais les entreprises qu'ils tentèrent contre l'empire depuis l'an 270 jusqu'à l'an 285, leur furent aussi funestes que celles de l'an 269 : ils finirent donc par se décourager, et laissèrent les Romains en repos depuis l'an 283 jusqu'à l'an 323; mais c'est justement dans cet intervalle qu'a lieu la guerre civile des Germains entr'eux. Il est donc tout naturel de penser que les Goths, qui avaient jusque là guerroyé contre les Romains, tournèrent alors leurs armes contre les tribus teutoniques qui les environnaient, ou bien que celles-ci, qui ne s'étaient pas trouvées trop bien de l'accroissement de la puissance des Goths, voulurent profiter des pertes qu'ils avaient éprouvées dans leurs dernières guerres contre les Romains, autant pour reconquérir leur indépendance que pour s'enrichir des dépouilles de l'ennemi.

Ainsi c'est d'un côté à l'émigration des Gépides des pays voisins de l'embouchure de la Vistule, de l'autre à la cessation des invasions des Goths dans le territoire romain pendant près de quarante ans, qu'on est fondé, par la marche générale des évènemens de cette époque, à rapporter les causes du déplacement des peuples qui arriva

dans l'est de l'Allemagne entre les années 240 et 292 de Jésus-Christ; mais dire comment chaque déplacement particl a été amené, voilà ce que les documens que l'antiquité nous a légués ne nous permettent pas. Nous ne savons pas même par quelle suite d'évènemens les Goths, qui jusque-là n'avaient formé qu'un seul royaume, commencèrent alors à en former deux, dont l'un ne prenait d'ordinaire pas bien chaudement les intérêts de l'autre[25].

CHAPITRE III.

Histoire des Wandales depuis leur expulsion des pays situés sur le Theiss et entre le Marosch et le Kérès, jusqu'au commencement de leur séjour en Pannonie (292—337).

Après avoir laissé les Romains en repos depuis l'an 283 jusqu'à la fin de janvier 323, les Goths recommencèrent leurs excursions sur le territoire de l'empire; mais Constantin-le-Grand, qui tenait alors les rênes du gouvernement, n'était pas homme à se laisser provoquer impunément. Il rassembla vîte des troupes, marcha au devant de l'ennemi, le défit près de l'embouchure du Danube, le refoula dans ses propres terres, qu'il ravagea pour lui faire passer l'envie de revenir à la charge. Les Goths se découragèrent, et demandèrent la paix. On la leur accorda, mais à condition qu'ils renonceraient aux sommes d'argent qu'on avait été dans l'usage de leur payer annuellement depuis l'avènement de Dioclétien (385). Ils furent de plus requis de s'engager comme volontaires dans l'armée des Romains; et, si nous

en croyons Jornandès, quarante mille Goths entrèrent alors au service de Constantin, en qualité de confédérés[1]; Araric et Aoric, rois des Goths, aidèrent depuis Constantin à construire les murs et les édifices publics de la ville de Constantinople, qu'on déclara en 330 capitale de l'empire, sous l'invocation du ciel, et avec de grandes solennités religieuses et profanes.

Sept ans passés en paix, si tant est que de 323 à 330 les Goths n'aient pas guerroyé contre des peuples non soumis à l'empire romain, durent être intolérables à une nation consumée, comme les Goths d'alors, par la rage des batailles, et pour qui la guerre était devenue presque une nécessité cruelle, parce qu'ils ne cultivaient pas les terres, et que Constantin ne voulait pas, comme ses prédécesseurs, leur fournir gratuitement des blés. Mais que faire ? Envahir l'empire romain? Mais c'était courir au devant de nouvelles défaites, Constantin étant encore sur le trône, et sa puissance s'étant plus que triplée depuis la déposition de Licinius. On se rua donc, comme dans le siècle précédent, sur les habitans des pays limitrophes, et qui ne faisaient point partie de l'empire romain. Cette fois ce n'était pas une nation teutonique qui devait sentir la force du bras de fer des Goths, mais les Sarmates jazyges, anciens alliés temporaires des Wandales,

dont nous avons déjà eu occasion de parler, et qui demeuraient près de l'embouchure du Theiss dans le Danube. Le choc fut rude, et les Sarmates, vaincus en plusieurs rencontres, se virent forcés de mettre leurs esclaves en liberté, et de les faire marcher avec eux contre l'ennemi. Ressource précaire : les Sarmates remportèrent bien dès-lors quelques avantages partiels sur les Goths; mais ils se virent bientôt forcés, pour échapper à leur ruine totale, d'implorer le secours de Constantin. Celui-ci le leur accorda pour ne pas laisser la puissance des Goths s'élever trop haut. Il en résulta une guerre sanglante, dans laquelle les Goths perdirent plus de cent mille hommes dans les batailles qu'ils livrèrent aux forces réunies des Romains et des Sarmates. On finit donc par se mettre d'accord, et Araric, roi des Goths, donna son propre fils en otage à Constantin l'an 332 de Jésus-Christ, le 20 avril[2].

La leçon qu'Araric reçut de ses ennemis sur la fin de ses jours, ne rendit pas plus sage Gébéric, son successeur. Sorti d'une ancienne famille de héros, il voulut illustrer son avènement au timon des affaires par quelques brillans faits d'armes. Apparemment il n'osa pas se mesurer avec les Romains, ni allumer une guerre sur les frontières de l'empire contre les barbares qui les habitaient. Il fondit donc sur un peuple plus

éloigné, et que les Romains ne pouvaient pas avoir d'intérêt à soutenir contre lui. Ce peuple, c'étaient les Wandales. Ils demeuraient alors, de l'aveu de l'auteur auquel nous devons le récit de cette guerre, au nord du Marosch, entre cette rivière, le Kérès et le Theiss, ou, en d'autres termes, dans une partie de la Transylvanie et de la Hongrie [5]; et ils s'étaient établis dans ces contrées vers l'an 290 de Jésus-Christ. Comme dans la guerre de Marius contre les Cimbres, les deux partis fixèrent d'avance et de concert le lieu et le jour du combat, et ni l'un ni l'autre ne manqua au rendez-vous. Mais si le courage fut égal des deux côtés, la fortune ne le fut pas; et lorsque le moment décisif arriva, les Wandales, après avoir combattu long-temps avec la même adresse et la même bravoure que leurs ennemis, virent tomber leur roi Wisumer, après lui leurs plus braves commandans, et après ceux-ci bon nombre d'autres guerriers des leurs. Le reste de la nation prit tristement le chemin du Danube pour demander un asile à Constantin : il aima mieux vivre sous le joug des empereurs romains, que de se voir continuellement maltraité par les Goths. Il n'échappa pas non plus à Constantin que les Wandales, en raison même de la haine qu'ils portaient aux Goths, ne pouvaient manquer de devenir par

la suite très-utiles à l'empire, si on leur distribuait des terres dans un pays où ils fussent assez rapprochés des autres parties du territoire romain pour pouvoir être secourus promptement, si les Goths venaient à les attaquer, et assez près de ce peuple pour observer toutes ses actions, et pour fournir au besoin de nombreux corps auxiliaires aux Romains dans leurs guerres contre les Goths. La Pannonie présentait tous ces avantages : on proposa donc aux Wandales de s'y établir, et ils acceptèrent cette offre avec plaisir.

Ces évènemens se passèrent entre le 20 avril 332 et le 22 mai 337, Constantin étant mort à cette dernière époque, et Araric, prédécesseur de Gébéric, régnant encore sur les Goths à la première.

CHAPITRE IV.

Histoire du séjour des Wandales dans la Pannonie.

Les Wandales restèrent en Pannonie jusque vers 406. Pendant tout ce temps ils vécurent tranquillement du produit de leurs terres et de leur commerce, sans jamais donner le moindre sujet de plainte aux autres habitans de l'empire romain[1]. Plusieurs individus de ce peuple parvinrent alors aux premières dignités de l'empire, témoin Stilichon qui devint en 395 l'époux de Serène, nièce de l'empereur Théodose-le-Grand, et qui gouverna depuis l'empire d'Occident au nom d'Honorius jusqu'en 408. Les Goths ne tourmentaient plus les Wandales dans leurs nouvelles demeures : leur politique avait changé; et, au lieu de s'épuiser en vaines tentatives contre la tranquillité de l'empire romain, ils formèrent, à partir de la fin du règne de Constantin-le-Grand, le projet de fonder au nord du Danube et de la mer Noire un vaste état qui renfermât toute la Russie d'Europe, la Pologne, et une

bonne partie de la Hongrie, de la Bohême et de la Prusse. Ce projet eut d'abord un grand succès; et, lorsque les Huns passèrent le Don en 375, l'influence de Hermanric, chef des Ostrogoths, s'étendait des bords du Don jusqu'à ceux de l'Oder, et de la mer Baltique jusqu'à la mer Noire. Je me sers à dessein des expressions *influence* et *chef;* il ne faut pas voir dans Hermanric un prince qui régnât en maître plus ou moins absolu sur un grand état, d'après le sens que nous attachons à ce mot *régner* selon les idées de la civilisation moderne. Entre les Goths, les Gépides, les Scirri, les Victofales, les Thaifales, etc., il n'y avait guère d'autres liens que ceux que la marche naturelle des choses fait partout naître entre des peuples qui parlent la même langue, et qui ont les mêmes habitudes et le même droit coutumier. Chaque tribu formait une espèce d'association d'hommes qui ne relevait que d'elle-même, et dont les chefs étaient ou héréditaires, ou élus dans d'anciennes familles illustrées par des actions vaillantes. Quand on voulait tenter quelque grande entreprise, on revêtait d'un commandement supérieur le chef le plus renommé pour sa bravoure et pour son expérience dans l'art de la guerre; et les chefs des autres tribus se résignaient volontiers à obéir à ses conseils et à ses demandes; mais, sitôt

que l'entreprise projetée avait été conduite à bonne fin, les chefs des tribus étaient libres, et ces dernières elles-mêmes redevenaient tout-à-fait indépendantes. Avait-on soumis un peuple qui jusque-là n'avait point fait partie de ceux qui regardaient le chef de telle ou telle tribu comme le directeur suprême de toutes leurs grandes entreprises, on distribuait souvent une partie des hommes valides de ce peuple parmi toutes les tribus, pour qu'ils y fissent les travaux auxquels les hommes de ces tribus ne se prêtaient pas volontiers. Quant à l'autre partie de la nation soumise, qu'elle fût ou non de la race des tribus victorieuses, on lui permettait de continuer à vivre selon ses anciennes coutumes, et sous des chefs indigènes; mais on prenait ses précautions contre le mauvais vouloir des vaincus et contre toute tentative de soulèvement, en leur faisant donner de nombreux otages, et l'on tâchait de gagner l'affection des chefs et des principaux du peuple vaincu, par des largesses véritables ou par des prévenances frivoles. Aussi, le jour où des états comme celui d'Hermanric, et celui d'Attila, qui lui ressemblait pour sûr, se dissolvent, chaque peuple reparaît-il sur la scène avec ses anciennes tendances, comme, quand la revue est finie, les régimens retournent chacun à sa caserne, ou plutôt comme certains animaux s'en

vont prendre chacun le chemin de sa demeure quand le berger, qui les avait fait marcher ensemble, se retire.

Les Goths observèrent religieusement les articles du traité de paix qui était intervenu entre eux et Constantin-le-Grand le 20 avril 332, tant que la maison de ce prince fut sur le trône, c'est-à-dire jusqu'au 26 juin 363. Un mal-entendu causa ensuite une guerre très-sanglante, mais qui ne fut suivie d'aucun résultat important, entre les Goths et les Romains. Un certain Procope, issu d'une des plus illustres familles de la Cilicie, se fit proclamer empereur par la garnison de Constantinople le 28 septembre de l'an 465, pendant que les deux empereurs Valens et Valentinien combattaient, l'un en Asie contre les Perses, l'autre dans les Gaules contre les Allemans. Il était parent de la maison de Constantin, et avait eu l'adresse de mettre Faustine, veuve de l'empereur Constance, fils de Constantin-le-Grand, dans ses intérêts. Cela suffisait pour faire croire aux Goths que Procope avait seul des droits au trône, et que Valens et son frère Valentinien étaient des empereurs illégitimes. A la première demande que Procope leur fit d'un secours, dix mille Goths entrèrent en Thrace pour passer de là en Asie rejoindre l'armée de Procope; mais celui-ci succomba en Phrygie sous les coups de Valens, lorsque les Goths étaient

encore en Thrace. Valens résolut là-dessus d'attaquer les Goths dans leur propre pays : il le fit sans grands succès en 367 et 369. On finit par se réconcilier dans le courant de la dernière année, et les Goths restèrent depuis en paix avec les Romains jusqu'à l'époque où les Huns les forcèrent ou à se soumettre à eux, où à passer le Danube et à demander à être reçus sur le territoire de l'empire.

Quarante années de repos (de 336 à 376) étaient plus que suffisantes pour réparer les pertes que les Wandales avaient faites en hommes dans leurs dernières guerres avec les Goths. Il n'est donc pas étonnant qu'ils aient pu perdre vingt mille hommes dans une seule bataille qu'ils livrèrent en 406 aux Francs dans le voisinage du Rhin, et que, quoique des guerres continuelles et des maladies contagieuses n'eussent pas laissé que de réduire depuis encore de beaucoup le nombre sorti de la Pannonie, il y ait eu au moins quarante et quelques mille hommes de pur sang wandale dans l'armée barbare qui passa avec Gisérie en Afrique, l'an 429 de Jésus-Christ.

C'est en Pannonie que les Wandales furent convertis au christianisme. Les premiers convertis étaient probablement catholiques, comme chez les Goths, dont l'évêque Théophilus souscrivit aux arrêtés du concile de Nicée en 325[2]. Mais il est

dans la nature des choses qu'une nation ne passe que lentement à un culte étranger, quand on ne la force pas de l'embrasser. Il est donc probable que la majeure partie des Wandales étaient payens lorsque Constantin-le-Grand mourut le 22 mai 337. Mais les empereurs qui régnèrent depuis dans l'Orient jusqu'en 478, étaient tous attachés aux doctrines d'Arius : ainsi rien de plus naturel que de voir les Wandales donner peu à peu la préférence à ces doctrines sur celles des catholiques. La même chose arriva chez les Goths : un grand nombre d'individus de cette nation s'étaient faits catholiques chrétiens dès l'an 323, Constantin ayant eu soin de faire précéder ses armées du labarum dans toutes les batailles qu'il avait livrées aux Goths, et ceux-ci attribuant à la force divine de ce labarum les victoires que les Romains ne cessèrent pas de remporter sur eux [3]. Mais cela n'empêcha pas qu'Ulphilas, le plus célèbre évêque des Goths, l'inventeur de l'alphabeth gothique et le traducteur de la Bible en langue gothique, ne fût Arien, et qu'il ne signât en cette qualité les statuts du concile arien qu'Eudoxe et Acace, deux évêques de cette confession, convoquèrent en 359 à Constantinople [4]. Ulphilas ne pouvait du reste pas manquer d'attirer à ses croyances le peu de Goths qui inclinaient encore vers le catholicisme : ses compatriotes l'adoraient pour

ainsi dire ; et, quand on lui demandait son avis sur le choix à faire entre le catholicisme et l'arianisme, il répondait que les dissidences entre les partisans des deux églises reposaient sur des distinctions futiles, et qu'on pouvait être sauvé en confessant l'une ou l'autre doctrine [5].

Je ne puis dire au juste si l'exemple d'Ulphilas fit ou non passer des Wandales du catholicisme à l'arianisme, ou s'il ne contribua pas du moins puissamment à faire pencher pour cette église ceux qui étaient restés payens. Il n'y aurait rien d'étonnant qu'il eût fait les deux choses à la fois, attendu que des hommes comme Ulphilas sont rares, et que les Wandales parlaient la même langue que les Goths. Tout ce que je sais, c'est qu'à leur entrée dans les Gaules les Wandales étaient tous Ariens. Qu'il y ait eu des catholiques parmi eux avant cette époque, c'est plus que probable : en effet ce n'est qu'en partant de cette supposition qu'on pourrait s'expliquer l'origine de cette tradition singulière de l'antiquité, que Giséric fut élevé dans la religion catholique, mais qu'il se convertit plus tard à l'arianisme [6]. Si le fait est vrai, il aurait changé de religion pour plaire à ses compatriotes, qui étaient ariens en majeure partie. Dire le contraire, ce serait supposer que l'exemple d'un seul homme fut en état de faire passer un peuple entier, du jour au len-

demain, d'une croyance à une autre, et de lui inspirer en même temps une haine des plus vives contre son ancienne foi. Giséric devint roi des Wandales en 428; l'année suivante il conduisit sa nation de l'Espagne en Afrique; et, avant d'avoir quitté le premier pays, il y persécuta les catholiques avec le plus grand acharnement qu'on puisse imaginer.

CHAPITRE V.

Les Wandales se rendent de la Pannonie dans les Gaules.

L'AN 406 de Jésus-Christ, le dernier jour de cette année, les Wandales passèrent le Rhin pour envahir les Gaules, accompagnés, selon Prosper et Cassiodore[1], des Alains tout seuls; selon Zosime[2], des Alains et des Suèves; selon Orose[3], des Alains, des Suèves et des Bourguignons; et selon saint Jérôme[4], de ces trois peuples, et, en sus, des Quades, des Sarmates, des Gépides, des Hérules et des Saxons.

Nous avons peu de renseignemens sur les accidens qui survinrent aux Wandales pendant qu'ils se rendirent de la Pannonie dans les Gaules. Tout ce que nous savons sur cette matière, c'est qu'ils n'arrivèrent pas dans ce pays par les contrées situées au sud duDanube; mais qu'ils passèrent ce fleuve du côté de Passau, qu'ils marchèrent ensuite par la Franconie, et qu'ils traversèrent le Rhin entre Mayence et Cologne[5]. C'est pendant leur trajet à travers la Franconie, et avant

leur arrivée aux bords de ce fleuve, qu'eut lieu cette fameuse bataille dans laquelle les Francs tuèrent vingt mille hommes aux Wandales, et que Grégoire de Tours[6] nous a décrite de la manière suivante : « Goar passa aux Romains; mais Respendial, roi des Alains, se transporta du Rhin en arrière, parce que les Wandales étaient près de succomber sous les coups des Francs. Ceux-ci ayant eu l'adresse de séparer des siens Godigiscle, roi des Wandales[7], laissèrent vingt mille Wandales sur le champ de bataille, et ils les auraient tous exterminés si les Alains n'étaient arrivés à temps. »

Ce passage de Grégoire nous fournit plusieurs renseignemens très-précieux. D'abord il nous prouve que Jornandès[8] ne se trompe pas quand il dit que les Alains, après avoir demeuré quelque temps à côté des Wandales, quittèrent avec eux la Pannonie pour aller s'établir dans les Gaules. Il nous fait ensuite voir qu'à leur arrivée sur les confins de ce pays, les chefs des Alains n'étaient pas bien d'accord entre eux, mais que la division ne s'était pas encore mise entre les Wandales, quoiqu'ils formassent encore longtemps après deux peuples ayant chacun un roi particulier[9]. Enfin il rend très-probable l'opinion de Cassiodore et de Prosper, que les Wandales, lorsqu'ils passèrent le Rhin, n'étaient accom-

pagnés que des Alains. Les Bourguignons avaient occupé les bords du Bas-Rhin dès l'an 374, et leur nombre se montait alors à quatre-vingt mille combattans[10]. Ils n'avaient pas besoin des conseils des Wandales pour se rendre dans les Gaules. Quand donc par les mots : « *Prœtereà gentes alias copiis viribusque intolerabiles quibus nunc Galliarum et Hispaniæ provinciæ premuntur, hoc est Alanorum, Suevorum, Vandalorum, ipsoque simul motu impulsorum Burgundionum ultrò in arma suscitavit (scilicet Stilicho),* » Orose veut dire que Stilichon engagea non-seulement les Alains, les Suèves et les Wandales, mais aussi les Bourguignons, à se jeter sur les Gaules, il se trompe fortement. Mais il est possible que ce ne soit pas le sens du passage, et qu'Orose soit seulement de l'avis que le mouvement des Wandales, des Alains et des Suèves en causa un autre chez les Bourguignons, qui furent forcés par les trois autres peuples à se porter des bords du Bas-Rhin plus à l'ouest et au sud-ouest, et jusqu'au nord des Gaules. Il ne serait pas étonnant qu'il en eût été ainsi, les Wandales et les Alains ayant passé le Rhin, sinon dans le territoire même des Bourguignons, du moins non loin de leurs établissemens sur ce fleuve. Mais j'aurais tort de ne pas observer qu'un autre passage d'Orose, dans lequel il fait allusion à la bataille des Francs contre les

Wandales, ne nous permet guère d'attacher à ses premières paroles un sens différent de celui dont j'ai d'abord parlé. Voici cet autre passage[11] : « *Intereà ante biennium romanæ irruptionis excitatæ per Stilichonem gentes Alanorum*, ut dixi, *Suevorum et Vandalorum*, multæque cum his aliæ Francos *proterunt, Rhenum transeunt, Gallias invadunt*, etc. » Autre observation : en 411 les Bourguignons demeuraient encore dans le voisinage de Mayence[12]; les Wandales et les Alains ne paraissent donc pas les avoir expulsés des lieux voisins du Rhin qu'ils avaient occupés en 374. Restent les Suèves, et les peuples que saint Jérôme donne pour compagnons aux Wandales. Il est inutile que je m'occupe de ces derniers, quoique Orose les désigne peut-être, eux et les Bourguignons, par les mots *multæque cum his aliæ*, du passage que je viens de citer. Personne ne voudrait croire qu'il ait été au pouvoir de Stilichon d'engager toutes les nations de l'Allemagne à se porter vers le pays qu'il aurait voulu voir envahir par elles; mais c'est précisément là cependant ce que saint Jérôme et Orose veulent nous faire entendre. Pour ce qui est des Suèves, il n'y en avait pas dans la Pannonie lorsque les Wandales et les Alains la quittèrent. La route des deux derniers peuples ne passait pas non plus par le pays du premier : il se pourrait donc que les

Suèves, quoiqu'ils eussent franchi plus tard les Pyrénées en même temps que les Wandales et les Alains, comme leurs alliés, fussent entrés dans les Gaules par une voie toute différente de celle par où les autres débouchèrent, et que les trois nations ne se fussent liguées qu'après l'arrivée de chacune dans cette contrée. Zosime dit quelque part[15] que les Wandales, les Alains et les Suèves avaient pénétré dans les Gaules en sortant de l'Italie par les défilés des Alpes cottiennes, pennines et maritimes ; et dans un autre endroit il ajoute que Constantin, nommé empereur par les troupes de la Grande-Bretagne, pour s'opposer aux ravages de ces trois peuplades, fit garder ces défilés et les rives du Rhin par plusieurs corps d'armée qui reçurent la mission de veiller à ce que de nouveaux barbares ne vinssent pas rejoindre ceux qui étaient déjà dans les Gaules. Ces deux passages, qui se contredisent l'un l'autre, et dont le premier renferme un fait erroné, sont faciles à expliquer, je dirai même à justifier : on n'a qu'à supposer que les Suèves seuls soient venus dans les Gaules en partant de l'Italie. Ils auraient fait partie de l'armée de Radagaise, dont Stilichon extermina la troisième partie dans les environs de Florence[14]. Les Wandales et les Alains débouchèrent par la Franconie, et c'est pour cela que Constantin mit des garnisons dans

les villes situées sur le Rhin, en même temps qu'il posta des troupes près des Alpes.

Plusieurs historiens de premier ordre[15] prennent acte du passage suivant de Prosper[16] : « *Multis anteà vastatis urbibus, Radagaisus occubuit, cujus in tres partes per diversos principes divisus exercitus, aliquam repugnandi Romanis aperuit facultatem. Insigni triumpho* exercitum tertiæ partis hostium, *circumactis Hunnorum auxiliariis, Stilicho usque ad internecionem delevit,* » pour regarder les Wandales, les Alains et les Suèves qui entrèrent dans les Gaules comme les deux tiers de l'armée de Radagaise qui n'avaient pas pris part à la bataille dans laquelle Stilichon extermina l'autre tiers. Il est déjà assez surprenant qu'à une époque où presque tous les grands capitaines des Romains descendaient des Germains ou des Alains, et où ces deux peuples étaient commandés par des guerriers du mérite d'un Fridiger, d'un Alaric, d'un Athaulphe, d'un Giséric, d'un Herméméric, deux cent mille hommes[17] aient bien voulu confier leur sort à un général aussi inepte que Radagaise ; et voilà qu'on triple le nombre des troupes qui le suivirent en Italie, ou qui avaient l'intention de le suivre. Et pourquoi? Pour trouver de la connexion entre deux attaques simultanées de l'empire romain par des tribus germaniques : comme si ces tribus eussent

jamais agi de concert; comme si depuis la guerre des Marcomans jusqu'au passage des Huns sur le Don, chacune n'eût pas au contraire choisi à son gré l'occasion de faire la guerre ou de conclure la paix; comme si toutes ces tribus n'eussent pas été forcées, depuis cet évènement, de s'expulser les unes les autres de leurs habitations, que les armées de la même tribu, par exemple celles des Goths, ne se fussent pas souvent entr'égorgées, et que d'autres fois elles n'eussent pas été tout étonnées de se rencontrer, sans s'y attendre, sur le même point du territoire romain! Mais il suffit de lire le passage de Prosper sans prévention pour reconnaître de prime abord que le chroniqueur latin parle de trois corps d'armée qui étaient entrés tous les trois en Italie. Il ne peut donc pas être question, comme quelques savans le veulent, d'une ou de deux parties de l'armée de Radagaise, que des causes ignorées par nous, faute de documens, auraient empêchées de suivre ce chef dans ce pays, et qui se seraient jetées par cette raison sur les Gaules. Tout ce qu'on pourrait induire en comparant le passage de Prosper avec celui dans lequel Zosime dit que les Wandales, les Alains et les Suèves se rendirent de l'Italie dans les Gaules, ce serait de supposer, comme je l'ai fait ci-dessus, que le dernier peuple se trouva réellement dans ce cas. Quant aux deux autres,

ils arrivèrent dans les Gaules par le chemin dont j'ai parlé.

Quand même Procope[18] ne nous aurait pas dit que la faim chassa les Wandales et les Alains de la Pannonie, on comprendrait sans peine que ces deux nations ne devaient pas se trouver à leur aise dans un pays que les armées romaines et celles des Goths ne cessaient de parcourir en tout sens depuis l'arrivée des Huns. Elles épiaient donc l'occasion de s'établir autre part; mais il ne pouvait pas s'en présenter une plus favorable que celle qui leur fut offerte en 406 par les évènemens des deux années précédentes, si elles voulaient aller se fixer dans les Gaules.

Stilichon venait de rappeler les troupes romaines de ce pays pour s'opposer aux progrès d'Alarich et de Radagaise en Italie. Une partie de la population mâle des pays qu'elles avaient à parcourir pour arriver jusqu'au Rhin, avait suivi Radagaise en Italie[19]; une autre partie avait profité du départ des garnisons romaines pour dévaster les Gaules : elles pouvaient donc espérer qu'elles n'auraient pas beaucoup de combats à livrer pour exécuter leur projet. La route des Gaules était du reste connue aux Alains depuis le règne de Gratien, qui, ayant attiré un bon nombre de soldats de cette nation à son service, les avait amenés de la Pannonie dans les Gaules, où il avait

indisposé ses autres troupes contre sa personne en prodiguant les faveurs et les distinctions à ces Alains [20]. Ce peuple ne pouvait pas non plus ignorer que Stilichon avait fait venir les troupes romaines des Gaules en Italie, vu que ce fut aux Alains et aux Huns que le général romain dut les succès qu'il eut contre Alarich et Radagaise. Aussi l'avant-garde des émigrans de la Pannonie se composait-elle d'Alains, et non pas de Wandales [21].

Voilà comment je m'explique le départ de ces deux peuples de la Pannonie et leur arrivée dans les Gaules. Cependant les auteurs chrétiens qui ont vécu à l'époque où cet évènement a eu lieu, lui assignent une tout autre cause : ils prétendent, les ariens comme les catholiques, que Stilichon, ayant formé le projet d'ôter la pourpre à Honorius, et d'en revêtir son propre fils Euchérius, sollicita les Alains, les Wandales et d'autres peuples barbares d'envahir les Gaules [22]. Il se flattait que le trouble et la confusion que cet évènement imprévu devait mettre nécessairement dans les affaires publiques, lui procurerait l'occasion de mener à bonne fin ses vues ambitieuses. Rien n'est moins probable que cette assertion des auteurs chrétiens, qui est contredite non-seulement par Zosime, dont le témoignage pourrait paraître suspect, mais aussi

par Olympiodore, dont la voix est d'un grand poids dans cette question [25]. L'invasion de Radagaise força Stilichon de rester en Italie au moment où il se disposait à arracher à Arcadius sa portion de l'Illyrie. L'entrée des Wandales et des Alains dans les Gaules fut cause qu'il se vit dans la nécessité de différer ce projet jusqu'à l'an 408; et, lorsqu'il fut enfin de nouveau sur le point de l'exécuter, les progrès de la révolte de Constantin, nommé empereur par l'armée de la Grande-Bretagne pour donner la chasse aux Wandales et aux Alains, l'obligèrent de conseiller à Honorius de charger Alarich de la pacification des Gaules. L'assistance du roi des Goths était cependant alors plus indispensable que jamais au ministre d'Honorius, puisque Arcadius venait de mourir, et que Stilichon avait résolu dès-lors non-seulement de donner suite à son ancien plan de réunir l'Illyrie orientale à celle de l'occident, mais encore de faire nommer Honorius tuteur de Théodose, fils d'Arcadius, et de devenir par là maître de l'empire d'Orient, comme il l'était déjà de celui d'Occident, Honorius s'en reposant sur son ministre pour les soins du gouvernement de l'état. Si Stilichon avait eu l'intention que les auteurs chrétiens lui prêtent, il n'aurait certainement pas eu recours à l'expédient dont ces auteurs

parlent; il aurait prié Alarich d'entrer en Italie, et de l'y aider à mettre la couronne sur la tête du jeune Euchérius, et Alarich ne s'y serait probablement pas refusé.

Mais les accusations qu'Orose et Philostorge[21] élèvent contre Stilichon, sont tellement absurdes, qu'il m'en coûte de les réfuter. Philostorge raconte très-sérieusement que Seréna, femme de Stilichon, fit boire à Honorius une potion qui le rendit incapable d'avoir des enfans mâles de sa femme. Orose et saint Jérôme trouvent tout naturel qu'un ministre d'Honorius ait eu assez de crédit près des nations teutoniques et sarmatiques pour les porter toutes à la fois à envahir les Gaules. Enfin Philostorge et Orose prétendent tous les deux qu'Alarich, sur lequel Stilichon gagna les deux batailles sanglantes de Pollentia et de Verona, n'avait fait que prêter l'oreille aux propositions réitérées que Stilichon lui fit de venir ravager l'Italie.

Il est vrai que le ministre d'Honorius était devenu suspect à son maître, qui le fit assassiner lui et tous les siens; mais les princes faibles sont aussi enclins à la méfiance que des ames fortement trempées la connaissent peu. Les mérites de leurs ministres leur pèsent, quoiqu'ils en profitent, et leur oreille n'est pas sourde aux paroles insidieuses du rusé hypocrite, qui couvre ses ca-

lomnies de l'apparence trompeuse d'un zèle outré pour le service de son prince. Stilichon passa près de deux ans (depuis 405 jusqu'à l'automne de 407) à Ravenne, où il s'occupa des préparatifs de l'expédition d'Illyrie. Honorius était resté à Rome pendant tout ce temps, et Stilichon l'y avait remis entre les mains d'un certain Olympius, qui avait mission de lui conserver la bienveillance de son prince. Mais Olympius, quoiqu'il dût toute sa fortune à Stilichon, profita de l'absence de son bienfaiteur pour le rendre suspect à Honorius, en lui suggérant le premier la pensée que Stilichon avait l'intention de le détrôner, et de mettre la couronne sur la tête du jeune Euchérius. Stilichon finit par devenir la victime des intrigues de ce misérable Olympius, qui n'avait point d'autre mérite que de savoir cacher la perversité de son ame sous le masque d'une dévotion poussée jusqu'à l'excès, et dont tout le talent consistait à s'élever par des machinations infames à un poste qu'il n'était pas capable de remplir. Les habitans de Rome, assiégés par Alarich, mouraient de faim, sans qu'Olympius, devenu premier ministre d'Honorius, qui résidait alors à Ravenne, s'occupât d'autre chose que de lancer des lois contre la mémoire de son bienfaiteur [25], et de poursuivre les personnes que Stilichon avait revêtues de fonctions, soit à la cour, soit

dans l'armée, soit dans l'administration. Rien ne saurait égaler les tortures morales et physiques que ces employés de Stilichon avaient à endurer. Cependant on ne put extorquer à aucun d'entr'eux l'aveu que l'ancien ministre d'Honorius eût jamais conspiré contre son prince. Pour ce qui est d'Olympius, il sut se rendre tellement odieux aux sujets de l'empire, qu'au bout d'un an et demi Honorius se vit forcé de l'éloigner de sa personne; et, lorsqu'il revint plus tard à la cour de ce prince, Constance, l'un de ces grands capitaines et de ces grands hommes d'état, qui surent reculer de quelques années la destruction complète de l'empire d'Occident, ordonna qu'on dépouillât ce misérable de ses vêtemens, et qu'on le tuât à coups de verges dans les rues de Rome[26].

Cependant on ne révoqua aucune des lois par lesquelles les biens de Stilichon avaient été confisqués, son nom effacé de tous les monumens publics, et sa mémoire flétrie comme celle d'un conspirateur, d'un homme vendu aux barbares, d'un brigand, d'un incendiaire, d'un concussionnaire, etc. Le peuple est toujours disposé à s'en prendre aux gouvernans des maux qui lui arrivent : Stilichon eut une part indirecte à l'invasion des Gaules en leur retirant les troupes qui les défendaient contre les bar-

bares. Nul doute que les Gaulois, pour la plupart, ajoutèrent foi aux calomnies que la cour fit répandre dans l'empire contre l'homme qui avait sauvé l'état plusieurs fois de sa perte. Olympius n'aurait jamais existé, qu'il se serait trouvé des hommes, dans les Gaules, que leur propre malheur et celui de leurs compatriotes auraient assez aveuglés pour qu'ils accusassent Stilichon d'avoir appelé lui-même les Wandales, les Alains, les Suèves, les Bourguignons, etc., dans leur pays, comme plus tard on accusa Honorius d'avoir prié Alarich de venir ravager l'Italie et saccager Rome, et tout cela parce qu'il en voulait aux habitans de cette ville et au sénat de ce qu'ils n'avaient pas montré assez de condescendance pour je ne sais quelle demande qu'il leur avait faite[27].

De telles absurdités se réfutent d'elles-mêmes; et je ne conçois pas comment des historiens tels que Philostorge et Orose ont pu débiter sur le compte de Stilichon des choses aussi ridicules que celles que j'ai rapportées ci-dessus. Auraient-ils cherché querelle à Stilichon de ce qu'il ne s'était pas fait scrupule d'attaquer et de battre les Goths le jour de pâques, et pendant qu'ils célébraient un jour de fête? Un passage d'Orose[28] me le fait croire. Mais Stilichon ne fut pas sitôt vainqueur qu'il alla s'agenouiller devant l'autel

du Christ pour lui demander pardon de la faute qu'il venait de commettre[29]; et, à la place d'Orose, saint Isidore de Séville n'aurait eu que des éloges à prodiguer au général romain pour sa conduite. Il en veut aux Goths d'Espagne de ce que, faisant le siége d'une ville africaine occupée par les Romains, ils se relâchèrent de leur vigilance habituelle pendant cette époque, ce qui fournit l'occasion aux assiégés de fondre sur eux, et de les repousser jusqu'au delà du détroit de Gibraltar. De quel côté est le bon sens? Dieu aime les simples de cœur, mais non pas les simples d'esprit.

LIVRE DEUXIÈME.

LES WANDALES DANS LES GAULES ET EN ESPAGNE.

CHAPITRE PREMIER.

Histoire des Wandales depuis leur entrée dans les Gaules jusqu'à celle des Goths en Espagne (406—415).

Jamais pays n'a peut-être eu plus à souffrir que la France et l'Espagne, depuis le moment où les Wandales s'y établirent, jusqu'à l'arrivée des Goths dans les deux pays. A peine une église ou un monastère s'était conservé dans un coin quelconque de ces deux contrées[1], où l'on ne célébrât, plusieurs siècles après, le service divin en mémoire et pour le salut de ceux que les barbares avaient fait périr, ou auxquels ils avaient fait en-

durer les tortures les plus cruelles, soit dans le désir de connaître les endroits où ces malheureux auraient caché les richesses qu'ils croyaient en leur possession, soit qu'ils voulussent les forcer de sacrifier aux dieux du paganisme ou de s'incliner devant la sainte Trinité des ariens[2]. Quand tout l'Océan aurait inondé ce pays (les Gaules), dit en substance l'auteur du *Poème sur la providence*[3], qu'on a trop long-temps regardé à tort comme une œuvre de saint Prosper, il n'y aurait point fait de si horribles dégâts. On nous a pris nos bestiaux, nos fruits, nos grains; on a détruit nos vignes et nos oliviers; nos maisons de campagne ont été ruinées par le feu ou par l'eau; le peu qui nous reste demeure désert et abandonné; nous manquons de courage pour le faire servir à notre entretien. Mais ce n'est encore que la moindre partie de nos maux : depuis dix ans les Goths et les Wandales ne sont occupés qu'à répandre le sang de la nation. Les châteaux bâtis sur des roches, les bourgades situées sur les plus hautes montagnes, les villes environnées de murs et protégées par de larges fossés ou par de grandes rivières, n'ont pu garantir leurs habitans de la fureur de ces barbares : partout nous avons enduré les derniers des maux. Des populations entières ont été ou exterminées, ou emmenées captives, tant dans les campagnes que dans les villes. On n'é-

pargne ni les vieillards ni les enfans; les hommes de Dieu et les personnages les plus respectables d'entre les laïques ont à subir les mêmes peines que les plus vils du peuple. Les uns sont chargés de chaînes; on en déchire d'autres à coups de fouet; on les condamne au feu comme les plus misérables et les derniers des hommes; ceux-là marchent à pied, chargés de leur petit bagage et exténués de faim, au milieu des chariots et des armes des barbares.

Saint Jérôme[4] ajoute de nouveaux traits à ce tableau: « Mayence, dit-il, cette ville autrefois si célèbre, a été prise et ruinée, et plusieurs milliers de personnes ont été égorgées dans l'église; Worms a été détruit après un long siége. Reims cette ville puissante, Amiens, Arras, Saint-Omer, Tournay, Spire, Strasbourg, sont devenus villes germaines. Dans l'Aquitaine, dans le Lyonnais, dans la province de Narbonne, tout a été ravagé, excepté quelques places, que l'épée de l'ennemi assiége encore au dehors, et que la famine dévaste au dedans. Si Toulouse subsiste encore aujourd'hui, elle doit sa conservation au mérite de son grand évêque Exupère. » Laon a peut-être été la seule ville que les barbares n'aient pu forcer. Trèves, Cologne, Saint-Quentin, ne purent arrêter le torrent.

Salvien [5] nous fait connaître l'ordre dans lequel

les provinces gauloises furent saccagées par les barbares : « Ils se répandirent d'abord dans la Germanie première, c'est-à-dire, dans les territoires de Mayence, de Worms, de Spire et de Strasbourg. Ces contrées ruinées, l'incendie se communiqua à la Belgique, c'est-à-dire, aux pays situés entre l'Océan, le Rhin, la Marne et la Seine, puis à l'opulente Aquitaine, et enfin à toutes les Gaules en masse. »

L'histoire suivante peut nous donner une idée des souffrances de nos ancêtres. Un certain Paulin, homme fort riche, mais plus vertueux encore que riche, entra au service d'Attale, que les Goths venaient de revêtir pour la troisième fois de la pourpre, comme intendant de sa maison, pour n'avoir rien à craindre de ce peuple ; mais il vit néanmoins sa maison saccagée, lorsque les Goths pillèrent la ville où il demeurait, et qui les avait reçus en amis [6].

Les maux de l'Espagne étaient plus grands encore que ceux des Gaules. Au moment où les Wandales, les Alains et les Suèves franchirent ensemble les Pyrénées, pour se jeter sur l'Espagne comme sur une proie dont on les avait empêchés de goûter pendant trois années [7], ce pays avait été déchiré depuis près de quatre ans, je ne dis point par la guerre civile, mais par la guerre plus terrible de plusieurs corps d'armée, dont chacun avait élevé un soldat à la dignité

d'Empereur romain, et qui n'avaient d'autre résidence à offrir à leurs princes improvisés qu'une tente dans leur camp, ni d'autre conseil de gouvernement que les officiers de l'état-major[8]; et parmi ceux-ci chacun guettait l'occasion de se mettre soi-même à la place du soldat revêtu de la pourpre. Le parti national, celui du moins qui avait rallié à lui le plus d'hommes riches et puissans, fut celui de l'empereur, je ne dirai pas légitime, mais le plus vieux en titre, et né dans la pourpre : car Théodose, père d'Honorius, était un enfant de l'Espagne, et le parent des premières familles du pays. C'est pour Honorius que le laboureur quitta la charrue, le marchand sa boutique, et le noble ses beaux parcs, pour courir sus aux troupes que Géronce, général de Constantin, maître depuis peu de la Grande-Bretagne et des Gaules, amena en Espagne. Vaine tentative! ce parti, le plus populaire dans le pays, après avoir d'abord eu quelques avantages peu décisifs sur l'ennemi, fut emporté par le torrent toujours croissant de ce déluge de soldats romains et d'auxiliaires germains, que Constantin versa sur l'Espagne, autant pour secourir Géronce, que pour pacifier les Gaules en les purgeant d'amis dangereux et d'alliés peu disciplinés. On fit mourir les partisans les plus influens d'Honorius, ou on les força de s'expatrier. On récompensa les troupes

victorieuses, en leur permettant de piller le territoire de Palentia, dans le royaume de Léon[9]; on punit la nation espagnole de son attachement pour la famille de Théodose, en ôtant aux paysans indigènes la garde des passages des Pyrénées, d'où ils avaient repoussé les Germains pendant trois ans, et en la confiant à des Marcomans[10], qu'on appelait *honoriaques*, parce qu'Honorius les avait formés en cohortes et incorporés dans les troupes de l'empire. Ceux-là ne tardèrent pas long-temps à appeler eux-mêmes les Wandales, les Alains et les Suèves en Espagne, pour partager avec eux les riches dépouilles de ce pays.

En attendant, la division s'était mise entre Géronce et celui qu'il avait regardé quelque temps comme son empereur. Géronce gagna les soldats qu'il commandait, souleva les Alains, les Suèves et les Wandales contre Constantin, créa empereur un officier de la garde nommé Maxime, homme inconnu, et que les uns prétendent avoir été un client, les autres le fils de Géronce[11]. Il marcha ensuite contre les troupes que Constant, fils de Constantin, avait rassemblées dans les Gaules, et avec lesquelles il tâcha de soumettre de nouveau la péninsule au sceptre de son père. Il eut le bonheur de les vaincre et de les chasser de l'Espagne, l'an 409, et, enhardi par ce premier succès, il entra l'année suivante dans les Gaules

pour détrôner Constantin. Là aussi il eut d'abord de grands succès. Vienne, où Constant s'était enfermé, tomba en son pouvoir, soit par force, soit par trahison. Il fit couper la tête à Constant, marcha droit à Arles, dont Constantin avait fait le siége de son empire, et y assiégea son ancien empereur. Mais cette scission des deux chefs du parti qui avait arraché l'Espagne au sceptre d'Honorius, devait bientôt devenir funeste à l'un et à l'autre. Alarich mourut dans le courant de l'année (410) où il prit Rome; et Athaulphe, qui commanda après lui les Goths, était disposé à faire la paix avec Honorius, pourvu qu'on lui fournît annuellement une quantité convenue de blé, et qu'on lui donnât une terre quelconque où il pût s'établir avec sa nation. Honorius, n'ayant plus rien à craindre pour la tranquillité et la sûreté de l'Italie, pouvait envoyer une partie de ses troupes dans les Gaules contre Géronce et Constantin. Cette armée arriva pendant que le premier des deux ennemis d'Honorius assiégeait le second à Arles. Elle était commandée par un homme de talens politiques, et qui avait appris le métier des armes dans le camp du grand Théodose. Cet homme s'appelait Constance; il était né dans une ville de l'Illyrie. L'an 409, lorsqu'Alarich entra pour la première fois dans Rome, Constance sauva de la captivité des Goths, au risque de sa vie, Placi-

dic, sœur d'Honorius, qui devint plus tard la femme de son bienfaiteur, et l'amena saine et sauve à son frère, qui résidait alors à Ravenne. Cette action le mit bien en cour, et lui valut d'être chargé de l'importante mission de réduire les deux rivaux de son empereur. Il s'acquitta de cette mission en homme supérieur. Géronce vit ses troupes prendre parti pour Constance, et se tua lui-même peu de temps après. Constantin ne fut pas plus heureux : le général d'Honorius battit les troupes qui accoururent pour lui faire lever le siége d'Arles, et força Constantin, qu'il y avait enfermé, de se rendre (l'an 411). Jovin, que les Bourguignons et les Alains, commandés par Goar, créèrent empereur à Mayence, pendant que Constance assiégeait Constantin dans sa capitale, paya de sa tête sa tentative ambitieuse dès l'année suivante. Constance eut l'adresse d'engager Athaulphe, roi des Goths, qui venait de passer de l'Italie dans les Gaules, à faire la guerre à Jovin; et Athaulphe tua Sébastien, frère de Jovin, de sa propre main, et força ce dernier de se rendre aux troupes d'Honorius, qui le fit mourir. Deux ans plus tard (414 de J.-Ch.) Athaulphe, s'étant brouillé avec Honorius, proclama empereur ce même Attale qu'Alarich avait revêtu et dépouillé deux fois de la pourpre. Mais Constance battit Athaulphe près de Narbonne, et

le força de se sauver en Espagne avec toute sa nation. Attale, abandonné par les Goths à son sort, voulut se sauver en Espagne sur un vaisseau; mais on le prit en route, et on l'amena à Constance, lequel l'envoya à Honorius. Celui-ci, qu'Attale avait menacé, dans ses jours heureux, de le faire mutiler, lui fit couper la main droite, le relégua à Lipari, et ordonna qu'on lui donnât de quoi vivre jusqu'à la fin de ses jours.

C'est ainsi qu'Honorius devint enfin de nouveau le seul souverain de l'empire d'Occident. Mais cette querelle d'ambitions rivales revint fort cher au peuple Gaulois, et surtout à celui de l'Espagne. Les troupes, au lieu de tourner leurs armes contre les agresseurs de la patrie commune, s'entre-déchirèrent, et ne lui firent pas moins de mal que les barbares. Elles s'emparèrent des provisions de bouche que les communes avaient rassemblées dans les magasins des villes et des bourgades; elles se firent payer à prix d'argent les services précaires qu'elles rendaient quelquefois à certaines localités; des commis d'impôts coururent le pays à la tête de petits détachemens de soldats, pour faire rentrer, chacun dans les coffres de son empereur, les redevances de l'état; et les habitans des villes, comme ceux de la campagne, qui avaient mille et mille peines, dans les temps ordinaires, à satisfaire les exigences tou-

jours croissantes du fisc, furent forcés d'aviser à des moyens pour payer trois ou quatre fois le même impôt à différens maîtres. Géronce, voulant se créer un parti dans les Gaules avant d'y entrer, et pour affaiblir Constantin, excita les Wandales, les Suèves et les Alains, commandés par Respendial [13], à renouveler les excès des années précédentes, dont ils avaient commencé à se ralentir un peu. Eux d'écouter ces conseils perfides, Constantin ayant été redevable aux Francs des succès qu'il avait eus dans les Gaules, et ces Francs et les Alains de Goar étant ennemis jurés de ces trois peuples. Les honoriaques, à qui l'on avait confié la garde du passage des Pyrénées, se dégoûtèrent de ce métier peu lucratif, et firent offrir aux chefs des trois nations de leur ouvrir l'entrée des défilés, si on les admettait au partage des richesses de l'Espagne. Ce pays avait été jusqu'alors exempt des désastres que les barbares causaient dans le reste de l'empire; les Gaules étaient au contraire épuisées : on accepta donc la proposition des honoriaques; et, le 11 ou le 29 octobre de l'an 409, un jour de mardi, les Wandales, les Alains et les Suèves entrèrent en Espagne, les premiers sous la conduite de leur roi Gunderic ou Godégisele [14], les seconds sous celle de Respendial, et les troisièmes sous Hermeric.

Avec eux entrèrent dans ce pays tous les maux

destructeurs de l'humanité. Aux excès des barbares et aux exactions des empereurs rivaux et de leurs troupes, se joignirent la famine, et la peste, sa compagne ordinaire. Les hommes se mangeaient les uns les autres; les mères se repaissaient de la chair de leurs enfans nouveau-nés et morts ou tués pendant qu'elles les allaitaient. Les bêtes sauvages s'accoutumèrent à vivre de chair humaine, en mangeant les cadavres de ceux que le fer, la peste ou la famine avaient fait périr, et finirent par attaquer les hommes vivans et les dévorer, quelque robustes qu'ils fussent[15]. L'histoire nous a conservé un exemple des effets cruels que la famine produisit alors en Espagne. Une mère fit rôtir et mangea ses quatre enfans. Dans le massacre des trois premiers, on eut pour elle une compassion mêlée d'horreur : elle dit et l'on crut qu'elle les sacrifiait pour la conservation des autres ; mais quand on la vit égorger le seul qui lui restât encore, le peuple de la ville où se passait cette exécrable scène, se souleva contre ce monstre d'inhumanité, et l'assomma à coups de pierres[16].

On pense bien que les barbares n'avaient pas moins à souffrir de ces fléaux que les Espagnols eux-mêmes. La guerre que se firent Géronce et Constantin n'avait pas encore fini par la perte de l'un et de l'autre, que les Wandales, les Alains

et les Suèves, voulant éviter tout sujet de discorde entr'eux, se partagèrent au sort les provinces de l'Espagne. Des cinq provinces, formant la division établie par Constantin-le-Grand, les Wandales et les Suèves obtinrent la Gallécie, c'est-à-dire la Gallicie actuelle, Tras-os-Montes, Entre-Duero-et-Minho, les parties septentrionales des royaumes de Léon et de la vieille Castille, les Asturies et la Biscaye; en d'autres termes, tout le pays compris entre le courant du Duero, la mer et la Sierra d'Oca; les Alains, la Lusitanie et la Carthaginoise, c'est-à-dire la partie du Portugal qui est contenue entre le Duero au nord et la Guadiana au midi, l'Estramadure, et le district de la nouvelle Castille qui est situé entre la Guadiana et le Tage, à l'ouest de Tolède, puis la Murcie et Valence; les Silingi, un des deux peuples wandales[17], la Bétique, c'est-à-dire le pays arrosé au sud par la mer, et au nord et à l'ouest par la Guadiana. Le reste de l'Espagne, c'est-à-dire la province tarraconaise, fut laissé aux Romains, ou plutôt à Géronce, l'ancien allié des barbares, et qui les avait favorisés dans leurs conquêtes[18]. Honorius, n'ayant point de troupes disponibles pour les envoyer en Espagne, puisque les Goths n'avaient point encore quitté l'Italie, et que Jovin s'était fait nommer empereur dans les Gaules, approuva ce partage après la mort

de Géronce (411 ou 412); mais il n'agissait pas franchement. C'était une loi chez les Romains, que le propriétaire illégitime d'un domaine en devînt le propriétaire légitime après une possession non interrompue de trente ans. Honorius promulgua une loi dans laquelle il déclara que les Wandales ne seraient jamais admis à invoquer en leur faveur ce droit de prescription[19].

Ce procédé aurait dû ouvrir les yeux aux Wandales sur les véritables intentions des empereurs romains, et les engager à occuper au moins les défilés des Pyrénées, pour que ni les troupes impériales, ni les barbares avec lesquels les Augustes pourraient se lier contre eux, ne pussent entrer en Espagne ; mais, ayant une fois commencé à faire connaissance avec les avantages que la vie paisible des champs, et les bénéfices qu'on peut retirer de la pratique du commerce et de l'industrie, avaient sur le rude métier des armes, ils ne songèrent plus qu'à jouir des bienfaits de la paix présente, et négligèrent les mesures capables de la consolider, et de la leur procurer pour toujours. Ils jetèrent de côté leurs épées avec cette insouciance de l'avenir qui caractérise les nations à leur sortie de l'état de barbarie, et saisirent la charrue[20]. Les campagnes naguère abreuvées de sang montrèrent bientôt de riches moissons, et se peuplèrent de troupeaux. Le caractère des barbares se dépouilla de sa rudesse, et sembla

vouloir lutter avec le beau ciel de l'Andalousie et sa nature luxurieuse, à qui prendrait le plus vîte une face riante. On ôta aux familles sénatoriales quelques parcelles de ces domaines étendus, dont elles étaient forcées de laisser une grande partie en friche ou à l'abandon, faute de bras pour les cultiver ou les exploiter. Les pauvres décurions, dans les villes, eurent enfin le bonheur tant désiré de ne plus être astreints à arroser de leurs sueurs et de leurs larmes ces terres, dont leurs malheureux parens auraient voulu leur soustraire le triste héritage, certains qu'ils étaient que le rapport de ces champs ne serait pas pour leurs enfans, mais bien pour le trésor impérial ou pour la caisse municipale. On ne recherchait plus ces pauvres décurions par terre, par mer, dans l'armée et dans l'église, sur les siéges des magistrats, et dans le grabat des mendians et des esclaves, pour les rendre à leurs curies, qu'ils voulaient fuir, et où on les renfermait héréditairement [21]. S'ils voulaient cultiver les champs que les Wandales leur laissaient, ils étaient sûrs que la récolte serait pour eux et leurs familles; s'ils voulaient s'en aller, ils avaient, comme les autres anciens sujets de l'empire, toute liberté de se rendre où bon leur semblerait avec leurs biens meubles, et les Wandales se chargeaient, pour un mince salaire, de les leur transporter, et de

leur servir d'escorte durant la route. Les propriétaires dépossédés furent même souvent très-agréablement surpris, en voyant verser dans leurs mains, après de longues années, la valeur des terres dont on les avait chassés[22]. Aussi les villes que les barbares n'avaient pu réduire jusque-là, ne tardèrent pas à se mettre peu à peu sous la protection des Wandales[23]. La douceur de leur gouvernement rappela ceux qui avaient émigré, et leur valut de nouveaux colons. On affluait de tous les côtés de l'empire pour les aider à exploiter les riches terres d'Espagne, trop vastes pour que leur petit nombre pût les remplir. On trouvait, avec Orose[24], qu'il valait mieux jouir d'une liberté précaire chez les barbares, que de passer sa vie à satisfaire aux exigences des commis d'impôts; ou, comme dit Salvien[25], que mieux vaut être captif en apparence et libre pour le fond, que libre pour la forme et captif par le fait. La cour de Rome commença à s'inquiéter plus de cette disposition des esprits de l'empire, que de la conquête des provinces, et ne songea plus qu'à rendre les Wandales à leur ancienne nature farouche. Elle n'y réussit que trop bien.

CHAPITRE II.

Histoire des Wandales depuis l'entrée des Goths en Espagne jusqu'au passage en Afrique du premier de ces peuples (de 409 à 429).

L'HOMME qui retombe dans le vice, ou de lui-même, ou par le calcul perfide de ceux qui l'entourent, renchérit habituellement sur les fautes et les crimes de ses premières années. Il en est de même des nations, qui, à peine sorties d'une vie vagabonde et pillarde, y sont ramenées malgré elles par la force de circonstances extérieures et d'évènemens fortuits qu'elles auraient préféré ne pas voir arriver. Plus la conversion d'une telle nation était intime, plus le réveil de ses anciennes passions sera terrible; et, si, à l'instar des Wandales, elle a eu de tout temps un penchant prononcé pour la vie sédentaire et des occupations paisibles, mais que sa mauvaise étoile l'en ait arrachée chaque fois qu'elle croyait pouvoir vivre enfin selon ses goûts[1], elle retrempera ses forces dans son malheur même, et en tirera les moyens

de résister à ses ennemis, et de se venger de ceux qui les lui ont suscités.

La cour de Rome devait bientôt sentir les effets de cette vérité. A peine les Goths étaient-ils entrés en Espagne, qu'elle tâcha d'exploiter leur haine nationale contre les Wandales, pour exterminer d'abord ceux-ci. Elle aurait ensuite tourné ses forces contre ses alliés, au moment où ils auraient voulu se reposer des fatigues et des pertes que leur auraient coûtées leurs victoires. Mais Giséric apprit à ses Wandales que les Goths, dont ils avaient jadis eu tant à souffrir, n'étaient pas invincibles, et que les Romains avaient oublié depuis long-temps l'art de vaincre. La cour de Rome désirait voir renaître chez les Wandales cet amour de destruction et ces habitudes de pillage qui les caractérisaient à leur entrée dans les Gaules. Les vœux de la cour impériale furent comblés; mais Giséric fit plus de mal à l'empire d'Occident et à celui d'Orient que le farouche Attila, qui s'estimait heureux de ce que les souffrances qu'il avait fait endurer aux Romains et à leurs voisins lui avaient valu le titre de *Fléau de Dieu*[2].

Deux victoires remportées l'une après l'autre rendirent Giséric maître de la côte d'Afrique depuis les colonnes d'Hercule jusqu'aux murs de Cirta et d'Hippone. Il s'empara de Carthage, la Rome africaine, au milieu de la paix; et, comme

la cour de la Rome d'Italie s'en plaignait, il la punit de ses murmures en ravageant l'Italie et la Sicile. Dans ces deux pays et en Espagne il n'y avait, sur la côte et dans l'intérieur même des terres, ni village, ni bourgade, ni ville ouverte et fortifiée, qui, pendant quarante longues années, n'eussent été continuellement tourmentés par la pensée que les Wandales étaient en route pour leur enlever leurs biens et leur jeunesse, et les transporter en Afrique.

La prise de Rome par Alaric fut bien vîte oubliée; mais, depuis que Giséric y avait séjourné avec les Wandales, et avec les Maures, ses alliés, l'ancienne capitale du monde périt d'une longue agonie, comme si l'air étouffant du Samoun avait passé par-dessus son sol, et ne se releva de sa chute qu'après que le glaive du Seigneur lui eut rendu la puissance que le glaive des Césars n'avait pu lui conserver.

Léon, empereur d'Orient, s'était permis de donner à l'empire d'Occident un autre maître que celui sur lequel le suffrage de Giséric s'était porté[3]. Il paya cette témérité par sept années de ravages continuels des côtes et des îles de la Grèce, par la perte d'une flotte de mille vaisseaux, et par la crainte, où il vécut pendant quatre ans, de voir Giséric lui enlever Alexandrie, le grenier de

Constantinople, et venir ensuite lui rendre une visite dans cette ville.

Il me tarde d'extraire des écrits des anciens ce qu'ils ont bien voulu nous dire de la personne et du caractère de l'homme qui éleva la puissance des Wandales à une hauteur, que les Francs n'avaient pu atteindre sous Clovis, ni les Ostrogoths sous Théodoric, et qui ne fut pas sitôt mis en terre, que l'empire des Wandales s'achemina de son côté vers son tombeau. Mais je dois d'abord donner les raisons pour lesquelles je mets Giséric en scène dix-huit ans avant qu'il soit roi en titre des Wandales, Gundéric, son frère consanguin, ayant régné sur ce peuple depuis l'an 411, époque où mourut le père des deux frères, jusqu'à l'an 428, où Giséric succéda à son frère, mort d'apoplexie ou assassiné[4]. Ma justification sera courte. Jornandès[5] dit que Giséric, long-temps avant qu'il passât en Afrique avec les Wandales, s'était fait connaître aux Romains par les coups vigoureux qu'il leur avait portés en Espagne. Procope[6] ajoute que des deux enfans de Godigisele, son fils légitime Gunderic était peu apte aux affaires; mais que Giséric, le fils naturel, était rompu au métier des armes, et l'homme le plus adroit qu'il y eût sur terre. Dans l'histoire de France les derniers rejetons de Clovis ne figurent dans les livres des historiens que pour mémoire, tout l'intérêt du récit se reporte

sur l'exposé des pensées, des passions et des faits de leurs maires de palais, ceux-ci ayant été rois en action et par l'action, les autres, rois en nullité et en raison de leur nullité.

Voici le portrait de Gisério, tel que les anciens[7] l'ont dessiné. Lisez, et jugez s'ils ont peint notre héros d'après nature. Pour moi, je ne me sens pas encore le courage d'ôter ni d'ajouter quelque chose à ce tableau animé; mais, quand je serai arrivé à la fin du règne de Giséric, je me permettrai de faire voir le revers de cette brillante face de la médaille. L'extérieur de Giséric ne promettait pas beaucoup : « Il était de taille moyenne, et boitait par suite d'une chute qu'il avait faite de cheval; mais cela n'empêchait pas qu'il excellât dans le maniement de toutes les armes. Ce que la nature avait refusé au corps, elle en dédommagea l'esprit avec usure. Giséric était l'homme le plus adroit qu'il y eût sur la terre; il parlait peu, mais son ame pénétrait tout jusqu'au fond; il avait la débauche en horreur; mais il ne se possédait pas quand il était en colère. Il ne manquait jamais l'occasion d'attraper quelque chose, et était toujours appliqué et bien disposé à exciter les peuples les uns contre les autres, à semer la discorde et à faire naître des inimitiés. Les projets qu'il avait arrêtés, il les exécutait en moins de temps que d'autres n'en mettent à prendre un parti. »

Après la caractéristique de la personne de l'artiste vient l'appréciation de la nature de ses instrumens et de ses matériaux; en d'autres termes, à la description des ressources intérieures de Giséric je fais succéder celle de ses ressources extérieures, c'est-à-dire du peuple auquel il commandait; et, pour ne pas anticiper sur les faits, je me bornerai, quant à présent, à peindre les Wandales tels que Giséric les reçut de la main de la nature et de celle du temps, lorsque commença la lutte avec les Goths et les Romains. Les élémens du tableau seront donc empruntés aux feuilles que l'on vient de lire, et aux renseignemens que nous fournissent sur le caractère des Wandales les auteurs anciens, dont les écrits ne s'étendent pas au delà de l'entrée de ce peuple à Carthage, époque où Giséric commença à organiser sa conquête, et à donner aux Wandales une constitution régulière.

Les auteurs romains de l'époque dont je viens de parler, et ceux des époques suivantes, ne connaissent aux Wandales que de mauvaises qualités, et ils les taxent plus particulièrement de mauvaise foi, de fausseté, de perfidie, d'avarice et de cruauté[8]. Salvien seul s'est constitué le panégyriste de ce peuple, comme de tous ceux qui envahirent l'empire au commencement du cinquième siècle. Ce n'est pas seulement pour punir les Romains de leur corruption et de leur méchanceté, que Dieu, selon Sal-

vien, permet que les provinces de l'empire deviennent la proie des barbares; il se sert d'eux en même temps pour rendre quelque moralité au genre humain. Les nations barbares compensent chacune ses mauvaises qualités par une bonne, tandis que les Romains participent de tous les vices des barbares, sans avoir aucune de leurs vertus. Aux Wandales le premier rôle de cette noble mission de régénérer notre race sous le rapport moral : ils sont exempts de tout vice national; les autres peuples barbares ont au contraire chacun le sien. Les Goths sont chastes, mais perfides. Les Alains sont impudiques, mais moins perfides; les Francs sont menteurs, mais hospitaliers; les Saxons sont cruels, mais pudiques; les Gépides, inhumains; les Allemans, ivrognes; les Huns, impudiques et faux. Aussi Dieu a-t-il donné aux Wandales les deux meilleures provinces de l'empire, l'Espagne et l'Afrique[9].

Il se peut bien que le prêtre, qui se croit appelé à justifier la providence contre ceux qui l'accuseraient d'injustice et de dureté, pour avoir laissé envahir les provinces de l'empire par les barbares, ait un peu trop embelli le caractère des Wandales; mais leurs accusateurs les noircissent par trop. Salvien dit en termes positifs, et les lois des Wandales[10] prouvent qu'ils étaient chastes, sobres, amis des jouissances qu'accorde la vie domestique.

Un tel peuple peut être barbare, mais il n'est pas inhumain. Nous avons vu avec quelle douceur il traita les Espagnols, après les avoir menés durement pendant les premiers jours de l'invasion. Nous le verrons bientôt observer la même conduite envers la population non catholique de l'Afrique, mais les catholiques ne trouveront grace près de lui ni dans ce pays ni en Espagne. Ici les persécutions contre les catholiques ne commencèrent pourtant qu'en 423, après que les Goths se furent retirés de l'Espagne dans les Gaules, et que les troupes romaines eurent succombé partout aux coups que les Wandales leur avaient portés, soit en les poussant l'épée dans les reins, soit en débauchant leurs auxiliaires germains[11]. Giséric se serait aperçu que les catholiques d'Espagne favorisaient ses ennemis, et, moins peut-être pour les en punir que pour aliéner à la cause des empereurs les cœurs des habitans indigènes de l'Espagne, et les rendre favorables à la sienne, il aurait résolu d'exterminer la religion catholique sur toute la surface de cette vaste contrée. Cette résolution le suivit en Afrique, la Cayenne religieuse des premiers siècles du christianisme, asyle des proscrits de toutes les sectes chrétiennes, et en même temps dernier refuge du paganisme expirant. Là, les Maures et les derniers restes des Libyophéniciens n'attendaient que l'occasion de

relever les colonnes du temple, où la déesse carthaginoise Cœlestis avait les yeux sans cesse fixés sur la conduite des autres idoles des habitans de l'Afrique[12]. Là les donatistes, les circoncellions, les manichéens, les priscilliens, les pélagiens et mille autres sectaires ou hérétiques charmaient les ennuis et les angoisses de leur vie monotone et dangereuse, au milieu des sables du désert ou dans les cavernes de l'Atlas, par des pensées et des projets de vengeance contre les dogmes dominans à Rome et à Constantinople. Aucun pays ne présentait à Gisérie plus de chances heureuses de devenir le maître d'une terre tout-à-fait arienne; aucun n'était plus apte à enflammer les Wandales de la fureur du fanatisme, et à nourrir contre les catholiques la haine qu'ils avaient apportée de l'Espagne. De là ces persécutions cruelles des partisans du concile de Nicée, et surtout de leur clergé, persécutions qui jurent avec le traitement si doux que les autres habitans de l'Afrique reçurent de la part des Wandales.

Que les Wandales se soient fait peu de scrupule de violer la foi jurée à l'ennemi, et de ne pas se croire tenus à remplir les engagemens contractés envers lui, je ne m'en étonne pas : c'est une faute que l'on rencontre chez des peuples plus civilisés qu'eux; et les nations barbares ne sont d'ordinaire contenues que par la peur, ou par ce qu'elles

croient dans leurs intérêts. Je concède de plus à Orose[13] que les Wandales aient été faux et rusés : ce sont des défauts qu'ils partagent avec la majeure partie des anciennes peuplades de la Germanie ; ils participent, en revanche, à leurs bonnes qualités, telles que leur chasteté, et leur haine des traîtres à la nation. D'un autre côté, nous retrouverons dans la maison régnante des Wandales ces scènes de massacre dont abonde l'histoire des Francs, celle des Bourguignons et des Wisigoths.

Salvien, le panégyriste des Wandales, s'accorde avec les auteurs qui les déprécient trop, pour les regarder comme le peuple le moins belliqueux de tous ceux qui envahirent l'empire au commencement du cinquième siècle ; et, dans les luttes que nous les avons vus et que nous les verrons soutenir contre d'autres tribus germaines, ils ont presque toujours le désavantage. Sous Giséric ils se signalent cependant par leur valeur ; mais il n'est pas sitôt mort, que leur gloire guerrière retombe dans le néant ; et Giséric lui-même a dû ses plus grands succès plutôt à sa finesse et à sa ruse qu'à la pointe de son épée. Ce n'est pourtant pas aux Romains qu'il appartient de faire à Giséric un reproche de son manque de foi et de ses intrigues, eux dont l'empire se serait écroulé un siècle plus tôt, s'ils n'avaient trouvé le moyen de le

soutenir par la perfidie, et en semant la discorde parmi les barbares. Un roi turc du sixième siècle disait à un ambassadeur de la cour de Constantinople, en mettant les dix doigts de ses mains dans sa bouche : « Vous autres Romains, vous dites dix choses à la fois avec le même mouvement de la langue ; mais nous autres barbares, nous saurons vous couper les dix doigts avec notre épée, et nous jetterons la langue après. » Gisérie n'était pas de la trempe vigoureuse de ce prince turc ; mais l'empereur Majorien, habillé en ambassadeur, était encore occupé à prendre note à Carthage même des forces de Gisérie, lorsque les Wandales prirent, par la trahison, les vaisseaux que cet empereur avait rassemblés à Carthagène pour les conduire, à son retour, à la conquête de l'Afrique. Ne direz-vous pas comme moi : Le chat se plaint de la fausseté du renard, parce qu'il ne peut l'égaler ?

Ne jugez pourtant pas de la finesse des Wandales d'après celle de leur roi. Chez les hommes supérieurs les bonnes et les mauvaises qualités du peuple auquel ils appartiennent par la naissance prennent une telle portée que leurs compatriotes mêmes ne s'y reconnaissent plus. Permettez donc que je vous raconte l'histoire suivante[14] : elle prouvera ce que je viens d'avancer, et fera sentir jusqu'à quel point la simplicité et la bonhomie s'alliaient, chez les anciens Germains, à leur esprit rusé et sournois.

Il y avait autrefois une peuplade teutonique du nom de *Goths:* c'était celle qui passait pour la plus fine et la plus perfide de toutes [15]. Un jour les Goths assiégeaient une ville qui a fait quelque bruit dans le monde: elle s'appelait *Rome*, et était défendue par Bélisaire. C'est assez dire qu'elle fit vaillante résistance, et que, pour faire brèche aux murs, il aurait fallu que Thor vînt lui-même frapper contre avec sa massue miolner; mais Thor ne voulait point venir, et les Goths avaient grande envie de se rendre maîtres de la ville. Que firent-ils? Ils construisirent un grand nombre de tours, pour y mettre à l'abri les machines de siége destinées à renverser les murs, et les hommes commandés pour les faire fonctionner.

Jusque-là tout allait bien; mais il s'agissait d'approcher les tours des murs de Rome. Comment s'y prendre? Mais on se sert tous les jours de bœufs pour charier les matériaux nécessaires à la construction des bâtimens des villes et de leurs murailles : ils seront donc aussi bons à traîner les appareils faits pour en détruire. On rassemble donc force bœufs, et on les attèle devant les chariots chargés de tours; et les Romains de pâlir de peur à leur approche; mais Bélisaire et les Huns de pouffer de rire. En attendant, les chariots s'avancent de plus en plus contre les murs, et la frayeur des Romains s'augmente en proportion,

nonobstant la gaieté toujours croissante de Bélisaire et de ses Huns. Mais voici que les chariots ne sont plus éloignés des murs que de la portée d'un trait d'arbalète; et aussitôt les Huns, sur un signe de Bélisaire, tendent leurs arcs, et tuent les bœufs avec leurs flèches; les tours ne marchent plus, et les Goths ouvrent de grands yeux, et se chuchotent dans l'oreille : Vois-tu, il n'aurait pas fallu faire traîner les tours par des bœufs. Procope, à qui j'ai emprunté cette anecdote, raconte en un autre endroit, avec une naïveté hérodotique, dont rien ne saurait approcher, comment, deux ans plus tard, les Goths, en mettant de nouveau le siége devant une ville fortifiée, se servirent, pour en renverser les murs, de tours poussées en avant par des hommes placés en dedans, et non plus traînées par des bœufs [16].

CHAPITRE III.

Suite du précédent.

Me voilà enfin arrivé au point où je puis, sans m'interrompre, raconter les faits qui se sont passés en Espagne depuis l'arrivée des Goths. J'ai déjà dit quelque part que c'est par suite d'une bataille [1], qu'il perdit près de Narbonne contre Constance, général d'Honorius, qu'Athaulphe, roi des Wisigoths, se retira en Egypte avec sa nation. Les mots d'Orose [2], *Anno urbis* 1168 (414 de J.-C.), *Constantius comes apud Arelatum, Galliæ urbem, consistens magnâ rerum gerendarum industriâ, Gothos Narbone expulit atque abire in Hispaniam coëgit, interdicto præcipuè atque intercluso omni commeatu navium et peregrinorum usu commerciorum,* sont différemment, expliqués par les historiens modernes. Echart [3] dit : « Constance attaqua la place de Narbonne avec ardeur, et pressa les assiégés si vivement, qu'Athaulphe pensait se retirer en Afrique. Le général romain, averti de son projet, s'empara des vaisseaux et des galères

qui étaient sur les côtes. Athaulphe, entre la nécessité de se procurer un asyle, ou de périr les armes à la main, fit un dernier effort. Il sortit de la ville avec toute la garnison, se fraya un passage au travers des légions romaines, et se sauva en Espagne, où il s'empara de Barcelone. »

Je me crois dispensé de réfuter ce commentaire arbitraire des mots d'Orose. Lebeau les entend de la manière suivante : « Constance vint à Arles ; et Athaulphe, ne se croyant pas en sûreté à Héraclée[4], se retira à Narbonne. L'inclination de ce prince pour la paix, et les sollicitations de sa femme Placidie, sœur d'Honorius, et qui joignait à beaucoup d'esprit un attachement naturel aux intérêts de l'empire, le déterminèrent à faire un accord avec les Romains : car il ne put obtenir une paix entière. Il convint de sortir de la Gaule, et de se retirer au delà des Pyrénées. On lui céda un établissement en deçà de l'Ebre, et il s'engagea à n'avoir sur mer aucun vaisseau, et à ne faire aucun commerce avec l'étranger. La commodité du port de Barcelone, dont il devenait le maître, faisait craindre qu'il n'attirât une grande partie du trafic de l'Occident. » Gibbon s'exprime ainsi[5] : « *He (Adolphus) readily accepted the proposal of turning his victorious arms against the barbarians of Spain, the troops of Constantius intercepted his communication with the seaports of*

Gaul and gently pressed his march towards the Pyrenees : he passed the mountains and surprised in the name of the emperor the city of Barcelona. Il (Athaulphe) accepta avec empressement la proposition de tourner ses armes contre les barbares, les troupes de Constance ayant intercepté ses communications avec les ports de mer de la Gaule, afin d'accélérer son départ pour les Pyrénées : il franchit ces montagnes, et occupa de suite Barcelone au nom de l'empereur. »

Il me semble que les mots d'Orose ne veulent dire ni plus ni moins que leur sens littéral ne comporte. Constance, ayant conçu le projet de forcer les Goths de quitter la Gaule, les expulsa d'abord de Narbonne, résidence ordinaire d'Athaulphe[6]; il les obligea ensuite de se retirer en Espagne, en défendant de leur amener des vivres par mer, et empêchant tout genre de communication des négocians étrangers avec eux. C'était le moyen le plus sûr pour arriver au but désiré, les Goths ne cultivant pas la terre, le midi de la France étant peu fertile en grains, et ayant beaucoup souffert dans les dernières années par les dévastations des barbares, jointes aux guerres des empereurs rivaux. Les Goths partirent donc pour l'Espagne, non par suite d'un traité fait avec Constance, mais contraints par la faim. Olympiodore[7] dit positivement qu'Athaulphe, étant à l'article de la mort,

conjura Wallia, son frère, de rendre Placidie, sa femme, à son frère Honorius, et de tâcher de conclure la paix avec les Romains. Dans la *Chronique pascale* on lit ces mots[8] : « Lorsque la nouvelle de l'assassinat d'Athaulphe arriva à Constantinople, on y célébra des fêtes et des jeux en signe de réjouissance de la chute d'un ennemi aussi terrible de l'empire. »

Idatius aurait certainement fait mention du traité intervenu entre Athaulphe et Constance, s'il en était intervenu un. Mais il se borne à dire[9] : « *Athaulphus à patricio Constantio pulsatus, ut, relictâ Narbone, Hispanias peteret.* » Du reste les Goths, en partant pour l'Espagne, pillèrent en route les places ouvertes, et mirent le siége devant celles qui étaient fortifiées, entre autres devant Bazas[10], ce qu'ils n'auraient probablement pas fait, s'ils avaient évacué les Gaules par suite d'un pacte fait avec l'ennemi, ou si celui-ci les eût suivis de près. Pour ce qui est de la supposition de Gibbon, qu'à peine arrivé en Espagne, Athaulphe prit possession de la ville de Barcelone au nom de l'empereur Honorius, il est inutile que j'essaie de la réfuter, l'Espagne taraconnaise étant restée en entier sous la domination de ce dernier, lorsque lui, les Wandales, les Alains et les Suèves se partageaient les provinces de la péninsule des Pyrénées[11].

A en croire Jornandès[12], Athaulphe aurait déjà fait la guerre aux Wandales, et les aurait vaincus en beaucoup de rencontres; mais Jornandès est un témoin suspect, quand il s'agit de discussions entre Wandales et Goths; et, dans le chapitre où il parle en termes généraux des exploits d'Athaulphe, il avance que ce roi wisigoth chassa les Wandales des Gaules. Idatius et Isidore de Séville ne parlent pas du tout d'une guerre d'Athaulphe avec les Wandales. Ce prince fut du reste assassiné six mois après son arrivée en Espagne (l'an 415, fin du mois d'août); et pendant ce temps il devait craindre que Constance ne vînt bientôt fondre sur lui pour le punir de ce qu'il avait osé épouser Placidie, dont il avait recherché lui-même la main, et qu'il s'était promis d'avoir tout de même un jour pour femme, comme il l'obtint effectivement. Il est vrai que, dans une inscription latine trouvée près de Saint-Gilles, Athaulphe est appelé *vandalicæ barbariei depulsor;* mais Vaissette a fort bien prouvé que cette inscription amphigourique, dans laquelle le roi goth est appelé *le plus puissant et le plus juste des princes, le vainqueur le plus invincible parmi les vainqueurs, etc.,* est d'un siècle bien plus récent que celui d'Athaulphe[13]. Si donc ce roi goth livra quelques combats, ils furent peu importans, et ses conquêtes s'étendirent tout au plus sur la Catalogne et sur l'Arragonie.

Il n'en est pas ainsi de la guerre que Wallia, frère et successeur[14] d'Athaulphe, fit aux Alains, aux Wandales et aux Suèves. Observateur fidèle des conseils que son frère lui avait donnés sur son lit de mort, il renvoya Placidie à l'empereur Honorius, sur les premières démarches qu'il fit pour qu'on la lui rendît[15]. En même temps il s'engagea à réduire les peuples barbares qui s'étaient emparés de l'Espagne, si la cour de Rome voulait lui donner quelque part des demeures fixes pour son peuple. On les lui promit, et il eut l'art de s'emparer aussitôt, sans coup férir, de la personne de Fredibal, roi des Wandales Silingi[16]. Dans les deux années suivantes (416—418) Wallia battit les Wandales Silinges et les Alains en plusieurs rencontres. Les premiers disparaissent depuis de la scène de l'histoire; et, si nous en croyons Idatius, ils furent tous exterminés. Quant aux autres, ayant perdu leur roi Athax et leurs plus braves guerriers dans une bataille que Wallia leur livra l'an 418, le petit nombre qui échappa à cette défaite se mit sous l'autorité et la protection de Gunderic, roi des Wandales proprement dits, et qui résidait alors dans la Gallécie. C'est par cette raison que Giséric, son successeur et son frère, prenait le titre de roi des Wandales et des Alains[17].

Ici s'arrêtent les succès des Goths contre les autres peuples barbares de l'Espagne, en même

temps que la guerre qu'ils leur firent. Wallia trouva peut-être qu'il n'était pas aussi facile de réduire ces peuples qu'il l'avait d'abord pensé, et qu'il se perdait, lui et sa nation, à force de vaincre. Il est possible aussi qu'il commençât à s'apercevoir qu'il jouait le rôle de dupe, et que les Romains seraient les premiers à tomber sur lui, quand il aurait mis leurs ennemis à leurs pieds. Les Alains du moins, les Suèves et les Wandales, ne se firent pas illusion sur la portée de l'alliance où les Romains venaient d'entrer avec les Goths. Ils avaient fait dire à Honorius, dès leur entrée en guerre avec ceux-ci, que ce qu'il avait de mieux à faire, lui, empereur, c'était de rester en paix avec eux tous, et de se faire donner de tous des otages, et la promesse de guerroyer les uns contre les autres; qu'eux, de leur côté, ils ne cesseraient pas de s'entre-tuer tant que les vainqueurs et les vaincus n'auraient pas succombé pour le plus gand bien de l'empire [18].

Il se pourrait encore que, dans le principe, Wallia n'ait pas eu tant envie de soumettre les Wandales, les Alains et les Suèves au joug des Romains, que de devenir le seul maître de l'Espagne, mais qu'il ait reconnu plus tard combien cette entreprise était difficile. Quoi qu'il en soit de ces suppositions, Wallia n'eut pas sitôt gagné sur les Alains la bataille dans laquelle leur roi fut tué,

qu'il conçut le projet de passer avec sa nation en Afrique [19]. Alarich avait eu la même pensée ; mais sa flotte avait fait naufrage dans les eaux du détroit de Messine, et lui-même était mort peu après. La tentative de Wallia ne fut pas plus heureuse que celle d'Alaric : il vit ses vaisseaux et une partie de son armée et de ses trésors devenir la proie des flots dans le détroit de Gibraltar. Dès-lors, trop faible pour continuer la guerre contre les barbares de l'Espagne, il accepta avec joie l'offre faite par la cour de Rome, d'évacuer l'Espagne et de s'établir avec son peuple dans le midi de la Gaule, où on lui céda, avec Toulouse, la seconde Aquitaine et la Novempopulanie, c'est-à-dire le Poitou, la Saintonge, le Périgord, le Bordelais, l'Agénois, l'Angoumois, et toute la Gascogne, jusqu'aux Pyrénées. Les Romains, de leur côté, craignaient que les Goths, après s'être remis de leurs pertes, ne reprissent plus tard le projet de s'établir en Afrique, et cette province était la plus riche et la plus fertile de toutes celles de l'empire d'Occident. Voilà pourquoi ils tâchaient d'éloigner les Goths du sol espagnol, certains qu'ils se croyaient de pouvoir détruire sans eux les tristes débris des peuples barbares affaiblis par Wallia (an 419).

Mais la nation qui renfermait dans son sein la plus forte tête qu'eussent alors ces barbares, n'avait

pas encore paru sur la scène; et, en attendant, la force matérielle de cette nation s'était accrue de celle des Alains, qui s'étaient unis à elle; et les évènemens que je suis sur le point de raconter vont faire voir que les Wandales Silingi, qui échappèrent au glaive des Goths et des Romains, se rallièrent, comme les Alains, aux Wandales proprement dits. Idatius a beau dire que les Wandales Silingi furent tous exterminés par Wallia : on n'extermine pas un peuple entier par deux ou trois défaites qu'on lui fait éprouver; il en reste toujours quelques débris, qui peuvent ne pas donner signe de vie pendant quelque temps, qui peuvent même s'éteindre avec le nombre des années, mais qui ne périssent pas du jour au lendemain, et qui, quelquefois, trouvent l'occasion de se venger de leurs ennemis, soit en se relevant seuls, comme corps de nation, soit en rattachant leur sort à celui d'un peuple de la même origine qu'eux, et qui avait partagé pendant des siècles entiers leurs jours heureux et malheureux. Si les Wandales Silingi se sont trouvés ou non dans le dernier cas, le bon sens du lecteur en décidera quand il aura lu le récit des évènemens qui vont bientôt être soumis à son attention. Mais pourquoi les Wandales proprement dits restèrent-ils donc les bras croisés, pendant que Wallia et les Goths faisaient main-basse sur les Wandales Si-

lingi, avec lesquels nous les avons vus se battre contre les Langobards et contre l'empereur Aurélien[20]? Est-ce qu'ils reculaient devant une guerre contre les Goths, qui jadis les avaient souvent vaincus? Mais ils devaient s'attendre que, les Silinges et les Alains une fois réduits, leur tour ne tarderait pas à arriver. Cela ne saurait donc être le véritable motif de leur conduite. Idatius dit que les Alains, avant leur défaite, primaient un peu les Wandales et les Suèves. Les Silinges auraient-ils prêté main-forte aux Alains quand ils le faisaient? et les Wandales n'auraient-ils dès-lors pas vu de mauvais œil que les Goths affaiblissent un peu leurs anciens alliés? C'est possible; mais je n'en ai pas la certitude, vu que les anciens se taisent sur les causes de l'indifférence des Wandales relativement au sort des Silingi; et, comme ils n'en disent rien, ce que je puis faire de mieux, c'est de passer outre en imitant leur réserve.

Les Alains, lorsqu'ils se mirent sous l'autorité de Gundéric, roi des Wandales, proprement dits, furent forcés de quitter, sinon toutes les terres qu'ils possédaient dans la Carthaginoise et dans la Lusitanie, du moins une bonne partie, surtout de celles dont ils s'étaient emparés dans la première province, où nous verrons bientôt les Wandales reprendre sur les Romains Carthagène

et d'autres places importantes qu'ils avaient enlevées aux Alains. Les Wandales et les Suèves avaient été le moins bien partagés par le sort, lorsque les Alains et les Silingi s'adjugèrent les provinces de l'Espagne. Le nord de l'ancienne Gallécie est peu fertile : là, et dans d'autres contrées de ce pays, les indigènes opposèrent une vive résistance aux conquérans, qui ne purent pas parvenir à se rendre tout-à-fait maîtres du pays. On conçoit d'après cela que l'arrivée de nouveaux colons mettait les anciens trop à l'étroit, pour que les Wandales et les Suèves ne passassent pas des plaintes à des hostilités ouvertes. De là cette guerre par suite de laquelle les Wandales occupèrent la Bétique, où ils pouvaient espérer de rallier à eux les débris des Silingi, si tant est que ceux-ci ne les eussent pressés de leur propre chef de venir partager avec eux ce riche pays, l'un des plus fertiles de l'ancien monde, et que les Romains, secourus des Goths, venaient de reconquérir sur eux (de 419 à 420).

Nous avons deux relations bien différentes sur la guerre des Wandales contre les Suèves. Selon Grégoire de Tours[21], les armées des deux peuples s'étaient mises en ordre de bataille l'une en face de l'autre, lorsque le roi des Suèves, sortant des rangs des siens, et s'approchant de ceux de l'ennemi, s'écria : « Mais pourquoi courir tous

à la fois la chance des armes ? Les deux nations pourraient bien perdre leurs meilleurs guerriers par cette lutte. Que deux d'entre nous s'avancent l'un contre l'autre les armes à la main. La nation dont le champion succombera, abandonnera à l'autre les terres pour lesquelles on est disposé à se battre. » Cette proposition fut acceptée de part et d'autre ; et, dans le combat singulier qui s'ensuivit, le champion des Wandales eut le dessous, sur quoi ceux-ci évacuèrent la Gallécie.

Tel est le récit de Grégoire de Tours. Voici celui d'Idatius[22] : Gundérie, roi des Wandales, tenait Hermerie, roi des Suèves, assiégé dans des montagnes appelées *Nervasi* par le chroniqueur latin, et que Mariana[23] prend pour la chaîne d'Arvas, entre Léon et Oviedo, mais qui sont probablement situées plus au sud-ouest, et du côté de Monte-Corvo, appelé Forum Narbasorum par Ptolémée[24]. Astère, commandant en chef des troupes romaines en Espagne, accourut au secours des Suèves, pour que leurs ennemis ne devinssent pas trop puissans ; mais ceux-ci se retirèrent, à son approche, dans la Bétique, après avoir déchargé en route leur colère sur plusieurs habitans de la ville de Braga.

Quelque différens que soient ces récits, ils pourraient bien être vrais tous deux. Les Suèves et les Wandales, voyant les Romains se mêler

de leurs querelles, eurent peur de succomber les uns et les autres à leurs armes ou à leurs intrigues : ils aimèrent donc mieux recourir à l'expédient dont parle Grégoire de Tours, que d'attendre l'arrivée d'Astère (l'an 420).

Nous venons de voir que les Romains enviaient aux Suèves et aux Wandales les terres rocailleuses et peu fertiles du nord du Portugal et du nord-ouest de l'Espagne : il est donc à présumer qu'ils ne laisseront pas long-temps les Wandales jouir de la paix dans les vallons de l'Andalousie, le paradis de l'Espagne. Dès le moment même où les Wandales y entrèrent, on fit, pour les en chasser, de grands préparatifs en Italie et dans les Gaules, où l'on enrôlait surtout un grand nombre de Goths. Deux ans se passèrent en préparatifs. L'an 422 Castinus arriva enfin dans l'Andalousie à la tête d'une armée formidable, et telle que les Romains en ont peu mis sur pied dans les derniers temps de l'empire d'Occident. Au commencement tout alla bien : les Wandales, renfermés, comme jadis l'armée de Radagaise, dans un espace très-resserré, manquèrent de vivres, et offrirent de se rendre, lorsque Castin resolut tout d'un coup de leur livrer combat dans un champ ouvert, et fut défait. Vingt mille Romains restèrent sur le champ de bataille ; les autres se dispersèrent, et Castin s'enfuit jusqu'à Tarragone[25].

Il serait bien possible que Giséric eût fait usage, dans le cas présent, d'un stratagème auquel il dut plusieurs des plus grands succès que nous le verrons obtenir par la suite. C'était de faire semblant de trembler de peur, ou d'être réduit au désespoir, pour mieux tromper l'ennemi en l'amusant par des négociations hypocrites, en attendant qu'il prît ses mesures pour tomber sur lui comme la foudre et l'écraser. Cependant Idatius dit que les Wandales durent leur victoire à la trahison des Goths, qui abandonnèrent les Romains au milieu de la bataille. Que les Goths qui servaient sous Castin aient joué le rôle de traîtres, c'est chose certaine : ils passèrent plus tard en Afrique avec les Wandales. Mais comment l'idée de cette trahison serait-elle venue à ces Goths, si l'état des affaires de Giséric avait été aussi mauvais qu'Idatius le dit? On ne trahit pas ordinairement le parti du plus fort pour le plus grand bien du plus faible. Le caractère personnel du général romain entre pour beaucoup dans sa défaite. C'était un homme présomptueux, qui se croyait d'avance certain de la victoire [26], quoiqu'on ne voie pas qu'il ait été bien heureux dans la guerre qu'il venait de faire aux Francs dans les Gaules [27].

L'empereur romain lui avait donné pour conseiller l'officier le plus brave et le plus expéri-

menté de l'empire : c'était Boniface, commandant en chef des troupes de l'Afrique. Castin indisposa tellement Boniface contre lui par son orgueil et son inexpérience de la guerre, qu'il profita de la première occasion favorable qui se présenta pour se retirer de l'armée, et pour s'en retourner par Rome en Afrique[28].

Voilà le général qu'on opposa à un homme aussi rusé, aussi circonspect et aussi bon militaire que Giséric. Qui aurait connu les qualités des deux chefs, aurait dit d'avance de quel côté serait la victoire (l'an 422).

Les suites de cette victoire furent immenses. Giséric commença alors à faire en petit ce qu'il fit plus tard à Carthage sur une échelle bien plus vaste, c'est-à-dire, à attaquer sans cesse l'empire, tantôt ci tantôt là, afin qu'on y fût forcé de se tenir continuellement sur le qui-vive, et qu'on pût ne pas songer à prendre l'offensive. Les Wandales coururent bientôt l'Espagne en tout sens, saccageant les villes, ravageant les campagnes, brûlant les récoltes, et tourmentant surtout le clergé catholique. Il faut bien le dire, puisque c'est la vérité, ce n'est qu'après la défaite de Castin que commencèrent ces cruelles persécutions des catholiques de l'Espagne, auxquelles Victor de Vita fait seulement allusion [29], et sur lesquelles Grégoire de Tours[30] nous a

laissé quelques détails. Bientôt les Wandales ne bornèrent plus leurs courses dévastatrices à l'enceinte de l'Espagne; ils pillèrent les côtes de la Mauritanie, débarquèrent sur les îles Baléares, et ravagèrent jusqu'à la Corse [31] (de 425 à 426).

Mais Giséric ne se fit pas illusion sur la nature de ses succès. La position de l'Espagne était trop peu centrale, pour qu'il pût espérer de croiser long-temps avec quelques succès dans les eaux de la Méditerranée, et de porter le ravage dans les provinces de l'empire. Il y avait en outre dans l'Espagne, et surtout dans la partie où il résidait avec son peuple, une population toute romaine; et les armées de l'empereur pouvaient facilement se recruter dans les Gaules, et revenir à la charge. Mais ç'aurait été folie que de croire qu'on parviendrait chaque fois à débaucher aux Romains leurs auxiliaires germains; et qui garantissait à Giséric que les Goths ne rentreraient pas en Espagne, non pas comme alliés des Romains, mais pour s'emparer du pays en leur propre nom? Il n'avait rien à craindre de tout cela, s'il réussissait à établir son peuple dans l'Afrique proprement dite. Les tentatives malheureuses qu'Alarich et Wallia avaient faites de passer dans cette partie du monde, furent cause que les Goths reculèrent devant toute entreprise maritime, et que ce ne fut que sous Sisébut

(612—620), qu'ils commencèrent à chercher de nouveau fortune sur mer. Il n'y avait pas non plus grande apparence que les Suèves, qui pouvaient s'aviser de disputer aux Wandales la possession de l'Espagne, vinssent les inquiéter en Afrique. Giséric, maître de Carthage et de l'Afrique proprement dite, se trouvait au centre de la Méditerranée, et au milieu d'une population habile dans l'art de construire et de diriger les vaisseaux. Les Romains ne pouvaient l'attaquer dans son nouvel état avec chances de succès, qu'en arrivant par mer; mais c'étaient précisément les flottes qui manquaient tout-à-fait à l'empire d'Occident dans le dernier siècle de son existence [33]. Oter l'Afrique à cet empire, c'était en outre le blesser par son côté le plus vulnérable, puisque c'était lui ôter les moyens de vivre en lui retranchant sa subsistance et ses meilleurs revenus. Et les Maures, quel accroissement de pouvoir ne promettaient-ils pas à Giséric, s'il parvenait à les gagner, eux qui savaient si bien manier l'arc, cette arme à laquelle les Romains durent la plupart des victoires qu'ils remportèrent depuis Trajan sur les Germains [34]! Mais comment ce prince wandale pouvait-il ne pas avoir la certitude de les mettre dans ses intérêts, lui qui, de l'avis des auteurs anciens, s'entendait si bien dans l'art de faire naître des animosités parmi

les peuples et d'entretenir les anciennes? Les Maures n'avaient jamais goûté la domination des Romains dans l'Afrique, et ils haïssaient encore davantage leurs mœurs sociales. La levée de boucliers de Firmus contre les Romains avait laissé une grande irritation contre eux dans l'esprit des Maures; et cette irritation avait reçu tout récemment (l'an 421) de nouveaux alimens de la destruction du temple de la déesse Cœlestis, sous l'invocation de laquelle les Maures, deux siècles plus tard, chassèrent trois fois de l'Afrique la nation qui venait de détruire l'empire des Perses, et d'arracher à celui des Grecs ses plus belles provinces d'Asie[35]. Ajouter au désert cette belle Afrique, un des greniers de Rome, où, parmi des champs de blé inépuisables, des vergers immenses et des vignes sans fin, des villes toutes plus florissantes l'une que l'autre se pressaient autour de l'opulente Carthage, redevenue la reine de toutes : tel fut toujours le désir ardent des Maures. Voilà ce qu'ils essayèrent de faire au moment même où les Wandales s'apprêtaient à passer dans la Mauritanie[36] ; voilà le joyeux banquet auquel ils espéraient être conviés par les hordes sauvages sorties des forêts de la Germanie. Mais, si Gisériс savait détruire, il savait aussi reconstruire; et nous verrons par la suite

combien les Maures lui furent utiles sous l'un et l'autre rapport.

J'ai déjà parlé du profit que Gisérie pensa tirer de la disposition hostile, où se trouvaient contre les cours de Rome et de Constantinople les sectaires et les hérétiques, cachés dans les sables du désert ou dans les cavernes de l'Atlas [37]. Joignez à cet espoir les motifs plus directs qu'avaient les Wandales et leur chef de ne pas repousser légèrement l'offre que le gouverneur même de l'Afrique allait leur faire de les y conduire, et vous saurez à peu près les raisons générales pour lesquelles ils ne purent résister à la tentation d'entrer dans les vues de Boniface. Mais Gisérie avait de plus un intérêt bien puissant, quoique tout personnel, à voir les Wandales le suivre en Afrique: il était fils naturel du côté de son père; son frère Gundérie, le prince légitime et le roi en titre, mourut pendant les préparatifs du départ pour l'Afrique; on accusa Gisérie en secret d'avoir payé des meurtriers pour faire assassiner son frère; la veuve de ce frère et ses dix enfans lui avaient survécu; Gisérie ne regarda son pouvoir et son droit au trône comme solidement établis qu'après qu'il eut fait mourir en Afrique sa belle-sœur et ses dix neveux [38]; et il était déjà maître de Cartage, il s'intitulait déjà *roi de la terre et de la mer*, lorsqu'au moment même où les cours

de Rome et de Constantinople lui abandonnaient toutes ses conquêtes dans un traité de paix solennel qu'elles firent avec lui, il eut à étouffer dans le sang des plus puissantes familles de son propre peuple une révolte qui avait éclaté parmi elles contre sa vie et son pouvoir. Serait-ce donc faire une supposition toute gratuite que de croire que Giséric avait à craindre de voir tôt ou tard le sceptre échapper de sa main, si les Wandales restaient paisibles possesseurs de leurs terres d'Espagne? Mais, sa nation une fois débarquée sur le territoire africain, il pouvait espérer qu'elle y aurait trop à faire pour penser à l'illégitimité du règne de son prince et aux crimes par lesquels il s'était frayé la route au pouvoir suprême; et quel vaste champ l'Afrique n'offrait-elle pas à Giséric pour y faire briller ses talens militaires et politiques d'une manière si éclatante que la vive lumière du soleil en cachât les taches!

Et maintenant ne perdons pas de vue combien les derniers succès des Wandales en Espagne devaient leur donner de goût pour les entreprises hardies; combien des expéditions de ce genre devaient avoir d'attrait pour l'ame ardente d'un jeune prince plein d'ambition et de talens; considérons de plus que les Wandales croyaient pouvoir rester possesseurs de l'Andalousie, tout en passant pour la plupart en Afrique[59]: et nous saurons à

quoi nous en tenir, quand Jornandès viendra nous dire très-gravement que ce sont ses Wisigoths qui ont chassé les Wandales de l'Espagne, et quand, pour prouver son assertion, il prolongera, dans son innocente naïveté, de neuf ans la vie et le règne du roi wisigoth Wallia, qui aurait accompli cette grande action, et qu'il transformera en un projet d'expulser les Wandales de l'Afrique la tentative malheureuse qu'avait faite Wallia d'établir sa nation dans ce pays[40].

J'ai compté la peur d'un retour des Goths en Espagne parmi les motifs qui engagèrent les Wandales à accepter la proposition faite par Boniface de partager avec lui les possessions des Romains en Afrique; Isidore de Séville dit[41] : *Hi (Gothi) Europæ omnes trivere gentes. Alpium cessere obices; vandalica et ipsa crebrò opinata barbaries non tantùm præsentiâ eorum exterrita, quantùm opinione fugata est;* et Salvien[42]: *Sed esto intra Gallias formidabant, quid in Hispaniâ? Ubi etiam exercitus nostros bellando contriverant, numquid consistere aut permanere metuebant, jam victores, jam triumphantes, quibus usque ad hunc fortitudinis fastum contigit ascendere, ut post experimenta belli diù parati intelligerent sibi romanæ reipublicæ vires, etiam cum barbarorum auxiliis, pares esse non posse?* Ainsi il ne peut pas être question d'une expulsion matérielle

des Wandales de l'Espagne par les Goths, mais seulement de l'influence morale qu'ils exercèrent sur la décision des Wandales à transporter leurs demeures de l'Espagne en Afrique. Si donc Cassiodore[43] n'a pas voulu dire autre chose que cela par les mots *gens Vandalorum à Gothis exclusa de Hispaniis ad Africam transiit*, il encourra seulement le reproche de s'être exprimé peu clairement, et de manière à faire croire qu'il a voulu flatter le roi ostrogoth Théodoric, auquel il a dédié sa chronique, en faisant sous-entendre que c'étaient les Goths qni avaient chassé réellement les Wandales de l'Espagne. Mais, si ces mots ont une tout autre portée, s'il s'imaginait que les Goths avaient expulsé réellement les Wandales de l'Espagne, si c'est à son histoire des Goths que Jornandès a emprunté son récit des expéditions fabuleuses de Wallia contre les Wandales, cela nous donnerait une faible estime de cette histoire de Cassiodore, et nous en ferait moins regretter la perte.

CHAPITRE IV.

Passage des Wandales en Afrique (429).

La fin du chapitre précédent vous a probablement fait remarquer que c'était le commandant en chef des troupes romaines d'Afrique qui avait proposé aux Wandales de venir s'établir dans ce pays, et d'en partager avec lui la domination. Voici à quel sujet cela se fit. Boniface, comte d'Afrique, avait été investi par Honorius de ce poste important avant l'an 422. Dans le courant de cette année l'empereur l'associa, comme conseiller, à Castin, qu'il avait chargé de la commission de faire la guerre aux Wandales, alors établis dans le midi de l'Espagne. Boniface, mécontent de la conduite orgueilleuse de Castin à son égard, et de ses mesures maladroites comme général d'une grande armée, se sépara de lui avant son entrée en campagne, et l'éloignement de Boniface ne fut pas sans influence sur l'échec que les armes romaines éprouvèrent en Espagne [1]. Honorius en voulut peut-être à Boniface de cet acte, mais sa

mauvaise humeur contre lui ne fut pas assez grande pour l'engager à lui retirer son commandement; et Boniface se rendit utile à la population romaine de l'Afrique par les soins qu'il mit à réprimer et à prévenir les excursions des Maures sur le territoire de l'empire, en même temps que sa justice, son désintéressement, sa fermeté jointe à sa douceur, lui attachaient le cœur des peuples[2].

Placidie, sœur d'Honorius, et actuellement régente de l'empire d'Occident, pendant la minorité de son fils, l'empereur Valentinien III, eut lieu de s'estimer heureuse, de ce que son frère avait traité Boniface avec tant de douceur. Seul il la secourut de sa bourse et de ses conseils, lorsque les mauvais traitemens, qu'elle avait à essuyer de la part de son frère, l'engagèrent à se retirer avec ses enfans à la cour de Constantinople, où elle ne jouit de considération qu'en sa qualité de tante paternelle de l'empereur régnant, Théodose II, mais où l'on ne voulait d'abord reconnaître à son fils aucun droit de succéder à Honorius. Boniface fit changer Théodose de sentiment relativement au fils de Placidie; et, lorsque l'empereur grec résolut de l'envoyer, lui et sa mère, avec une armée en Italie, pour qu'ils y régnassent à la place de l'usurpateur Jean-le-Notaire, qui s'était revêtu de la pourpre après la mort d'Honorius, Boniface fit, dans l'intérêt de Placidie et de son

fils, une diversion très-nuisible à Jean, en le forçant d'envoyer une partie de ses troupes contre lui en Afrique, d'où il ne laissait pas exporter de blé en Italie. Sigiswulde, commandant des troupes envoyées contre Boniface, ne paraît pas avoir été très-heureux en Afrique. Du moins Boniface en resta maître ; mais, pour garantir Carthage de toute surprise, il jugea à propos d'entourer cette ville, jusque là ouverte, de fortes murailles et de larges fossés[3]. Plus tard, et lorsque Placidie gouvernait l'empire d'Occident au nom de son fils, Boniface réprima en Afrique la révolte de ce même Castin qui avait été battu en Espagne par Giséric[4].

Tant de services rendus à l'empire et à Placidie auraient dû rendre cette dernière moins accessible aux calomnies des ennemis de Boniface ; mais celui-ci venait d'épouser en secondes noces une fille fort belle et fort riche, nommée Pélagie, et probablement d'origine wandale. Cette dame était née arienne ; et, quoiqu'elle eût abjuré sa croyance, afin de pouvoir épouser Boniface, son cœur restait attaché aux dogmes d'Arius. Les partisans de cet hérétique prirent autorité dans la maison de Boniface ; ils baptisèrent la fille qui naquit de cette alliance ; on dit même qu'ils rebaptisèrent alors plusieurs religieuses en Afrique[5].

Le moyen d'empêcher une femme aussi fanatique

que Placidie de croire à tout le mal qu'on lui disait sur le compte d'un homme qui favorisait les hérétiques ? L'anecdote suivante donnera une idée de ce fanatisme, ou, comme disent d'autres, de ce zèle pour la religion. Un imposteur, nommé Libanius, qui se vantait de pouvoir, par art magique, sans troupes ni soldats, exterminer les barbares, étant venu à Ravenne, se faisait écouter du peuple. Constance, second mari de Placidie, le regarda comme un fou qu'il suffisait de tenir enfermé; mais Placidie menaçait son mari de faire divorce s'il laissait vivre un magicien, et le contraignit de mettre à mort ce misérable. Et pourtant ce Constance est le même qui sauva Placidie une première fois de la captivité, qui la retira ensuite des mains des Goths, qui délivra Honorius de tous les empereurs rivaux, et rendit quelque tranquillité à l'état. Il était père de deux enfans nés de Placidie, lorsque celle-ci résolut de divorcer s'il ne faisait périr le magicien Libanius de la main du bourreau.

C'est dans cette disposition d'esprit qu'Aèce, aussi grand général et aussi profond politique que Boniface, mais moins loyal, et envieux de son crédit à la cour, vint trouver Placidie d'un air tout consterné, et lui dit que Boniface avait résolu de se déclarer souverain de l'Afrique, et que, si l'impératrice en doutait, elle n'avait qu'à lui

envoyer l'ordre de venir à la cour, où il ne viendrait pas. Rien n'était plus innocent que ce moyen de mettre à l'épreuve la fidélité de Boniface : aussi Placidie n'hésita pas à en faire usage. Mais Aèce avait, en attendant, écrit à Boniface qu'il recevrait sous peu une lettre de Placidie, par laquelle on l'appellerait à la cour, mais qu'il lui conseillait de ne pas s'y rendre, l'impératrice ayant juré de le faire mourir. Boniface n'eut pas moins de foi que Placidie dans les paroles d'Aèce; et, lorsque l'envoyé de l'impératrice vint lui apporter l'ordre de se rendre à la cour, il refusa d'obéir [6]. Placidie, ne doutant plus de la trahison de Boniface, envoie contre lui des troupes sous la conduite de Mavorce, Galbion et Sinoécès. Ils assiègent le rebelle dans une place que l'histoire ne nomme pas. Sinoécès trahit les deux autres, qui sont tués, et il éprouve ensuite le même sort, en voulant trahir Boniface. On envoie en leur place ce même Sigiswulde qui avait déja fait la guerre à Boniface en faveur de l'usurpateur Jean-le-Notaire. Alors Boniface, se sentant trop faible pour lutter long-temps contre les forces de l'empire, prit la funeste résolution de recourir aux Wandales, qu'il connaissait depuis long-temps, et chez lesquels sa femme avait pris naissance. Il leur fit proposer par ses amis de partager l'Afrique avec les deux fils, Gundéric et Giséric, de leur roi Godégiscle, à condition

qu'ils se prêteraient un secours mutuel contre quiconque viendrait attaquer l'un d'eux. Cette offre fut acceptée avec plaisir par les deux princes wandales et par leur peuple (l'an 427); mais, pendant les préparatifs du départ, Gundéric mourut d'une mort qu'on raconte très-différemment. Idace et Isidore prétendent que Dieu le fit enlever par le diable, pendant qu'il pillait la cathédrale de Séville[7]; d'autres disent que Giséric le fit assassiner; et des Wandales racontèrent à Procope[8] qu'il avait été pris vivant par les Germains, et qu'ils l'avaient pendu. La dernière version est la moins probable des trois. Idace nous a fait connaître les combats que les Wandales eurent à livrer aux Suèves, au moment où ils se disposaient à passer en Afrique. S'il était arrivé dans cette guerre quelque chose de semblable à ce que les Wandales racontèrent à Procope, il serait venu à la connaissance d'Idace, et par lui à la nôtre. Cependant son récit des circonstances qui accompagnèrent la mort de Gundéric diffère tout-à-fait de celui des Wandales : il semble au contraire confirmer l'autre manière de raconter la fin tragique de Gundéric, suivant laquelle son frère le fit assassiner. En effet, que veut dire ce prétendu enlèvement par le diable pendant le pillage de la cathédrale de Séville, sinon qu'il y mourut subitement? Mais comment mourut-il? Beaucoup d'hommes influens, tombés sous le fer

d'assassins, ont été enlevés au moyen âge par le diable, et pour de bonnes raisons. Bon nombre d'hommes le croyaient alors possible. Giséric fit noyer la femme de son frère dans l'Ampsaga, après avoir ordonné qu'on lui liât au cou un sac rempli de pierres. Il fit tuer ensuite les dix enfans de Gundéric [9] : c'est assez dire qu'il ne ménageait pas plus ses parens que Clovis, quand son ambition parlait. Mais quel intérêt pouvait avoir Giséric à voir son frère dans l'autre monde, si ce frère était un homme aussi nul que je l'ai dit plus haut? La réponse est facile : Richelieu a été très-puissant sous Louis XIII, mais il l'aurait été bien plus encore, s'il avait été fils légitime et unique de Henri IV.

Voilà donc Giséric seul maître des Wandales. Au commencement du printemps de l'année suivante (429) [10] les Wandales et les Alains, hommes, femmes, enfans et vieillards, se rassemblèrent, les hommes libres comme les serfs, sur la côte espagnole du détroit de Gibraltar. Là Giséric les fit compter; et il se trouva que leur nombre, si nous en retranchons seulement les femmes, se montait à quatre-vingt mille hommes. Tel est le récit de Victor de Vita [11]; mais Procope dit [12] que Giséric, lorsqu'il divisa, après le sac de Rome (l'an 455), ses Wandales et ses Alains en cohortes, leur donna quatre-vingts chefs, qu'il appela chiliarches, pour

qu'on s'imaginât à l'étranger qu'il avait sur pied une armée de quatre-vingt mille hommes, mais elle ne se montait qu'à cinquante mille. Cette différence d'opinions entre Victor et Procope provient peut-être de ce qu'en fait les Wandales et les Alains ne quittèrent pas tous l'Espagne, mais qu'une bonne partie d'entre eux ne passèrent en Afrique qu'après la prise de Carthage (439), question que j'examinerai un peu plus tard. Pour le présent je me borne à observer, qu'en partant de la supposition contraire, l'évaluation de Procope mérite la préférence sur celle de Victor, attendu qu'il est peu probable que les Wandales et les Alains réunis, s'ils n'avaient pas été plus nombreux que Victor le dit, eussent pu résister aux Goths et aux Romains aussi long-temps qu'ils le firent, et avec autant de succès. Possidius, auteur contemporain, dit [13] qu'outre les Wandales et les Alains il y avait encore des Goths et des individus d'autres peuplades dans l'armée qui passa avec Giséric en Afrique; et Idace nous apprend que les Goths et les autres auxiliaires germains que Castin amena avec lui en Espagne, passèrent aux Wandales [14]. L'auteur du *Chronicon breve*, publié par Ruinart; Béda et Fréculph [15], sont de l'avis de Possidius; et Procope [16] dit: *Le nom des Alains et ceux des autres barbares se sont confondus avec celui des Wandales.* Il savait donc aussi que les Wan-

dales et les Alains ne furent pas les seuls peuples qui suivirent Giséric en Afrique. Le passage de Procope exclut de plus l'hypothèse que les Goths n'aient pas été compris parmi les troupes, dont Giséric fit faire le recensement avant son départ pour l'Afrique ; mais, si nous défalquions des quatre-vingt mille têtes, auxquelles Victor évalue le nombre de personnes du sexe mâle, qui accompagnaient Giséric, les vieillards, les malades, les enfans, les Goths et les autres soldats, qui n'étaient ni Wandales ni Alains, le reste se monterait tout au plus à trente et quelques mille individus propres au service militaire.

On allait se mettre dans les barques, fournies d'un côté par Boniface, et de l'autre par les habitans de l'Espagne, qui n'étaient pas fâchés de se débarrasser de la présence des Wandales, lorsque Giséric apprit qu'Hermigaire, capitaine suève, ravageait les provinces voisines. Aussitôt le prince wandale va le chercher avec une partie de ses troupes, l'atteint en Lusitanie, et taille son armée en pièces. Hermigaire lui-même, emporté par son cheval, se noie, près de Mérida, dans la Guadiane [17]. Le vainqueur va rejoindre sa flotte, et passe le détroit au mois de mai de l'an 429.

La plupart des auteurs supposent, que ce fut pour ne pas déshonorer ses armes en donnant à croire que son départ était une fuite, et qu'il cédait à la

terreur que les Suèves lui inspiraient, que Giséric fondit sur eux, pour les punir des ravages qu'ils faisaient dans les contrées avoisinant les lieux de l'embarquement; mais il est possible qu'il ait été porté à agir ainsi par un intérêt bien plus puissant. Lorsque les Wandales émigrèrent de la Pannonie sous la conduite de Godigiscle, père de Giséric, beaucoup d'entre eux ne voulaient pas le suivre, et ceux-là promirent aux émigrans de leur rendre, à leur retour, forcé ou volontaire, les terres dont ils leur laissaient l'usufruit pour tout le temps qu'ils seraient absens [18]. Ce qui arriva du temps de Godigiscle, en Pannonie, arriva probablement lors du passage de Giséric en Afrique. Il est dans la nature des choses, que tous les individus d'un peuple ne veuillent pas changer de pays à chaque appel que leur prince leur fait; et quels moyens de coërcition avait Giséric pour contraindre les Wandales à le suivre en Afrique? Il était du reste prudent de se ménager une retraite pour le cas où l'entreprise, qu'on allait tenter, prendrait une mauvaise tournure. Serait-il donc absurde de penser que Giséric ait marché contre Hermigaire pour faire passer aux Suèves l'envie d'inquiéter les Wandales qu'il laissait en Espagne?

Théophane [19] dit : Τῳ Οὐανδαλικῳ πληθει πολυς γενομενος, και ῥηγα καλεσας ἑαυτον γης τε και θαλασσης, και νησων πολλων τοις Ῥωμαιοις ὑποτελων κατασχων, ἐλυπει τον Θεοδοσιον.

Mariana [20] a tiré de ces mots la conclusion que les Wandales restés en Espagne se rendirent près de Giséric après la prise de Carthage, et Gatterer [21] partage cette manière de voir. Mais le sens du passage pourrait être tout bonnement que les Wandales rendirent Giséric si puissant, qu'il prit le titre de roi de la terre et de la mer, etc. Cependant je trouve dans l'histoire d'un certain Sébastien plusieurs circonstances qui me paraissent, sinon justifier l'interprétation que Mariana a faite du texte de Théophane, prouver du moins que les Wandales ne quittèrent pas tous l'Espagne en même temps que Giséric, et que ceux qui y restèrent vinrent plus tard le rejoindre en Afrique.

Ce Sébastien était beau-fils de Boniface. Après la mort de ce dernier, Aèce, que Boniface avait trouvé moyen de chasser de la cour de Rome, en expulsa Sébastien, qui venait d'hériter de toutes les places et dignités dont Placidie avait revêtu Boniface. Le beau-fils de Boniface, pourchassé par Aèce, comme une bête fauve, sur tout le territoire de l'Occident, se retira en 434 à la cour de Constantinople; il y resta jusqu'en 444 : les intrigues d'Aèce le forcèrent alors de s'enfuir secrètement de Constantinople, et de se sauver à Toulouse chez Théodoric, roi des Wisigoths. Celui-ci avait souvent fait la guerre aux Romains; mais il vivait alors en paix avec eux depuis l'an 440, et Sébastien se

vit obligé de quitter Toulouse. Il se pourrait néanmoins que le roi wisigoth eût soutenu Sébastien : car il n'eut pas sitôt quitté la cour de Théodoric, qu'il parvint à se rendre maître de Barcelonne par un coup de main [22], et à mettre de suite en mer quelques vaisseaux, avec lesquels il fit le métier de pirate [23]. Mais ce succès ne fut qu'éphémère, et en 445 Sébastien, chassé de Barcelone, se vit forcé de chercher un asyle près des Wandales; mais chez quels Wandales? Idace, à qui j'ai emprunté ce fait, et la plupart de ceux qui précèdent, dit qu'en 450 Sébastien se mit sous la protection de Giséric, qui le fit tuer peu de temps après son arrivée. Il n'est pas probable que Sébastien ait vécu cinq ans au milieu des Wandales de l'Afrique sans que Giséric l'ait su, ou sans que Sébastien lui-même ait été tenté de se présenter devant le roi des Wandales. On ne saurait donc expliquer l'histoire de Sébastien, telle qu'Idace nous la raconte, qu'en supposant que les Wandales, chez lesquels le beau-fils de Boniface se retira, ne demeuraient pas en Afrique, mais en Espagne; et s'il vint, en 450, à la cour de Giséric, c'était parce que les Wandales de ce dernier pays se rendirent probablement à la même époque chez ceux de l'autre contrée. Il aurait été dangereux pour eux de rester plus long-temps en Espagne : depuis l'an 438 les Suèves marchaient de conquête en conquête,

dans le midi de l'Espagne comme dans ses autres parties. En 448 Rechiarius, roi des Suèves, épousa la fille de Théodoric, roi des Wisigoths; et ce prince était devenu depuis quelque temps l'ennemi mortel de Giséric, parce que celui-ci, après avoir marié son fils Hunéric avec une fille du roi wisigoth, avait fait couper le nez et les oreilles à sa belle-fille, et l'avait renvoyée en cet état à son père [24].

Prosper prétend que Sébastien vint en Afrique l'an 440 de Jésus-Christ, pendant que Giséric ravageait l'île de Sicile. Le roi des Wandales, ajoute-t-il, n'eut pas sitôt appris la nouvelle du débarquement de Sébastien, qu'il retourna vîte à Carthage de peur que Sébastien ne se rendît maître de la ville. Mais celui-ci n'était pas venu avec des intentions hostiles : bien au contraire il voulait se rendre utile aux Wandales; cependant Giséric le fit tuer. Il est inutile de dire qu'Idace, ayant passé toute sa vie en Espagne, n'aurait pas pu rapporter que Sébastien se fût rendu maître de Barcelone l'an 444, si ce personnage avait été tué en 440 par ordre de Giséric. Ainsi le récit d'Idace mérite plus de crédit que celui de Prosper. Ce dernier est du reste en contradiction avec une lettre de Théodoric, roi des Ostrogoths, au sénat de Rome. Théodoric, parlant dans cette lettre des mérites de son ministre Cassiodore et de ceux de

sa famille, rappelle au sénat, comme une chose connue de tout le monde, que le grand-père de Cassiodore a chassé Gisérie de la Sicile et du pays des Bruttiens (la Calabre), et que le roi des Wandales n'a plus mis depuis le pied dans ces deux contrées avant le sac de Rome (455)[26]. En 442 Valentinien, empereur d'Occident, fit sa paix avec Giséric. En 441 les Wandales n'étaient déjà plus en Sicile : car Théodose II, empereur d'Orient, envoya alors une flotte dans cette île, pour qu'elle s'y munît de vivres et qu'elle passât ensuite en Afrique, afin d'y faire la guerre aux Wandales. Ainsi les évènemens auxquels Théodoric fait allusion ne peuvent s'être passés qu'en 440, Gisérie ayant vécu en paix avec Valentinien depuis l'an 442 jusqu'à la mort de l'empereur romain (455).

Il résulte du contenu de l'alinéa précédent, que le désaccord entre Prosper et Idace, relativement à l'année où Sébastien arriva en Afrique, ne saurait renverser les conséquences que j'ai tirées de la vie de ce personnage, telle qu'elle nous est racontée par Idace; j'ai maintenant une autre observation à faire. Nous connaissons déjà le passage de Théophane, qui a fait penser à Mariana que les Wandales ne passèrent pas tous de l'Espagne en Afrique à la même époque que Gisérie. Les faits mentionnés dans ce passage appartiennent à

l'année où, selon Prosper, Sébastien arriva chez les Wandales de l'Afrique. Mariana pourrait donc avoir bien expliqué le texte de l'auteur grec, et celui-ci aurait rapporté, comme Prosper, à l'an 440 un fait qui se passa dix ans plus tard. Reste à savoir pourquoi ce nombre d'années répond à celui des années que Sébastien a passées, selon Idace, à Constantinople? Il y a là une coïncidence singulière, et qui pourrait peut-être mettre un autre que moi sur la voie pour nous expliquer la cause de l'erreur de Prosper, et peut-être de celle de Théophane. Selon Marcellin le beau-fils de Boniface se retira chez les Wandales dans l'année même, où, selon Idace, il se rendit à Constantinople[27].

Quoi qu'il en soit de mon opinion sur l'époque où les Wandales restés en Espagne allèrent rejoindre ceux de l'Afrique, il est probable qu'en 457 il n'y avait plus de Wandales dans le premier pays : autrement Majorien n'aurait pas choisi Carthagène pour le port de mer où les vaisseaux, avec lesquels il voulait passer en Afrique, eurent ordre de se rassembler; il aurait moins encore conçu le projet de débarquer ses troupes sur la côte de la Mauritanie tingitane, et de marcher de là tout droit sur Carthage; et c'est pourtant ce qu'il fit[28].

LIVRE TROISIÈME.

HISTOIRE DES WANDALES DEPUIS LEUR ARRIVÉE EN AFRIQUE JUSQU'AU RENVERSEMENT DE L'EMPIRE QU'ILS Y FONDÈRENT (429—534).

CHAPITRE PREMIER.

Depuis l'arrivée en Afrique jusqu'à la paix d'Hippone (429—435).

La consternation et la frayeur se répandirent sur toute l'Afrique, dès que les Wandales y mirent le pied. Les habitans se sauvèrent dans les déserts, ou se cachèrent dans les gorges et les cavernes des montagnes; et bien leur en prit: car les Wandales, voulant se faire craindre, faisaient par tout promener le fer et la flamme, dévastant les champs, brû-

lant les villes et les bourgades, massacrant hommes, femmes et enfans, et détruisant jusqu'aux arbres fruitiers, afin que les hommes du pays ne trouvassent rien à manger, si, sortant de leurs cachettes, ils se rassemblaient sur les derrières de l'ennemi pour se jeter sur lui, à mesure qu'il approcherait de la Numidie [1]. On vit alors se renouveler toutes les horreurs qui avaient signalé l'entrée des Wandales dans les Gaules et en Espagne; plusieurs causes firent qu'ils renchérirent cette fois sur leurs premières fureurs. J'ai déjà parlé de la rage qui s'empara des Wandales, lorsque les Romains, au moment même où ils venaient faire la paix avec eux, et où eux-mêmes se disposaient à faire de leurs armes des instrumens de labourage, précipitèrent les Goths sur eux; les évènemens qui se passèrent depuis en Espagne, ne furent pas propres à calmer les esprits des nouveaux conquérans de l'Afrique, et ils étaient alors animés d'une passion qu'ils n'avaient pas connue auparavant, celle du fanatisme religieux. Les auxiliaires Goths, que Sigiswulde, qui commandait les troupes romaines destinées à punir Boniface de sa désobéissance, avait amenés avec lui, donnèrent aux Wandales l'exemple de la persécution contre les catholiques [2]; et la nation de Gisérie ne devait pas être bien satisfaite de se voir de nouveau obligée à rompre une lance avec ses anciens ennemis héréditaires,

ces Goths, qui la suivaient comme son ombre en tout lieu, et toujours avec des sentimens hostiles. Les donatistes cherchaient depuis long-temps à attirer dans leurs intérêts les soldats ariens des armées romaines, et ils avaient si bien réussi qu'en 417 le commandant en chef des troupes d'Afrique eut recours aux lumières de saint Augustin, pour savoir s'il y avait une différence entre les dogmes des donatistes et ceux des ariens, et quelle différence [5]. Peut-on douter qu'ils aient profité de l'arrivée des Wandales, pour laisser libre cours aux sentimens de haine qu'ils portaient aux catholiques, et pour leur faire payer cher les mauvais traitemens, qu'ils avaient eus à essuyer eux-mêmes de la part de leurs frères en Jésus-Christ? Voici enfin une nation qui ne hait pas les Romains pour leurs croyances, mais qui déteste leurs mœurs sociales. Le désert ne lui présente pas assez de pâturages pour ses bestiaux, et elle voudrait que, franchissant l'Atlas, il allât tendre la main à l'Océan, cette autre immense plaine monotone, qu'on parcourrait pour faire du butin, non pas sur les dos des chameaux, les vaisseaux du désert, mais en demandant aux épaules de l'Atlas quelques-uns de ses vieux chênes pour en construire des navires. Elle se mit à préluder aux ravages des Wandales par ceux qu'elle fit en Afrique, lorsque Boniface entra en guerre avec les soldats impé-

riaux[4] : comment voudrait-on qu'elle ne les eût pas continués sous un chef comme Giséric, qui devait les conduire à Carthage, de Carthage en Sicile, de la Sicile à Rome, et de Rome partout où il restait quelque chose à ôter aux enfans dégénérés de Romulus et à leurs alliés efféminés ? et Giséric n'avait-il donc aucun intérêt à laisser les Maures et les hérétiques assouvir leur rage contre les catholiques ? Mais c'était le meilleur moyen d'enchaîner pour toujours leur sort au sien et à celui du peuple qui l'avait suivi dans un autre monde. Et ce peuple lui-même, qui nous dira si son prince ne jugea pas nécessaire de l'abreuver de temps en temps de sang humain, pour qu'il n'oubliât pas son ancienne valeur, et qu'entouré d'ennemis, et d'amis peu fidèles à l'infortune, il ne retombât pas dans cette mollesse, qui avait fait et qui ne devait pas cesser de faire son malheur, toutes les fois qu'il s'abandonnerait en entier à son amour instinctif d'un établissement fixe et d'occupations paisibles? Soyons pourtant juste envers Giséric. Le jour où, étant entré à Carthage, et ayant régularisé le pillage de cette ville opulente, il cria halte à la destruction et aux destructeurs, tout rentra dans l'ordre en Afrique; Jupiter n'eut dès-lors plus de foudres que pour son propre capitole; et, lorsque celui-ci fut à bas, et que, Giséric mort, la lutte avec l'étranger cessa, c'en fut fait de l'empire des Wan-

dales : il s'affaiblit de plus en plus par le goût toujours croissant de ses défenseurs naturels pour les plaisirs de la table, pour les intrigues amoureuses, pour les combats de gladiateurs, pour le jeu des acteurs et des pantomines, et surtout par les coups vigoureux que lui portait de temps à autre le bras de ces mêmes Maures qui, du vivant de Giséric, avaient tant contribué à l'agrandissement de cet empire; et, lorsque Bélisaire arriva en Afrique pour le détruire, il n'eut qu'à achever un ennemi que d'autres que lui avaient renversé.

La Mauritanie tingitane faisait partie de la province d'Espagne dans les derniers temps de l'empire d'Occident. Je la regarderai ici comme une annexe de la province d'Afrique, et je dirai en conséquence, que cette province s'étendait du point le plus occidental du détroit de Gibraltar jusqu'à l'extrémité sud-est de la petite Syrte. Boniface, en partageant ce vaste pays entre lui et les Wandales, garda probablement pour lui la Numidie, et l'Afrique proprement dite, ou les terres comprises entre la petite Syrte et le fleuve Ampsaga (aujourd'hui el Kibbir); il abandonna aux Wandales le reste, ou les trois Mauritanies. Ces contrées étaient moins fertiles et moins peuplées que l'autre moitié de la province d'Afrique; et dans la Mauritanie tingitane le territoire romain finissait souvent à huit ou dix lieues de la côte. Les Wandales avaient

déjà passé l'Ampsaga, qu'ils ne virent pas encore d'ennemis; mais lorsqu'ils voulurent pénétrer plus avant, Boniface lui-même s'opposa à leurs progrès.

L'impératrice Placidie ne pouvait concevoir que Boniface, qui lui avait donné tant de preuves d'attachement dans sa disgrace, eût attendu qu'elle fût maîtresse de l'empire, pour se déclarer son ennemi. Elle envoya en Afrique un officier de confiance, afin de savoir les motifs de sa révolte, et de le ramener à de meilleurs sentimens. Le comte Darius, choisi pour cette mission, était un homme que Boniface estimait pour sa vertu et ses talens: il n'eut pas grande peine à apprendre de Boniface ce qu'Aèce lui avait écrit. Darius retourne aussitôt à Ravenne, et instruit Placidie de cette noire imposture. Elle en fut indignée; mais, comme Aèce était alors à la tête des armées romaines, qui l'adoraient, il était dangereux de lui faire des reproches sur sa conduite : l'impératrice tint donc secrète la découverte qu'elle venait de faire, et renvoya Darius vers Boniface, pour l'assurer de sa part qu'elle lui rendait toute sa confiance, qu'elle lui continuait son commandement en Afrique, mais qu'elle espérait qu'il tâcherait de réparer les maux qu'il avait attirés sur cette province[5]. Boniface était plus peiné que tout autre du malheur de ce beau pays, au bonheur duquel il avait tant contribué par sa sage

administration. Avant que Darius fût parti pour Rome, il obtint des Wandales l'assurance qu'ils ne commettraient aucun acte d'hostilité avant son retour, et ils remirent même entre les mains de ce négociateur un de leurs meilleurs officiers, nommé Vérimode, pour qu'il lui servît de gage de la sincérité de leurs intentions. Au retour de Darius, Boniface ne ménagea ni promesses ni menaces pour engager les Wandales à retourner en Espagne; mais ils n'en tinrent pas compte, et des négociations on recourut aux armes (l'an 430). Boniface fut battu, et se réfugia à Hippone, ville fortifiée de la Numidie, située non loin de l'endroit où est maintenant l'emplacement de Bone, dont le nom rappelle celui de l'ancien fort, et qui a été pris pour ce fort, dès le commencement du douzième siècle [6].

Giséric vint assiéger Boniface dans Hippone à la fin de mai, ou au commencement de juin de l'an 430; mais les Wandales ne s'entendaient pas encore au siége des places fortes, et ils ne firent pas, depuis, de grands progrès dans cet art. A l'époque dont nous parlons, ils se contentaient d'affamer ces endroits, ou bien ils assemblaient, si nous en croyons Victor [7], une multitude de prisonniers autour de la forteresse qu'ils jugeaient imprenable, et les égorgeaient, afin que l'infection de leurs cadavres portât la mort chez les assiégés, et

les forçât à se rendre. Je dis, si nous en croyons Victor : pour ma part, je pense qu'il calomnie les Wandales dans ce cas comme dans beaucoup d'autres, ou qu'il exagère du moins les faits qui se sont passés. Que les Wandales aient ramassé dans les plaines les cadavres des hommes et des animaux morts dans les combats ou de toute autre manière, qu'ils les aient jetés dans les fossés des forteresses et devant les murs et les portes pour empester l'air, c'est très-probable: les Maures, depuis nombre d'années, se servaient de ce moyen pour réduire les places fortes; et Gisérie, craignant que l'empereur Majorien ne choisît, pour l'attaquer à Carthage, la route par laquelle il y était venu lui-même de l'Espagne, empoisonna les puits et les fontaines du pays par où l'ennemi devait passer, en y faisant jeter force ordures et des plantes vénéneuses. Mais que les Wandales aient égorgé les prisonniers pour augmenter le nombre des cadavres destinés à contraindre les garnisons des places fortes de se rendre, c'est Victor seul qui le prétend; Procope[8] ne peut, au contraire, assez louer la conduite prudente et modérée que Gisérie tint en Afrique dans les premiers temps de ses succès, et lorsqu'il eut à craindre que les empereurs de Rome et de Constantinople, malgré les échecs continuels de leurs armes, n'envoyassent de nouvelles troupes contre lui, et que la fortune ne l'abandonnât tôt ou tard. Il est

de plus certain que les prisonniers, que Giséric fit dans la seconde bataille qu'il livra à Boniface, furent traités avec beaucoup d'humanité. Enfin les moyens dont le général wandale fit usage devant Hippone pour forcer Boniface de lui rendre cette place, consistaient à la réduire par la famine en fermant le port du fort.

Mais la ville renfermait, à ce qu'il paraît, des magasins bien pourvus de vivres : car le siége continua jusqu'au mois d'août de l'année suivante 431 ; et les Wandales, pressés eux-mêmes par la famine, furent obligés de lever le siége, qui avait duré quatorze mois[9]. Ils se répandirent dans le plat pays pour y ramasser des vivres et du butin, et préparer leurs moyens de résistance si Boniface venait de nouveau les attaquer. Cette crainte se réalisa plus tôt qu'ils n'auraient voulu. Le général romain, ayant reçu de grands renforts de troupes de l'Italie, et Aspar, le meilleur capitaine de l'empire d'Orient, lui en ayant amené d'autres de Constantinople, présenta la bataille aux Wandales ; mais ceux-ci remportèrent la victoire sur les forces réunies des deux empires. Aspar s'en retourna à Constantinople ; et Boniface fut bientôt appelé à Rome par Placidie, à laquelle la puissance et l'arrogance toujours croissantes d'Aèce commençaient à causer de vifs chagrins. Dans le combat que les deux généraux rivaux se livrèrent à Ravenne, Aèce fut vaincu ; mais Boniface, blessé

de la main de son ennemi, mourut de cette blessure au bout de trois mois. En mourant, il conseilla à sa femme de ne prendre d'autre époux qu'Aëce, devenu veuf depuis peu, et qu'il jugea seul digne de la main d'une femme aussi belle, aussi spirituelle et aussi riche que sa chère Pélagie[10].

Avant que Boniface partît de l'Afrique, il conclut avec Giséric cette paix au sujet de laquelle Procope[11] dit: « Giséric, après avoir vaincu Boniface et Aspar, donna une preuve de sa prudence qui mérite que j'en parle, puisqu'il lui dut la stabilité de sa fortune. Il eut peur qu'il ne partît de nouvelles armées de Rome et de Constantinople pour le combattre, et que les Wandales ne fussent pas alors aussi supérieurs en force ni aussi heureux que la première fois, vu que les dieux ont destiné les affaires des hommes, comme leurs corps, à empirer et à dépérir. Il ne s'enorgueillit donc pas de sa bonne fortune; ses craintes le rendirent au contraire très-modéré; et il s'engagea, dans la paix qu'il fit avec Valentinien, empereur d'Occident, de lui payer un tribut annuel. Pour sûreté de sa parole, il donna en otage son fils Hunéric; mais il sut si bien se concilier l'amitié de l'empereur, qu'on lui rendit son fils. »

Je ne crois pas que Giséric, s'il avait été témoin oculaire des prospérités de Polycrate, lui eût donné,

comme Amasis, le conseil de jeter sa bague chérie dans la mer pour ne pas attirer sur sa tête les foudres de Jupiter, jaloux de la fortune des hommes. Cette morale en action à propos d'un dogme de l'ancienne religion des Grecs, pouvait faire quelque effet sur l'esprit des contemporains de Procope, pour lesquels les beautés poétiques de la théodicée et de la mythologie grecque avaient encore leurs charmes; et l'historien grec vise un peu à l'effet quand il raconte des évènemens qui ne se sont pas passés de son temps[12]; mais Gisérie fit la paix avec Valentinien parce qu'il lui tardait d'assurer ses premières conquêtes avant d'en faire de nouvelles, et qu'il pouvait espérer que le départ de Boniface pour l'Italie y allumerait la guerre civile entre ce général et Aèce, et qu'alors on le laisserait en repos, quand même il s'aviserait d'empiéter sur les droits de l'empire ou de lui ôter quelque grande ville au milieu de la paix, comme il le fit plus tard par rapport à Carthage[13].

Mais d'où vient, me dira-t-on, que vous rapportez à l'an 432 un traité de paix que tous les autres historiens remettent au 11 février de l'an 435? Voici mes raisons; Prosper[14], avant de parler de la convention de 435, dit: *Totius orbis pace et consensione mirabili Bonifacius ab Africâ ad Italiam pervenit*, etc. Ainsi Boniface, avant de se rendre en Italie, était parvenu à pacifier l'Afrique, et il

l'avait pacifiée de manière à étonner tout le monde. Il est inutile de prouver que cela peut s'appliquer au traité de paix dont parle Procope : l'historien grec admire lui-même la modération du victorieux Giséric. Si l'on peut en dire autant de la paix de 435, c'est à mes lecteurs à en juger, après avoir lu les deux passages que je vais citer. Paul-Diacre [15] dit de la paix de 435, qu'elle était plutôt nécessaire qu'utile à l'empire, *pax necessaria magis quàm utilis;* et Isidore de Séville [16] : *Cui (Genserico) Valentinianus* non valens subsistere *pacem mittit, et partem Africæ, quam Wandali possederant, tanquam pacifico dedit, conditionibus ab eo sacramenti acceptis*, ne quid ultrà invaderet. Prosper, auquel nous devons le peu que nous savons de la convention de 435, ne dit pas un mot des victoires remportées par Giséric sur Boniface et sur Aspar; d'un autre côté, Procope ne parle ni de la paix de 435, ni de la prise de Carthage, ni des paix conclues en 441 avec les empires d'Orient et d'Occident. Ainsi l'historien grec ne parle pas des évènemens qui se passèrent en Afrique depuis le départ de Boniface jusqu'au sac de Rome; et Prosper, qui ne parle que de ces évènemens, se tait sur ceux qui eurent lieu depuis la réconciliation de Boniface avec Placidie jusqu'au départ du premier pour Rome, et Procope seul nous en a instruits.

J'arrive à la paix de 435. Elle fut conclue le onze février, à Hippone, et par les soins du comte Trigetius. Voilà tout ce que nous en disent Prosper, Paul-Diacre et Isidore, dont les deux derniers reproduisent les détails fournis par le premier. Reste à savoir si cette paix n'était qu'une confirmation du traité intervenu entre Boniface et Giséric, ou si Giséric, depuis qu'on lui avait renvoyé son fils de Rome, ne s'était pas permis de commettre quelques actes d'hostilité qui nécessitassent de nouvelles stipulations. Pour résoudre cette question, je suis forcé d'en aborder une autre bien plus importante que la première : il s'agit de connaître au juste les parties de la province d'Afrique qu'on céda à Giséric par le traité de paix de l'an 435. Nous savons déjà que Boniface, lorsqu'il partagea ce vaste pays avec les Wandales, leur abandonna les trois Mauritanies ; qu'on les leur laissa par la paix de 435, c'est une chose certaine. En 437 Giséric, persécutant le clergé catholique dans ses possessions d'Afrique, chassa l'évêque de Sitifis, chef-lieu de la Mauritanie sitifensis (aujourd'hui Setif), de son diocèse [17]. Mais en même temps le roi wandale ôta son église à Possidius, évêque de Cala, et cet endroit était situé dans la Numidie. Giséric possédait donc une partie de cette province ; mais quelle est cette partie? Cirta, aujourd'hui Constantine, n'y était pas. Honoratus, évêque de cette

ville, écrivit en 437 une lettre à Arcadius, Espagnol au service de Gisérie, dans laquelle il l'exhortait à mourir plutôt que de devenir arien; et Arcadius suivit ce conseil, qui lui coûta la vie. Pour Honoratus, on n'a pas dit que Gisérie lui ait fait du mal, et cela se conçoit : le roi wandale n'était pas maître de Cirta, puisque Possidius dit que cet endroit, Hippone et Carthage étaient les seules villes de toute l'Afrique où les églises catholiques conservassent leur ancienne splendeur[18]. Ainsi Hippone, où fut conclue la paix de 435, était restée sous la domination des Romains. Mais Cala, qui appartenait à Gisérie, n'était éloignée d'Hippone que de quatre lieues[19] : cet endroit séparait donc probablement la Numidie wandale de celle des Romains depuis l'an 435. En était-il de même lorsque Boniface partit de l'Afrique pour l'Italie. Je ne saurais ni le nier ni l'affirmer positivement; mais il est probable que Gisérie, qui avait montré tant de modération lors de la conclusion de son traité de paix avec Boniface, se contenta pour ce moment de la possession des trois Mauritanies. Ainsi la paix de 435 mit fin à des actes d'hostilité commis par Gisérie dans le but de s'emparer d'une partie de la Numidie, pays mieux cultivé et plus riche que la Mauritanie. Les Wandales avaient auparavant si peu d'envie de garder le pays qu'ils avaient conquis sur Boniface à l'est de l'Ampsaga, qu'après

leur victoire sur le général romain et sur Aspar, ils se contentèrent de brûler Hippone au lieu de la garder, quoiqu'il n'y eût pas encore une année entière qu'ils avaient inutilement assiégé cette ville pendant quatorze mois.

CHAPITRE II.

Depuis la prise de Carthage jusqu'au sac de Rome (439—457).

Giséric s'empara de Carthage le 19 octobre 439. Nous savons bien peu sur ce qui s'est passé dans les pays conquis par les Wandales depuis la paix d'Hippone jusqu'à cette époque. Il est probable que Gisérie s'occupa pendant tout ce temps à jeter les bases du système de gouvernement que dans le chapitre suivant nous allons le voir établir dans ses états. En même temps il se prépara à de nouveaux combats contre les Romains, et travailla à gagner les cœurs des Maures et à rallier à lui les donatistes et d'autres hérétiques de l'Afrique. Il avait besoin d'augmenter ses forces en se créant un parti puissant parmi les hommes du pays. Valentinien avait bien fait la paix avec lui; mais les novelles que nous avons de cet empereur nous prouvent qu'il ne renonça jamais à l'espoir de chasser un jour les Wandales de leurs possessions en Afrique[1]. D'un autre côté,

le roi de ce peuple devait s'attendre à voir la cour de Rome réussir dans son projet, si, aussitôt qu'il le pourrait, il ne se rendait pas maître de Carthage et des villes voisines. Voilà d'où je pars pour apprécier les évènemens que j'ai à raconter dans ce chapitre. A d'autres de se récrier contre la perfidie du roi barbare, qui au milieu de la paix ôte à ses ennemis leurs plus belles possessions d'outre-mer, et va ensuite porter dans leur mère-patrie le fer et la flamme.

Après avoir laissé aux catholiques pendant deux ans la facilité pleine et entière d'adorer Jésus-Christ comme ils l'entendaient, Giséric chassa tout d'un coup (l'an 437) le clergé catholique de ses états, et essaya de contraindre tous ses employés à embrasser l'arianisme[2]. L'époque dont nous parlons est riche en écrits polémiques, publiés par les catholiques de l'Afrique contre les doctrines d'Arius[3]. Il est donc possible que le désir de faire des prosélytes ait fait commettre quelques imprudences aux partisans du concile de Nicée, qui demeuraient dans les pays soumis aux Wandales, et que cet excès de zèle pour leur croyance leur ait attiré les persécutions dont ils eurent à se plaindre. Mais, quelque propres que fussent ces persécutions à gagner à Giséric l'affection des ennemis, que le catholicisme avait alors en Afrique, parmi les chrétiens de cette partie de

la terre, elles n'étaient pas propres à réconcilier Valentinien avec le prince wandale. Aussi je ne conçois pas comment ce dernier put parvenir à faire croire à l'empereur romain, que lui, Giséric, ne violerait jamais le premier les traités intervenus entre eux deux, et qu'il était inutile de prendre contre lui ses précautions tant qu'on le laisserait en paix. Il y réussit pourtant complètement; et, quoique la cour de Rome ne fît pas un secret des intentions, où elle se trouvait, de reprendre un jour aux Wandales les pays qu'elle leur avait cédés en 435, tout le monde s'étonna dans l'empire romain, lorsqu'on apprit que Giséric venait de s'emparer de Carthage, sans avoir préalablement déclaré la guerre aux Romains (le 19 octobre 439)[1].

Le moment où ce fait eut lieu ne pouvait pas être mieux choisi qu'il le fut. Dans les Gaules Aëce eut beau porter de rudes coups aux ennemis de l'empire : il en eut toujours de nouveaux à combattre; et, peu de temps avant que Giséric se rendît maître de Carthage, Théoderic, roi des Wisigoths et beau-père d'Hunéric, fils aîné du roi Wandale, tailla en pièces les troupes d'élite de l'armée romaine, et fit prisonnier Litorius, leur commandant. En Espagne les Suèves marchaient de succès en succès; et en Orient Alarich et son frère Bléda, qui depuis l'an 434 avaient

fait payer cher aux Romains les quelques jours de repos qu'ils voulaient bien leur accorder, se préparaient à une nouvelle invasion de la Grèce[5]. Que Gisérie fut instruit à temps de tous ces événemens, et qu'il sut en faire son profit, Prosper le dit positivement en parlant de la prise de Carthage[6]: il est donc inutile que je tâche de le prouver.

Pour ce qui est de l'importance que Carthage avait à l'époque dont nous parlons, on peut s'en faire une idée par les faits suivans. Constantin, après la fondation de Constantinople, ordonna que Carthage approvisionnât dorénavant Rome, et Alexandrie Constantinople. Ces deux villes africaines se partageaient alors le commerce de cette partie de la terre et celui de toute la Méditerranée; et Carthage eut au cinquième siècle le pas sur Alexandrie, non-seulement dans le réglement politique sur les rangs des villes des empires d'Orient et d'Occident, mais encore dans la réalité, étant plus opulente et mieux peuplée que sa rivale[7]. En 413 un gouverneur de l'Afrique, voulant détrôner Honorius et prendre sa place, équipa à Carthage une flotte, composée, selon les uns de 700, et selon les autres de 3200 vaisseaux plus ou moins grands[8]. Lorsqu'Alarich s'empara de Rome, l'an 410 de Jésus-Christ, les habitans les plus riches de cette ville allaient chercher à Carthage les plaisirs de la capitale de l'ancien monde,

« Où y a-t-il, s'écrie Salvien [9], des trésors plus grands que ceux des Africains ? Où trouver un commerce plus florissant et des magasins plus pleins? Le prophète Ezéchiel disait à Tyr : Tu as rempli tes trésors d'or et d'argent par l'étendue de ton commerce ; moi, je dirai de l'Afrique que son commerce l'enrichissait tellement, que non-seulement ses trésors étaient pleins, mais qu'elle paraissait pouvoir remplir ceux de tout l'univers. Carthage, jadis l'émule de Rome par sa puissance et pour la vertu guerrière, ne fut-elle pas depuis la rivale de cette ville par sa splendeur et sa majesté imposante? Carthage, la Rome de l'Afrique, renfermait dans son sein tous les ressorts de la machine gouvernementale de la république : là était le siége de toutes les magistratures, de tous les instituts de l'état; là il y avait des écoles pour les arts libéraux, des auditoires pour les philosophes, des chaires pour toutes les langues et pour chaque branche du droit public. Là il y avait aussi une nombreuse garnison et des autorités militaires de tous les rangs; là résidait un gouverneur civil qu'on appelait *proconsul*, mais qui était aussi puissant qu'un consul; là il y avait des administrateurs publics pour chaque chose, et des fonctionnaires plus ou moins élevés en grade, et portant chacun un nom différent; là chaque rue, chaque place, chaque avenue de la ville et

chaque classe de sa population avait ses magistrats. »

On conçoit sans peine que la prise de Carthage par Giséric ne fut pas un fait isolé, mais qu'elle fut accompagnée de l'occupation des autres grandes villes de l'Afrique proconsulaire et du Byzacium. Marcellin le dit dans sa Chronique [10], et personne n'en doutera. Mais Giséric portait ses vues plus loin. Il était à prévoir que l'empereur d'Orient et celui d'Occident, sitôt que l'un aurait fait sa paix avec Attila, et que l'autre aurait un peu pacifié les Gaules, enverraient des troupes en Afrique pour y réduire les Wandales. Giséric résolut de transporter le théâtre de la guerre dans le pays de ses ennemis. Nous avons vu les Wandales faire quelques petites courses dans les eaux de la Méditerranée, lorsqu'ils étaient en Espagne; à présent qu'ils sont maîtres de Carthage, nous les en verrons sortir avec de grandes flottes et un appareil de guerre immense.

Si nous jugeons de l'armement de Giséric d'après les préparatifs qu'on fit en Italie pour repousser les attaques du prince wandale, ce dernier se serait proposé d'envahir ce pays avec de très-grandes forces. Théodose consentit à toutes les demandes d'Attila, afin de pouvoir envoyer Cyrus en Italie avec une armée [11]. Aèce s'empressa de repasser les Alpes avec les troupes destinées à la

défense des Gaules. Sigisvulde, commandant des troupes de l'Italie, fit placer des garnisons tant de Romains que de Goths et d'autres mercenaires sur toutes les côtes et dans toutes les villes maritimes [12]. Le port des armes était sévèrement défendu dans l'empire romain, et l'on n'y en fabriquait que dans des établissemens appartenans à l'état : dans le péril présent les deux empereurs publièrent une novelle datée du 25 juin 440, par laquelle non-seulement ils permirent à tous les citoyens de porter et de fabriquer des armes, mais ils les exhortèrent même à s'en procurer par toutes les voies possibles, et à courir sus à l'ennemi partout où il se présenterait; on déclara en même temps que chaque particulier demeurerait le maître de toutes les prises et de tout le butin qu'il aurait faits sur les troupes de Giséric [13]. Par une novelle datée du 23 février 440, on frappa les terres de la couronne, comme celles de l'église, et les biens-fonds de tous les habitans de l'empire d'Occident, d'un impôt extraordinaire, montant à un douzième des contributions que chaque terre avait à payer l'année d'après. Il fut dit dans la même novelle que les personnes qualifiées seraient tenues, comme les autres sujets de l'empire, de fournir des miliciens et des vivres pour les troupes, de fabriquer des armes, et de réparer les murailles des villes et les chemins publics [14].

Telles furent les mesures qu'on prit à Rome pour s'opposer aux projets de Gisérie. Je ne crois pourtant pas qu'il ait été pour le présent dans les intentions du prince wandale de faire quelque conquête considérable en dehors de l'Afrique: il se proposa seulement, avec sa flotte, de distraire et d'occuper partout à la fois les forces de ses adversaires en jetant la terreur sur tous les points de leur territoire, par l'incertitude de ses attaques. Chef habile et politique, non moins qu'audacieux, Gisérie était trop prudent pour songer à des conquêtes en dehors de l'Afrique avant d'y avoir établi un gouvernement régulier, et attiré dans ses intérêts les peuplades maures, les unes par la force, les autres par des largesses, et toutes en leur abandonnant une partie du butin qu'elles lui aidaient à faire sur ses ennemis. Nous ne le verrons s'occuper que de cela depuis l'an 442 jusqu'à l'an 455; et à la première résistance qu'il trouvera pendant sa première expédition contre les provinces européennes des Romains, il se retirera en Afrique. La flotte, avec laquelle il se mit en mer cette première fois, ne fut probablement pas non plus bien grande: dans la novelle du 25 juin elle est qualifiée de *haud parva;* et Gisérie, maître seulement depuis peu de Carthage et des autres grandes villes de l'Afrique proprement dite, n'en pouvait pas encore retirer sans danger une grande partie de ses troupes.

L'orage dont les menaces alarmaient toutes les côtes de l'empire, tomba sur la Sicile, et passa de là au pays des Bruttiens (aujourd'hui la Calabre)[15]. Si c'était un simple effet de la position géographique de ces deux contrées, ou de ce qu'on s'y était mis moins en mesure que dans l'Italie centrale, de résister aux attaques de l'ennemi, tout est dit; mais si Giséric, après avoir longtemps réfléchi de quel côté il porterait de préférence ses armes pour faire le plus de mal possible à ses ennemis, se décida enfin pour la Sicile et l'Italie méridionale, il ne pouvait pas mieux choisir le théâtre de son invasion. C'est dans ces deux pays que l'état romain avait ses meilleurs et ses plus grands domaines, et il les faisait cultiver par des esclaves ou des serfs que la force, et non pas l'amour, enchaînait au sol qu'ils cultivaient. Dévaster ces domaines, en enmener les mains qui les faisaient valoir, c'était le coup le plus mortel qu'on pût porter à l'empire d'Occident, après lui avoir arraché Carthage. Toutefois Giséric ne retira pas de cette expédition tout l'avantage qu'il s'en était peut-être promis. Lilybée tomba, à ce qu'il paraît[16], entre ses mains; mais il fallait s'attendre que les Romains reprendraient ce fort à la première occasion, tant qu'on ne serait pas en même temps maître de Panorme (aujourd'hui Palerme), l'ancienne capitale de la Sicile cartha-

ginoise, et Panorme repoussa les attaques de l'ennemi, qui la tint long-temps assiégée[17]. Cassiodore, grand-père de l'historien du même nom, chassa les Wandales de la Bruttie (Calabre), lorsqu'ils s'y présentèrent, et il les expulsa peu après de la Sicile[18]. Giséric était resté dans cette île assez long-temps pour ne pas seulement la piller, mais pour essayer d'y convertir les catholiques à l'arianisme. Maximin, chef des ariens en Sicile, et peut-être le même Maximin qui eut avec saint Augustin une discussion religieuse, ayant été condamné par les évêques catholiques, saisit cette occasion de se venger de ses ennemis : il engagea le roi des Wandales à les forcer à recevoir l'arianisme. Quelques-uns cédèrent à la violence ; d'autres préférèrent la mort à l'apostasie.

En attendant, les succès que Cassiodore avait remportés dans la Calabre et en Sicile sur Giséric encourageaient Théodose à attaquer le prince wandale en Afrique avec un appareil formidable (l'an 441). Onze cents vaisseaux de transport chargés d'une armée considérable, mirent à la voile, et relâchèrent en Sicile, sous la conduite des généraux Aréobinde, Asyla, Innobinde, Arinthée et Germain[19]. Giséric, qui avait l'œil ouvert sur toutes les démarches de ses ennemis, fut bientôt instruit de l'arrivée de cette flotte en Sicile. Il envoya une ambassade aux généraux qui la commandaient,

et leur fit proposer d'attendre dans cette île le retour des députés qu'il était sur le point de faire partir pour Constantinople afin de traiter de la paix avec l'empereur. Cette proposition fut acceptée; mais Gisérie parvint à traîner les négociations en longueur, et ses ambassadeurs n'étaient pas encore de retour de Constantinople, qu'Attila sollicité probablement par Gisérie, entra dans les états de Théodose à la tête d'une armée très-considérable, et le força ainsi de rappeler ses troupes de la Sicile, et de faire au plus vite sa paix avec les Wandales (l'an 442)[20].

Dire que deux princes aussi ambitieux, aussi entreprenans et aussi rusés qu'Attila et Gisérie, et placés de manière qu'ils ne pouvaient guère que s'entr'aider, et non pas se nuire par leurs attaques simultanées des empires d'Orient et d'Occident, étaient faits pour s'entendre dans leurs projets contre ces deux états, ce serait peine perdue. On sait par Priscus et par Jornandès[21] qu'il y eut une alliance très-étroite entre le roi des Huns et celui des Wandales: il ne peut donc être question que de déterminer l'époque où ils commencèrent à se lier. Je crois que ce fut en 441 ou en 442, et à l'occasion de la tentative que fit alors Théodose d'arracher l'Afrique aux Wandales. Voici mes raisons: pendant que Gisérie se préparait à faire une descente en Italie ou en Sicile, Attila, de son

côté, se disposait à faire une invasion dans les états de Théodose. S'il ne donna pas de suite à ce projet, ce fut uniquement parce que l'empereur d'Orient, pressé d'envoyer une armée au secours de Valentinien, remit entre les mains d'Attila plus d'argent qu'il ne lui en avait demandé[22]. L'argent de Giséric devait être plus agréable au roi des Huns que celui du souverain des Grecs, vu qu'il le mit à même de menacer l'empire de la guerre, ou de la lui faire réellement; et c'était le moyen le plus sûr de lui extorquer de nouvelles sommes. Le roi wandale était, du reste, libre de resserrer les cordons de sa bourse, quand on ne lui rendait pas les services qu'il avait demandés pour son argent, Attila n'ayant aucune prise sur lui. Enfin l'eunuque Chrysaphe, tout-puissant à la cour de Théodose pendant l'époque dont je parle, a pensé, comme moi, que Giséric fut cause qu'Attila vint envahir le territoire romain. C'est parce qu'il ne pouvait pas se défendre de cette idée, qu'il fit assassiner en Thrace un Wandale nommé *Jean*, au moment même où Attila entra en Illyrie. Ce Jean était alors un des meilleurs généraux de l'empire; il venait de passer du service de Valentinien à celui de Théodose; et les auteurs contemporains s'accordent à regarder la mort de Jean comme une très-grande calamité publique, attendu qu'il était le seul homme qu'on crût alors capable

de s'opposer avec succès aux progrès des Huns. Cependant on peut excuser Chrysaphe de ne pas avoir eu grande confiance dans la fidélité de Jean, quand il s'agissait des intérêts des Wandales de l'Afrique. Jean était probablement né au milieu des Wandales qui étaient restés en Pannonie lorsque les autres l'avaient quittée pour aller s'établir dans les Gaules. Ces Wandales restés en Pannonie et ceux de l'Afrique étaient très-liés ensemble; et, lorsque la flotte de Gisério cingla vers la Sicile, Jean leva dans l'Italie l'étendard de la révolte contre Valentinien, qu'il avait jusque-là servi très-fidèlement[23].

Théodose s'étant réconcilié avec Gisério, il fallut bien que Valentinien en fît autant. Il ne pouvait pas, comme l'autre empereur, mettre en mer des flottes de onze cents vaisseaux de transport; il n'avait pas même les navires nécessaires pour protéger les côtes de l'Italie et de la Sicile contre les courses de pirates[24]; et pourtant il ne pouvait dire que de ces deux pays: Ils sont à moi, les Gaules et l'Espagne étant depuis long-temps plutôt une charge qu'une ressource pour son empire. Par la paix qui intervint entre Valentinien et Gisério, l'un devint à peu près maître du territoire que l'autre avait possédé auparavant en Afrique. Le roi wandale obtint les terres comprises entre la mer et la petite Syrte, et les villes de Théveste (aujour-

d'hui Téfas), de Sicca veneria (huit lieues nord-ouest de Keff) et de Vacca (aujourd'hui Vegja); et Valentinien, les trois Mauritanies, et la partie de la Numidie qui est située à l'ouest de ces trois villes. L'empereur romain resta en outre possesseur de la Tripolitaine.

Je viens de m'exprimer de telle manière qu'on pourrait croire que les auteurs anciens ont déterminé eux-mêmes les limites du territoire de Giséric et de Valentinien, telles qu'elles furent fixées par le traité de paix fait en 442. Cela n'a pourtant été fait dans aucun écrit contemporain. Prosper[25] se borne à dire : « L'Afrique fut partagée entre Giséric et Valentinien. » Victor[26] dit : « Giséric garda pour lui les provinces de la Byzacène, d'Abaritane et de Gétulie, et une partie de la Numidie; il donna à son armée les terres de la Zeugitane ou de la Proconsulaire. Valentinien conserva les autres provinces, qui étaient toutes très-ruinées. Après la mort de Valentinien le prince wandale se rendit maître de toute l'Afrique. » Mais, en rapprochant le texte de Victor et celui des novelles 23 (22 juin 445) et 37 (13 juillet 451) de Valentinien et de Théodose, il me sera facile de prouver ce que j'ai avancé à la fin de l'alinéa précédent. Dans la novelle 23 Valentinien réduit au huitième les impôts fonciers de la Mauritanie sitifensis et de la Numidie; dans la novelle 37 il

déclare qu'à l'expiration des baux on ôtera aux fermiers actuels les domaines des villes et du fisc situés dans ces deux provinces et dans la Mauritanie césarienne, pour les donner en bail aux employés honoraires [27] de la province d'Abidiacène, qui avaient été dépouillés par les Wandales de leur patrimoine, et chassés de leur patrie. Il n'est guère probable que Gisérie ait abandonné à l'empereur d'Occident une partie de la Numidie et la Mauritanie de Sitifis et de Césarée, sans lui céder en même temps la Mauritanie tingitane. Ainsi Valentinien obtint dans la paix de 442 les trois Mauritanies et une partie de la Numidie. Mais où finissait cette partie à l'est? Valentinien s'exprime dans ses novelles de manière qu'on ne peut s'empêcher de croire qu'il resta maître de presque toute la Numidie, et effectivement ce pays lui resta presque en entier. Mais, pour le démontrer, il faut d'abord fixer la possession de la province d'Abaritane, que Victor compte parmi celles que Gisérie se réserva, lorsqu'il partagea entre ses sujets et lui les pays qu'il venait de conquérir. Dans la notice des évêques de l'Afrique et dans le synode carthaginois de l'an 411, il est question de trois villes appelées, l'une *Abbir majus* ou *Abbir germaniciana;* l'autre, *Abbir minus;* et la troisième, *Oppidum aborense.* Cette dernière, connue de Pline, était située, comme les deux autres, sur

les confins de la province proconsulaire et de la Numidie. Pour ce qui est d'Abbir minus, nous ne connaissons cet endroit que par la notice épiscopale et par des conciles africains; mais Abbir germaniciana est citée par le géographe de Ravenne sous le nom de *Germana*, et par Antonin sous celui d'*Ad Germani*, et ces deux auteurs la placent dans le voisinage de Theveste (aujourd'hui Téfas)[28]. C'est donc jusque-là que les possessions de Giséric s'étendaient, la province d'Abaritane n'étant autre chose que le territoire où furent situées les villes d'Abbir majus et d'Abbir minus, l'Oppidum aborense et Vacca (aujourd'hui Vegja), faisant déjà partie des états de Valentinien[29].

Après la paix de 442 Giséric vécut sur un bon pied avec la cour de Rome jusqu'en 455, et avec celle de Constantinople jusqu'en 467; les armes des Wandales ne se reposèrent pourtant pas tout-à-fait pendant ce temps. Idatius[30] parle d'une descente que ce peuple fit en 445 sur la côte de la Gallécie près de Turonium (aujourd'hui Forneyres, ville située à quelques lieues de Vigo). Cette descente ne paraît pas avoir été entreprise dans un but politique : ce fut une simple attaque de pirates, qui voulaient faire du butin, et qui se retirèrent aussitôt qu'ils en eurent ramassé un peu. On voit, par cette descente, que les Wandales, quand même ils étaient en paix avec les Romains,

couraient les mers pour y faire le métier de corsaires, ce qui ne pouvait pas manquer d'entretenir leur goût pour la vie de marins, et de les exercer dans l'art de la navigation et dans les combats maritimes.

Le loisir que la cessation de la guerre avec les Romains procura au roi des Wandales, fut employé par lui principalement à donner à son état une constitution régulière, et à entrer en alliance avec les Maures. Je parlerai, dans les deux chapitres qui suivent, de l'organisation intérieure de l'empire des Wandales, et des relations de Giséric avec les Maures. Ici je remarquerai seulement, que les mesures que Giséric prit pour assurer sa conquête, et pour régler les affaires intérieures de son empire, ne paraissent pas avoir eu l'approbation de toute la nation. En 443 ou 444, il éclata parmi les familles les plus puissantes des Wandales une conspiration que Giséric étouffa en faisant mourir tant d'hommes influens de sa nation, que ces exécutions continuelles l'affaiblirent plus que s'il avait été malheureux dans une guerre contre ses ennemis[31].

Je ne sais pas si c'est à cette occasion, ou quelques années plus tard, que Giséric, ayant cru entrevoir que la femme de son fils Hunéric avait conçu le projet de l'empoisonner, lui fit couper le nez et les oreilles, et la renvoya dans cet état à

Théodoric son père. Théodoric était roi des Wisigoths. Ce prince et tout son peuple furent irrités autant qu'affligés de cette cruelle mutilation de la femme d'Hunéric, et ils ne songeaient qu'à la venger. Les moyens ne leur manquèrent pas. Théodoric allait marier une de ses filles à Réchiarius, roi des Suèves, alors tout-puissant dans l'Espagne (l'an 449); et Réchiarius, qui de payen venait de se faire catholique, vint lui-même à Toulouse pour y cultiver en personne l'amitié de son beau-père[32]. Pour les Romains, on conçoit facilement qu'ils ne demandaient pas mieux que de voir les Wisigoths et les Suèves se battre avec les Wandales. Mais Giséric détourna cet orage en excitant Attila contre les Wisigoths, et en l'engageant à faire une invasion dans les Gaules[33]. La bataille de Châlons fut perdue par Attila; mais Théodoric y perdit la vie, et Thorismund, son successeur, ne partagea pas l'animosité de ses prédécesseurs contre Giséric : il aima mieux soumettre à son sceptre les Alains du Rhône[34], et arracher quelques villes gauloises aux Romains[35]. Ce renouvellement des hostilités contre ces derniers ne fut pas du goût des Goths, qui s'étaient bien trouvés, à ce qu'il paraît, de la longue paix que Théodoric I.er avait entretenue avec les Romains[36]. Il coûta même la vie à Thorismund, que ses frères Frédéric et Théodoric

assassinèrent; mais Théodoric II, qui succéda à Thorismund, se brouilla avec les Suèves, et le prince wandale n'eut plus rien à craindre de ce côté-là. Après la mort de Théodoric (l'an 466), Giséric parvint même à se réconcilier avec les Wisigoths; et Euric, qui régna sur eux après Théodoric II, s'empara de Marseille et d'Arles, d'après les conseils du prince wandale, qui lui avait fait sentir combien il lui serait facile de se rendre maître de tout le midi des Gaules, s'il savait tirer parti de l'état de faiblesse où se trouvait l'empire d'Occident depuis que lui, Giséric, en avait saccagé la capitale[37]. Avant cette époque Giséric avait trouvé moyen de s'attacher les Ostrogoths et les Gépides. Ces deux peuples étaient les plus puissans de tous ceux qui, après la mort d'Attila, s'étaient rendus indépendans de la domination des Huns. Ils étaient si intimement liés avec le prince des Wandales, qu'ils se laissèrent engager plusieurs fois par lui à troubler la tranquillité de l'empire d'Orient. Dans une alliance que l'empereur Léon fit, en 469, avec Théodoric, roi des Ostrogoths, il fut stipulé que ce dernier serait nommé généralissime des troupes de l'empire, qu'il serait payé deux mille livres d'or par an aux Goths, et que ceux-ci seraient, en retour, tenus de fournir aux Romains des troupes auxiliaires contre *tous* leurs ennemis,

excepté contre les Wandales[58]. Du vivant de Théodoric, roi des Wisigoths, et pour le punir de ce que, en 461, il avait pris parti contre lui pour Majorien, empereur en Occident, Giséric fit cadeau d'une grande somme d'argent à Ægidius, roi des Francs saliens, et ennemi de Théodoric et des Romains[59].

On peut juger, d'après ces faits, si Giséric avait ou non les yeux toujours fixés sur ce qui se passait chez les peuples étrangers, et s'il savait en tirer profit. Je passe à la caractéristique du gouvernement intérieur de Giséric, et à celle de toute l'organisation intérieure de l'empire des Wandales en Afrique. Quand j'aurai achevé la description de tout le règne de Giséric, je parlerai de l'étendue des possessions des Wandales en Afrique, vu que c'est sous le fondateur de leur empire qu'ils se sont le plus répandus sur la surface de cette partie de la terre.

CHAPITRE III.

Organisation intérieure de l'empire des Wandales.

A EN croire Procope[1], qui ne parle pas de la prise de Carthage, ce ne serait qu'après le sac de Rome que Giséric aurait commencé à organiser le gouvernement de son état; mais Victor[2] dit qu'il le fit immédiatement après la prise de Carthage; et il n'est guère croyable qu'un historien né en Afrique du vivant de Giséric, ait pu se tromper sur un point aussi important de l'histoire de sa patrie. C'est donc bien ici l'endroit de parler de l'organisation intérieure de l'empire des Wandales. Je commence par la division du territoire de l'empire en provinces wandales et en provinces du prince, puisqu'elle est la base de tout le système de ce gouvernement.

Des pays que Giséric acquit par la paix qu'il fit en 442[3] avec Valentinien, il garda pour lui, selon Victor[4], la Byzacène, l'Abaritane, la Gétulie, et la partie de la Numidie que l'empereur romain lui avait cédée. Il abandonna la Proconsulaire ou la Zeugitaine à ses guerriers, et en par-

tagea les terres héréditairement entr'eux. Quant aux contrées dont le roi wandale fit la conquête après la paix de 442, elles restèrent toutes au prince[5]. Ainsi les Wandales ne possédaient qu'une très-petite partie des terres de l'empire, mais ces terres étaient les plus fertiles du pays : elles s'étendaient le long de la mer, depuis le promontoire de Mercure (aujourd'hui cap Bon) jusqu'à l'embouchure du fleuve Tusca (aujourd'hui Zaine); au midi une ligne tirée parallèlement à l'équateur par Putput, bourgade située autrefois près de l'extrémité nord-ouest du golfe d'Hamamet, séparait la Proconsulaire ou Zeugitaine, province wandale, de la Byzacène, province du prince[6]. Cette dernière comprend ordinairement tout le pays situé à l'ouest du golfe de Cabes, entre cette ligne et les montagnes de Nofusa, qui bordent au sud la rivière de Zieg et le lac de Loudea[7]; mais Victor donne le nom de *Gétulie* à la partie de ce pays qui s'étend de ces montagnes jusqu'aux anciennes villes de Gemellæ, de Capsa (aujourd'hui Gaffa) et Cellæ (au nord de Cabes)[8]. Pour ce qui est de la province d'Abaritane, nous savons déjà qu'elle était située sur les deux rives du Bagradas (aujourd'hui Megerda), et du côté de Theveste (aujourd'hui Téfas). La partie de la Numidie que Valentinien céda à Giséric en 442, était confinée entre la rivière Wad-el-Bul, que reçoit le Megerda, et le fleuve Zaine, qui sépare

le territoire d'Alger de celui de Tunis. Lorsque l'empire des Wandales prit par la suite plus d'extension en Afrique, toute la Numidie, les Mauritanies et la Tripolitaine faisaient partie des provinces du prince. Nous verrons plus tard jusqu'où la puissance des Wandales s'étendait dans chacune de ces parties de l'Afrique.

C'est aux provinces des Wandales que s'appliquent les mots suivans de Procope[9] : « Les plus nobles et les plus riches Africains, Giséric les donna, eux, leurs terres et leurs richesses, à ses fils Hunéric et Genzon, pour qu'ils fussent leurs esclaves; » Των δε Λιβυων εἰ τι μεν δοκιμον ἐτυγχανεν ὀν και πλυτῳ ἀκμαζον, αὐτοις ἀγροις τε και πασι χρημασιν ἐν ἀνδραποδων μοιρᾳ παρεδωκε τοις παισιν Ὀνωριχῳ και Γενζωνι. Théodore, fils puîné de Giséric, était déjà mort, et n'avait eu ni fils ni fille. Le roi wandale dépouilla les autres Africains de presque toutes les bonnes terres, et les distribua entre les Wandales. Aussi on appelle encore aujourd'hui ces terres *lots des Wandales*, κληροι Βανδιλων. Quant aux anciens propriétaires de ces terres, ils devinrent tous très-pauvres, mais ils restèrent libres, ἐλευθεροι, et pouvaient aller où bon leur semblait. Les terres que Giséric abandonna à ses fils et aux Wandales étaient exemptes de tout impôt; mais les terres qu'on laissa aux anciens propriétaires, parce qu'on ne les trouva pas assez bonnes pour être données

aux Wandales, furent chargées de tant de tributs, que, tout en restant possesseurs de leurs biens-fonds, les Africains n'en retirèrent rien pour eux-mêmes. »

L'auteur de la vie de saint Frumence [10] nous apprend que ce saint avait pour grand-père l'un des plus nobles et des plus riches habitans de Carthage. Lorsque Giséric partagea les biens des sénateurs de cette ville entre les Wandales, ceux du grand-père de saint Frumence furent donnés à quelques prêtres ariens. Ce fait nous prouve que les fils de Giséric, quoique, en raison de leur rang, ils devinssent maîtres de plusieurs riches domaines des grandes familles africaines, ne le devinrent pas de tous. Giséric distribua, à ce qu'il paraît, ces domaines et les autres terres de la Proconsulaire d'après les règles qu'il suivait en partageant entre les Wandales les prisonniers de guerre qu'il avait faits en combattant contre Boniface et Aspar. Les Wandales les plus élevés en rang reçurent alors pour leur part les prisonniers les plus qualifiés ou les plus riches, ceux-là mêmes qui pouvaient payer leur rançon le plus chèrement. Les militaires d'un grade inférieur ou moins fortunés tombèrent en partage aux Wandales moins nobles. Toute la distribution se fit de manière qu'on tenait compte autant de la qualité du maître à qui l'on donnait un prisonnier pour esclave, que de la considération dont le

prisonnier jouissait parmi les siens en raison de sa fortune ou de son emploi [11]. De même, lorsque les Wandales se partagèrent les terres de la Proconsulaire, la noblesse de la nation reçut les biens-fonds du plus grand rapport, et le moins noble de moins bons que celui qui l'était davantage. Les terres dont on expulsa les anciens propriétaires, parce qu'elles n'auraient pu suffire à leur nourriture et à celle des nouveaux maîtres, composèrent les lots des Wandales qui étaient libres, *ingenui*, mais non pas nobles, *nobiles* [12]. C'est d'après ce système qu'Attila distribua aux siens les terres et les biens meubles qu'il enleva aux Romains [13].

Il me reste à fixer le genre de servitude personnelle qui pesa dans la Proconsulaire sur les propriétaires fonciers assez riches pour devenir, eux et leurs biens, le partage des enfans de Giséric et des Wandales de premier rang. Je commence par dire une chose que Procope ne nous dit pas, mais que je trouve énoncée dans la vie de saint Frumence : c'est que les Romains nobles ou riches qui ne voulurent pas se soumettre à cet état de dépendance, furent libres de ne pas le faire ; mais on leur ôta tout ce qu'ils possédaient, et on les força de sortir de l'empire wandale, sauf à rendre, à eux ou à leurs héritiers, une partie de leurs biens s'ils rentraient dans leur patrie, et qu'ils ne se

refusassent plus à y vivre en vassaux des Wandales [14]. Ainsi la noblesse romaine qui resta dans la Proconsulaire, n'y perdit pas tous ses biens; d'un autre côté, elle ne se regarda pas non plus comme esclave des Wandales, mais comme tout-à-fait libre. « Aie pitié de moi et de toi, dit la femme de Saturus à son mari, habitant de la Proconsulaire, lorsqu'Hunéric, fils de Giséric, et dont Saturus administrait les terres, voulait le forcer de se faire arien [15]; aie pitié de nos enfans que tu vois là devant toi; ne fais pas qu'on les réduise en esclavage, eux que notre sang ennoblit; ne me laisse pas, du vivant de mon mari, devenir l'épouse d'un homme de basse extraction et d'un état déshonorant.» Mais le mari lui répond: « Qu'ils dégradent mes enfans, qu'ils me séparent de ma femme, qu'ils m'ôtent toute ma fortune; Dieu a dit [16]: Si tu ne renonces pas à ta femme, à tes enfans, à tes champs et à ta maison, tu n'es pas digne d'être mon disciple. » Et pourtant l'expression procopienne ἐν μοίρᾳ ἀνδραπόδων, que j'ai traduite ci-dessus par *pour qu'ils fussent leurs esclaves*, et dont le sens littéral est *en qualité d'esclaves*, indique bien une servitude personnelle quelconque. L'historien grec se sert des mots ἐν ὁμήρου μοίρᾳ, en qualité d'otage, lorsqu'il raconte que Giséric donna à Valentinien son fils Hunéric en otage [17]; et il oppose, dans le passage dont je parle ici, le mot ἀνδράποδοι, esclaves, à ce-

lui d'ἐλεύθεροι, libres. On ne saurait donc concilier le texte de Procope avec celui des autres historiens anciens que je viens d'extraire, qu'en admettant que les grandes familles romaines de la Proconsulaire restèrent propriétaires de leurs terres; mais elles furent astreintes à pourvoir chacune à l'entretien d'une famille wandale, en abandonnant à celle-ci une certaine portion du produit de ces biens-fonds. Des précautions furent prises en même temps pour que la quote-part des familles wandales ne fût sujette ni à être diminuée, ni à perdre de ses garanties de stabilité par les changemens survenant dans l'intérieur des familles romaines. Quant aux terres qui servaient à la nourriture des Romains et des Wandales, c'étaient probablement les premiers qui les faisaient valoir. Toutes les personnes mentionnées par Victor Vitensis [18] pour avoir été revêtues, dans les grandes maisons wandales, de l'emploi d'intendans ou d'administrateurs de leurs biens, sont d'origine romaine; et Victor de Cartenne raconte que les habitans riches de Maxula, ville de la Proconsulaire placée non loin de la bourgade moderne Rhades, furent forcés par les Wandales, à leur entrée dans cet endroit, de leur abandonner la troisième partie de leurs esclaves, et la septième de leurs bestiaux [19].

Dans le Code justinien [20] on qualifie d'hommes

dépendans d'un maître, ὑπὸ δεσποτείαν τελοῦντες, des personnes bien plus indépendantes que les riches Romains de la Proconsulaire. Procope pouvait donc très-bien dire de ces derniers qu'ils devinrent les esclaves, ou plutôt les censiers[21] des Wandales. Mais ceux-ci devaient au contraire penser qu'ils traitaient la noblesse romaine de la Proconsulaire aussi doucement que possible, vu que tenir d'un autre un bénéfice à vie ou héréditaire à des conditions comme celles en question, ce n'était pas une honte chez les anciennes nations germaniques: aussi les Wandales furent-ils très-sévères contre les nobles de la Proconsulaire qui ne voulurent pas se soumettre à ces conditions, tout en essayant de rester dans le pays. Les uns furent condamnés à devenir véritablement des esclaves; on essaya de mettre les autres à la raison en les reléguant chez les Maures; et, s'ils continuaient de résister, on les jetait sur des vaisseaux, et on les débarquait hors de l'Afrique, ou sur le territoire romain, ou dans les îles wandales[22].

Procope nous apprend lui-même que les terres destinées à nourrir les grandes familles wandales et romaines de la Proconsulaire n'étaient point grevées d'impôts. Cela étant, je ne m'étonne pas de trouver qu'il y ait eu sous l'empire des Wandales tant de richesses chez les nobles Romains de cette province[23]. Les droits fonciers, comme

tous les autres droits, allaient en augmentant dans l'empire d'Occident et d'Orient, à mesure qu'ils s'approchaient de leur fin; et, lorsque Justinien eut reconquis l'Afrique, ses habitans trouvaient, comme ceux de l'Italie, que les barbares étaient biens moins exigeans que le fisc impérial[24]. Ainsi il nous faut beaucoup rabattre du dire de Procope, quand il nous raconte que les terres qu'on laissa, dans la Proconsulaire, aux anciens propriétaires, furent chargées de tant de tributs qu'ils n'en retiraient rien pour eux-mêmes. Mais je vais plus loin, et je pose en fait que les Romains ne payèrent pas de bien grands impôts directs et indirects pendant la domination des Wandales en Afrique. Nous verrons bientôt que c'est des provinces du prince que l'empire de ces barbares tirait la majeure partie de ses revenus. Si le fait énoncé par Procope était vrai, on devrait s'attendre à voir la population de ces provinces encore plus chargée d'impôts que celle de la Proconsulaire. Cependant nous la voyons volontairement fonder ici des monastères, bâtir là tantôt des églises, tantôt des demeures épiscopales, ou construire des cirques et créer des chaires publiques pour l'enseignement des belles lettres[25]. Il est donc évident que c'est pour faire sa cour à Justinien que Procope raconte, dans le passage en question, que les Wandales

écrasaient les Romains d'impôts. On ne pouvait pas être mal reçu de l'empereur grec quand on dépréciait le gouvernement des peuples barbares qu'il venait de vaincre : lui-même se plaît à le faire dans ses novelles[26]. Mais le vrai état des choses nous est révélé par l'historien grec dans les passages cités dans la note 24, et dans le chap. 14 du liv. II de l'*Histoire des Wandales*. Au dernier endroit l'historien nous apprend que les exigences du fisc firent éclater une révolte parmi les habitans du pays et dans l'armée, et il raconte ensuite les évènemens auxquels cette révolte donna lieu. Pour ce qui est des propriétaires qui perdirent tous leurs biens-fonds ensuite de la distribution des terres de la Proconsulaire entre les Wandales, ceux d'entr'eux qui faisaient partie de la curie de l'endroit où ils demeuraient, et c'était probablement le plus grand nombre, ne pouvaient, pour la plupart, regarder cette perte comme un grand malheur. La latitude qu'on leur laissait d'aller où bon leur semblait, et de se livrer au métier qui leur promettait le plus de chances de gain, avait pour eux plus d'attraits que la possession de biens qui les privaient de cette liberté, et dont le rapport tournait plutôt au profit du fisc impérial et de la caisse municipale qu'au leur[27]. Giséric employa du reste beaucoup de personnes, qu'il dépouilla de leurs

biens, comme inspecteurs de mines, et sur les domaines qu'il avait dans les provinces du prince [28].

Victor Vitensis qualifie dans un endroit ces dernières de pays qui payaient des tributs au palais du prince, *palatio regis;* et, dans un autre passage, il dit qu'au commencement de son règne Hunéric, fils et successeur de Giséric, n'encourut d'autre reproche que de susciter trop de procès aux habitans des provinces de son ressort, et de les charger de trop d'impôts [29]. C'est assez dire que le seul changement qui se passa dans ces parties de l'empire wandale relativement à la fortune immobilière et mobilière de leurs habitans, c'est qu'ils ne versaient plus leurs contributions dans le trésor de l'empire romain, mais dans la caisse du prince des Wandales. Ce fait ressort aussi très-clairement de la description que nous font Ferrandus de la vie que la famille de saint Frumence menait dans la Bysacène, et Victor Cartennensis des richesses de plusieurs citoyens de Constantine. On voit là des familles romaines entourées d'une grande clientèle, commandant à un grand nombre d'esclaves et de serfs, faisant instruire les enfans de la maison dans les arts libéraux par des professeurs particuliers et publics, et s'élevant dans leurs localités par leurs richesses et par les talens de leurs membres aux premières

places publiques [30]. Pour ce qui est des impôts mêmes que les Romains des provinces du prince payaient à l'état, nous n'en savons autre chose, sinon qu'en total ils n'étaient pas aussi forts que du temps des empereurs romains [31]. Nous sommes mieux instruits de l'emploi auquel on destinait les fonds provenant de ces contributions, plusieurs passages de Victor Cartennensis nous apprenant que Giséric s'en servit tantôt pour engager des archers maures à l'accompagner dans ses expéditions maritimes, tantôt pour faire venir de l'Espagne des personnes versées dans l'art de frapper des monnaies [32]. Ainsi ces recettes publiques furent employées à pourvoir aux dépenses de l'état. Pour la maison royale, elle tirait ses principaux revenus de ses domaines, *prædia regalia* [33]. Ces domaines étaient d'abord tous situés dans les provinces du prince; mais on confisquait quelquefois les terres des Romains condamnés à perdre leurs biens pour certains crimes, et c'est ainsi que les rois des Wandales parvinrent à avoir également des biens-fonds dans la Proconsulaire [34]. Les familles des successeurs de Giséric avaient du reste eu chacune sa part de la distribution qu'on fit aux Wandales des terres de la Proconsulaire.

Les receveurs d'impôts, *procuratores seu exactores* [35], que nous connaissons pour avoir exercé leurs fonctions dans les provinces du prince, sont

tous des Romains. Il en est de même des intendans et des fermiers des domaines royaux, *conductores seu conducentes prædiorum regalium, seu possessionum domûs regiæ*, qui étaient situés dans ces parties de l'empire wandale [36], ainsi que de tous leurs autres fonctionnaires publics qui relevaient de l'administration centrale, et dont il est fait mention dans les auteurs anciens. Ces fonctionnaires sont : les maîtres de poste et leurs employés [37]; les intendans des mines [38]; les *duces militiæ purpurariæ*, qui commandaient aux individus chargés de chercher sur les rochers de l'Atlas les limaçons qui servaient à teindre en rouge ces étoffes précieuses, dont les empereurs romains faisaient des cadeaux d'honneur aux fonctionnaires de l'état qui avaient bien mérité de la patrie [39]. Ce n'est pas seulement dans les provinces du prince que les Romains étaient revêtus de fonctions publiques : beaucoup d'entr'eux en remplissaient plusieurs à la cour, et près du gouvernement central [40]. Tous les employés de l'état et de la maison royale étaient payés partie en nature, *annonæ*, partie en argent, *stipendia* [41], et l'on exigeait de ceux qui étaient placés à la cour qu'ils portassent l'habillement wandale [42].

Me faudra-t-il dire que les employés dont je viens de parler étaient nommés par l'autorité royale? Mais cela se devine. D'autres fonctionnaires étaient

au choix de la population romaine. Ceux que je trouve mentionnés dans les anciens auteurs sont : les membres du clergé catholique, depuis le métropolitain de Carthage jusqu'au dernier desservant [43]; les professeurs publics [44]; les maîtres de plaisirs, *tribuni voluptatum*, qui étaient chargés de la direction et de la police des théâtres et des cirques [45]; les médecins des villes, *curæ civium* [46]; et les aquiléges, qui avaient la mission de pourvoir d'eau les lieux arides en découvrant les sources cachées sous la terre [47]. Les Wandales s'acquittaient quelquefois à merveille de ces dernières fonctions. Ils étaient en général très-amis des travaux hydrauliques de toute espèce : il serait donc bien possible qu'il se fût trouvé des Wandales parmi les Africains auxquels Théoderic, roi des Ostrogoths, confia la réparation et l'entretien des aqueducs italiens, et le soin d'en construire de nouveaux [48].

Ouvrez le Code théodosien au livre XVI, titre 5, lois 52 et 54; comparez les peines qu'on y prononce contre les donatistes avec celles dont Hunéric, fils et successeur de Giséric, menace les catholiques dans l'édit que je traduirai plus tard en entier; et vous trouverez que les différences de rang et de titre qu'il y avait chez la population romaine de l'Afrique, avant la conquête wandale, ne subirent par celle-ci aucun changement. De même, si vous rapprochez de cet édit la loi 48 du

livre XVI, titre V, du Code théodosien, vous verrez que les tribunaux qui jugeaient les affaires des Romains entre eux conservèrent leur personnel. Enfin le contenu plein et entier de tout l'édit vous fera voir que les princes wandales laissèrent jouir les Romains de leur ancienne juridiction et de leur ancienne législation. Ce fait ressort en outre d'un passage de Victor Vitensis [49] où il est parlé d'un proconsul romain résidant à Carthage; et d'un endroit dans Victor Cartennensis [50] qui raconte que les habitans de Leptis minor, ville de la Byzacène, province du prince, envoyèrent une ambassade à Carthage pour se plaindre à Posthumius, chef suprême des tribunaux romains de l'Afrique wandale, *præpositus judiciis romanis in regno Africæ Wandalorum*, d'un de leurs magistrats. Quant aux autres institutions d'origine romaine, les Wandales en conservèrent la majeure partie, témoin ce que j'ai dit à ce sujet dans les quatre alinéas précédens. Rien n'est donc plus facile que de répondre à cette question : A quel système de gouvernement les Wandales soumirent-ils la population romaine de l'Afrique? A celui-là même, dirai-je, sous lequel Constantin-le-Grand et ses successeurs l'avaient habituée à vivre, le seul changement notable qui eut lieu à cet égard consistant en ce que dans la Proconsulaire l'état de la fortune des anciens habitans ne resta pas tout-à-fait ce

qu'il était auparavant, et que les Wandales se réservèrent à eux seuls la défense de l'empire, et désarmèrent la population romaine.

« Gisérie, dit Procope[51], divisa les Wandales et les Alains en quatre-vingts cohortes, et donna à chacune un chef; il appela ces chefs *Chiliarques* ou *commandans de mille hommes*, pour faire croire qu'il avait avec lui une armée de quatre-vingt mille soldats; mais on rapporte que le nombre des Wandales et des Alains ne se montait anciennement qu'à cinquante mille combattans; plus tard leur nombre s'accrut prodigieusement, tant par la procréation d'enfans que par leur union avec d'autres barbares, les noms de tous ceux qui n'étaient pas Maures se confondant, comme celui des Alains, dans la dénomination générique de Wandales. Du temps de Justinien il y avait réellement chez cette nation 80,000 hommes capables de porter les armes. » Victor Cartennensis[52] et Victor Vitensis[53] connaissent aussi les chiliarques wandales: le premier leur donne le nom germanique *taihunhundafath*[54]; l'autre, le nom latin de *millenarii*. Ce dernier parle en outre de chefs militaires, qu'on appelait *comites* ou *comtes*[55]; il dit de plus[56]: « Gisérie garda pour lui la Byzacène, l'Abaritane, etc., et abandonna la Proconsulaire à son armée. »

Les indications qui précèdent suffisent pour nous

convaincre d'une chose : c'est qu'à leur entrée en Afrique les Wandales se regardaient non-seulement comme formant une nation, mais aussi comme les membres d'une grande armée ambulante. Le roi était le commandant en chef de cette armée; les comtes ou chefs de plusieurs milliers d'hommes, les chiliarques ou chefs d'un millier d'hommes, les centurions ou chefs de cent hommes, et les décurions ou chefs de dix hommes [57], avaient sous leurs ordres chacun une partie de l'armée, et composaient en même temps la magistrature du peuple. Tout se passait ainsi chez les Wisigoths [58], qui étaient de la même souche germanique que les Wandales [59], et chez d'autres tribus teutoniques, par exemple chez les Anglosaxons [60]. Je ne sais pas si les Wandales avaient ou non des ducs : les auteurs anciens n'en connaissent point; et cette dignité, qui était supérieure à celle des comtes, ne se trouve pas chez tous les peuples germains où il y avait des comtes, des chiliarques, des centurions et des décurions; mais l'existence des comtes et des chiliarques wandales nous garantit celle des deux grades inférieurs, quoique les auteurs anciens n'en parlent pas plus que des ducs wandales : en effet toutes les nations teutoniques qui comptaient des comtes et des chiliarques parmi leurs dignitaires, furent de plus commandées par des centurions et des décurions.

La division des Wandales dont je viens de parler ne s'appliquait qu'aux hommes libres; mais il y avait en outre des esclaves chez ce peuple [61]: ces derniers étaient la propriété du maître, qui pouvait les vendre ou les donner à qui bon lui semblait [62]. Les Wandales libres étaient ou nobles, *nobiles*, ou roturiers, *plebeii* [63]. Un roturier pouvait tout aussi bien que le noble parvenir à la dignité de comte. Il fallait cependant qu'il se rattachât quelques priviléges à ce titre de noble, vu qu'il était défendu aux personnages qualifiés de se marier avec les filles des roturiers; ceux qui se mésalliaient étaient condamnés, eux et les enfans nés d'un tel mariage, à travailler comme colons dans les domaines du roi, et leur fortune immobilière et mobilière passait à leurs parens les plus proches [64]. Le délit dont je viens de parler n'est pas le seul pour lequel un Wandale né noble pouvait encourir la peine de devenir le colon ou le serf du prince : Victor Vitensis parle d'un certain Camut, qu'Hunéric parvint à faire condamner à travailler dans les vignes du prince pour un délit que l'historien africain ne nous indique pas, mais dont il est certain qu'il différait de celui dont je viens de parler [65]. La fortune des Wandales était plus sacrée que leur personne : ils pouvaient non-seulement perdre leur liberté; mais on pouvait aussi les envoyer en exil, les fustiger, les noyer, les brûler

ou les décapiter ; mais il n'était pas permis au roi de confisquer les biens de ses compatriotes, quoiqu'il y eût des cas où les accusés déclarés coupables étaient tenus de payer de fortes amendes au trésor, *ærarium*, ou de remettre un certain nombre de chevaux entre les mains des administrateurs des domaines royaux [66].

Il est bien malheureux que Victor Cartennensis, à qui j'ai emprunté le dernier fait, ne nous ait pas dit dans quel cas on condamnait les Wandales à ces deux peines. La connaissance de ces deux cas nous aurait fourni quelques nouvelles lumières sur l'esprit des institutions et des lois de ce peuple. Néanmoins ce que j'en ai dit suffit pour nous convaincre qu'elles avaient un caractère tout germanique. L'absence du principe de la confiscation dans le code pénal des Wandales constitue une différence essentielle entre leur législation et celle des Romains. Elle nous fournit en outre une preuve de plus en faveur de ce que j'ai déjà eu l'occasion de faire ressortir par d'autres faits, à savoir, que la population romaine de l'Afrique ne cessa pas d'être jugée, sous les Wandales, d'après ses anciennes lois. On sait qu'il y a dans le Code théodosien une foule de crimes qu'on punissait en confisquant la fortune du coupable. Nous trouvons dans Victor Vitensis plusieurs exemples que des Romains furent condamnés à perdre tous leurs

biens[67]; nous ne voyons jamais un Wandale encourir la même peine, quoique tout le cinquième chapitre du second livre de l'ouvrage de Victor ne renferme que le récit de la condamnation d'individus de cette nation à la perte de la vie ou à des peines plus ou moins infamantes. « Tous les prisonniers que nous avons obtenus par le sort, mon fils et moi, dit Giséric à Sévère, ambassadeur de l'empereur Zénon, je te les abandonne; quant à ceux qui sont tombés en partage à mes troupes, je te permets de les racheter comme tu pourras de leurs maîtres, s'ils veulent bien s'en défaire : je n'ai pas le pouvoir de les y contraindre[68]. » Ainsi la propriété des Wandales était tellement sacrée, que leur roi ne pouvait pas même les forcer à se dessaisir pour de l'argent de leur part du butin pris à l'ennemi.

Pour ce qui est de ce butin lui-même, les guerriers wandales n'en curent pas toujours leur part : on l'employait quelquefois tout entier dans un but d'utilité publique. « Les vases sacrés de l'église, dit Victor Cartennensis[69], et les objets précieux qui se trouvaient dans d'autres édifices publics de Carthage, lorsque les Wandales entrèrent dans cette ville, furent portés par eux à la maison de leur roi; celui-ci fit déclarer aux habitans de la capitale de l'Afrique romaine qu'ils eussent à porter à son palais leur or, leur argent, leurs bijoux, leurs vê-

temens de quelque prix, et leurs armes. On rendit une partie de ces choses à ceux qui se prêtèrent de bon cœur et avec bonne foi à cette exaction ; ceux, au contraire, qui furent soupçonnés d'avoir caché une portion quelconque de leurs trésors, furent battus à coups de verges ou mis à la question pour qu'ils avouassent où se trouvait le reste de leurs effets ayant quelque grande valeur, et on ne leur en restitua rien. Les richesses qu'on avait amassées de cette manière servirent à prendre les mesures nécessaires pour repousser les Romains des demeures des Wandales. » Ainsi cette spoliation des Carthaginois de leurs objets précieux, contre laquelle Victor Vitensis se récrie tant, n'était au fond autre chose qu'une contribution de guerre, dont on frappa les habitans du pays conquis pour subvenir aux frais de la continuation de la lutte. Mais que dire d'un peuple à demi barbare qui sait assez contenir ses passions pour s'abstenir, dans l'intérêt de toute la nation, du pillage de la ville la plus opulente de l'univers ? Ou il y avait beaucoup d'esprit public chez les Wandales, ou leur discipline militaire était aussi bien réglée que bien observée.

N'attendons pas d'une nation aussi peu civilisée que les conquérans tudesques de l'Afrique l'allure raffinée des sociétés modernes de l'Europe. Nous autres peuples policés, nous n'absorbons pas

seulement les richesses présentes des pays ennemis, mais nous en appauvrissons aussi les générations à venir, en forçant celles d'aujourd'hui de nous payer de ce qu'elles ont et de ce qu'elles peuvent emprunter : les Wandales se contentaient de prendre ce qu'il y avait sous leurs mains. Cette manière simple et brusque d'agir se révèle également dans les mesures qu'ils prenaient pour préserver le peuple vaincu de ses propres excès. J'ai déjà eu l'occasion de parler de la splendeur de Carthage, de sa majesté imposante et de l'étendue de son commerce[70] : le luxe de ses habitans, la corruption de leurs mœurs, la perversité de leur cœur, et leurs vices énormes égalaient leurs richesses et la beauté de la Rome africaine. « Tous les peuples de la terre ont leurs mauvais côtés, s'écrie Salvien[71], mais ils en ont aussi quelques bons : chez les Africains seuls on ne trouve rien que des défauts. Vous récriez-vous contre l'inhumanité des hommes? mais ils sont les plus inhumains de tous; contre leur ivrognerie? mais ils sont grands buveurs; contre leur fausseté? mais ils sont des fripons consommés; contre leur esprit astucieux? mais ils sont on ne peut plus intrigans; contre leur cupidité? mais ils sont plus cupides que qui que ce soit; contre leur perfidie? mais ils sont au plus haut point perfides. Je ne dirai pas un mot de l'impudicité des Africains : tout le monde sait que c'est un vice dans lequel

ils se sont surpassés eux-mêmes. » S. Augustin, évêque d'Hippone, ne ménage pas plus ses compatriotes : « Le pays, dit-il[72], nageait dans le sang, et les habitans ne se sentaient quelques émotions au cœur qu'étant au spectacle ou dans le cirque. » Les Wandales, peuple chaste, comme l'étaient tous ceux de l'ancienne Germanie[73], devaient surtout être choqués des excès que commettaient les Romains sur le chapitre de l'amour. Le scandale allait, sous ce rapport, si loin, qu'au milieu de Carthage et des grandes villes, sous les yeux mêmes des magistrats, on voyait de jeunes hommes se promener par les rues avec des coiffures et des parures de femmes, pour annoncer qu'ils faisaient profession publique de la plus monstrueuse infamie. Les conquérans de l'Afrique reléguèrent ces êtres perdus de honte et de morale pour toute leur vie dans des lieux déserts ; ils fermèrent les lieux de prostitution, et forcèrent les courtisanes à se marier ; mais, comme ce remède aurait pu aggraver le mal, ils décrétèrent la peine de mort contre les hommes et les femmes adultères[74]. D'autres lois étaient destinées à mettre fin à ces rixes incessantes, causées par les factions des cirques, lorsqu'une portion des habitans des villes prenaient fait et cause pour les cavaliers ou les chars à couleurs vertes, et l'autre pour les bleus. « Les villes, disait la loi, où l'ordre public aura été troublé trois

fois de suite, dans le courant de la même année, à l'occasion des divertissemens publics, seront privées à tout jamais du droit d'avoir des cirques et des théâtres. Le directeur des amusemens du public sera cité devant les tribunaux pour y justifier de sa conduite pendant les troubles ; et, s'il était convaincu, soit de négligence, soit de manque de prévoyance ou de vigueur dans l'exercice de ses fonctions, il pourra être condamné à travailler toute sa vie durant dans les mines de l'état, à avoir les oreilles coupées, ou à être brûlé[75]. »

Les procès qui avaient lieu entre les Romains et les Wandales étaient-ils plaidés devant un tribunal composé de membres appartenant aux deux nations? C'est probable, parce que ce fut la marche suivie pendant des siècles entiers chez tous les envahisseurs tudesques de l'empire romain. Je ne saurais pourtant répondre à cette question par une affirmation positive : les auteurs anciens que j'ai consultés ne renferment point de données sur ce point. L'histoire ne parle même que d'un seul cas où des individus de l'un et de l'autre peuple soient en cause, et ce cas fut décidé en faveur des Romains, demandeurs[76]. Gordianus, grand-père de S. Frumence, étant parti pour l'Italie lors de la prise de Carthage par les Wandales, la fortune immobilière qu'il possédait dans cette ville devint le partage de quelques prêtres des vainqueurs.

Après la mort de Gordianus, deux de ses fils retournèrent dans leur lieu natal, en se flattant de l'espoir qu'ils y recouvreraient leur patrimoine; mais les prêtres ariens ne voulaient pas se dessaisir des biens qu'on leur avait donnés, et il fallut que l'autorité royale intervînt pour faire rentrer les fils de Gordianus dans la possession d'une partie des propriétés laissées par leur père.

Quand la population romaine des provinces du prince ou de celle des Wandales jugeait convenable d'élever quelques réclamations contre un édit royal qui la concernait, elle envoyait quelquefois des députations au prince, mais le plus souvent elle remettait ses remontrances par écrit à un magistrat wandale, qui portait le titre de *præpositus regni*, et dont les fonctions ressemblaient à celles dont le *magister officiorum* fut revêtu par Constantin-le-Grand à la cour des empereurs romains. Le *præpositus regni* recevait les pétitions des sujets adressées au prince, et y faisait répondre par des écrivains appelés en latin *notarii;* il était de plus chargé de la direction des fabriques d'armes du prince et de son arsenal[77]. Les requêtes des Romains étaient rédigées dans leur langue, et les réponses du gouvernement étaient écrites en latin, de même que tous les décrets royaux qui concernaient la population romaine de l'empire[78]. Cependant les Wandales se servaient entr'eux, et

dans leurs transactions avec leur roi, d'un idiome particulier, et qui n'était autre que celui dans lequel la bible d'Ulphilas a été écrite[79]. Victor Vitensis parle d'un neveu de Giséric qui était très-versé dans la langue latine et dans les sciences qu'on cultivait dans l'empire romain[80]. Le roi wandale Trasamunde était, de l'aveu de plusieurs auteurs contemporains[81], l'homme le plus lettré de l'Afrique : il se plaisait à discuter en latin sur des questions de théologie et de philosophie avec les membres du clergé catholique. Il composa même, dans cette langue, un ouvrage en faveur de l'arianisme et contre le catholicisme. On raconte que ce livre, que nous ne possédons plus, était très-bien écrit. Voilà donc des faits qui parlent suffisamment pour la culture des lettres latines chez les Wandales. Les Romains, de leur côté, ceux du moins qui n'étaient point ariens et prêtres, se souciaient peu d'étudier la langue que parlaient leurs maîtres[82].

Les comtes wandales, dont j'ai fait mention plus haut, furent quelquefois envoyés avec des troupes dans les provinces romaines pour y punir les habitans de leur désobéissance aux ordres du roi[83]. On entretenait, à cet effet, aux frais de l'état, un corps considérable de Wandales en garnison à Carthage, et toujours prêt à se porter où le prince l'enverrait. Giséric eut de plus soin d'a-

voir toujours sur pied des troupes qui gardassent les points les plus facilement abordables des côtes de l'empire, et qui le missent en état de faire avorter les projets hostiles des étrangers. Après qu'il se fut rendu maître de la province tripolitaine, il y mit une garnison sur la frontière de l'est[84]; et tant qu'il ne commanda que dans les pays acquis par la paix faite avec Valentinien, en 442, il fit surveiller soigneusement les frontières de ses états dans la Gétulie et dans l'Abaritane[85]. Les successeurs de Giséric ne se firent pas les mêmes scrupules que lui de pourvoir à la sûreté de l'état, et ils payèrent cher cette négligence. La retraite des garnisons wandales de la Tripolitaine facilita à un Romain[86] de ce pays la tentative qu'il fit d'arracher cette contrée aux conquérans germains de l'Afrique, et le peu de soins qu'on prit de garder les côtes mit Bélisaire à même de faire débarquer toute son armée dans la Byzacène sans que les Wandales en apprissent quelque chose[87]. Sous Hunéric il y avait encore des garnisons dans la Gétulie[88]; mais les rois postérieurs les en retirèrent, et ouvrirent ainsi la Byzacène aux invasions des Maures, qui ne tardèrent pas à la dévaster[89].

Nous ne savons pas quelle était la solde des soldats composant la garnison de Carthage et celles des frontières, ni comment on les levait. Les Wan-

dales étaient tous astreints au service dans l'armée, mais ils possédaient aussi des terres dans la Proconsulaire. Peut-être alternaient-ils, les uns restant chez eux pendant que les autres servaient comme soldats, et ceux-ci étant relevés par les premiers après un certain laps de temps : c'était du moins l'usage observé chez d'autres peuples d'origine tudesque [90].

Giséric fit raser les murs des villes de l'Afrique, excepté ceux de Carthage, afin que les habitans, s'ils étaient tentés de relever le parti des Romains, ne pussent se servir de ces villes comme d'autant de places fortifiées pour le harceler lui et les siens. Il voulait aussi que les troupes, que les empereurs pourraient s'aviser d'envoyer en Afrique, n'eussent point l'espoir de parvenir à se rendre maîtres d'un endroit où elles pussent mettre garnison, et inquiéter ainsi les Wandales [91]. Cette conduite, en tout assez conforme à celle qu'observaient les Wisigoths en Espagne et les Ostrogoths en Italie [92], n'eut d'abord aucune suite fâcheuse pour la population romaine des provinces du prince. Giséric savait se faire respecter des Maures; et tant qu'il vécut, ils n'osèrent pas envahir le territoire de l'empire; mais il ne fut pas sitôt descendu dans le tombeau, qu'ils commencèrent à entrer en guerre avec les Wandales; et dès-lors les habitans des villes romaines, pour se garantir tant soit

peu contre les courses des Maures et leurs violences, se virent réduits à boucher les trous qui étaient à leurs maisons, et à les joindre les unes aux autres. Les conquérans de l'Afrique, auxquels ils payaient tribut, se souciaient du reste bien peu de les protéger contre les attaques de leurs ennemis : ils n'étaient occupés qu'à jouir des richesses qu'ils devaient aux succès de Giséric ; et, lorsque Bélisaire descendit en Afrique, la précaution du fondateur de leur empire tourna contre eux-mêmes, puisque, amollis par les délices du pays, ils ne savaient plus se battre en rase campagne [93].

Les mariages entre Wandales et Romains n'étaient, à ce qu'il paraît, pas bien rares [94] ; mais aussi c'était la seule chose qui tendait à fondre en une seule ces deux nations différentes de mœurs, de culte et de langage : tout le reste n'était propre qu'à perpétuer la séparation, ou à exaspérer les Romains contre les Wandales. Domiciliés dans une seule province de l'empire, ou parfois en garnison sur les frontières, ces derniers vivaient toujours ensemble ; l'état lui-même était organisé de manière qu'en dernier lieu les Wandales devaient regarder leurs concitoyens romains comme des animaux auxquels, pour le plus grand profit du maître, on donne la permission et les moyens d'aller s'engraisser dans un champ couvert de gazon et d'herbes, et qu'on protége d'autres fois, mais tou-

jours dans le même but, contre la violence étrangère. Aux Romains la charge de nourrir les Wandales, et de pourvoir à tous les besoins de la cour et de l'état; aux autres celle de défendre le pays: à ceux-ci les dépouilles de l'ennemi vaincu; à ceux-là un surcroît d'impôts pour la possibilité de la victoire, et la chance de nouveaux sacrifices en cas d'échec. Plus les Romains se sentaient et étaient réellement supérieurs à leurs oppresseurs pour tout ce qui constitue la vie intellectuelle de l'homme considéré comme individu, et de l'homme dans une association, comme pour les sciences, les arts, les métiers, et pour les nécessités, les exigences et les habitudes des sociétés d'une civilisation avancée; plus ils devaient être affectés de l'état d'humiliation où ils se trouvaient, plus ils devaient avoir en horreur la domination des barbares; et plus ceux-ci devaient à leur tour aviser aux moyens de leur rendre impossible, ou du moins odieux, le retour sous le sceptre des empereurs, en les convertissant à l'arianisme: aussi tous les efforts des princes wandales et de leurs compatriotes tendaient-ils vers ce but, mais leurs mesures étaient mal choisies. Ils employaient pour la plupart des moyens de violence à la place de la douceur; ils ne procédaient pas par la voie lente de la persuasion ou des insinuations ménagées avec art, mais en commandant aux consciences, ou en

faisant brutalement briller de l'or devant elles ; ils n'admettaient pas même les convertis aux droits dont ils jouissaient eux-mêmes dans l'état. Cependant il était dans la nature des choses qu'en contact perpétuel avec un peuple plus policé qu'eux, les Wandales, dès qu'ils ne furent plus en guerre avec les Romains d'outre-mer, se familiarisassent, sinon avec le fond de la civilisation romaine, du moins avec ses brillans dehors. Ils restèrent en général assez étrangers à la culture intellectuelle et industrielle de leurs concitoyens ; à la prédilection marquée d'une grande partie des hommes aisés d'entr'eux pour une vie passée sans souci au sein de sa famille ou dans un cercle d'amis choisis, au milieu des jouissances de l'esprit, et avec un cœur ouvert au sentiment du beau, et ennobli par son culte ; aux perfections du droit privé des Romains, ce gardien fidèle du respect des convenances entre hommes du même rang, et en même temps le meilleur support du trône impérial, de même qu'à mille et mille autres bons côtés de la société romaine ; mais ils commencèrent peu à peu à se prendre d'amour pour le luxe du peuple vaincu, pour son faste, sa pompe et son ostentation, pour ses voluptés énervantes et pour ses jouissances grossières des sens. Je ne saurais mieux peindre cet amollissement des enfans sobres et belliqueux d'Odin sous un climat doux, par

les effets réunis de leurs richesses, de l'oisiveté, et de l'exemple des Romains, qu'en laissant Procope nous raconter ce qu'étaient les Wandales de son temps.

« Parmi les peuples dont nous avons entendu parler, dit l'historien grec [95], il n'y en a pas de plus sensuel que les Wandales. Depuis qu'ils ont occupé l'Afrique, ils prennent des bains tous les jours, et garnissent leurs tables de ce que la terre et la mer produisent de plus délicat et de plus recherché ; l'or brille en quantité sur leurs habits mèdes tissus de soie, et qu'on appelle maintenant *seriques;* ils passent leur temps aux théâtres, aux cirques, à d'autres divertissemens, et surtout à la chasse ; on trouve aussi chez eux force danseurs, force mimes, et tout ce qu'il peut y avoir chez les hommes de flatteur pour les oreilles et les yeux ; la plupart d'entr'eux demeurent dans des jardins bien arrosés et riches en arbres ; ils se donnent souvent des repas ; et des intrigues d'amour, voilà leur grande affaire. »

Un peuple aussi endurci à toutes les rigueurs des intempéries de l'air, aussi habitué à des privations et à des fatigues de tout genre que l'étaient les Wandales à leur arrivée en Afrique, ne passe pas tout d'un coup à l'état de mollesse que nous venons de peindre. Aussi nous savons, par le témoignage positif d'un auteur ancien, que du temps d'Hunéric, fils et successeur de Giséric

(*du 24 janvier 476 au 12 décembre 484*), les conquérans tudesques de l'Afrique n'étaient plus les enfans rudes du Nord, mais des Libyens efféminés. « Une ambassade amenée par Alexandre, intendant de la maison de la femme d'Alyarius, et qui avait été envoyée en Afrique avec l'approbation de Placidie, arriva l'an 479 de Carthage à Constantinople. Les ambassadeurs déclarèrent, dit Malchus [96], que leur roi Hunéric désirait, sans arrière-pensée, devenir l'ami de l'empereur (*Zénon*); qu'il aimait beaucoup les Romains, et qu'il renonçait à ses réclamations de rentes et des autres biens que Léon avait retenus à sa femme; qu'il ne serait même plus question des biens qu'on avait enlevés dans la dernière guerre à des marchands de Carthage, ni de tout ce qui avait fait élever à son père des plaintes contre les Romains; qu'Hunéric voulait conclure une paix durable avec les Romains, et ne pas même laisser subsister dans leur esprit le soupçon qu'il pourrait ne pas observer fidèlement les traités à intervenir et les arrangemens déjà faits; qu'il avait de grandes obligations à l'empereur de ce qu'il témoignait tant de respect à Placidie, femme d'Olibrius (*et sœur d'Eudoxie, femme d'Hunéric*); qu'aussi était-il prêt à consentir à tout ce que l'empereur lui demanderait. Ce n'était pourtant que l'exorde d'une harangue décente que tout cela : la vérité

est que les Wandales furent alors fortement soupçonnés d'avoir voulu faire la guerre à l'empire ; mais ils s'étaient tellement amollis depuis la mort de Giséric, qu'ils ne portaient plus la même vigueur que jadis aux affaires ; ils n'entretenaient même plus ces armées et ces flottes que Giséric avait toujours prêtes dans les ports de mer, afin de pouvoir déjouer les projets de ses ennemis avant qu'ils fussent définitivement arrêtés. »

Dans Sidoine Apollinaire, la ville de Carthage dit ces mots à Rome[97] : « Ne crains pas que la bravoure du brigand (Giséric) m'ait rendue inaccessible : la vie voluptueuse de son peuple a tué toute sa force ; il voudrait bien encore avoir sa férocité scythique, mais il n'est plus fait pour elle. Le luxe lui ayant enlevé la vigueur dont il était doué tant qu'il fut pauvre, il s'arme maintenant de mes entrailles contre moi ; et tout ce grand nombre d'années que je suis sa prisonnière, il me déchire en maître, mais c'est avec mes propres vertus. Ingénieuse à me créer des peines, j'enfante moi-même ceux qui me font souffrir. Il ne fait plus rien par ses propres armes ; mais, tout lâche qu'il est, et quoiqu'il ne se connaisse plus au fer à cause de ses richesses en or, les Gétules le craignent, de même que les Numides, les Garamantes, les Autololes, les Arzuges, les Marmarides, les Psylles et les

Nasamons. » Ce serait une chose bien étrange, que des conquérans amollis, et ne sachant plus manicr les armes de la guerre, eussent su se faire respecter, et même craindre, de peuples aussi belliqueux que les nations indigènes de l'Afrique, et aussi jaloux de leur liberté. Mais le panégyriste officiel et officieux dc tous lcs empereurs qui, de son vivant, succédèrent dans Rome à Valcntinicn, a certainement beaucoup exagéré les effets que de son temps le climat, l'opulence, et l'exemple des Romains de l'Afrique, avaient exercés sur les compagnons de Giséric. Les mots de Sidoine que je viens dc rapporter ont été écrits par lui en 458, lorsque Majorien fit ses préparatifs pour attaquer les Wandales dans leur propre pays; et ils montrèrent beaucoup d'énergic en cette occasion, et pendant tout le règne de Giséric, qui mourut le 24 janvicr 477. Mais lc prince wandale n'est pas sitôt descendu dans le tombeau, que les Maures, qui le craignaient peut-être plus encore qu'ils ne l'aimaient, commencent avec bonheur à rompre une lance avec lcs Wandales, et qu'ils ne cessent plus de les combattre[98]. Les Wandales avaient donc réellement commencé déjà sous Giséric à devenir plus mous; mais l'exemple personnel de ce grand homme, qui avait su se préserver toute sa vie des suites fâcheuses d'une vie trop molle[99], excita une partie des guerriers qui avaient

vieilli avec lui et sous lui à faire comme leur prince et leur général; et les guerres continuelles de ce dernier contre les Romains d'Occident et d'Orient, et ses courses non interrompues sur mer, ne permirent pas trop aux autres de s'endormir au sein des plaisirs et des voluptés.

Du vivant de Giséric le commerce des habitans de ses états avec l'étranger ne peut pas avoir été très-florissant. Depuis la prise de Carthage (439) jusqu'à sa mort (477) le prince wandale ne vécut en paix avec les empereurs d'Orient et d'Occident qu'entre les années 442 et 455. Depuis cette époque il ne s'en passa pas une seule sans qu'il envahît les états des uns ou des autres, ou se battît contre leurs flottes ou leurs armées de terre. Un fait rapporté par Victor Cartennensis nous prouve cependant que même la prise de Rome n'était pas faite pour détourner les habitans romains de l'Afrique wandale de leurs spéculations commerciales. « Nos cœurs, encore tout affligés du sac de la première ville de l'univers, dit l'évêque de Cartenne, eurent alors la consolation de voir un marchand d'Adrumet surprendre aux teinturiers de Coptos (*ville de la Thébaïde*), leur secret de donner aux toiles et aux draps telle couleur qu'il leur plaisait, après les avoir trempés dans certains médicamens, et puis dans du sang chaud[100]. »

Après la mort de Giséric, lorsque les Wandales commençaient à se livrer aux mêmes voluptés qui avaient affaibli la puissance romaine, et qu'ils ne mesuraient plus leurs forces contre les siennes, le commerce avec l'étranger s'accrut de jour en jour. Nous savons déjà que les habits de soie étaient alors très à la mode chez les conquérans tudesques de l'Afrique [101] : par conséquent il est constaté que le commerce avec l'Asie ne languissait pas. Celui qu'on faisait avec les pays situés sur la Méditerranée était encore plus actif. Bélisaire ne fut pas sitôt entré dans Carthage, que Theudis, roi des Wisigoths d'Espagne, fut instruit de cet évènement; et, lorsque le général grec débarqua sur l'île de Sicile, il y trouva des voyageurs revenant de Carthage, et qui lui donnèrent des renseignemens très-circonstanciés sur les forces militaires des Wandales, sur les dispositions dans lesquelles la population romaine de l'Afrique se trouvait par rapport à eux, et sur les meilleurs lieux d'abordage le long des côtes du pays ennemi [102].

« Les Wandales, dit Procope [103], amenèrent en Afrique des richesses immenses du territoire romain, qu'ils n'ont pas cessé de mettre à rançon pendant un grand nombre d'années. Leurs propres champs sont des meilleurs du globe, et abondans en tout ce qui est nécessaire à l'homme pour

vivre; ils n'avaient donc pas besoin de dépenser les revenus de leurs biens-fonds en achetant à l'étranger ce qu'il leur fallait pour vivre : aussi les trésors trouvés par les Romains dans le camp des Wandales surpassèrent tous ceux qu'on a jamais vus en d'autres lieux. » Ainsi les Wandales ne demandaient à l'étranger que des objets de luxe. L'Asie, l'Abyssinie et l'Egypte leur fournissaient, comme à d'autres peuples germains, de la soie, de la laine fine, de la toile et d'autres étoffes, des vêtemens indiens, des pierres gemmes, des matières colorantes, des épiceries et des aromates [104]; le nord de l'Allemagne leur envoyait du succin, de même qu'aux Goths de l'Italie [105]; et les nations teutoniques établies dans ce pays, dans les Gaules et en Espagne, leur vendaient de beaux chevaux, des harnais, et des objets ciselés en corne de cerf [106].

On ne voit pas bien comment les marchandises qu'on exportait des terres des Wandales, des parties de l'Afrique qu'ils s'étaient soumises, n'étaient pas restées en général les mêmes qu'elles étaient avant l'arrivée des conquérans tudesques. Les productions du sol n'avaient pas changé; les besoins des peuples qui demeuraient en dehors de l'empire wandale n'avaient pas varié non plus, et la majeure partie des habitans de ce pays-ci ne cessa pas d'y séjourner. La meilleure ma-

nière de faire l'inventaire de ces articles d'exportation serait donc de dresser une liste exacte des objets que l'Afrique wandale fournissait à l'étranger lorsqu'elle était encore gouvernée par les empereurs romains. Voici cette liste; les mots imprimés en petites majuscules se rapportent à des marchandises qu'il est certain qu'on exportait des contrées de l'Afrique soumises aux Wandales :

1.° Du blé (*Pline*, XVIII, 7 *et* 35 ; *Varro, de Re rusticâ*, II, 1), des olives et de l'huile (*Pline*, XVII, 12 ; *Ælius Spartianus, in Septimio Severo ; Aurel. Victor, in Constantino Magno*), des raisins et du vin (*Pline*, XVII, 2 ; *Diodor. Sicul.*, *t.* II, *p.* 411 , *edit. Rhodomanni, livre* XX) , des figues, des dattes, des citrons et des oranges (*Pline*, XV, 18). Carthage n'étant plus tenue d'approvisionner Rome de grains, d'huile et de vin, les terres des familles romaines demeurant en Italie ayant probablement passé à des familles wandales, et l'île fertile de Sardaigne ayant été conquise par ce peuple, l'exportation des produits dont je viens de parler dut nécessairement être plus considérable pendant la domination de cette nation sur l'Afrique que sous celle des Romains. Il est juste cependant d'observer que l'agriculture se releva dans l'Italie sous les Ostrogoths, qui l'envahirent en 489. Toutefois ce pays,

jadis si riche en blé qu'il en vendait des quantités immenses à l'étranger, ne discontinua pas à lui en demander (*Manso, Geschichte der Ostgothen; Breslau*, 1824, in-8, *p.* 126 *à* 130).

2.° Du lin (*Cod. théodos., novella* 34 *Théodos. et Valentiniani*); une espèce d'étoffe très-fine, et dont on faisait des habits tout-à-fait diaphanes (*ibidem*); LE DUVET QU'ON TIRAIT DU FRUIT D'UNE MAUVE ARBORESCENTE QUI CROISSAIT SANS CULTURE PRÈS DES SOURCES DU FLEUVE MOLOCHA OU MALVA, et auquel ce fleuve, appelé aujourd'hui Malaïa, doit probablement ses deux noms anciens, μολοχη étant en grec synonyme du mot latin *malva*, mauve. Victor de Cartenne (*apud Mientras, p.* 19) dit de cette plante, dont Pline (XIX, 22, *édit. d'Hard.*; IX, 4, *édit. de Dalechamp*) n'a eu que des connaissances imparfaites: « Son duvet se vend aussi cher que le meilleur bombasin, *linteum othonium*, des Indes. » (Comparez *Théophraste*, IV, 9).

3.° De la garance, du sel et de l'alun (*Cod. théodos., l. cit.*).

4.° DES LIMAÇONS A POURPRE (voyez *la note* 38 *de ce chapitre*). Ces limaçons, qui se trouvent partout sur les rochers du Grand-Atlas, eurent autrefois tant de prix, que du temps des Wandales il y avait un corps spécial d'hommes chargés par l'état d'aller, à ses frais, à la recherche de ces ani-

maux. Au commencement de l'ère chrétienne, Juba, roi de la Mauritanie, fit établir, dans plusieurs îlots situés sur la côte occidentale de ce pays, des fabriques où l'on ne s'occupait qu'à teindre en rouge, avec ce limaçon, des étoffes de toute espèce (*Pline*, VI, 36). Au cinquième siècle il y avait encore des fabriques de ce genre dans l'île de Meninx (aujourd'hui Gerba); elles appartenaient au gouvernement, et les empereurs d'Occident les firent administrer par un inspecteur particulier qui portait le titre de *procurator baphii* (*Not. imp. Occid.*, c. 42; *cf. Pline*, IX, 36).

5.° DES VÊTEMENS ET DES TAPIS FAITS DES ÉTOFFES DONT JE VIENS DE PARLER, et tellement estimés, que les empereurs romains en faisaient des cadeaux d'honneur aux fonctionnaires publics dont ils voulaient récompenser les services rendus à l'état ou à leurs personnes. (*Vopiscus, in Aureliano, cap.* 12; *comparez Solin., cap.* 29).

6.° Le bois de cèdre, dont on faisait des tables qui se payaient plus cher que de grands domaines. Les dames romaines, quand les maris leur reprochaient le luxe des perles, priaient ceux-ci de se guérir de l'extravagante manie des tables (*Pline*, XIII, 29, *ed. Hard.*; XIII, 15, *edit. Dal.*; comparez *Pline*, V, 1; *Lucan.*, IX, *vers* 420; *Petron. Arbit.*, *Belli civil. specimen*; voyez aussi les notes de M. Fée sur le premier passage de Pline,

dans l'édit. latine-française de M. Ajasson de Grandsagne, t. IX, p., 133).

7.° DES INSTRUMENS A VENT NOIRS COMME DE LA POIX, ET FAITS PROBABLEMENT DU BOIS DU LOTUS ARBRE, RHAMNUS LOTUS LINNÆI; ZIZYPHUS LOTUS DESFONT., IN FLORA ATLANTICA (*Cassiodor.*, *Variar.*, V, 1; comparez *Ducange*, *Gloss. med. et infim. latinit.*, *sub voce Tymber*; et *Théophraste*, *Hist. plantar.*, IV, 4; ou bien *Pline*, XIII, 17, *éd. d'Hard.*; XIII, 9, *édit. de Dalechamp*).

8.° DU MARBRE TRÈS-TACHETÉ (*Sidon. Apollinar.*, *Carm.* XXII, *vers.* 139; *Carm.* V, *vers.* 34; *et Epist.* II, 2; *Solin.*, *cap.* 29; *Pline*, I, 2, *et* XXXVII, 7; *Seneca*, *Epist.* LXXXVI; *Strabon*, XVII, *sub fin.*)

9.° Des pierres gemmes regardées par les anciens comme précieuses pour leur beauté ou à cause des vertus miraculeuses qu'on leur attribuait. Ces pierres étaient toutes de la famille des jaspes rubannés ou de celle des quartz agates, des cornalines et des rubis ou cornidons. Les moins précieuses étaient celles qu'on recueillait chez les Nasamones, dans la Cyrénaïque ou au plateau de Barcal, deux contrées qui n'ont jamais appartenu aux Wandales (Solin., cap. 36; Pline, XXX, 64). D'autres se trouvaient sur la route de la petite syrte au Fezzan, dans une chaîne de montagnes qui porte à présent le nom de *Ghoriano*, et dans Pline celui de *Gyri* (voyez mes *notes*

sur Pline, V, 5, *dans l'édit. lat.-française d'Ajasson de Grandsagne*, *t.* IV, *p.* 180). On en rencontrait aussi dans les montagnes qui bordent le Fezzan au nord et au sud. Mais les plus estimées de ces pierres, c'étaient les escarboucles ou rubis qu'on appelait *carchedonii.* Elles durent ce nom à Carthage, appelée en grec Καρχηδών, et qui en était l'entrepôt (*Pline*, XXXVII, 25 *ou* 7; *Théophraste, de Lapidibus, p.* 393, *edit. Meursii*). On les trouvait dans les parties du Grand-Atlas qui sont situées aux mêmes méridiennes que Carthage et Utique; et c'est dans ces montagnes, et non pas au Soudan, comme Heeren et Rennel pensent, que se rendaient les caravanes dont Hérodote parle dans les chapitres 181 à 185 du IV.e livre (voyez mes *notes sur Pline*, V, 5, *même endroit, p.* 174; comparez *Pline*, XXXI, 7; et surtout *Strabon*, XVII, *p.* 547).

10.° DES ÉLÉPHANS, DES LIONS, DES TIGRES, DES LÉOPARDS, DES SINGES, DES AUTRUCHES, DES PERROQUETS ET D'AUTRES BÊTES FÉROCES OU SAUVAGES SERVANT A DIVERTIR LES HABITUÉS DES AMPHITHÉATRES ET DES CIRQUES, OU A FAIRE L'ORNEMENT DES JARDINS PUBLICS ET PARTICULIERS (*Cassiodore, Chronique, vers la fin, texte et notes; édit. des bénéd., dans la Bibl. max. patrum, t.* XI. Voy. en outre *Strabon*, II, *p.* 91).

11.° De l'ivoire et des peaux.

12.° DES ESCLAVES NOIRS. (*Cassiod., Variar.* V, 1).

Le prix de ces esclaves alla en augmentant dans les six premiers siècles de l'ère chrétienne, à mesure qu'on avait moins de chances de voir les guerres augmenter en Europe le nombre des esclaves blancs.

13. Plusieurs espèces d'argile bolaire, telles que la sinope, la terre sigillée, etc. (*Pline*, XXXV, 13 *à* 15, *texte et notes de l'édit. de M. Ajasson*).

Une industrie nouvelle, dont je ne trouve pas de trace dans l'Afrique pendant la domination des Romains, se forma dans ce pays du temps des Wandales; c'est celle de la fabrication d'armes, et surtout d'épées et de sabres, qui coupaient les métaux les plus durs, et dans lesquelles on pouvait se mirer comme dans une glace [107]. J'ai déjà eu occasion de raconter que Giséric éleva un marchand wandale à la dignité de comte pour le récompenser de son habileté dans l'art de faire des armes [108]. Ce peuple ne resta donc pas tout-à-fait étranger aux occupations commerciales et industrielles de ses concitoyens romains, et il s'entendait tout aussi bien que les Langobards [109] au métier d'armurier; mais les sculptures et dessins qu'on voyait sur les sabres et sur les épées de cette nation étaient probablement exécutés par des individus du peuple vaincu, les Wandales ne dédaignant pas de les employer dans leurs ateliers [110].

La fabrication des armes et l'exécution des travaux hydrauliques [111], voilà les occupations des Wandales que les auteurs anciens n'ont pas négligé de mentionner. Pour ce qui est des armes de ce peuple germain, de ses manœuvres de guerre, de sa manière de s'habiller et de sa langue, j'en parlerai dans le quatrième livre de cet ouvrage. Il me reste à faire le tableau du gouvernement des pays que cette nation possédait en dehors de l'Afrique. L'an 475 de Jésus-Christ, lorsque ces pays étaient le plus considérables, ils comprenaient les îles Baléares, la Corse, la Sardaigne, la Sicile, et les îles situées entre celles que je viens de nommer et le continent africain ; mais l'année suivante Giséric céda la majeure partie de la Sicile à Odoacre, chef des Hérules et des Rugiens, et qui venait de mettre fin à l'empire d'Occident [112] ; et en 491 Guntabunde, alors roi des Wandales, se vit forcé d'abandonner à Théoderic, roi des Ostrogoths, les parties de l'île que le fondateur de l'empire wandale s'était réservées [113]; mais plus tard, lorsque le successeur de Guntabunde épousa Amalafrède, sœur de Théoderic, le prince ostrogoth lui donna en dot le fort de Lilybée, qui était situé sur la côte occidentale de la Sicile, à l'endroit où se trouve maintenant le cap Boco [114]. Le fort de Lilybée fut depuis une dépendance de l'empire wandale jusqu'à son renversement par

Bélisaire. Quant aux îles Baléares, à la Corse, à la Sardaigne, et aux îles situées entre elles, la Sicile et l'Afrique, elles continuèrent à rester soumises aux Wandales, du moment où ils s'en furent rendus maîtres définitivement; mais ceci n'eut pas lieu pour toutes à la même époque. Les Baléares furent conquises plusieurs années avant même que le peuple germain passât en Afrique [115]. Malte et les îlots plus rapprochés de l'Afrique furent conquis, à ce qu'il paraît, entre les années 555 et 559, lorsque Giséric s'empara de la Tripolitaine. Les Romains eurent alors beaucoup de peine à empêcher le prince wandale de leur arrracher la Sicile [116]. En 456 Ricimer, après avoir battu les Wandales dans les parages de la Sicile, les battit par terre en Corse. Ce peuple avait donc essayé dès-lors de se rendre maître de cette île, et par conséquent de la Sardaigne, qui l'avoisine au midi. En 469, lorsque Léon, empereur d'Orient, équipa une flotte immense pour l'envoyer contre les Wandales, ceux-ci commandaient en Sardaigne, d'où Marcellin, général de Léon, les chassa pour quelque temps. L'année suivante, après avoir brûlé la flotte grecque, les conquérans germains de l'Afrique se mirent de nouveau en possession de la Sardaigne, et en 475 Zénon, successeur de Léon, leur abandonna toutes les îles en question de la Méditerranée.

La possession de ces îles avait beaucoup d'importance politique pour les Wandales : elle leur garantissait la domination dans cette mer, et détournait la plupart des empereurs grecs de leur faire la guerre. « Que tu triomphes de tes ennemis, dit un ministre de Justinien à son maître, pour le détourner du projet qu'il avait conçu de faire partir des troupes contre les Wandales, tu ne pourras pas conserver l'Afrique, vu que la Sicile et l'Italie sont dans des mains étrangères ; mais, si tu éprouves un échec, tu auras attiré sur tes états tous les maux de la guerre [117]. »

Certes les Carthaginois surent tirer plus d'avantages matériels de la possession des îles en question que les Wandales, et j'ajouterai que les Romains ; mais, de même que ceux-ci entrèrent dans les voies des colons de Tyr pour l'exploitation des richesses de ces contrées, de même les Wandales suivirent à cet égard l'exemple des Romains. Je ne crois donc pas être trop hardi dans mes conjectures, si je suppose que les îles Baléares fournissaient du vin, de l'huile, de la laine fine et des mulets tout aussi bien aux deux derniers peuples qu'au premier ; la Sardaigne donnait de l'argent, des sardes et du blé ; la Corse, du miel et de la cire ; Malte, du coton et de la laine [118]. On sait d'une manière positive que les Romains tiraient de ces îles une bonne partie de ces choses [119]. Le gouver-

nement wandale possédait dans la Corse de grandes forêts, où il fit abattre des bois pour la marine de l'état [120].

Les pays que les Wandales possédaient en dehors de l'Afrique furent administrés par des gouverneurs nommés par le roi. Ces gouverneurs étaient à la tête des magistrats civils de chaque île, et à celle des troupes qui s'y trouvaient [121]. Les autorités qui existèrent du temps des Romains dans ces contrées y furent probablement conservées, de même que toutes les institutions qu'ils y avaient introduites. Les garnisons que le gouvernement wandale envoyait dans les îles de la Méditerranée se composèrent principalement de Maures; les uns y furent amenés de force, et pour délivrer l'Afrique de quelque tribu turbulente de Maures [122]; les autres se laissèrent enrôler volontairement pour de l'argent [123]; quelquefois on exila dans ces îles les membres du clergé catholique de l'empire wandale.

CHAPITRE IV.

Etat politique et social des Maures lors de l'arrivée des Wandales en Afrique ; relations de ces deux nations entr'elles.

Hérodote[1] divise en deux classes les nations anciennes des états barbaresques et du désert de Zahara. La première classe renfermait les peuplades étrangères ; la seconde, celles qui étaient nées sur le sol africain : l'une se composait de peuples d'origine grecque ou phénicienne ; l'autre, de tribus nègres ou de Libyens. Strabon[2] appelle *Maures* les habitans du nord de l'Afrique auxquels Hérodote donne le nom de *Libyens*. J'imiterai l'exemple de Strabon, et je me servirai du mot *Maures* pour désigner les nations indigènes et non nègres des états barbaresques et du désert de Zahara.

Saint Augustin[3] dit de ces peuples primitifs du nord de l'Afrique : « Nous avons fait connaissance, en Afrique, avec beaucoup de tribus barbares, qui parlaient toutes la même langue. » Strabon[4], de son côté, s'exprime ainsi : « Les Maurusiens, c'est-à-dire les Mauri ou Mauritains, les Massæ-

syli, c'est-à-dire les Numides, et tous les Libyens en général, ont pour la plupart la même physionomie et les mêmes mœurs. Ils portent presque tous les mêmes habits, et se ressemblent en toutes choses les uns aux autres. » Il est donc bien constaté que, lors de l'arrivée des Wandales en Afrique, et avant cet évènement, les Maures, tout divisés d'intérêts que furent à l'une et à l'autre époque leurs groupes réunis sous un seul chef ou formant un petit état, constituaient une race d'hommes de la même souche, aux mêmes mœurs, et parlant la même langue. Aujourd'hui les Berbères et les Kabaïles du plateau de l'Atlas, les Schellons dans les parties méridionales de l'empire de Maroc, les Maures, les Touaricks et les Tibbous du grand désert, et les habitans indigènes des oases, que les anciens appelaient *Ammonium*, *Augylæ*, et *grande* ou *petite Oase*, et que nous nommons *Siwah*, *Augila*, et *grand* ou *petit Wah*, s'expriment dans des idiomes différens, mais qui ne sont que des dialectes d'une seule langue. Ainsi l'état des tribus primitives et non nègres du nord de l'Afrique est resté à cet égard ce qu'il était avant l'irruption des Arabes dans cette partie de la terre. Des nations modernes que je viens de nommer, les Berbères et les Kabaïles peuvent être regardés comme les descendans des anciens Mauritains et des Numides; les Schellons, les Maures du désert,

les Touariks et les Tibbous, comme ceux des Gétules et des Mélanogétudes ; et les habitans indigènes des oases, comme ceux des Marmarides, nom qui n'est que le réduplicatif du mot *Maures*, et que les anciens, Scylax à leur tête, donnent aux peuples primitifs des contrées situées entre l'Egypte, la Cyrénaïque et le territoire de l'ancienne république de Carthage, quand ils veulent les désigner par un terme générique [5]. Un trait qui caractérise toutes ces peuplades dans les siècles antérieurs à la naissance de Jésus-Christ, c'est qu'elles prétendaient toutes être originaires de l'Asie : les Mauritains, les Numides et les Gétules, des Arméniens, des Mèdes et des Perses qui avaient envahi les états barbaresques et l'Espagne sous la conduite de l'Hercule phénicien ; les Maxyes, à l'ouest du lac de Triton, des Troyens ; les Marmarides, des tribus arabes dont les chefs s'étaient mis jadis de force sur le trône des Pharaons, et en furent chassés quelques siècles après par les enfans des princes dépossédés du sceptre de leurs ancêtres [6].

Jackson [7] dit des Kabaïles du grand Atlas : « Chez eux il y a guerre continuelle de tribu à tribu, de bourg à bourg, et même de maison à maison. » Méla [8] nous fait à peu près le même tableau de l'état social des Marmarides. A l'époque dont nous parlons, il y a eu à cet égard un grand progrès

vers une civilisation plus avancée chez les Maures des plaines comme chez ceux des points les plus culminans de l'Atlas. Antalas, chef d'une partie des Maures de la Byzacène; Jabdas, chef des Maures du mont Aures ou des régions les plus élevées de la Numidie; Cutzinas, chef des Maures des contrées plus basses de ce pays, entrèrent en campagne, chacun avec une armée de trente à quarante mille hommes; celles des Lebabdès ou des Maures de la Tripolitaine étaient encore plus nombreuses, et beaucoup d'union régnait chez les peuples et chez les hommes qui relevaient du même prince. Les chefs s'entendaient souvent ensemble pour leurs attaques contre les troupes des empereurs d'Orient; et, si leurs entreprises n'ont pourtant pas toujours été couronnées du succès désiré, il faut en chercher la raison en ce qu'au premier revers de quelque importance l'un ou l'autre chef se retirait de l'alliance, ou bien en ce qu'au cas de réussite chacun tâchait de remporter seul tous les fruits de la victoire [9].

Procope, après avoir fait de la vie luxurieuse des Wandales le tableau animé que nous avons reproduit dans le chapitre précédent, dit des Maures [10] : « L'hiver, l'été et tout autre temps, ils les passent dans de misérables cahutes où l'on peut à peine respirer, et dont ni la neige, ni la chaleur, ni d'autres incommodités, ne sau-

raient les faire sortir. Ils couchent sur la terre ; les hommes à leur aise mettent, quand ils peuvent, une peau sous eux ; ils ne changent pas d'habits selon les saisons, ils portent toute l'année un gros sarrau et une tunique de bure ; le pain, le vin, tout aliment tant soit peu savoureux leur est inconnu ; comme les bestiaux, ils vivent de froment, de seigle et d'orge, qui ne sont ni cuits, ni moulus, ni pétris. Dans un autre endroit [11], où l'historien grec ne compare plus la vie des Maures à celle des Wandales, il raconte comme quoi Cabaon, roi des Maures de la Tripolitaine, voulant rendre quelque vigueur à ses sujets énervés par les plaisirs de la table et les jouissances de l'amour, leur ordonna de s'abstenir de mets délicats, et de ne pas fréquenter leurs femmes pendant quelque temps. Ces deux passages, auxquels on peut ajouter la description faite par Strabon [12] de la parure des Maures, se contrôlent eux-mêmes l'un l'autre ; et il en résulte qu'à l'époque dont nous parlons les Maures étaient ce que sont aujourd'hui leurs descendans, des hommes forts et robustes, habitués dès leur enfance à supporter toutes les rigueurs des saisons, endurant sans peine la faim et la soif, se nourrissant souvent d'alimens peu exquis, et passant en voyage les deux tiers de leur vie ; mais qui néanmoins aiment à faire bonne chère ; qui se plaisent à faire briller

sur leurs vêtemens l'or et des couleurs de pourpre; qui se piquent d'être grands amateurs de la danse et du chant, et qui surtout ne connaissent point de mesure dans le chapitre de l'amour. Néanmoins les maladies ont peu de prise sur un Maure; et, s'il vient à mourir, c'est ou de vieillesse, ou dans la guerre, ou sous les griffes d'une bête féroce [13].

La polygamie a été de tout temps en usage chez les Maures, et elle y a produit les mêmes effets qu'on a observés ailleurs. Les femmes ne s'élevaient presque jamais au rang d'épouses; leurs enfans ne se réjouissaient guère de l'affection de leurs pères, et, ceux-ci morts, ils se disputaient l'héritage avec un acharnement d'autant plus grand qu'ils ne s'étaient jamais aimés les uns les autres. Aussi les Maures se mettaient-ils peu en peine du sort de ceux d'entre leurs parens qu'ils avaient donnés en otages à leurs ennemis; et, s'ils restaient quelquefois fidèles aux engagemens contractés envers ceux-ci, la pensée des malheurs auxquels ils exposeraient leurs otages s'ils agissaient autrement n'eut d'ordinaire presque aucune part à cette résolution [14]. Les femmes cependant jouent un rôle fort grand dans les évènemens qui se sont passés chez les Maures depuis la révolte de Firmus contre Valentinien (l'an 371) jusqu'à leur lutte contre les Arabes;

mais c'est moins en qualité d'épouses de quelques hommes influens que comme prêtresses ou comme reines du pays, qu'elles ont exercé cette influence[15].

Chose singulière! les princes maures, quand même ils avaient l'intention de se révolter contre les Romains ou contre les Wandales, ne se regardaient pas comme les chefs légitimes de leurs tribus, tant qu'ils n'avaient pas reçu du peuple dominant sur la côte les marques de la dignité royale; et du temps de Bélisaire ils en demandaient au général romain et au roi de ses ennemis[16]. Ces marques étaient du reste assez précieuses pour tenter la cupidité d'un chef barbare: elles se composaient d'un sceptre d'argent doré; d'un diadême d'argent avec des banderoles aussi d'argent; d'une robe blanche qui s'attachait sur l'épaule, de même qu'une casaque thessalienne, avec une agrafe d'or; d'une tunique blanche et de plusieurs brodequins dorés. Mais, quelque prix que ces insignes pussent avoir aux yeux d'un principicule maure, je ne crois pas que ce fût le désir seul de posséder des choses de tant de valeur qui les fit rechercher si ardemment des chefs de cette nation: il me semble au contraire que leur procédé nous révèle l'existence d'une préoccupation singulière de leur esprit; ils sentaient, eux et leurs sujets, d'une manière vague et sans se l'être jamais dit, que, leur civilisation

n'étant pas à la hauteur de celle des peuples en possession des côtes, ceux-ci devraient de droit être leurs maîtres. Aussi ont-ils eu de tout temps la prétention de vouloir descendre des nations dont l'origine les rapprochait plus ou moins de celle des peuples qui dominaient le long de la mer [17].

La nature du sol a produit une différence très-marquée dans la manière de guerroyer en usage chez les Maures de l'ouest de l'Afrique et chez ceux de l'est. Les trois Mauritanies et la Numidie sont hérissées de montagnes d'où une foule innombrable de grandes et de petites rivières vont se diriger les unes vers l'Océan, les autres vers le désert, et les troisièmes vers des lacs considérables, mais sans issue, situés sur des plateaux de trois à quatre, et jusqu'à six mille pieds d'élévation au dessus de la surface de la mer. Le chameau aurait été de peu d'utilité à l'homme dans un terroir pareil : celui-ci a donc été doté d'un animal aussi parfaitement approprié à sa configuration physique que l'est le chameau à celle des plaines arides et sablonneuses qui s'étendent de la petite Syrte jusqu'aux frontières de l'Egypte. Cet animal, c'est le cheval. Quoique petit de taille et peu corpulent, le cheval berbère est fort et robuste, très-agile, et presque infatigable ; il se contente de peu de nourriture ; il mange de toutes les herbes, et a bientôt découvert les quelques pieds de

terre fertile et le peu d'eau qui se trouvent quelque part dans un terrain recouvert partout ailleurs de pierres ou de sables stériles. Le cavalier maure montait cet animal docile comme un chien, sans bride, sans poitrail et sans selle : les simples mouvemens du cavalier, une baguette attachée par un anneau derrière l'oreille gauche du cheval, une corde à deux tours jetée autour du cou de l'animal, suffisaient pour le diriger. S'agissait-il de gravir une haute montagne par un sentier rapide et étroit; fallait-il passer par un de ces longs défilés comme on n'en trouve guère que dans l'Atlas et dans le Caucase (le soleil n'y pénètre jamais, deux hommes n'y peuvent marcher l'un à côté de l'autre, et le chemin y est souvent obstrué de roches); alors le Maure abandonnait son cheval à son propre instinct comme au meilleur des guides. D'autres fois, et quand son maître était vivement poursuivi par l'ennemi, le cheval faisait semblant de tomber par terre, y déposait doucement celui qui le montait, courait ensuite dans une autre direction que ce dernier, et le sauvait par ce stratagème. Aussi les Maures de l'ouest de l'Afrique fondaient-ils toutes leurs chances de succès à la guerre sur la vitesse et sur l'adresse de leurs chevaux : point d'armes défensives, mais un javelot et un arc pour frapper l'ennemi de loin, et un poignard pour le percer de près; peu de ba-

tailles décisives, mais beaucoup d'escarmouches, et une guerre continuelle d'embûches et de surprises. Les Mauritains et les Numides attaquaient avec beaucoup d'impétuosité et avec un ensemble parfait; et malheur à l'ennemi si son infanterie n'éludait pas leurs premiers efforts : il avait bientôt ses rangs rompus, et du sein de la cavalerie maure sortait, comme par enchantement, une nuée de fantassins, courant au galop en rangs serrés, et tenant dans la main gauche un bouclier fait de cuir ou de peau d'éléphant, et dans la main droite une lance à petite hampe, mais avec un fer fort large, et qui leur servait à la fois et de javelot et d'arme défensive. Mais voilà que l'ennemi a repoussé la première attaque des troupes maures : alors celles-ci disparaissent comme l'éclair; mais prenez garde de les croire parties, et de marcher avec moins d'ordre : elles reviendront quatre ou cinq fois à la charge[18].

Tout change si des Maures de l'ouest de l'Afrique nous passons à ceux de l'est. Ces derniers se retranchaient derrière leurs chameaux comme les Scythes derrière leurs chariots, et là ils attendaient de pied ferme que l'ennemi vînt à eux. Les femmes, les enfans et le bagage se trouvaient au milieu du camp; les hommes capables de combattre étaient placés sur plusieurs lignes aux pieds des chameaux. Dans les premières lignes on aper-

cevait des tireurs d'arc et quelques frondeurs; ceux-ci ne portaient point de boucliers, mais ils étaient revêtus de saies qui pouvaient en tenir lieu, étant faites de peaux d'éléphans, de lions ou d'ours; derrière les tireurs se trouvaient des fantassins armés comme ceux des Mauritains, et derrière ces fantassins on en voyait d'autres qui avaient des sabres. Si l'ennemi attaquait à cheval, l'aspect et le cri des chameaux effarouchaient ordinairement les chevaux: ils se sauvaient à toutes jambes, jetant à bas les cavaliers, et portant partout le désordre. Aussitôt les archers et les lanciers maures fondaient à coups de flèches et de dards sur l'ennemi; les hommes armés de sabres prenaient, en attendant, les postes que leurs camarades venaient de quitter, et se mettaient en mesure de veiller seuls à la défense du camp. Les Wandales n'étant pas accoutumés à combattre à pied ni à tirer de l'arc, il leur était impossible d'incommoder de loin les Maures de l'ouest de l'Afrique; aussi eurent-ils le dessous dans toutes les batailles à nous connues qu'ils leur ont livrées[19].

Il n'entre pas dans mon plan d'écrire dans ce chapitre l'histoire des guerres que les Wandales et les Maures se sont faites les uns aux autres: il en sera question dans la suite du récit. Pour le présent j'observerai seulement que ces guerres

sont postérieures au règne de Giséric. Quant à ce roi wandale, il était parvenu, on ne sait comment, à faire comprendre aux Maures qu'il serait plus avantageux pour eux de l'aider à ravager les états des empereurs d'Orient et d'Occident que de guerroyer avec lui en Afrique. Les Maures eurent leur part de toutes les prises qu'on fit ainsi à l'étranger, et cette part était bien méritée. Les Wandales, quand ils descendaient sur la côte d'un pays qu'ils n'avaient pas l'intention de conquérir, mais seulement de piller, mettaient à terre les Maures, et eux se chargeaient de courir le pays et d'y ramasser du butin; les Wandales restaient, en attendant, dans leurs vaisseaux; là ils se tenaient prêts, il est vrai, à voler au secours de leurs alliés si le besoin l'exigeait; mais leur secours arriva quelquefois trop tard : le soldat maure, dans ce cas, paya sa témérité de la perte de la vie ou de la liberté; le soldat wandale, au contraire, regagnait ses vaisseaux, et en était quitte pour quelques momens de frayeur et pour le chagrin qu'il ressentait de ne point avoir fait de butin [20]. Ces revers, du reste, ne faisaient pas prendre en horreur aux Maures la vie de pirates; ils ne troublaient pas plus le bon accord qui régnait alors entre ce peuple et les Wandales. « Un bon Maure, dit Victor de Cartenne [21], doit faire pour celui qui lui ménage les moyens de faire du butin

ce que le cheval maure fait pour son maître quand il est en danger : le cheval aime mieux être tué ou pris lui même que de voir son maître perdre la vie ou la liberté. Le Maure risque d'avoir la tête coupée par les hommes de sa tribu s'il n'imite pas cet exemple : il est battu à coups de fouet s'il se plaint de ce que celui qui le mène au pillage n'a pas fait assez de sacrifices pour lui au moment du danger. »

Le Maure, avant de s'embarquer sur les vaisseaux de Giséric, recevait le prix de son engagement de la main du prince wandale ou de celle d'un de ses lieutenans [22]. Il est probable que le gouvernement wandale le nourrissait pendant le temps qu'il était absent de son pays. Quand la flotte wandale était de retour en Afrique, on partageait le butin qu'on apportait en deux lots : l'un appartenait aux Wandales, l'autre revenait aux Maures [23]. C'est ainsi que ces deux peuples, qui n'ont jamais voulu se mêler l'un à l'autre [24], traitaient ensemble de nation à nation du temps de Giséric. Après sa mort, lorsque la lutte contre l'étranger cessa, ils commencèrent à se faire une guerre des plus acharnées, et qui ne finit qu'avec la destruction de l'empire wandale par Bélisaire. Ils restaient spectateurs passifs pendant les combats que le général grec livra aux Wandales ; mais ceux-ci n'avaient pas sitôt disparu de la scène, qu'ils y ren-

trèrent pour en expulser les Grecs; et ils réussirent si bien qu'à l'arrivée des Arabes il s'agissait bien moins de savoir qui dominerait à l'avenir sur la côte septentrionale de l'Afrique, les Grecs ou les Arabes, que de savoir si les Maures se retireraient devant les Arabes dans le désert, ou ceux-ci devant les autres derrière les flots du Nil.

A peine assez nombreux pour être en état d'occuper tous les points de l'Afrique où leur présence aurait été nécessaire, les Wandales, je l'ai déjà raconté [25], mirent des garnisons maures dans les îles de la Méditerranée qui faisaient partie de leur empire. La suite du récit nous apprendra que le gouvernement wandale relégua souvent des membres du clergé catholique et des laïcs de cette confession chez les Maures, dans les parties méridionales de la province de Gétulie [26] et de la Mauritanie sitifensis. Les exilés vécurent là sous la garde des Maures, et en prenant la même nourriture qu'eux, et ceux-ci informèrent souvent le gouvernement wandale de la conduite des personnes confiées à leur surveillance. Cette correspondance ne pouvait que contribuer à entretenir les relations amicales qui existaient entre certaines tribus maures et les Wandales: en effet les Maures ne furent pas seulement payés pour l'entretien des proscrits et pour leur garde, mais on

leur fit souvent cadeau de tous les biens d'une église ou d'un monastère catholique [27].

Je ne pourrais clore ce chapitre avant d'avoir parlé de ce que Procope pense de l'origine des Maures. « Les peuples de la Palestine, dit l'historien grec [28], se sentirent trop faibles pour résister aux armes victorieuses de Jésus, fils de Nave, dont les exploits semblent surpasser la force des hommes. Ils se retirèrent donc dans l'Egypte; mais, comme ils n'y trouvèrent point de terres vacantes, ils furent obligés de se retirer dans l'Afrique, où ils étendirent leurs demeures jusqu'aux colonnes d'Hercule. On y parle encore la langue des Phéniciens. Ils bâtirent un fort dans la Numidie, au même lieu où est maintenant la ville de Tigisis [29]. On voit encore proche d'une fontaine deux colonnes de pierre blanche où cette inscription est gravée en langue phénicienne : *Nous sommes ceux qui ont été chassés de leur pays par Jésus le voleur, fils de Nave.* »

Les armées romaines, au temps de Procope, ont campé plusieurs fois dans les environs de Tigisis [30]: je doute pourtant que l'historien grec ou quelqu'un de ses compatriotes y ait vu les colonnes dont il parle. Saint Augustin a été plusieurs fois à Tigisis; il compta plusieurs évêques de cette ville parmi ses amis; cependant il ne parle dans aucun de ses écrits de ce monument, quoiqu'il y soit ques-

tion en plusieurs endroits des guerres de Josué avec les Canaanites [51], et même de l'origine de ce peuple-ci. Dans tous les cas le silence que garde saint Augustin sur l'inscription de Tigisis et sur toute cette tradition relative à l'origine des Maures tendrait à prouver que cette tradition date d'une époque qui est postérieure à l'année dans laquelle l'évêque d'Hippone est mort (431 de J.-Ch.). Eusèbe ne connaît pas plus que saint Augustin la tradition procopienne; il raconte, d'après Josèphe, que les Maures descendent d'Afer, fils d'Abraham et de Kéturah, qui, ayant passé de l'Arabie en Afrique, fit la conquête de cette vaste contrée, et changea son ancien nom, qui était *Pout*, en celui qu'il porte aujourd'hui [52].

CHAPITRE V.

Histoire des persécutions que les catholiques ont eues à supporter en Afrique durant le règne de Giséric.

Nos garans des récits des maux que les Wandales ont fait subir en Afrique aux catholiques, sont tous des prêtres orthodoxes. Ces prêtres demeuraient pour la plupart dans l'empire wandale; ils ont eu plus ou moins à souffrir de la part des oppresseurs de leur patrie; ils sont animés d'une haine très-vive contre leurs persécuteurs; ils se rendent de plus suspects par leurs exagérations des faits[1], et le bon Dieu joue un rôle fort triste dans leurs récits: il y fait une foule de miracles pour prouver combien la doctrine d'Athanase lui est plus agréable que celle d'Arius; mais il n'intervient jamais pour faire cesser les maux des catholiques; il pousse même l'indulgence jusqu'à permettre que les évêques orthodoxes se fassent ariens. Mais ce n'est pas dans l'ouvrage de Victor Vitensis sur la persécution des Wandales que l'on doit chercher de tels faits: ils nous sont révélés par les cris d'indignation que les apostasies de personnes placées si haut sur l'échelle hiérarchique du

catholicisme font pousser aux papes[2]. Victor feint d'ignorer ces choses; il insinue en outre que les Wandales n'ont employé que la violence pour convertir les catholiques à l'arianisme. Cependant saint Prosper[3] s'exprime ainsi sur les moyens employés par les ariens pour attirer à eux les partisans du concile de Nicée. «Nous voyons par ce temps-ci[4] les ariens séduire les catholiques tantôt par les moyens dont dispose le pouvoir temporel, tantôt par des insinuations perfides ménagées avec art, et surtout par leur abstinence, par leur sobriété[5], et par d'autres signes extérieurs d'une vie vertueuse; mais l'apôtre dit : *Satan se change quelquefois en ange de lumière : pourquoi les serviteurs de satan n'affecteraient-ils donc pas d'être les serviteurs de la justice?* Les invectives dont Victor, avant de finir son ouvrage[6], poursuit ceux qui ne pensent pas aussi mal que lui des Wandales et de leur gouvernement, prouvent que les catholiques de l'Afrique ne voyaient pas tous les choses du même œil que l'historien de leurs souffrances. Il est donc bien constaté que le tableau des cruautés exercées par les Wandales contre les catholiques doit ses plus sombres couleurs à la haine religieuse des chrétiens orthodoxes contre les sectateurs d'Arius, desquels étaient les conquérans de l'Afrique.

La politique, du reste, n'a pas eu moins de part que le fanatisme religieux aux efforts que firent

Giséric et ses successeurs pour convertir les catholiques à leurs propres croyances. J'ai déjà fait connaître les motifs politiques qu'avaient les princes wandales et leurs sujets pour appeler de tous leurs vœux la réalisation de cette conversion. Plusieurs catholiques, surtout parmi les membres du clergé, ont été persécutés, ceux-ci pour leurs menées politiques, ceux-là parce qu'ils avaient reçu dans leurs églises ou dans des monastères des esclaves de leur communion qui avaient des Wandales pour maîtres; d'autres parce qu'ils avaient, dans leurs sermons, comparé les princes wandales à Nébucadnézar, à Holoferne, et à d'autres personnages malfamés dans la Bible[7]. Giséric, à son arrivée en Afrique, partagea l'erreur si commune aux conquérans, qu'il était aussi facile de faire plier les consciences à leur volonté que de s'emparer d'un pays étranger et d'en façonner les habitans à l'obéissance pour les choses temporelles. Aussi les persécutions des catholiques furent-elles alors le plus violentes. Mais à mesure que l'expérience fit revenir le prince wandale de cette erreur, elles devinrent moins nombreuses et moins cruelles; depuis la prise de Carthage elles s'accrurent ou diminuèrent en raison des relations plus ou moins hostiles où se trouvaient la cour de Carthage et celles de Rome et de Constantinople; elles cessèrent tout-à-fait sur la fin du règne de Giséric, lorsqu'Odoacre eut renversé l'empire

d'Occident, et que le prince wandale eut fait pour toujours sa paix avec l'empire d'Orient.

La persécution systématique des catholiques commence en 437, deux ans après la paix d'Hippone. Giséric chasse alors les évêques catholiques des pays soumis à son sceptre, et fait mourir plusieurs fonctionnaires de l'état parce qu'ils ne voulaient pas embrasser l'arianisme[8]. A son entrée dans Carthage le prince wandale ôta leurs églises aux catholiques de cette ville, en abandonna plusieurs au clergé arien, et destina les autres à des usages profanes[9]. Il fit embarquer dans des vaisseaux brisés et prêts à faire naufrage le métropolitain de Carthage et tout son clergé, et on les vit sortir de Carthage sans vivres, et même sans habits. Mais la Providence les sauva contre toute espérance, et ils abordèrent heureusement à Naples[10].

Avant d'aller plus loin, je préviens le lecteur que je ne me rends pas garant de la vérité des faits que je raconte dans ce chapitre et dans plusieurs autres où il est question de la persécution des catholiques. Je n'ai à ma disposition que les récits du parti opprimé; et ce parti écrit avec partialité, avec animosité, avec haine, et sous la dictée de la colère et du fanatisme. Il n'aurait eu que des éloges à prodiguer à la conduite des Wandales s'ils avaient tourné leur zèle persécuteur contre les donatistes, contre les manichéens, ou contre quelques autres

sectaires ou hérétiques condamnés par l'église[11]; après la destruction de l'empire wandale il fit peser sur les ariens un joug aussi dur que celui sous lequel il avait gémi lui-même[12].

Après que Giséric eut définitivement réglé la division des pays conquis en provinces du prince et en provinces wandales[13], il trouva bon d'interdire aux catholiques l'exercice public de leur culte dans les dernières parties de son empire, et d'ordonner qu'on les y enterrât sans aucune cérémonie religieuse. La résistance que les catholiques opposèrent à l'exécution de ces ordonnances fit qu'on en relégua plusieurs chez les Maures, et que d'autres furent forcés de quitter l'Afrique, ou condamnés à travailler toute leur vie dans les mines de l'état ou sur les domaines du roi[14]. Cependant Giséric permit plus tard aux catholiques qui demeuraient dans les provinces des Wandales d'y adorer publiquement Dieu comme bon leur semblait. Le 25 octobre de l'an 454 ils virent même un nouveau métropolitain monter sur le siége épiscopal de Carthage, et on leur rendit alors plusieurs églises de cette ville[15].

Le nouveau métropolitain mourut environ deux ans (*l'an* 457) avant que l'empereur Majorien fît ses préparatifs pour passer en Afrique avec une armée (*l'an* 459). Aussitôt la position des catholiques devint très-critique dans cette contrée : le gouver-

nement wandale fit fermer les églises catholiques à Carthage et dans plusieurs autres endroits[16], et résolut de ne point laisser donner de successeurs aux évêques de la Proconsulaire et de la Byzacène[17] que Dieu rappellerait à lui; on ôta les livres de piété aux ecclésiastiques de ces deux provinces, et, s'ils faisaient des difficultés pour les rendre, on les chassait impitoyablement de leurs siéges, on les dépouillait de tous leurs biens, et l'on défendait à tout le monde de leur fournir un asyle quelque part[18]. Les évêques récalcitrans, dans les provinces réunies à l'empire depuis la mort de l'empereur Valentinien (c'est-à-dire depuis 455), furent relégués chez les Maures, et leurs siéges restèrent vacans après leur sortie de ce monde[19]. Cette fois cependant nous voyons le gouvernement wandale revenir de nouveau à des sentimens plus doux envers les catholiques, à mesure que ses guerres contre les empereurs d'Orient et d'Occident touchent à la fin; et l'an 476, pendant que Sévère, ambassadeur de Zénon, empereur d'Orient, traita de la paix avec Gisérie, celui-ci fit rouvrir les églises fermées, et rappela dans leurs siéges les évêques exilés; Carthage cependant n'obtint un nouveau métropolitain qu'en 481, trois ans après la mort de Gisérie, et sous ce même Hunérie qui devait bientôt persécuter les catholiques bien plus cruellement que n'avait fait le fondateur de l'empire wandale[20].

CHAPITRE VI.

Prise et sac de Rome (du 15 au 29 juin 455).

Nous avons vu les Wandales vivre depuis l'an 442 en paix avec les empires d'Orient et d'Occident. La prise de Rome causa beaucoup de nouvelles guerres entre ces puissances: il est juste que je consacre un chapitre entier de ce livre à cet évènement.

Il y avait à Rome un sénateur nommé Maxime, qui descendait de celui que l'ancien Théodose avait fait mourir parce qu'il avait usurpé l'autorité impériale. Ce Maxime-le-Jeune avait une femme très-vertueuse et de la plus grande beauté. L'empereur Valentinien devint éperdument amoureux de cette dame; mais, voyant qu'il n'en obtiendrait rien que par la violence, il conçut et exécuta ce projet infame : il manda son mari au palais, et joua avec lui aux dés. Quand il eut gagné, il se fit donner par Maxime son anneau pour gage de la somme que ce dernier avait perdue. Il envoya cet anneau à la femme de Maxime, et lui fit dire qu'elle vînt au palais pour saluer l'impératrice. Lorsque celle-ci vit l'anneau de son mari, elle crut que cet ordre

était donné de son consentement, de sorte qu'elle monta en chaise; mais, étant arrivée à la cour, elle fut conduite par les ministres des divertissemens de l'empereur, dans un appartement éloigné de celui de l'impératrice. Le prince ne tarda pas à s'y rendre, et la viola. Quand elle fut retournée en sa maison, elle fondit en larmes, et fit mille imprécations contre Maxime, qu'elle croyait complice de l'outrage qu'elle venait de recevoir. Maxime n'eut pas sitôt appris ce qui était arrivé, qu'il résolut de s'en venger, en faisant mourir Valentinien. Mais, lorsqu'il considérait le pouvoir qu'Aétius avait dans l'état, il crut ne pouvoir réussir dans ses projets qu'il ne se fût d'abord défait de lui. Il tâcha donc de gagner l'affection de l'eunuque Héraclius, ministre secret des plaisirs du prince, et par conséquent maître de son esprit. Ce dernier fit accroire à l'empereur qu'Aétius méditait une révolte, et le prince fit mourir l'homme qu'il savait être l'appui le plus ferme de l'empire (*sur la fin de l'an* 454)[1]. Après cela Maxime exploita l'amour que les militaires qui avaient servi sous Aétius, portaient à leur ancien général, pour les engager à tuer Valentinien (*le* 6 *avril* 455)[2]. Le lendemain Maxime fut proclamé empereur; et, comme sa propre femme était morte un peu auparavant, il força la veuve de Valentinien de l'épouser. Cette dernière se serait volontiers passée

de ce second mariage ; mais, lorsqu'elle eut depuis appris par son second mari que c'était lui qui avait été la cause de la mort d'Aétius et de Valentinien, elle dépêcha aussitôt un exprès à Carthage pour conjurer Giséric, au nom de la religion et de la justice, de venir venger la mort d'un empereur dont il avait été l'allié, et de délivrer une femme malheureuse des mauvais traitemens qu'elle avait à endurer de la part du plus scélérat de tous les hommes.

Il n'était pas besoin d'une sollicitation si pressante pour engager Giséric à venir piller Rome. Il ne tarda pas à se mettre en mer avec une puissante armée, composée de Wandales et de Maures. A la nouvelle de son approche l'alarme se répand de toutes parts. Les habitans de Rome s'enfuient de la ville; Maxime lui-même se dispose à imiter leur exemple; mais sa femme le prévient, et le fait mettre en pièces par ses officiers, qui jettent ensuite le corps déchiré dans le Tibre (*le* 12 *juin* 455)[3].

Trois jours après cette mort tragique de Maxime, Giséric entra dans Rome; il y resta quatorze jours, qu'il employa à la dépouiller de ses richesses. Le trésor du palais, les ornemens impériaux, les vases d'or et d'argent des églises, le toit doré du temple de Jupiter Capitolin, les statues des dieux du paganisme, celles des per-

sonnages historiques, les biens des particuliers, tout fut porté sur les vaisseaux wandales. On y embarqua de même plusieurs milliers de jeunes Romains, et entr'autres Gaudence, fils d'Aétius. Quoique Eudoxie eût appelé Giséric, elle n'évita pas la captivité : elle fut conduite à Carthage avec ses deux filles Eudocie et Placidie. Non content de ce butin immense, Giséric parcourut tout le midi de l'Italie, et saccagea Capoue, Nola, et toutes les villes et bourgades qui n'étaient pas, comme Naples, assez fortifiées pour lui résister. Au commencement du mois d'août on se rembarqua enfin pour l'Afrique; le trajet fut heureux; on rentra dans le port de Carthage avec tout le butin qu'on avait fait. Un vaisseau cependant fut englouti par les flots d'après le dire des anciens auteurs: c'était celui sur lequel on avait chargé les statues des dieux. Peut-être devons-nous cette partie du récit à un excès de piété chrétienne[4].

En Afrique les Wandales et les Maures se partagèrent le butin et les prisonniers qu'on avait faits[5]. Les principes d'après lesquels on fit ce partage entre les deux nations ne nous sont pas connus; mais la part échue aux Wandales fut distribuée entre eux de manière à ce que cette fois aussi les plus élevés en dignité reçurent, comme toujours[6], les objets les plus coûteux et les prisonniers les plus distingués par leur rang ou leur

fortune. Giséric, par exemple, eut pour sa part les ornemens impériaux et les vaisseaux les plus précieux des églises, entr'autres ceux que Titus avait apportés de Jérusalem à Rome [7]. On abandonna de plus au roi des Wandales l'impératrice Eudoxie et ses deux filles Eudocie ou Honorie, et Placidie, de même que Gaudentius, fils d'Aétius. Quant à ces ornemens et à ces vases, il paraît que les princes Wandales les laissèrent intacts dans leur palais. En effet l'empereur Justinien et Procope prétendent qu'ils furent tous transportés par Bélisaire de Carthage à Constantinople; mais un Juif, en voyant passer les vaisseaux enlevés par Titus du temple de Jérusalem, leur attribua une force pareille à celle qu'on attribue dans le poème germanique des Nibelungen à leur trésor ou *hort*. « Je ne crois pas, s'écria le Juif, qu'il soit à propos de mettre ces vases dans le palais de Constantinople : ils lui seraient funestes comme ils l'ont été aux Romains et aux Wandales, comme ils le seront à tous ceux qui les feront garder ailleurs que dans le temple où Salomon les avait consacrés. » Ces paroles ayant été rapportées à l'empereur Justinien, elles le touchèrent sensiblement, et furent cause qu'il commanda de porter ces saints vaisseaux dans l'église des chrétiens de Jérusalem [8].

Des anecdotes comme celle-ci caractérisent

mieux une époque que des pages entières d'un livre ne sauraient le faire : il est du devoir de l'historien de ne pas les passer sous silence. Je continue mon récit. Nous ne savons pas ce que devint le fils d'Aétius; mais des deux filles de Valentinien, Giséric maria Eudocie ou Honorie à son fils aîné Hunéric; il renvoya l'autre et sa mère à Constantinople, où Placidie épousa le patrice Olybrius, qui occupa depuis pendant quelques mois le trône de l'empire d'Occident. Quant aux autres prisonniers, les habitans catholiques de Carthage et des environs se cotisèrent pour les racheter d'entre les mains des Maures et des Wandales. Deogratias, évêque de Carthage, vendit à cet effet les vases d'or et d'argent de son église; il changea deux basiliques en hôpitaux pour recevoir les malades, auxquels il fit distribuer les médicamens que nécessitait leur état malheureux[9].

Je finirai ce chapitre par une discussion touchant l'année dans laquelle Giséric renvoya à Constantinople l'impératrice douairière Eudoxie et sa fille Placidie. La connaissance de cette année n'est pas sans importance pour la suite de cette histoire : c'est à partir de ce renvoi que les Wandales vécurent en paix avec l'empire d'Orient jusqu'à la mort de Sévère, empereur d'Occident (mort le 15 août 465) ; c'est à partir de la même

époque qu'ils ravageaient tous les printemps la côte de la Sicile et de l'Italie, sous le prétexte que la cour de Rome avait à régler sa conduite sur celle de la cour de Constantinople, et à livrer à leur prince les biens laissés par Valentinien à Eudocie, épouse légitime d'Hunéric, et par Aétius à Gaudentius, son fils unique, devenu par le droit de conquête l'esclave de Giséric.

Idace [10] rapporte à l'an 262 le départ des deux princesses pour Constantinople. Cette date est pour sûr erronée. Priscus [11] s'exprime sur les évènemens arrivés dans l'empire d'Occident au moment où l'empereur Majorien mourut (*le* 7 *juillet ou le* 2 *août* 461), de manière qu'on ne saurait douter que, d'après cet historien, la veuve de Valentinien et sa fille ne fussent alors plus à Carthage, et que la cour de Constantinople n'eût déjà abandonné à Giséric une partie des biens laissés à leurs enfans par cet empereur d'Occident et par Aétius; mais Priscus, que le gouvernement byzantin chargeait souvent de missions importantes près des rois barbares, pouvait mieux savoir que l'évêque de Chiaves en Galicie, ce qui se passait de son temps dans la capitale de l'empire d'Orient. Du reste tous les auteurs de cette partie de l'ancien empire romain partagent à cet égard l'avis de Priscus. Evagrius [12] fait arriver les deux princesses à Constantinople lors-

que Marcien y était encore sur le trône; l'auteur de la chronique pascale, sous Léon et pendant le huitième consulat de Valentinien et le premier d'Anthémius. Ceci implique une contradiction, Marcien régnant encore à Constantinople l'an 455, qui répond à celui de ces deux consuls. Selon Théophane [13], ces deux princesses arrivèrent dans la capitale de l'empire d'Orient après la mort de Marcien, et au moment où Léon allait lui succéder (*l'an* 457). Le sentiment de Théophane s'accorde très-bien avec celui de Procope [14], qui dit: « Au moment où, sur les instances de l'empereur, Giséric renvoya Eudoxie et sa fille Placidie, l'autorité suprême avait déjà passé à Léon, Marcien venant de mourir. » Je m'arrête à cette dernière date, qui me paraît être mieux constatée et plus précise que les autres. Théophane, qui se borne d'ordinaire à copier Procope pour tout ce qui regarde l'histoire des Wandales, a probablement eu des données positives sous ses yeux lorsqu'il commenta, comme il l'a fait, le texte de ce dernier historien.

Théophane [15] raconte que la femme d'Hunéric s'enfuit de l'Afrique seize ans après son mariage avec le fils de Giséric (l'an 471): il lui répugna de vivre avec un mari arien; elle profita donc de l'occasion que lui présenta la guerre que Giséric fit alors à Majorien, pour se retirer à Jérusalem. Là elle mourut peu de temps après sa fuite;

avant de mourir, elle légua tous ses biens à l'église de la Résurrection, et recommanda à l'archevêque de cette ville un certain Courcon, qui lui avait sagement ménagé les moyens de sortir de l'empire wandale. Ce récit, dont aucun auteur contemporain ne parle, me paraît être controuvé. Je ne m'arrêterai pas aux difficultés chronologiques qu'il renferme. Théophane, trompé par une lecture superficielle des chapitres VI et VII du premier livre de l'Histoire wandale de Procope, place le règne de Majorien après ceux d'Anthémius et d'Olybrius. La guerre dont il parle n'est donc pas celle que Majorien fit à Giséric de 458 à 461, mais celle qui eut lieu entre Léon et le prince wandale depuis l'an 467 jusqu'à la mort de cet empereur, qui mourut en 474. Mais Malchus et Victor Vitensis racontent que c'était bien plus par considération pour Placidie, belle-sœur d'Hunéric, que par respect pour l'empereur Zénon, que ce prince wandale permit aux catholiques de Carthage de se choisir un évêque. Il n'est guère probable que Placidie aurait joui d'un crédit aussi grand auprès d'Hunéric, si sa sœur s'était réellement enfuie du palais de son mari. Il n'est pas croyable non plus qu'Hunéric aurait poussé dans ce cas la dissimulation jusqu'à faire dire à Zénon, qu'eu égard aux bons procédés de ce dernier envers Placidie, il renonçait à toutes

ses réclamations des rentes et des autres biens que Léon avait retenus à Eudocie, sa femme [16]. Procope dit qu'Hildéric, fils d'Hunéric et d'Eudocie, a été élevé à Constantinople [17]. Théophane laisse la mère d'Hildéric s'enfuir seule de la cour des princes wandales. Il n'est pas probable qu'Hunéric, qui a fait mourir une si grande partie de ses parens pour frayer à son fils le chemin du trône, l'ait laissé rejoindre sa mère: je suis donc disposé à penser qu'à la mort de son mari, Eudocie, voulant pourvoir à sa propre sûreté et à celle de son fils, se retira avec lui à la cour de Constantinople.

CHAPITRE VII.

Depuis le sac de Rome jusqu'à la mort de Giséric.

C'est évidemment au retour de Rome que Giséric s'empara des parties de l'Afrique qui étaient restées sous la domination des empereurs d'Occident, lorsqu'il fit, en 442, sa paix avec Valentinien[1]. En 458, lorsque Sidoine Apollinaire prononça à Lyon le panégyrique de l'empereur Majorien, alors en marche pour attaquer Giséric dans ses propres états, ce prince dominait déjà sur l'Afrique romaine depuis le détroit de Gibraltar jusqu'aux frontières de la Cyrénaïque[2]. Un homme à moins de portée politique dans l'esprit que le fondateur de l'empire wandale en Afrique, se serait peut-être contenté d'un succès aussi grand; mais lui sentit que deux choses étaient nécessaires pour la stabilité du nouvel état : la première, il fallait qu'il n'y eût plus en Italie une ombre de pouvoir impérial duquel la population catholique de l'Afrique pût attendre sa délivrance plus ou moins proche du joug des barbares ariens, et qui la flattât de cet espoir au milieu de ses propres

souffrances[5]; l'autre, il était nécessaire que les Wandales se rendissent maîtres des îles situées au sud de l'Italie et entre ce pays et l'Espagne, afin de l'être également de la navigation dans la Méditerranée. C'est pour arriver à ce double but que Giséric, après la prise de Rome, ne fut pas une seule année sans ravager les côtes de l'Italie ou de la Sicile. C'est pour les mêmes motifs qu'il prodigua ses trésors à tous les peuples étrangers qui voulaient l'aider à mettre fin à l'empire d'Occident; mais celui-ci n'eût pas sitôt cessé d'exister, qu'il céda une partie de la Sicile au chef barbare qui l'avait renversé, et qu'il fit avec l'empire d'Orient un traité de paix que lui et ses successeurs ont scrupuleusement observé.

On ne voit ordinairement en Giséric qu'un chef de forbans qui va tenter un coup de main contre Rome parce qu'il s'en promet un grand butin s'il réussit. On prête le même mobile aux descentes que les Wandales firent depuis sur le territoire des empires d'Orient et d'Occident. Mais n'était-ce pas le payer un peu cher, ce butin, que de s'exposer, pour l'obtenir, à voir cesser une paix qui avait duré treize ans, et à courir de nouveau les chances d'une guerre contre les forces réunies des deux empires romains? Pour l'honneur de l'humanité, n'attribuons pas même aux peuples barbares tant de cupidité et si peu de bon sens! Il est vrai, Avitus,

qui succéda à Maxime, et Marcien, qui régnait dans l'Orient lors du sac de Rome, n'ont rien fait pour punir Giséric de sa témérité; mais personne ne pouvait savoir d'avance que pareille chose arriverait. Majorien, successeur d'Avitus, entreprit bien d'attaquer en personne ce prince wandale dans ses propres états, parce qu'il ne voulait pas cesser ses ravages sur les côtes de l'Italie et de la Sicile; et Léon, successeur de Marcien, envoya une flotte immense et des troupes fort nombreuses contre Giséric, pour lui apprendre à respecter l'autorité de l'homme qu'il avait nommé empereur d'Occident. Les Wandales n'ont pas toujours été heureux dans les courses dont je vais parler; ils n'y renoncèrent pourtant pas, et le prince Wandale dépensa en outre des sommes très-fortes pour susciter partout des ennemis aux empires d'Orient et d'Occident, et pour y semer et y entretenir le désordre et les troubles.

Je n'ai malheureusement que peu de données sur cette dernière partie de la politique de Giséric; mais celles que j'ai suffiront, je l'espère, pour convaincre le lecteur que Giséric n'était pas plus un simple coureur d'aventures que Mahomet ne fut un grand jongleur privilégié, quoique Voltaire n'ait pas voulu voir plus en lui. Mais, avant d'aborder cette matière, je dirai quelques mots sur la manière dont l'historien des Wandales doit envi-

sager le sac de Rome. Il y a là plus qu'une simple question d'argent ou de lucre : les richesses que les conquérans tudesques de l'Afrique ont emportées de Rome leur ont été aussi funestes que le furent pour les Romains celles qu'Attale, roi de Pergamène, leur légua en mourant; elles ont puissamment contribué à hâter l'arrivée du moment où les Wandales se livrèrent aux mêmes voluptés qui avaient affaibli la puissance romaine. L'importance politique du sac de Rome consiste tout en entier dans l'influence morale que ce grand évènement a exercée sur les peuples contemporains de l'Europe, sur les Romains comme sur les barbares, sur les chrétiens et sur les payens, sur les catholiques orthodoxes comme sur les schismatiques et les hérétiques. Salvien ne fut probablement pas le seul prêtre catholique qui pensât que la Providence avait choisi les hordes sauvages sorties des forêts de la vieille Germanie pour rendre quelque vertu et quelque vigueur au genre humain; ces hordes avaient de leur côté un pressentiment de ce que la Providence voulait faire d'elles; l'assassinat d'Aétius et de Valentinien fut pour toutes comme le signal d'une levée en masse contre les débris de l'empire qui étaient restés debout. Néanmoins Rome, autant par le souvenir de ce qu'elle avait été comme capitale du monde payen, que par la conscience vague qu'avaient les peuples de ce

17

qu'elle allait être comme ville papale, était faite pour ne pas succomber de si tôt. Semblable au cadavre du Cid, qui, retenu sur son cheval Babiéca par quatre hommes marchant à ses côtés, ouvre aux Espagnols renfermés dans Valence un passage à travers les camps des armées de trente rois musulmans, le nom de Rome suffisait pour la défendre encore bien long-temps contre les attaques des peuples barbares acharnés à sa perte; et, sans les Wandales, aucun n'aurait de si tôt osé s'installer dans les palais de Rome et sur ses places publiques pour y jeter les fondemens d'un empire barbare. Mais Giséric fit voir à toutes ces nations, par un langage d'action des plus intelligibles et des plus terribles, que le lion qui expire n'a plus de griffes, et qu'un géant en maillot n'est qu'un enfant un peu plus grand que les autres. Aussitôt tout le monde se mit à l'œuvre : les Wisigoths s'emparèrent de l'Espagne et des provinces romaines situées dans les Gaules au sud de la Loire et à l'ouest du Rhône; les Bourguignons reculèrent leurs frontières vers le midi jusqu'au Comtat; les Francs se préparèrent à se mettre en possession de tout le nord des Gaules; en Italie un arien, un Goth, nomma et déposa à volonté les empereurs pendant plus de quinze ans; et, quatre ans après la mort de ce Goth, qui s'appelait Ricimer, un barbare dont on ignore l'origine, et qui porta le

nom d'Odoacre, déclara que, puisqu'il n'y avait plus d'empire, il n'y aurait plus d'empereur; et les habitans de l'Italie se soumirent tous à cette déclaration de l'aventurier étranger : car c'était le seul moyen qui leur restât pour se mettre à l'abri des invasions des Wandales dans leur pays. Une seule chose m'étonne en tout cela : c'est que les ariens n'ont pas su profiter du sac de Rome par le peuple arien le plus hostile au catholicisme, pour répandre leurs doctrines aux dépens de celles des partisans du concile de Nicée. A l'époque dont nous parlons, on recourut rarement au raisonnement pour établir la supériorité d'un dogme sur un autre, mais on inventa des histoires comme celle-ci. Le patriarche arien de Carthage a résolu de faire avouer à l'évêque catholique de cette ville que les idées des ariens sur la trinité sont plus agréables à Dieu que celles des orthodoxes. Il fait venir secrètement un jeune homme chez lui, et l'engage à se présenter le lendemain dans l'église, et à y faire semblant d'être aveugle. Le jeune homme remplit fidèlement et avec beaucoup d'habileté ce qu'il a promis la veille. Le prêtre arien, ayant mouillé les yeux du jeune homme avec quelques gouttes d'eau sur lesquelles il a prononcé la foi du symbole arien, appelle la bénédiction du ciel sur la tête de ce malheureux, et le prie de lui rendre la vue; mais Dieu, indigné du blasphème, frappe le

jeune homme d'une cécité réelle. Celui-ci, désirant recouvrer la vue, se jette aux pieds de l'évêque catholique, lui avoue son crime, déclare qu'il sera dorénavant fervent catholique, et le conjure d'intervenir près de Jésus-Christ pour qu'il lui rende la vue. L'évêque se laisse fléchir : il mouille de son côté les yeux de notre homme avec quelques gouttes d'eau, mais c'était avec de l'eau sur laquelle on avait prononcé le symbole de la foi catholique ; aussi le jeune homme rouvre-t-il de suite les yeux, et peut voir. Quelle ordalie plus persuasive aux yeux des hommes de cette époque le ciel eût-il pu prononcer en faveur de l'arianisme, que de remettre entre les mains de ses partisans, d'abord les trésors de Rome, et puis la ville même et toute l'Italie ? Et pourtant les ariens n'ont pas su se servir de ce jugement de Dieu pour faire prévaloir leurs doctrines sur celles des catholiques. Mais l'arianisme attribuait aux personnes de la Trinité, non pas une différence toute de forme, mais une différence réelle dans le temps et dans le pouvoir ; il s'était donc condamné lui-même à ne pas voir se former dans son sein une autorité unitaire, reconnue par la grande majorité des croyans comme compétente pour veiller au maintien de l'uniformité des dogmes et de la discipline, en trouvant toujours une solution aux questions religieuses que le temps pourrait faire naître. Or là où

il n'y avait pas une telle autorité, il ne pouvait y avoir non plus une seule milice cléricale qui se répandît sur tous les pays croyans, et ayant à sa tête un chef nommé par tous les fidèles ou par leurs représentans avoués, et regardé par le clergé et les laïcs comme le représentant de la divinité chrétienne sur cette terre : et là où ce chef et sa milice manquaient, la conduite que l'on tint dans les différens pays envers les dissidens, devait nécessairement être très-inégale : elle ne pouvait pas même rester stable dans le même pays. De là naquit un inconvénient des plus graves : les dogmes ne purent pas se consolider au milieu de ces variations et de ces tâtonnemens continuels ; ils restèrent dans le vague, et on ne les formula pas d'une manière fixe, rigide, invariable et inviolable à la fois. Chacun se permit de transiger avec les dissidens, et de leur faire des concessions dans les matières de religion. Or c'est une chose bien dangereuse pour l'établissement durable d'une croyance nouvelle, que cette facilité d'en refaire continuellement les détails, et cette prétention de vouloir sans cesse la corriger et l'améliorer. Les fidèles, dont la foi est encore tout instinctive et peu raisonnée, commencent à chanceler ; les autres font acte de faiblesse. Vienne alors une secousse un peu forte de dehors, ou que quelques personnages influens du

parti passent dans les rangs opposés, la majeure partie d'un peuple les suivra, et embrassera avec empressement une croyance où l'ame trouve tranquillité et repos.

Je retourne à mon sujet, et je le reprends là où je l'ai laissé au commencement de l'alinéa précédent[5]. A peine l'empereur Majorien eut-il enfin consenti à faire la paix, ou plutôt une trêve avec Giséric, que celui-ci, voulant l'occuper dans les Gaules, y engagea les Alains du Rhône à prendre les armes contre les Romains. Les évènemens de cette guerre ne nous sont pas connus; mais à son retour de la campagne contre les Alains, l'empereur Majorien fut tué par Ricimer sur les bords de la rivière d'Iria, à trois lieues de Tortone (*le 7 juillet ou le 2 août* 461)[6]. Quelques années après la mort de Majorien ces mêmes Alains entrèrent en Italie sur l'instigation de Giséric; ils s'avancèrent jusqu'à Bergame. Ricimer, ayant marché à leur rencontre, les défit le 6 février 464 dans un grand combat, où ils périrent presque tous avec Béorgor, leur roi[7].

Lors du sac de Rome il y avait en Europe deux états ostrogoths, l'un dans la Pannonie, et l'autre en Thrace. Le Théodoric dont j'ai parlé à la page 172 de ce livre, et qui prit, en 472, l'engagement envers l'empereur Léon de lui fournir des troupes auxiliaires contre tous ses ennemis, *excepté contre*

les Wandales, était roi des Ostrogoths de la Thrace. Pour ce qui est de l'autre peuple de ce nom, un passage de Sidoine Apollinaire me fait penser que Giséric n'a pas été tout-à-fait étranger aux mouvemens hostiles que ce peuple fit de 459 à 462 contre l'empire d'Orient. Quant aux invasions que ce même peuple fit, de 473 à 475, en Italie et en Grèce, il est certain que le prince wandale l'a poussé à les entreprendre[8]. Mais l'ennemi qui devait le plus nuire à l'empire d'Occident parmi tous ceux que Giséric lui suscita, fut Euric, roi des Wisigoths : il détacha de l'empire toute l'Espagne, la Provence, l'Auvergne et plusieurs autres parties des Gaules[9].

En attendant, Giséric employa ses propres forces pour accélérer l'arrivée du moment où l'empire d'Occident s'écroulerait tout-à-fait. Tous les ans, si tôt que les vents le permettaient, des vaisseaux montés par des Wandales et des Maures cinglaient vers les côtes de l'Italie, de la Sicile, de la Sardaigne et de la Corse : là on mettait pied à terre, et l'on courait le pays en brûlant les maisons et enlevant les hommes, les bestiaux, et toutes les choses de quelque prix, tant dans les villages et les bourgades que dans les villes qui n'étaient pas trop fortifiées. Marcien, qui régnait dans l'Orient à l'époque du sac de Rome, Léon, qui succéda à Marcien en 457, Ricimer, qui depuis l'an 457

jusqu'à l'an 472 nomma et déposa les empereurs d'Occident, et ces derniers, eurent beau envoyer à Giséric ambassade sur ambassade [10] pour le rappeler à des sentimens plus pacifiques : tout ce que leurs prières et leurs menaces lui purent arracher, ce fut de permettre qu'Eudoxie, veuve de Valentinien, et Placidie, sa fille, partissent pour Constantinople; encore cette permission ne fut-elle donnée qu'après que Marcien eut livré au prince wandale une partie des biens laissés par Valentinien, père d'Eudocie, femme d'Hunéric [11]. Mais les ravages de l'empire d'Occident se renouvelaient régulièrement annéc par année sous le prétexte que la cour de Rome retenait le patrimoine de la belle-fille du prince wandale et celui de son prisonnier de guerre Gaudentius, fils d'Aétius [12]. Les Wandales ne furent pourtant pas toujours heureux dans leurs courses : en 476 Ricimer leur détruisit une flotte de soixante vaisseaux près d'Agrigente, et dans la même année il les battit en Corse; deux ans plus tard l'empereur Majorien défit sur le territoire de Sinuesse, en Campanie, un corps de Maures et les Wandales qui accoururent à leur secours, et qui furent forcés de regagner la mer en désordre, laissant sur le champ de bataille Sersaon, proche parent de Giséric, percé de coups [13].

L'unique moyen de faire cesser ces ravages était

d'aller attaquer Giséric en Afrique, et de ruiner sa puissance : c'était un projet dont Majorien s'occupa immédiatement après sa victoire sur les Wandales. Il confia la garde de la Sicile à un ancien ami et lieutenant d'Aétius, qui portait le nom de Marcellin, et que les auteurs anciens s'accordent à nous présenter comme le plus grand capitaine de son temps. Nous aurons encore plusieurs fois à parler de ce Marcellin. Tant qu'il fut en Sicile, les Wandales n'osèrent guère y descendre ; et, s'ils le firent, il tailla en pièces leurs troupes, et les chassa de l'île [14]. Majorien lui-même se rendit au nord de l'Italie, et y recruta des soldats parmi les peuples germains, slaves et huns qui demeuraient alors sur les bords du Danube et au delà. Il passa ensuite les Alpes, sur la fin du mois de novembre 458, avec une armée composée de Bastarnes, de Suèves, de Huns, d'Alains, de Buges, de Bourguignons, d'Ostrogoths et de Sarmates, réunis à quelques légionnaires romains. C'était surtout l'espérance de s'enrichir des trésors de Giséric et de son peuple, qui engagea les barbares à prendre part à cette expédition. On arriva heureusement dans les Gaules, que l'empereur parvint à pacifier avec une célérité qui fait autant d'honneur à son habileté militaire qu'à son adresse comme homme politique. Théodoric II, roi des Visigoths, et frère de la femme d'Hunéric, que Giséric avait fait

mutiler, se rangea du côté des Romains, moins peut-être pour venger l'affront fait à sa sœur, que parce que le prince wandale se souciant peu de voir les Visigoths commander en maîtres en Espagne, intrigua près des Suèves pour les entrainer à la révolte contre les Visigoths, leurs vainqueurs et leurs oppresseurs [15].

Après un commencement aussi heureux l'empereur partit pour l'Espagne au printemps de l'an 460. Une flotte de trois cents vaisseaux construits dans les ports d'Aquilée, de Ravenne et de Mysène, attendit dans le golfe d'Alicante les ordres du prince pour se rendre au détroit de Cadix, où elle devait prendre les troupes de terre, et les transporter en Afrique. Giséric, effrayé de ces grands préparatifs de guerre, tenta d'abord les voies d'accommodement; mais, l'empereur ne voulant point s'y prêter, le prince wandale parcourut les côtes de la Mauritanie tingitane et césarienne, par où les troupes romaines avaient à passer, ravagea tout le pays par le fer et la flamme, et empoisonna les puits et les fontaines. En même temps il pratiqua des intelligences sur la flotte romaine, au moyen de quelques capitaines maures en garnison dans l'île de Majorque, qui s'offrirent à servir de guides aux troupes de l'empereur lorsqu'elles marcheraient sur Carthage; ceux-ci gagnèrent plusieurs officiers goths, qui massacrèrent

les commandans des vaisseaux au moment où les Wandales se présentèrent comme pour combattre ; ces derniers firent le reste, et coulèrent à fond les vaisseaux qu'ils ne purent enlever [16].

Pendant que ces évènemens arrivaient en Espagne, Majorien, désirant reconnaître au vrai les forces des ennemis, la qualité du génie de Giséric, et l'affection ou la haine qui était entre les Wandales, les Maures et la population romaine de l'Afrique, fit teindre en noir ses blonds cheveux, prit le titre d'ambassadeur de l'empereur vers le prince wandale, et se rendit en cette qualité à Carthage. Procope nous raconte à ce sujet une anecdote dont Victor de Cartenne n'a pas fait mention, mais qui mérite d'être rapportée ici, puisqu'elle est marquée au cachet d'un vieux conte souabe ou scandinave [17]. « Quand, dit l'historien grec, Majorien fut en présence de Giséric, ce prince barbare, qui voulait l'épouvanter, le mena comme par civilité dans un appartement rempli des plus belles armes que l'on eût pu voir. Ces armes s'entre-choquèrent d'elles-mêmes en présence des deux princes, et firent un bruit effroyable. Giséric crut que c'était un tremblement de terre ; mais, quand il apprit que la terre n'avait point tremblé, il se persuada que c'était un prodige, bien qu'il n'ait su que plus tard ce qu'il avait présagé. » On conçoit que l'étonnement de Majorien et son désappointe-

ment furent extrêmes lorsqu'à son retour dans le port d'Alicante il s'y vit privé de ses vaisseaux. Mais son chagrin fut augmenté par la peur qu'il eut que les Wandales ne lui coupassent la retraite vers les Gaules. En effet ceux-ci, après avoir détruit la flotte romaine, firent voile vers le nord-est avec une partie de leurs bâtimens, afin de faire croire aux habitans d'Alicante et de Carthagène qu'ils allaient débarquer près de l'embouchure de l'Ebre, appeler à eux les Suèves, et occuper ensuite les défilés des montagnes par où les troupes impériales devaient passer. Majorien se retira donc en toute hâte de l'Espagne; et, lorsqu'il fut revenu dans les Gaules, il ne se refusa plus à écouter les propositions que Gisérie lui fit faire par ses ambassadeurs. On ignore les conditions du traité; mais la paix fut conclue vers la fin de l'an 460 [18].

Au mois d'août de l'année suivante Majorien fut tué par Ricimer; aussitôt Gisérie recommença ses descentes sur le territoire de l'empire d'Occident [19]. Mais en même temps il fit une alliance étroite avec Ægidius, roi des Francs Saliens, et maître de la milice des Gaules [20]. Cet Ægidius avait été l'ami intime de Majorien; il résolut de passer les Alpes à la tête de ses guerriers romains et francs, d'entrer en Italie, et d'y venger la mort de Majorien, en délivrant l'empire de la tyrannie de Ricimer et du gouvernement ignoble de Libius Severus, que l'oppres-

seur de l'Italie avait revêtu de la pourpre; mais Ricimer, fils d'un Suève et d'une fille de Vallia, l'un des plus grands rois des Visigoths, eut l'adresse d'attirer ces derniers dans ses intérêts, et de les engager à prendre les armes contre Ægidius. De là naquit une guerre très-vive entre les Francs Saliens et les légions romaines restées fidèles à l'ancien commandant en chef des troupes gauloises de l'empire, et entre les Visigoths et les Bourguignons, ceux-ci se rangeant du côté de l'empereur placé sous les ordres du chef de la soldatesque qui commandait en Italie. Cette guerre ne finit pas avec la vie d'Ægidius, que ses ennemis empoisonnèrent en 464 : elle fit une puissante diversion en faveur des plans que Giséric avait formés pour renverser l'empire d'Occident. Aussi le prince wandale ne se borna-t-il plus à en ravager les côtes, mais il fit la conquête en règle des îles de Corse et de Sardaigne[21], et essaya de s'emparer également de la Sicile. Cette dernière île avait été défendue vaillamment par Marcellin, depuis le moment où Majorien lui en avait confié la garde (*l'an* 457 *ou* 458), jusqu'après le mois de juillet de l'an 463, époque à laquelle il remporta une grande victoire sur les Wandales, qui avaient osé débarquer dans l'île pour ne plus en sortir[22]. Mais Ricimer travailla depuis secrètement à lui débaucher ses soldats, parmi lesquels il y avait

beaucoup de Goths; et lui, qui s'aperçut des intrigues de Ricimer, se retira en Dalmatie avec le reste de ses troupes, et s'y créa un état indépendant des deux empires. Le départ de Marcellin de la Sicile fut pour Giséric le signal de nouvelles attaques de cette île; cependant il ne pouvait pas encore s'en rendre maître.

En attendant, les évènemens avaient marché selon les vœux du prince wandale dans les autres pays. Les Suèves, les Goths, les Huns et les Sarmates se déchiraient mutuellement par des guerres cruelles, et attirèrent sur eux l'attention de Ricimer, et surtout de Léon, empereur de l'Orient. Dans les Gaules Euric succéda en 466 à son frère Théodoric comme roi des Visigoths, et prit aussitôt les armes contre l'empire d'Occident sur l'instigation du prince wandale. Ricimer résolut de ne pas donner de successeur à l'empereur Libius Severus, mort le 15 août; et Léon continua à penser, comme Marcien, que ce serait une folie que de dépenser les trésors de son empire et de verser le sang de ses sujets pour prolonger de quelques années l'existence d'un état aussi vermoulu que l'était à cette époque l'empire d'Occident. Il n'écouta donc pas plus que son prédécesseur les plaintes que les députés des habitans de l'Italie élevèrent près de lui contre les brigandages de Giséric; et tout ce qu'il fit pour eux, ce fut d'envoyer de

temps à autre une ambassade au prince wandale pour le solliciter de cesser ses descentes sur le territoire de l'empire d'Occident[23].

Cette fois cependant le remède devait venir de l'excès du mal. Les habitans de l'Italie commencèrent à murmurer tout haut de ce qu'un étranger, un barbare, un arien, osait fouler aux pieds la majesté de l'empire, faisant et détruisant à son gré les empereurs, et poussant l'insolence jusqu'à laisser le trône vacant. On mit sur son compte tous les malheurs qui avaient frappé l'empire dans les derniers temps, et il se vit forcé non-seulement de consentir à ce qu'on donnât un successeur à Libius Severus, mais d'en abandonner la nomination au sénat de Rome. Le choix de ce corps fut bientôt arrêté : il envoya une députation à Léon, empereur d'Orient, pour le prier de remettre le gouvernement de l'empire d'Occident entre les mains d'Anthemius, gendre de Marcien et petit-fils par sa mère de ce même Anthemius qui avait si sagement administré l'empire d'Orient pendant la minorité de Théodose-le-Jeune. Léon, qui n'avait pas été consulté précédemment sur le choix des empereurs créés dans l'Occident depuis la mort d'Avitus, fut flatté du message du sénat, et adhéra d'autant plus volontiers à sa demande, qu'Anthemius avait commandé avec succès les armées d'Orient. Mais plus le nouvel empereur

paraissait convenir à son poste, plus Léon se montrait disposé à faire respecter par tous les moyens en son pouvoir l'autorité du nouveau chef de l'empire d'Occident, plus ce choix devait déplaire à Giséric, qui ne voulait pas voir cet empire reprendre quelque force. Il protesta donc contre ce choix, et demanda qu'on revêtit de la pourpre Olybrius, époux de Placidie, fille de Valentinien et sœur d'Eudocie, femme d'Hunéric, son fils. Mais on ne tint pas compte de ses remontrances, ni à Constantinople, ni à Rome; et lui résolut en revanche de mener l'empire d'Orient aussi rudement qu'il avait traité jusque-là celui d'Occident, sous le vain prétexte que l'on refusait la pourpre à l'héritier et au gendre de Valentinien. Les Wandales et les Maures commencèrent à faire des descentes en Illyrie, en Dalmatie, en Epire, dans le Péloponnèse, dans le reste de la Grèce, dans les îles de l'Archipel et sur les côtes de l'Asie, et à y exercer les mêmes brigandages qu'en Italie et dans la Sicile [21]. Mais l'empire d'Orient n'était pas encore aussi décrépit que celui de l'Occident, et Léon était bien résolu à ne pas souffrir ces ravages. Anthemius allait s'embarquer pour l'Italie, que Léon envoya un ambassadeur à Carthage pour en instruire Giséric, et lui déclarer que, s'il ne mettait pas fin à ses ravages, les deux empereurs l'y forceraient par leurs armes. Mais le prince

wandale lui fit répondre qu'il avait à venger l'affront que plusieurs vaisseaux romains venaient de faire aux siens au milieu de la suspension d'armes[25], et il fit ses préparatifs de guerre en présence de l'ambassade grecque. Léon se mit de son côté en mesure de faire à Gisérie tout le mal qu'il put, en attendant qu'il fût prêt à envoyer une armée en Afrique pour l'en chasser. Il avait fait passer avec Anthémius une suite nombreuse de personnages de distinction et de gens de guerre. De ce nombre fut ce même Marcellin, qui avait si vaillamment défendu l'île de Sicile, sous les empereurs Majorien et Sévère, contre les attaques des Wandales. Marcellin passa en Sardaigne avec les troupes qu'il avait amenées de la Dalmatie, et en chassa les Wandales[26]. Basilisque, frère de Vérine, sœur de Léon, reçut l'ordre de son gendre de croiser dans les eaux de la Méditerranée, et d'y donner la chasse aux vaisseaux des Wandales. Il s'acquitta de cette commission à la satisfaction de l'empereur, et battit l'ennemi en plusieurs rencontres[27]. Pendant tout ce temps-là Léon n'était pas resté oisif à Constantinople. Il avait fait lever en matelots et en soldats tout ce que l'Orient avait pu lui fournir, et il réussit ainsi à réunir une flotte de onze cent treize bâtimens plus ou moins grands, et une armée de cent à cent treize mille hommes[28]. Le commandement en chef de cette

flotte et toute la conduite générale de la guerre furent confiés à Basilisque. Celui-ci fit voile pour l'Afrique avec la flotte, et aborda au promontoire de Mercure (*aujourd'hui Ras Addar*), situé à quatorze lieues à l'est de Carthage. Procope, que les autres auteurs anciens copient, dit à cette occasion que, si Basilisque eût su profiter de la terreur où cette flotte formidable et la prise de la Sardaigne et de Tripoli[29] avaient jeté les Wandales et leur roi, il aurait pu emporter Carthage d'emblée, et faire tous les Wandales prisonniers. Mais, au lieu de marcher droit à Carthage, il resta inactif dans le lieu où il avait jeté l'ancre; bien plus, soit lâcheté, soit trahison, il accorda au prince wandale la trève qu'il lui avait fait demander pour cinq jours, afin d'aviser aux moyens de donner satisfaction à l'empereur. Mais Giséric ne pensa pas du tout à se retirer du combat avant d'avoir été battu. Il avait fait armer précédemment le plus de gens qu'il lui fut possible, et les avait fait monter dans ses grands vaisseaux; il avait rassemblé d'autres barques plus légères qu'il fit remplir de matières inflammables. C'était l'espoir d'avoir bientôt un vent favorable à l'exécution du dessein qu'il méditait, qui lui avait fait désirer une suspension d'armes de quelques jours. Quand le vent qu'il attendait fut levé, les Wandales déployèrent leurs voiles, traînant amarrés à leurs

vaisseaux les brûlots qu'ils tenaient tout prêts. Dès qu'ils furent proche de la flotte de l'ennemi, ils mirent le feu aux brûlots, et les poussèrent contre celle-ci, laquelle s'embrasa d'autant plus facilement qu'elle était fort nombreuse. Cependant les Romains tâchèrent de se rendre maîtres du feu en repoussant les brûlots et les vaisseaux auxquels le feu avait pris; mais les cris confus des soldats mêlés à ceux des matelots, au sifflement des vents, au mugissement des vagues et au pétillement des flammes, portent partout le désordre et la confusion; on se renvoie l'un à l'autre les bâtimens incendiés, et l'on en lance d'autres, avec de longs avirons, au milieu du feu. Là-dessus les Wandales accourent au plus fort du tumulte: les uns tirent des flèches, les autres jettent des javelots, ceux-ci submergent les vaisseaux qui veulent se sauver, d'autres fondent sur les fuyards qui mettent pied à terre, et les tuent ou les dépouillent.

Il y eut néanmoins des Romains qui se comportèrent vaillamment en cette rencontre, et entre autres Jean, lieutenant de Basilisque[30]. Son vaisseau était entouré de toutes parts. Il tua de dessus ses bords un grand nombre d'ennemis; enfin, se voyant près d'être pris, il se jeta dans la mer. Cependant Genzon, fils de Giséric, l'avait conjuré de se rendre, lui promettant de le bien traiter;

mais lui ne voulut rien répondre, sinon qu'il ne tomberait pas entre les mains des chiens, et se laissa couler à fond.

Telle fut la triste fin qu'eut une flotte qui avait coûté cent trente mille livres pesant d'or à l'empire, et avec laquelle on ne saurait mettre en parallèle que la sainte armada de Philippe II. Les auteurs anciens disent tous que Giséric dut son succès à la trahison; mais ils s'accordent peu sur la manière dont cette trahison fut amenée. Idace[31] la met sur le compte d'Aspar et de son fils Ardabure. Cet Aspar était Goth d'origine et arien de religion; il avait commandé avec bonheur les troupes de l'empire d'Orient sous le prédécesseur de Léon, et avait fait nommer celui-ci empereur; mais Léon ne se crut pas pour cela obligé de consentir à toutes les demandes que lui firent Aspar et Ardabure, grands capitaines l'un et l'autre. Ces deux derniers s'en formalisèrent, et, craignant que la défaite des Wandales n'augmentât par trop la puissance de Léon, ils travaillèrent en secret à la ruine de sa flotte. Quelques-uns prétendent que Basilisque leur servait d'instrument pour l'exécution de leur projet; il aurait désiré depuis long-temps de supplanter son gendre sur le trône, et Aspar et Ardabure lui firent sentir qu'il serait facile de détrôner Léon après l'avoir discrédité près du peuple par la ruine de

sa flotte[52]. Selon un autre récit, Basilisque se serait laissé corrompre par l'argent que Giséric lui fit offrir pour prix de sa trahison[53].

C'est bien assez d'accuser le commandant en chef d'une expédition aussi importante pour le bien de sa patrie que celle dont la conduite fut confiée à Basilisque, de s'être laissé battre par ambition; faut-il de plus l'accuser de l'avoir fait pour un vil intérêt d'argent? Mais Idace ne reconnaît comme traître qu'Aspar et son fils Ardabure, et il écrit au moment même où les évènemens se passent. Enfin Léon, bien loin de suspecter la fidélité de son gendre, lui continua après sa défaite la direction de la guerre contre Giséric, et l'employa même à la défense de Constantinople, lorsqu'Ostrys, client d'Aspar, et Théoderic, roi des Ostrogoths de la Thrace et gendre d'Aspar, vinrent mettre le siége devant cette ville pour punir Léon de ce qu'il avait fait assassiner ce guerrier et ses enfans[54]. Ainsi il se pourrait bien que Basilisque fût innocent du crime dont on l'accuse, et que ces accusations datassent de l'époque où Basilisque, après avoir chassé du trône Zénon I.er, beau-fils de Léon, s'empara de l'autorité suprême, et en fut dépouillé à son tour par l'empereur détrôné. Mais que Basilisque n'ait pas trempé pour sa personne dans la conspiration qu'Aspar et Ardabure tramèrent à Constantinople contre la réussite de

l'expédition wandale, il n'est pas dit pour cela qu'il ne se soit pas trouvé sur les vaisseaux de Basilisque des hommes attachés de corps et de biens aux intérêts d'Aspar et d'Ardabure. Ces deux Goths étaient tout-puissans à la cour; lieutenans de la milice d'Orient, ils avaient sous leurs ordres une grande quantité de mercenaires goths; ces Goths professaient tous l'arianisme comme les Wandales; ils tenaient du reste peu à la prospérité de l'empire; ce qui leur importait le plus, c'était de voir leurs généraux commander en maîtres à Constantinople, comme Ricimer le fit à Rome : comment n'auraient-ils pas pris parti pour l'arianisme contre le catholicisme, et pour Aspar contre Léon? Mais le subalterne qui veut trahir son chef est d'ordinaire le plus empressé autour de sa personne; et Basilisque nous est représenté par Suidas[55] comme un bon et vaillant guerrier, mais sans portée dans l'esprit, et facile à être trompé par des intrigans. D'après cela, serait-il étonnant que les partisans d'Aspar aient eu plus d'ascendant sur l'esprit de Basilisque que ceux qui auraient pu lui ouvrir les yeux sur leur perfidie? Mais Procope lui-même doute si c'est à la complaisance de Basilisque pour Aspar ou à l'argent de Gisérie plutôt qu'à la lâcheté de l'amiral romain, ou à son manque de coup d'œil militaire et à l'illusion qu'il se fit sur ses intérêts,

qu'on doit attribuer la destruction de la flotte[56]. L'homme qui aurait pu le mieux conseiller Basilisque, c'était Marcellin, le conquérant de la Sardaigne; il fut assassiné par un capitaine romain peu de temps avant cet évènement malheureux; et, lorsque Giséric apprit cet assassinat, il ne douta plus qu'il ne sortît victorieux de la lutte contre les Romains. On raconte même que dans l'excès de sa joie il s'écria: « *Les Romains se sont coupé la main droite avec la main gauche*[57]. Du reste la personne qui servait d'entremetteur à Aspar et à Giséric dans toute cette affaire n'est pas non plus difficile à trouver: c'était probablement Théoderic, roi des Ostrogoths de la Thrace, gendre d'Aspar, et allié de Giséric[58]. Qu'on pèse bien tous ces faits, et l'on pourra être tenté de croire que la peur qu'avaient les Wandales, selon Procope, de l'arrivée de la flotte grecque aux environs du promontoire de Mercure, était toute de calcul, et destinée à faciliter la réussite de la trahison concertée entr'eux et les partisans d'Aspar. C'est du reste une chose bien singulière, que ce soit toujours lorsqu'ils sont le plus intimidés par la présence des armées ou des flottes romaines, que les Wandales portent à celles-ci les plus rudes coups, et que néanmoins la manière dont ils s'y prennent pour écraser leurs ennemis soit si peu variée. En effet c'est au moment où, renfermés dans un espace très-res-

serré, ils manquent de vivres, et se disposent à capituler avec l'ennemi, qu'ils détruisent l'armée de Castin[39]; c'est une ambassade envoyée à Constantinople par Gisérie, qui fait que la flotte de Marcien affame la Sicile plutôt que de faire voile pour les côtes de l'Afrique[40]; c'est au milieu de ses négociations avec Majorien, que Gisérie détruit la flotte de ce dernier[41]; enfin c'est une trève de cinq jours qui cause la perte de l'armada de Léon.

Cette circonstance pourrait à elle seule nous faire regretter que nous n'ayons pas de la guerre de Léon contre Gisérie un récit fait par un Wandale ou par un auteur arien. Procope et Théophane[42] en outre ne sont pas d'accord sur plusieurs évènemens de détail. Selon le premier auteur, Héraclius, général de Léon, se serait rendu par mer de Constantinople à la côte de la Tripolitaine, il y aurait pris terre et chassé les Wandales de cette province; il aurait ensuite laissé ses vaisseaux dans les ports, et aurait conduit ses troupes par terre droit à Carthage, ce qui aurait causé à Gisérie plus d'inquiétudes que la flotte même de Basilisque, qui venait d'aborder près du promontoire de Mercure. Théophane parle aussi de cette conquête de la Tripolitaine, mais il la rend de deux ans postérieure à la destruction de la flotte grecque, tandis que dans Procope elle est antérieure à cet évènement. Théophane dit de plus que

l'armée d'Héraclius se composait de troupes levées en Egypte, dans la Cyrénaique et dans les Oases, et qu'elle arriva par terre dans la Tripolitaine, ce qui est certes bien plus probable que la relation qu'on trouve dans Procope. Le continuateur de la chronique de Syncelle ajoute que les succès d'Héraclius engagèrent Giséric à demander la paix à Léon, et que l'empereur la lui accorda, parce qu'il avait besoin de la présence d'Héraclius et de Basilisque à Constantinople, pour s'opposer au pouvoir de plus en plus croissant d'Aspar, et à ses projets hostiles contre le souverain d'Orient *(l'an 471)*. Procope ne nous dit pas s'il y eut des vaisseaux qui se sauvèrent pendant l'incendie de la flotte de Basilisque; Théophane[43] nous apprend que beaucoup de bâtimens qui faisaient partie de l'expédition ont eu assez de bonheur pour arriver sans accident en Sicile. A en croire Procope, Basilisque après sa défaite se sauva à Constantinople dans l'église de Sainte-Sophie, et il y obtint son pardon par les prières de l'impératrice Verina, sa sœur. Selon Théophane, d'accord en cela avec Paul-le-Diacre[44], Basilisque resta à la tête des débris de la flotte brûlée, et c'est avec eux qu'il remporta en 471, non loin des côtes de l'Italie, une victoire signalée sur les vaisseaux de Giséric, qu'il força de rentrer à Carthage.

En attendant, Léon était parvenu à se débarrasser,

par le meurtre, d'Aspar et de ses enfans (*l'an* 471); mais ce meurtre faillit faire tomber Constantinople dans les mains d'Ostrys, client d'Aspar, et dans celles de Théoderic, roi des Ostrogoths de la Thrace, gendre d'Aspar et allié fidèle de Giséric: heureusement Basilisque, que l'empereur avait rappelé de la Sicile pour réduire Aspar, arriva à Constantinople dans ce moment critique, et il sauva la ville conjointement avec Zénon, beau-fils de Léon (*l'an* 472)[45]. Il ne fut pas aussi aisé de faire mettre bas les armes à Théoderic. Giséric, son allié, était convenu avec lui qu'ils tâcheraient tous les deux de renveser Léon du trône d'Orient, et de le remplacer par Olybrius[46]. Ce projet ne réussit pas plus que la tentative que le prince wandale fit à la même époque pour s'emparer d'Alexandrie[47]; mais ses ravages continuels des côtes de l'empire d'Orient, réunis aux mouvemens hostiles des Ostrogoths[48], empêchèrent Léon, qui mourut dans le premier mois de l'an 474, ainsi que ses successeurs, de venir au secours de l'empire d'Occident, auquel Odoacre mit fin le 23 août de l'an 476. Giséric n'avait dès-lors plus le même intérêt qu'auparavant à faire des descentes sur le territoire romain: il écouta donc volontiers les propositions de paix que Zénon, successeur de Léon, lui fit faire par son ambassadeur Sevère. Mais, avant que ce dernier fût arrivé à Carthage, et sur la nou-

velle qu'il s'y rendait, Giséric partit pour l'Epire, et y saccagea la ville de Nicopolis. Ce fut la dernière descente que les Wandales firent sur les côtes de l'empire; elle eut lieu en 476 [49]. Sévère s'en plaignit en termes peu mesurés; mais Giséric répondit : « *J'étais en droit d'agir jusqu'ici en ennemi; maintenant qu'on vient me faire des propositions de paix, je suis prêt à les entendre.* » La paix fut bientôt conclue; on convint que les Wandales resteraient maîtres de tout le nord de l'Afrique depuis les frontières de la Cyrénaïque jusqu'à la mer Atlantique [50]; qu'on leur laisserait les îles Baléares, la Sardaigne, la Corse et la Sicile [51]; qu'il y aurait dorénavant un traité d'amitié perpétuelle entre les empereurs d'Orient et les rois des Wandales [52]; et qu'on s'arrangerait à l'amiable pour les réclamations que la cour de Carthage avait à faire à celle de Constantinople, soit par rapport au patrimoine d'Eudocie, femme d'Hunéric, soit par rapport aux marchandises que les Grecs avaient enlevées dans la dernière guerre à des marchands de Carthage et d'autres endroits soumis aux Wandales; soit par rapport à un autre objet quelconque [53]. Avant de s'en retourner à Constantinople, Sevère obtint de Giséric qu'il fît rouvrir les églises catholiques, et qu'il rappelât dans leurs siéges les évêques exilés [54]. Le prince wandale abandonna de plus gratuitement

à Sévère tous les sujets de l'empire d'Orient qui étaient devenus ses esclaves ou ceux de ses enfans; il lui permit de racheter ceux qui étaient tombés en partage à ses soldats [55]. Ces deux dernières concessions, l'ambassadeur de Zénon les dut bien plus à l'estime que son caractère avait su inspirer à Giséric pour sa personne, qu'au respect que le prince wandale portait à Zénon. Giséric avait essayé de faire accepter à Sevère des présens considérables; mais lui les refusa, en disant que l'unique présent digne d'un ambassadeur tel que lui, c'était la permission de tirer de l'esclavage à ses propres frais et avec ses propres moyens les sujets de l'empire. Ce furent cette générosité de l'ambassadeur grec et ses autres qualités, qui subjuguèrent tellement le dur conquérant de l'Afrique, qu'il lui accorda beaucoup de choses dont il n'avait d'abord pas voulu entendre parler.

CHAPITRE VIII.

Etendue des possessions wandales en Afrique.

Je commence par rapporter les détails généraux que les anciens nous ont laissés sur le territoire africain des Wandales. « Sur l'un des bords du détroit, et proche de l'une des colonnes d'Hercule, il y a, dit Procope, un fort que ceux du pays ont appelé *Septem* (*aujourd'hui Ceuta*), parce qu'il y a sept petites collines en cet endroit-là, et que *septem* signifie sept en latin [1]. » Les possessions africaines des Wandales s'étendaient de ce point jusqu'à l'extrémité nord-est de la Tripolitaine, ou jusqu'à Borion (*aujourd'hui Tajuni*) [2]; il y a pour quatre-vingt-dix journées de chemin si l'on va le long de la côte de *Septem* à Borion, et que l'on fasse deux cent dix stades (22,82175 toises) par jour [3]. Toute cette partie de l'Afrique était bien cultivée sur les bords de la mer, et là où il y avait de l'eau dans l'intérieur des terres. Quant au nombre d'habitans que renfermaient ces contrées, nous n'avons pas de données positives à cet égard; mais qu'on réduise de la moitié les cinq

millions d'hommes morts selon Procope[4] par suite des guerres de Justinien contre les Wandales et les Maures, on n'en sera pas moins forcé de convenir qu'Alger, Tunis et Tripoli étaient autrefois bien plus peuplés qu'ils ne le sont de nos jours, vu qu'à présent il y a tout au plus quatre millions d'habitans[5]. La majeure partie de l'ancienne population de ces trois pays se composait de Maures. Les habitans d'origine grecque, romaine et carthaginoise, et les indigènes, accoutumés depuis long-temps à vivre comme les Romains, sont appelés par Procope *Libyens*, dans le passage que j'ai cité dans la note 5 de ce chapitre : « Qui pourrait jamais dire, s'écrie l'historien grec en parlant d'eux, combien il y avait de Libyens qui habitaient les villes, qui cultivaient la campagne ou qui trafiquaient par mer? » Il n'y a jamais eu plus de quatre-vingt mille Wandales capables de porter les armes[6] : donc le nombre de toute la population wandale de l'Afrique ne s'est jamais élevé beaucoup au delà d'un million de têtes. Sur la fin du règne d'Hunéric on comptait quatre cent soixante-six siéges épiscopaux dans l'Afrique wandale. Supposons que chaque diocèse renfermât cinq mille croyans[7] : le nombre des catholiques se monterait dans ce cas à deux millions trois cent trente mille têtes. Je manque de données pour fixer même approximativement le

nombre des chrétiens non orthodoxes. Les ariens n'étaient pas assez nombreux pour avoir des évêques dans tous les endroits où les catholiques en avaient eu ; il y avait peut-être six à sept cent mille donatistes en Afrique vers l'an 411 de Jésus-Christ ; mais leur nombre s'est depuis beaucoup diminué par suite des persécutions cruelles que les catholiques leur ont fait subir, et par leurs propres excès[8].

Voyons maintenant jusqu'où s'étendaient les limites de l'empire wandale dans la Tripolitaine, dans la Byzacène, dans la Numidie et dans les trois Mauritanies. Ce sera la meilleure manière de bien fixer les contours du territoire de cet empire.

La notice épiscopale ne connaît que ces cinq villes dans la Tripolitaine : Leptis magna (*aujourd'hui Lebde*), Sabrata (*aujourd'hui Vieux-Tripoli*), Girba (*aujourd'hui Gerbo, capitale de l'île de ce nom*), Oea (*non loin du nouveau Tripoli*) et Tacape (*aujourd'hui Gaps*). Girba est située sur l'île de Gerbo, les quatre autres endroits sont situés près de la côte. La domination réelle des Wandales était donc restreinte aux places maritimes dans cette province peu fertile, et où les Maures, depuis le règne de Valentinien II, n'avaient pas cessé de causer des avanies aux habitans paisibles et industrieux de la côte[9]. Pour ce qui est de l'in-

fluence politique que les Wandales exerçaient dans cette contrée éloignée du centre de leur puissance, elle ne s'étendait probablement pas bien plus loin que leur pouvoir réel. « Les habitans de Cydamus (*aujourd'hui Gadamez*), dit Procope [10], sont depuis long-temps alliés des Romains; sous Justinien, ils ont embrassé la religion chrétienne.» Jean de Viclars [11] raconte qu'en 566 les Garamantes envoyèrent une ambassade à l'empereur Justin II pour lui demander des ecclésiastiques qui voulussent leur prêcher l'évangile. Ces deux faits me semblent prouver que du temps des Wandales les peuples demeurant au sud des montagnes de Fissato, de Gharian, etc., avaient plus de relations avec la Cyrénaïque et l'Egypte qu'avec les pays soumis aux Wandales. Cependant Sidoine Apollinaire [12] dit de Giséric qu'il est craint des Gétules, des Numides, des *Garamantes*, des Autololes, des *Arzuges*, des Marmarides, des Psylles et des Nasamons; mais les trois derniers noms nous fournissent la preuve qu'on ne doit pas prendre à la lettre ces mots du poète bordelais.

Nous savons déjà [13] que Victor Vitensis divise la Byzacène en deux parties, dont celle du nord porte ce nom-ci, et l'autre celui de Gétulie. Après que Justinien eut reconquis l'Afrique, il commit deux généraux (*duces militum*) pour veiller à la sûreté de la Byzacène, et leur assigna pour rési-

dence, à l'un la ville de Capsa (*aujourd'hui Gafsa*), chef-lieu de la Gétulie de Victor, et à l'autre Adrumetum (*aujourd'hui Hamamet*), capitale de toute la Byzacène[14]. L'auteur de la Notice épiscopale et celui de la Passion des sept moines parlent de Capsa[15]; Telepte (*aujourd'hui Ferréanah*)[16] se trouve mentionnée dans la Notice; Nepte (*aujourdhui Nefta*) dans cet ouvrage, dans Victor Vitensis et dans Victor Tunnonensis[17]; enfin Culula (*non loin de la ville actuelle de Cabes*), dans la notice[18]. Il est donc certain que le territoire wandale s'étendait dans cette contrée jusqu'à la chaîne des montagnes de Nofusa, qui bordent au midi le lac de Loudéah et le Zieg. On trouve dans l'Itinéraire d'Antonin[19] le tracé d'une route qui conduisait de Tacapa (*aujourd'hui Gaps*) à la tour de Tamallenum (*aujourd'hui Tamelem*). Le nom de cette tour se trouve dans l'Histoire de Victor Vitensis[20] et dans la Notice; mais on ne parle ni dans l'un ni dans l'autre ouvrage des endroits situés plus au midi, et par lesquels on passait pour se rendre de la tour de Tamallenum à Cydamus (*aujourd'hui Gadamès*)[21]. Cette circonstance vient à l'appui de ce que j'ai dit dans l'alinéa précédent sur les relations des habitans de Gadamès et du Fezzan avec les Wandales.

Les Wandales avaient occupé sous Giséric la chaîne des monts Aurès; mais déjà sous Hunéric

ils en furent chassés par les Maures[22]. Aussi les lieux situés dans la table de Peutinger, sur la route de Lambèse *(aujourd'hui Tézoute)* à Thabudeos, ne se trouvent-ils pas dans la Notice épiscopale. Nous y lisons en revanche les noms des endroits suivans : Tubona *(aujourd'hui Tubnah)*[23], non loin du lac Chott; Thamugadis *(aujourdhui Ager-Soudah)*[24]; Tigisis *(aujourd'hui Tidgis)*[25]; Amphora, ville située au pied des monts Aurès, et proche de Tidgis, et Theveste *(aujourd'hui Thefas)*. Donc les frontières méridionales de la Numidie wandale étaient formées à l'ouest par le lac Chott, et à l'est par le grand Atlas. Il est juste cependant que je n'oublie pas d'observer que Lambèse n'a pas envoyé d'évêque à l'assemblée du clergé catholique convoquée en 484 par Hunéric, et qu'il en est de même de Novempetra, de Diana et de Gemellæ, trois villes qui se trouvent sur la route de Lamasbe à Sitifis *(aujourd'hui Sétif)* : ces quatre endroits avaient pourtant des évêques à l'assemblée donatiste de l'an 411. Comment expliquer ce fait, si ce n'est pas en admettant qu'à peine maîtres des monts Aurès, les Maures commencèrent peu à peu à arracher aux Wandales les terres situées entre Lamasbe et Sitifis, et à l'ouest de la dernière place[26]?

Le territoire wandale ne s'étendait que jusqu'aux

montagnes de Zalacus *(aujourd'hui Waneseris ou Wanashrise)* et de Zickar, dans la partie orientale de la Mauritanie césarienne et dans la Mauritanie de Sitifis. L'empire romain n'allait pas plus loin autrefois; et Perdices *(à l'est d'Embarac)*, Cellæ *(aujourd'hui Majanah)*, Macri, Zabi, Caput Cillani, Suffasar *(aujourd'hui El Herba)*, etc., par où l'on passait quand on se rendait de Sitifis ou Sétif à Auzia *(aujourd'hui Hamza)*, et de cette ville à l'embouchure du Chellif, se trouvent presque tous dans la Notice épiscopale[27]. On y lit même le nom de Capra, qui rappelle celui des monts Caprenses d'Ammien Marcellin, et les monts Garapha de Ptolémée; le Chinalaph *(aujourd'hui Chellif)* prenait sa source dans ces montagnes, et elles formaient la position la plus méridionale que les anciens aient connue dans cette contrée[28].

Une route romaine commençant à Siga *(aujourd'hui Ned-Roma, proche de l'embouchure de la Tafna)*, et finissant au Castellum Tingitii *(aujourd'hui El Had, près du confluent de la Minah et du Chellif)*, traversait autrefois toute la partie d'Alger qui est située entre ces trois rivières, la Méditerranée et le petit Atlas; elle passait par Calama *(aujourd'hui Tefesva)* Ad Rubras *a(ujourd'hui Telemsan)*, Albulæ *(aujourd'hui Ausabe)*, Ad Dracones *(aujourd'hui Tessailah)*, Ad Regias *(aujourd'hui Arbaal)*, Tassacora *(au-*

jourd'hui Hammaite), Castra nova *(aujourd'hui Mascar)*, Bellene præsidium *(au nord de Giran)*, Mina *(aujourd'hui Tagadempt, sur la Minah)*, et Gadaum castra *(aujourd'hui El Calla)*[29]. La domination réelle des Romains ne s'étendait au sud que jusqu'à cette route. Le petit Atlas peut donc être regardé comme la limite méridionale des terres que les Wandales possédaient dans la contrée dont je parle. Les noms de Siga, d'Albulæ, d'Ad Regias et de Tassacora se trouvent dans la Notice épiscopale[30]; mais on n'y parle pas des villes situées à l'ouest de ce fleuve, soit le long des côtes septentrionales et occidentales de l'Afrique, soit dans l'intérieur de la Mauritanie césarienne et de la Mauritanie sitifensis. Ce serait pourtant se presser un peu trop que de conclure de ces deux faits que la Tafna formait du temps d'Hunéric la limite occidentale de l'empire wandale. En effet, parmi les villes reculées plus à l'ouest que le lit de ce fleuve, il n'y en a qu'une dont le clergé ait été représenté par un évêque aux conciles tenus à Carthage dans le courant du 5.e et du 6.e siècle : cette ville s'appelait Opinon; elle était située sur le fleuve Lixus *(aujourd'hui Louécos)*; son nom actuel est Navandcha[31]. Ainsi la Notice épiscopale, qui nous a été jusqu'à présent si utile pour la détermination exacte des frontières de l'empire wandale, ne peut plus dorénavant être notre guide;

mais il ressort heureusement du rapprochement de plusieurs faits puisés à d'autres sources, que les Wandales abandonnèrent de bonne heure aux Maures et aux Visigoths toute la Mauritanie tingitane, et la partie de la Mauritanie césarienne que les fleuves Tafna et Malouïa parcourent à l'est et à l'ouest. Voici ces faits :

1.° Procope[52] regarde Septem ou Ceuta comme la position la plus occidentale de toute l'Afrique wandale.

2.° Lorsque Bélisaire renversa, en 534, l'empire wandale, la ville de Ceuta n'en faisait plus partie : déjà les Visigoths s'en étaient rendus maîtres[53].

3.° Les sables du désert d'Angad recouvrent au midi toute la surface du pays qui est situé entre les fleuves Tafna et Malouïa; au nord il n'est pas plus fertile. Aussi aucune route romaine ne traversa ces contrées stériles; celle dont j'ai parlé au commencement de cet alinéa ne dépassa pas la Tafna; celle qui se dirigeait de Césarée à l'ouest, en longeant la côte, n'atteignit pas même l'embouchure de cette rivière; elle se terminait proche des Portus divini (*aujourd'hui Sigalo*), d'où l'on se rendait par mer à Tingis (*aujourd'hui Tanger*)[54]. Certes personne ne s'attendra à voir les Wandales faire des efforts pour tirer profit d'un pays que les Romains abandonnèrent en entier aux hordes nomades des Gé-

tules : ils avaient plutôt intérêt à le rendre plus inhospitalier qu'il ne l'était, afin d'empêcher les troupes romaines rassemblées en Espagne de traverser le détroit sur des vaisseaux, et de marcher ensuite par terre sur Carthage[35]. C'est donc bien proche des bords de la Tafna que se termina l'empire wandale sous le règne des successeurs de Giséric.

CHAPITRE IX.

Testament et mort de Giséric ; observations sur sa personne et sur son règne.

Auguste, premier empereur des Romains, avait exposé dans son testament ses vues sur l'avenir de ses états, et comment il désirait que ses successeurs les gouvernassent ; de même Giséric, l'ennemi le plus acharné du nom romain, et qui avait tant contribué à la consommation de la ruine de l'empire d'Occident, développa dans son testament ses pensées sur l'administration du royaume wandale, et comment il voulait que toute chose s'y passât[1]. Nous ne connaissons qu'un seul article de ce testament : c'est celui qui regarde la succession au trône. Le prince wandale ordonna que son royaume appartiendrait à l'aîné mâle de ses descendans[2]. Cette prescription a quelque chose de choquant au premier moment ; mais, quand on examine de plus près les motifs qui ont pu porter Giséric à la faire, on ne peut la trouver que fort sage. Les enfans mâles furent admis chez les Francs, chez les Bourguignons et chez beaucoup d'autres peuplades

teutoniques, au partage égal des terres laissées par le père; en même temps on regardait le chef de la tribu comme le propriétaire du sol conquis : ainsi le prince n'était pas libre de se donner un successeur unique; la loi, plus forte que sa volonté, le contraignait à diviser son royaume comme ses richesses entre tous ses fils. De là ces partages nombreux de plusieurs empires fondés par les conquérans germains. Le même usage existait chez les Wandales[3]; et Gisérie laissa en mourant trois fils[4]. Ainsi son empire aurait été divisé à sa mort en trois parties égales, s'il n'avait pas trouvé un expédient fait pour contenter ses trois enfans tous à la fois, en faisant espérer aux deux plus jeunes qu'eux-mêmes ou leurs héritiers mâles parviendraient un jour au trône, chacun à son tour. Peu de temps avant sa mort Gisérie fit venir tous ses parens devant son lit, les exhorta à l'union, et leur recommanda surtout d'observer religieusement la loi de la succession au trône[5]. Cependant Hunérie, désirant laisser la couronne à son fils Hildérie, essaya de faire périr tous les princes du sang qui étaient plus avancés en âge que son fils; mais ce fut aussi le seul désordre que la loi de Gisérie entraîna; et les Wandales s'en étaient trouvés si bien, qu'ils n'hésitèrent pas à laisser Hildérie monter sur le trône, quoiqu'il eût passé à Constantinople la majeure partie de sa vie, et

qu'il fût intérieurement plus attaché aux doctrines de S. Athanase qu'à celles d'Arius.

Giséric mourut le 25 janvier 477[6]. Nous ne connaissons guère sa vie privée. Comme Clovis, il fit périr ses plus proches parens dès que son ambition parla[7]; un simple soupçon suffisait pour qu'il se portât aux plus grands excès envers ceux qui l'avaient fait naître dans son cœur[8]; rompre un engagement, ne pas remplir sa promesse, et agir en sens contraire de ce qu'on était convenu, lui coûtait peu. En revanche il estima le désintéressement jusque dans ses ennemis, et rendit justice à leurs talens militaires et à leur bravoure[9].

Giséric n'avait pas cessé, pendant un règne de cinquante ans, de combattre les Romains sur les champs de bataille et dans les conseils des chefs des peuples barbares; avant de mourir, il eut la satisfaction de voir l'empire d'Occident s'écrouler sous ses coups et sous ceux de ses alliés, et il était devenu maître des états barbaresques, de la Sicile, de la Sardaigne, de la Corse et des îles Baléares. Mais plus ses succès étaient grands, plus ils devaient bientôt coûter cher aux Wandales. Ce n'est pas seulement de repos et de délassement que l'homme a besoin quand il a fait pendant de longues années des efforts continuels pour parvenir à un but quelconque. Ce but atteint, il faut que l'homme puisse encore exercer ses facultés et

ses forces sur un autre objet : ou bien il s'endormira sur ses trophées, et deviendra peu à peu incapable de toute action. Il en est des peuples entiers comme de l'homme pris isolément ; et Giséric encourt le grand reproche de ne pas avoir su lancer les Wandales dans une nouvelle sphère d'activité du moment où ils allaient pour toujours sortir victorieux de leur longue lutte contre la puissance romaine. De là, d'un côté, cet assoupissement de leur ancienne énergie au sein des plaisirs de la table et dans les bras de la volupté ; et, de l'autre, cette oisiveté remuante qui s'évertue à régenter les consciences des catholiques en recourant tantôt à la férule, tantôt à la polémique, ou à la corruption et aux caresses. Cependant les moyens ne manquaient pas pour occuper les Wandales d'une manière utile et salutaire. Il était à prévoir que les Maures, dès qu'ils ne courraient plus les mers avec les Wandales, essaieraient de nouveau d'exercer le brigandage sur les terres de la population romaine de l'Afrique. Il fallait étouffer le mal dans sa racine, en élevant, comme Justinien, des forts sur les confins des *provinces du prince* et du pays des Maures, et en punissant sévèrement les tribus qui oseraient violer le territoire de l'empire wandale.

La haine que les catholiques et les ariens se portaient mutuellement causait beaucoup de trou-

bles dans l'état, et y entretenait l'animosité du peuple vaincu contre ses maîtres. Il n'y avait rien de plus facile que d'affaiblir cette haine: il s'agissait seulement de diminuer le nombre des discussions religieuses que l'esprit de prosélytisme fit naître entre les deux partis, et de forcer ceux-ci à se respecter l'un l'autre. On serait sans doute peu à peu parvenu à ce double but si l'on avait poussé habilement les partisans de S. Athanase et ceux d'Arius à prêcher l'évangile aux Maures, qui étaient restés payens. Le désir de convertir plus de monde que le parti adverse, n'aurait pas tardé à porter les Wandales à lutter avec les Romains de connaissances en théologie et dans les sciences profanes. Et qu'y avait-il de plus efficace que l'action de l'étude et du savoir pour amener à la longue la fusion de ces deux peuples en un seul? Il est vrai, tout ce que nous savons sur l'organisation intérieure de l'empire des Wandales tendait à empêcher cette fusion d'avoir lieu [10]; mais c'est précisément ce que je reproche à cette organisation, et Giséric me paraît avoir été très-mal inspiré, en n'avisant pas à temps aux moyens capables d'accélérer le rapprochement intime des Romains de l'Afrique et des Wandales. Théoderic, le fondateur de l'empire des Ostrogths en Italie, n'aurait pas agi comme Giséric à sa place. Il ne se fut pas plus tôt rendu maître de l'Italie, qu'il eut soin de pour-

voir à la sûreté du pays ; et à cet effet il fit élever de nouveaux forts et réparer les anciens sur le Danube, sur le Pô et dans tout le nord de l'Italie; il ne négligea pas non plus de faire construire un grand nombre de vaisseaux, et de confier à leurs commandans la garde des côtes du royaume [11]. Les Goths reçurent des terres dans toutes les parties de l'empire; et, quoiqu'ils fussent seuls chargés de la défense de l'état, leurs terres étaient grevées des mêmes impôts que celles des Italiens [12]. On promulgua des lois destinées à faire peu à peu une seule nation des anciens habitans de l'Italie et des conquérans venus de la Germanie [13] : ceux-ci furent invités par leur roi à étudier les sciences et les arts auprès des Romains [14] ; on permit à chaque membre des deux peuples d'embrasser le culte catholique ou celui des ariens; le clergé de l'une et de l'autre église jouissait des mêmes priviléges, et l'on défendait les juifs contre ses empiètemens sur leurs droits [15]. Il est vrai, les Italiens n'ont pourtant pas hésité à prendre cause et parti pour les Grecs contre les Goths, lorsque Bélisaire arriva dans leur pays; mais n'oublions pas que le général de Justinien y entra dix ans seulement après la mort de Théodoric, et avant que les Italiens et les Goths eussent eu le temps nécessaire pour se fondre en un seul peuple. Néanmoins cette fusion avait déjà fait de grands progrès, témoin le grand nombre de

Goths riches et puissans qui s'offrirent à l'envi, avant le commencement de la guerre, à trahir leurs compatriotes si l'empereur grec voulait seulement leur permettre de vivre à Constantinople en grands seigneurs, et les revêtir du titre de sénateurs ou de patrices [16]. L'intervalle qu'il y a entre la mort de Giséric et l'arrivée de Bélisaire en Afrique est de cinquante-sept ans. Si les successeurs de Théodéric avaient été tous majeurs [17], et qu'ils eussent eu, au lieu de dix ans, un espace de cinquante-sept ans pour continuer à travailler comme lui à l'œuvre de la fusion des Ostrogoths et des Italiens, celle-ci aurait tellement avancé dans cet intervalle, qu'après ce temps les Grecs n'auraient plus voulu essayer de renverser la puissance des Ostrogths, et que, s'ils l'eussent tenté, c'eût probablement été sans succès. Cependant l'Italie n'est séparée de la Grèce que par un bras de mer peu large et fort long, tandis qu'une mer large d'environ un tiers de toute la longueur de la Méditerranée, s'étend entre Carthage et l'extrémité sud-ouest du Péloponnèse. Les Grecs n'avaient point d'île dans ces parages, et de vastes plaines de sable mettaient la Tripolitaine à l'abri contre l'invasion d'armées considérables venant de l'Egypte ou de la Cyrénaïque. L'empire wandale a pourtant été renversé dans l'espace de trois mois, et celui des Ostrogoths ne le fut qu'après vingt

ans de résistance. Les Ostrogoths sortirent de l'Italie comme une brave garnison sortirait du fort confié à sa garde, avec tous les honneurs de la guerre, et après avoir reçu de l'ennemi l'assurance qu'on leur laisserait emporter leurs biens meubles. Les Wandales furent dépouillés de tout par le vainqueur, et il fit de leurs personnes ce que bon lui semblait : ils n'avaient pas su se faire respecter en tombant. Mais aussi, lorsque Justinien résolut de renverser l'empire wandale et celui des Ostrogoths, ceux-ci s'étaient déjà plus rapprochés que les Wandales de leurs concitoyens romains. Les conquérans germains de l'Afrique avaient désappris le métier des armes au sein de la débauche et d'une vie fainéante : les Ostrogoths étaient restés guerriers; ils se firent de plus agriculteurs, industriels, négocians, artistes, savans [18]. Les Wandales eurent avant les Ostrogoths un penchant prononcé pour ces occupations paisibles; mais leur mauvaise étoile voulut qu'ils ne pussent vivre selon leurs goûts, ni en Allemagne, ni en Espagne [19]. Ils le purent moins encore en Afrique, où ils eurent à combattre pendant près de cinquante ans pour la conservation de leurs premières conquêtes et pour leur augmentation et leur consolidation. Si nous partons de ce point de vue pour porter un jugement sur toute l'histoire des Wandales, nous pourrions la comparer à celle

d'un homme qui aurait manqué sa vocation parce que sa naissance, son éducation mauvaise ou fausse, la force de circonstances extérieures survenues à son entrée dans le monde ou quelque temps après, l'auraient lancé dans une carrière peu conforme à ses goûts et à ses dispositions naturelles. Mais, de l'autre côté, il est difficile de ne pas accorder son suffrage aux contemporains de Gelimer, dernier roi des Wandales, quand ils résument l'histoire de ce peuple en ce peu de mots: *Dieu a chargé cette nation d'accélérer la chute de l'empire d'Occident par la prise de Carthage, par le sac de Rome et par la dévastation continuelle des côtes de l'Italie* [19]. Salvien va plus loin: selon lui les Wandales, lorsqu'ils entrèrent dans Carthage, étaient intimement convaincus que Dieu les avait favorisés jusque-là dans toutes leurs entreprises, parce qu'il voulait se servir d'eux pour punir les vices et les crimes des Romains d'Afrique [20]. Cette conviction devait nécessairement pousser les Wandales à ne pas rengaîner leurs épées avant qu'ils se fussent rendus maîtres de tout le littoral des états barbaresques. Mais plus ils approchèrent de ce but, plus ils s'aperçurent clairement qu'ils ne pourraient vivre en repos dans le pays conquis, tant que l'empire d'Occident serait debout. Ils commencèrent donc à se persuader également qu'eux

et leur prince avaient reçu de Dieu la mission de consommer la ruine de l'empire désigné. Cette idée s'empara d'autant plus facilement de leurs esprits, qu'en leur qualité d'ariens fanatiques, ils croyaient fermement que Dieu ferait un jour triompher leurs croyances sur celles des catholiques. Du temps de Gisérie Rome était déjà la capitale du monde catholique dans l'Occident, et les papes eurent souvent recours aux empereurs pour terrasser les hérétiques: par conséquent, détruire le pouvoir temporel de Rome, c'était ôter au catholicisme un grand appui matériel; c'était de plus faire voir aux peuples de cette époque, par une ordalie des plus significatives [21], que les doctrines d'Arius étaient plus agréables à Dieu que celles de saint Athanase. Les Wandales travaillèrent donc à la destruction de l'empire d'Occident avec toute l'énergie et toute l'ardeur que l'intelligence claire et parfaite de ses intérêts matériels peut inspirer à un peuple, quand elle s'appuie sur une forte conviction religieuse. Dire ensuite que pareille tâche et pareille préoccupation n'étaient pas faites pour permettre aux Wandales et à leur prince de concevoir et de mûrir une autre idée d'avenir dans leur esprit, c'est ne rien apprendre de nouveau à personne. Ainsi l'acharnement avec lequel les Wandales poursuivirent sous Gisérie la ruine de l'empire d'Occident, devint la cause de leur propre perte.

CHAPITRE X.

Passage du gouvernement de Giséric à celui de ses successeurs; gouvernement d'Hunéric (25 janvier 476, 13 décembre 484.)

On a dit des Thébains que leur histoire commence et finit avec Epaminondas; on pourrait dire des Wandales que la leur commence et finit avec le fondateur de leur empire en Afrique. J'aurais désiré ne pas être tenu de faire la description du règne des successeurs de Giséric; mais je dois ce travail au public, et je m'acquitterai de ma tâche aussi bien que je pourrai. Que me reste-t-il cependant à raconter des Wandales et de leurs rois, que je n'aimasse mieux passer sous silence? Aujourd'hui ce sont des querelles meurtrières entre les membres de la famille royale; demain on fera subir aux catholiques des persécutions plus ou moins cruelles; après on se souviendra, comme par distraction, que les habitans des provinces du prince ont à pourvoir aux besoins de l'état et de la cour: on va donc résoudre de les protéger contre les brigandages des Maures; on mar-

chera même contre ceux-ci ; mais eux sont plus braves et mieux aguerris que les Wandales, les défont dans presque toutes les rencontres, et leur arrachent tous les jours une nouvelle partie de l'Afrique. Vous ne rencontrerez plus aucune action grande ou belle chez le peuple wandale ni chez ses gouvernans; tout le monde croupit dans la paresse et l'oisiveté, ou ne respire que pour périr par la débauche. Une seule fois la nation se relève: c'est lorsqu'elle renverse du trône un prince né de la fille d'un empereur romain, élevé à la cour de Constantinople, grand ami des catholiques, et fortement soupçonné de vouloir livrer à Justinien l'empire wandale[1]. Mais, pendant que les conquérans germains de l'Afrique enfreignent ainsi les lois contenues dans le testament de Giséric[2], ils les respectent et les révèrent encore tant, qu'ils ne confèrent pas la couronne à celui d'entre les parens de Giséric qui était le plus digne de la porter, mais à celui d'entre eux qui était le plus avancé en âge. Justinien profite de ces troubles pour envoyer Bélisaire en Afrique; deux batailles y décident le sort de l'empire fondé par Giséric. Gélimer, dernier roi des Wandales, perd la première par sa mal-adresse, et l'autre par sa lâcheté. Tzazon, frère puîné de Gélimer, est tué dans la seconde bataille : c'était le seul Wandale d'un rang élevé qui avait résisté à Bélisaire avec bravoure et

habileté; s'il avait été revêtu de la pourpre à la place de son frère, il aurait fait sortir les Wandales de la lutte contre le général grec, sinon victorieux, du moins sans ignominie, et peut-être même avec gloire. La mort de Tzazon engage Gélimer à s'enfuir du champ de bataille avant que l'ennemi ait définitivement vaincu; l'exemple du prince est bientôt imité par les troupes ; le courage abandonne pour toujours tous les cœurs; la majeure partie du peuple wandale se laisse tranquillement exiler du sol africain; et ceux qui y restent, ou qui trouvent moyen d'y rentrer, jouent un rôle presque tout-à-fait nul dans les évènemens qui se passent en Afrique après le renversement de l'empire fondé par Giséric.

Nous avons vu, dans le chapitre V de ce livre, l'oppression des catholiques devenir de plus en plus légère à mesure que l'empire d'Occident s'affaiblissait, et que celui des Wandales s'agrandissait et se consolidait. On pouvait donc s'attendre à voir les successeurs de Giséric et leurs sujets accorder aux catholiques la jouissance pleine et entière de leur culte; cependant ils n'ont jamais été tant persécutés que depuis la mort du fondateur de l'empire wandale, et voici pourquoi :

1.° Les Wandales s'étaient flattés que la chute de l'empire d'Occident entraînerait celle du catholicisme, sinon dans l'Orient, du moins dans

l'Occident, où les Bourguignons, les Visigoths, les Suèves et les Ostrogoths étaient, comme eux, partisans d'Arius. Cet espoir ne se réalisa pas, et les Wandales en furent fort peinés.

2.° Toutes les fois que les catholiques de l'empire wandale étaient, d'un côté, libres d'adorer le Christ comme ils l'entendaient, et que, de l'autre, on laissait sans récompense ceux d'entr'eux qui embrassaient l'arianisme, on vit les catholiques convertis retourner dans le sein de l'église orthodoxe, et celle-ci faire des prosélytes même parmi les Wandales.

3.° La majeure partie de la nation resta pourtant convaincue que les doctrines d'Arius étaient plus agréables à Dieu que celles de S. Athanase. Le peuple entier ne fut pas peu fanatique. Il passa tout d'un coup d'une activité des plus grandes et des plus soutenues à l'état de désœuvrement le plus complet. Il aurait traité de fou quiconque eût émis l'opinion que les empereurs grecs le feraient attaquer en Afrique, s'il ne cessait pas de persécuter les catholiques.

Ces aperçus généraux sur la marche que l'histoire des Wandales prend depuis Giséric, et sur les causes qui lui ont donné cette direction, sont destinés à mettre le lecteur à même d'acquérir l'intelligence parfaite du détail des évènemens; ils me permettront d'abréger les réflexions sur

ces derniers; l'exposé en deviendra plus clair, et le récit plus rapide.

Dans le traité de paix qu'il fit, en 476[3], avec Zénon, empereur d'Orient, Giséric était convenu avec le gouvernement grec qu'on s'arrangerait à l'amiable pour les réclamations que la cour de Carthage avait à faire à celle de Constantinople, soit par rapport au patrimoine d'Eudocie, femme d'Hunéric et fille de Valentinien III; soit par rapport aux marchandises que les Grecs avaient enlevées dans la dernière guerre à des marchands de Carthage; soit par rapport à un autre objet quelconque. On craignait à Constantinople que le nouveau roi des Wandales n'entreprît de faire valoir les armes à la main les droits qu'il croyait avoir à une indemnité. Zénon, voulant prévenir la rupture de la paix, fit partir pour Carthage le nommé Alexandre, et le munit de plusieurs lettres de recommandation écrites par Placidie à Hunéric, son beau-frère *(l'an 477)*. Alexandre revint à Constantinople au commencement de l'année suivante (478); il fut accompagné d'une ambassade wandale, qui déclara au gouvernement grec qu'Hunéric et ses sujets renonçaient à tout ce qu'ils avaient à réclamer de lui, et qu'ils désiraient vivre dorénavant en paix avec l'empire d'Orient. Les ambassadeurs ajoutèrent que leur roi était très-sensible aux bontés

que l'empereur avait pour Placidie, et que c'était le véritable et unique motif par lequel il se désistait de ses droits à une indemnité. Mais ce n'était au fond qu'un prétexte pour se tirer d'affaire d'une manière honorable : ce qui porta le prince wandale à agir ainsi qu'il le faisait, fut que son peuple ne se soucia pas de faire la guerre aux Grecs pour des intérêts aussi mesquins que ceux en question[4]. Hunéric avait du reste tourné son attention d'un autre côté : il désirait faire passer la couronne après sa mort sur la tête d'Hildéric, son fils ; mais la loi de l'empire s'opposait à ses projets : Hildéric était plus jeune que plusieurs descendans mâles de Giséric qui vivaient alors en Afrique ; et Giséric avait fait insérer dans son testament une clause par laquelle le plus âgé de tous ses descendans mâles succèderait toujours au prince qui viendrait à mourir. Hunéric résolut donc de faire périr tous ceux d'entre ses parens qui avaient plus de droits au trône qu'Hildéric, son fils[5]. Cette résolution coûta d'abord la vie à la femme de Théoderic, frère du prince régnant, parce que c'était une femme ambitieuse, rusée et entreprenante, et qui aurait pu engager son mari ou l'aîné de ses fils à se révolter contre le chef de l'état. Hunéric fit ensuite mourir le fils aîné de Théoderic ; plus Jocunde, patriarche ou premier évêque des ariens,

et beaucoup de nobles dévoués aux intérêts de la famille de son frère. Théoderic, Godagès, fils de Genton, frère puîné d'Hunéric, et plusieurs membres de leurs familles, furent envoyés en exil. Le tyran, s'il n'en avait pas été empêché par sa mort prématurée, serait parvenu à les faire tous condamner à expier par la perte de la vie les crimes supposés dont on les accusait à tort.

C'est dommage que Victor de Vita, à qui j'ai emprunté tous ces faits, ne nous dise pas quels étaient les crimes qu'Hunéric fit peser sur la tête de ses parens et de leurs amis, ni comment il s'y prit pour les faire condamner à mort. Les Wandales n'épousaient pas tous la cause de leur roi : il alla chercher appui jusque dans les rangs des catholiques, et ne commença à les persécuter que lorsqu'il pensa ne plus avoir besoin d'eux pour faire passer la couronne sur la tête de son fils[6].

Le projet du roi avorta en dernier lieu; mais, pendant que le prince lui donnait tous ses soins, les Maures commencèrent à entrer en lutte avec les Wandales, afin de les chasser du sol africain ou de les y exterminer. Les évènemens auxquels ce combat des deux nations entr'elles donna lieu ne nous sont guère connus; il est néanmoins facile d'en déterminer le caractère, et de dire quel en fut le résultat final. C'était une suite continuelle de petites guerres de partisans dont les côtes de

la Tripolitaine, les parties basses de la Byzacène, les montagnes d'Aurès, et le haut plateau bordé au sud par ces dernières, au nord par le petit Atlas, à l'est par le Bagradas ou Megerda, et à l'ouest par le lac Chott et par le cours supérieur de l'Ajebbi, furent le principal théâtre. Les Maures étaient d'ordinaire les agresseurs dans ces guerres, et ils les entreprirent dans les premiers temps pour devenir maîtres absolus des chaînes de montagnes et des plateaux ou vallées qu'elles renferment, et, plus tard, pour s'enrichir par le pillage aux frais des habitans romains de la côte et dans les parties peu élevées de l'intérieur du pays. Les Wandales devaient s'opposer aux projets des Maures : sinon ils risquaient de voir bientôt leur empire réduit aux limites de la Proconsulaire, où ils demeuraient presque tous. Mais, dans leur lutte contre les Maures, tous les avantages étaient du côté de ces derniers. Agresseurs, ils purent faire porter leurs attaques sur plusieurs points de l'empire wandale à la fois, ou sur ceux qui leur offraient pour le moment le plus de chances de succès. Les Wandales avaient peu de troupes stationnaires dans les provinces du prince; mais c'est là précisément que se vidait la querelle des deux nations; et les conquérans germains de l'Afrique n'auraient pas voulu que les habitans romains de ces provinces se chargeassent de leur défense. Si

les Wandales approchaient avec des forces trop grandes, les Maures se retiraient dans des lieux déserts ou défendus par de hautes montagnes, sauf à revenir dès que l'ennemi serait parti, ou à envahir le territoire wandale à une longue distance de l'endroit où le parti adverse avait momentanément pour lui la supériorité du nombre. Mais les Maures étaient d'ordinaire plus nombreux que les Wandales, et la tactique militaire de ceux de l'est les fit sortir victorieux de tous les combats qu'ils livrèrent aux guerriers tudesques[7]. Quant aux Maures de l'ouest, ils se battaient aussi bien à cheval que les Wandales, et leurs fantassins valaient probablement mieux que l'infanterie de ces derniers[8]. La flèche et le dard des Numides et des Mauritains les mettaient à même de faire plus de mal aux Wandales que ceux-ci ne purent leur en faire avec leurs larges épées et leur longues lances, les Maures occidentaux ayant l'habitude de disparaître comme l'éclair du champ de bataille quand ils voyaient de loin l'ennemi fondre sur eux, et de se jeter sur lui à leur tour au moment où il s'y attendait le moins[9]. Il n'est donc pas étonnant que dans les parties occidentales de l'empire wandale les Maures soient parvenus peu à peu, non-seulement à se rendre maîtres de toute la Mauritanie césarienne et de celle de Sitifis, à l'exception de Césarée et

de quelques autres villes maritimes, mais à expulser en outre les Wandales de toute la partie de la Numidie qui est située au sud du petit Atlas[10]. Plus à l'est, les Maures de la Tripolitaine et de la Byzacène étendirent leurs ravages, déjà sous le règne de Trasamunde, jusqu'à Ruspe et au delà[11]. Du temps d'Hunéric les Maures ne purent détacher de l'empire wandale que les montagnes d'Aurès et quelques districts situés sur la route de Lambèse (*aujourd'hui Tezzoute*) à Sitifis (*aujourd'hui Sétif*)[12]. Mais sous les rois postérieurs leurs conquêtes s'agrandirent d'autant plus rapidement que les Wandales s'amollirent davantage; et, dans les dernières années de la domination de ce peuple germain en Afrique, les habitans d'Adrumète, ville située non loin de la Proconsulaire, se virent obligés de boucher les trous qui étaient à leurs maisons, et de les joindre les unes aux autres, pour se défendre tant bien que mal contre les irruptions subites des Maures[13].

Les catholiques eurent beaucoup à se louer de la conduite qu'Hunéric observa envers eux au commencement de son règne. On les laissa libres d'exercer leur culte dans les endroits où ils avaient pu le faire sous Gisérie; on leur permit de plus de célébrer le service divin dans les localités où on les en avait empêchés sous l'ancien roi. Le nouveau prince poussa la bienveillance envers les

catholiques jusqu'à faire brûler ou chasser du royaume les manichéens qui s'y tenaient cachés; enfin, le 19 mai ou le 19 juin de l'an 381, il fit dire au clergé de Carthage qu'il pourrait se donner un évêque. Le choix du chapitre tomba sur le nommé Eugène, que l'on dit avoir été aussi charitable que ferme dans ses croyances[14]. Mais le ciel se troubla bientôt: Hunéric aurait voulu que les ecclésiastiques orthodoxes fermassent aux ariens les portes de leurs églises dans les terres des Wandales; mais eux, bien loin de se rendre aux vœux du prince, tâchèrent de faire des prosélytes parmi les sectateurs d'Arius[15]. Le roi, voulant mettre fin aux troubles qui résultèrent de cette conduite des prêtres catholiques, leur défendit d'officier et de baptiser les nouveaux nés dans la Proconsulaire. Il ne retira pourtant pas cette permission au métropolitain de Carthage; mais il demanda qu'Eugène ne laissât entrer dans son église ni les Wandales, ni les Romains qui, étant revêtus de places à la cour, portaient les mêmes habits que les conquérans germains de l'Afrique. « La maison du Seigneur, répondit le saint évêque, doit être accessible à tout le monde, et personne n'a le droit d'en chasser ceux qui s'y sont rendus. » Là dessus Hunéric posta des sergens de ville aux portes de l'église catholique; et quand un homme ou une femme habillée à la wandale se présentait pour y

entrer, les sergens lui arrachaient ses longs cheveux[16] avec des bâtons garnis de grands peignes de fer. Plusieurs personnes perdirent la vue par suite de l'exécution de cet ordre cruel; d'autres moururent de douleur.

En attendant, les esprits s'échauffèrent de plus en plus. Hunéric fit déterrer les lois que son père avait rendues contre les catholiques à son entrée dans Carthage et à d'autres époques où les persécutions des partisans de S. Athanase étaient à l'ordre du jour. Il exigea que les catholiques revêtus de charges à la cour et tous les serviteurs de l'état se fissent ariens s'ils voulaient conserver leurs places[17]; mais beaucoup de fonctionnaires aimèrent mieux les perdre que de changer de croyances; et parmi les ariens il y avait trop peu de personnes capables de remplacer les démissionnaires. Le roi, ne sachant que faire pour se tirer d'embarras, tout en laissant son décret sortir son plein effet, eut recours à des moyens violens. Il ordonna d'abord qu'on fît travailler les fonctionnaires récalcitrans comme colons dans les domaines du prince jusqu'à ce qu'ils vinssent à résipiscence. S'ils tardaient à le faire, on les privait de tous leurs biens, et on les déportait en Sicile ou en Corse. Quand un évêque catholique venait à mourir, on réunissait au fisc les terres qui le faisaient vivre lui et son chapitre[18]. Pour discréditer les

ministres du culte catholique aux yeux des fidèles, on rassembla les religieuses en leur présence, on les fit visiter par des sages-femmes wandales, et l'on tâcha de leur extorquer par des tortures corporelles qui font frémir l'aveu de leur faiblesse ou de celle des dignitaires de l'église orthodoxe.

Ici j'invite le lecteur à parcourir de nouveau le chapitre VI de ce livre: j'y ai énoncé en détail les raisons qui me font penser que le tableau des cruautés exercées par les Wandales contre les catholiques doit ses plus sombres couleurs à la haine religieuse des chrétiens orthodoxes contre les sectateurs d'Arius. Je ne me rends donc pas garant de la vérité des faits que je raconte, d'après Victor, dans le chapitre présent; mais il est de mon devoir d'historien de les mettre sous les yeux du lecteur dans l'ordre où ils doivent s'être passés, étant vrais.

Ce n'était pas de son propre mouvement, mais sur les instances de Zénon, empereur d'Orient, et de Placidie, belle-sœur d'Hunéric, que le roi wandale avait permis au clergé catholique de Carthage de se donner un évêque. Il ne l'avait pas non plus autorisé gratuitement à pouvoir faire choix d'un métropolitain. Bien loin de là, il voulut que les ariens fussent traité dans l'empire d'Orient sur le même pied où les catholiques le seraient en Afrique. « *Les empereurs grecs laisseront les*

évêques ariens libres d'officier dans leurs églises comme bon leur semblera, et dans telle langue qu'ils voudront; les évêques catholiques auront le même droit dans toute l'étendue du royaume wandale; mais, si le gouvernement grec ne remplissait pas fidèlement ses engagemens, le métropolitain de Carthage, les autres évêques orthodoxes et tout leur clergé seraient envoyés en exil chez les Maures[19]. » Les ecclésiastiques orthodoxes de Carthage étaient convaincus que la cour de Constantinople, quand même elle voudrait accorder aux ariens le libre exercice de leur culte dans l'empire d'Orient, ne serait pas en état de le faire. Aussi déclarèrent-ils unanimement à Alexandre, ambassadeur de Zénon, qu'ils aimaient mieux ne pas avoir d'évêque à leur tête que d'en nommer un à des conditions aussi dangereuses. Mais les fidèles demeurans dans la capitale de l'empire wandale s'ameutèrent contre leurs pasteurs, et les forcèrent de ne pas laisser plus long-temps vacant le siége épiscopal de Carthage, qui l'avait été les vingt-quatre années dernières.

La nouvelle que le sort des ariens ne s'améliorait pas dans l'Orient, mit le comble à l'exaspération des Wandales contre les catholiques. Hunéric ne tarda pas à donner suite aux menaces qu'il avait faites au clergé catholique pour ce cas, et quatre mille neuf cent soixante-dix fidèles, la

plupart domiciliés dans la Proconsulaire, et les uns ecclésiastiques, les autres laïques[20], furent relégués dans le pays des Maures. Cependant le métropolitain Eugène ne fut pas arraché à son siége. Quant aux exilés, on les rassembla tous à Sicca veneria (*près de Keff*) et à Lares (*aujourd'hui Lorba*). Là les Maures venaient les prendre, et en conduisirent une partie de Sicca, par Cirta (*aujourd'hui Constantine*) et Sitifis (*aujourd'hui Sétif*) à Macri, ville située dans la Mauritanie de Sitifis, sur la route de Sitifis à Auzia (*aujourd'hui Hamza*), ou bien à Tubona (*aujourd'hui Tubnah*), non loin du lac Chott; l'autre partie fut conduite de Lares à Theveste (*aujourd'hui Thefas*), et de Theveste à Capsa (*aujourd'hui Gafsa*), pour être ensuite transportée dans plusieurs endroits du pays que Victor de Vita appelle Gétulie, et qui s'étendait du parallèle de Capsa jusqu'au lac Loudéah, à la rivière de Zieg et aux montagnes de Nofusa[21].

Sur ces entrefaites Regino arriva de Constantinople pour intervenir au nom de Zénon en faveur des catholiques. Tout ce que l'ambassadeur de l'empereur grec put obtenir d'Hunéric, fut que celui-ci publia, le 20 mai 483, un édit par lequel il ordonna aux évêques orthodoxes du royaume de se réunir tous à Carthage le 1.er février 484, afin d'y prouver aux évêques ariens que leurs

doctrines n'étaient pas en contradiction avec l'écriture sainte. Le métropolitain Eugène eut peur que les Wandales ne le maltraitassent lui et les évêques de son parti : il écrivit donc au roi que le clergé catholique de l'Afrique n'était pas en droit d'exposer à lui seul les dogmes de l'église universelle; qu'il ne pouvait le faire qu'avec la participation des évêques orthodoxes de l'étranger ou de leurs représentans, et que ceux-ci devraient par conséquent assister à la conférence. Mais Hunérie fit répondre à Eugène : « *Je ne suis pas maître de l'univers ; soumets-moi l'univers, et je ferai venir qui tu voudras.* » Il fallut donc se résigner bon gré mal gré à venir à Carthage conférer avec les ariens.

Quatre cent soixante-six évêques catholiques se rendirent à la conférence. Cinquante-quatre d'entr'eux avaient leurs diocèses dans la Proconsulaire; cent vingt-trois ou cent vingt-cinq en Numidie; cent neuf ou cent sept dans la Byzacène; cent vingt dans la Mauritanie de Césarée; quarante-deux ou quarante-quatre dans la Mauritanie de Sitifis; cinq dans la Tripolitaine, et huit en Sardaigne ou dans les îles Baléares[22]. A en croire Victor de Vita, le roi wandale aurait poussé le système d'intimidation envers ces évêques jusqu'à faire brûler celui de Nepte (*aujourd'hui Nefta*), ville de la Byzacène, peu de jours avant

l'ouverture du concile; mais ce fait est controuvé[23], et par conséquent l'on est fondé à croire qu'il y a beaucoup d'exagération dans ce que le même historien dit des vexations que d'autres chefs du clergé orthodoxe eurent à souffrir de la part des Wandales avant que la session fût ouverte[24]. Le jour qu'elle commença, les évêques catholiques choisirent dix d'entr'eux pour porter la parole au nom de tous. Ces dix personnages se plaignirent de ce qu'ils étaient obligés de se tenir debout, pendant que Cyrila, métropolitain des ariens, était assis sur un trône superbe; ils voulurent que l'on ne donnât pas le titre de patriarche à cet ecclésiastique, et que l'on n'éloignât pas de la salle les croyans qui étaient venus assister à la séance sans être évêques. Mais les prêtres ariens répondirent aux plaintes et aux demandes du parti adverse en ordonnant que l'on administrât cent coups de bâton à chacun des fidèles présens à l'audience. Cet ordre ne fut pas exécuté, et les évêques catholiques purent s'adresser tranquillement à Cyrila, et lui demander qu'il leur posât des questions[25]. Cyrila était convaincu[26] qu'il ne saurait pas se tirer avec honneur d'une discussion avec ses adversaires : il leur dit donc qu'il ne savait pas le latin. *Mais tu parles souvent cette langue*, répliquèrent les autres; *quoi! tu te retranches derrière des subterfuges pareils, après*

avoir allumé le feu de la discorde! Poussé ainsi dans ses derniers retranchemens, Cyrila chercha querelle aux évêques de l'église orthodoxe en leur excitant mille et mille chicanes. Mais eux s'étaient bien doutés que le métropolitain arien ferait tout ce qu'il pourrait pour ne pas être obligé d'entamer une discussion avec eux : ils rédigèrent donc d'avance un écrit qui contenait un exposé de leurs doctrines religieuses, et ils présentèrent cet écrit à Hunéric, le 21 ou le 17 avril de l'an 484. On pourrait s'étonner que les évêques catholiques ne soient pas allés porter leur écrit à Hunéric immédiatement après qu'ils furent sortis de la salle où la conférence religieuse aurait dû se faire. Je préviens donc le lecteur que tout ce récit est emprunté non pas à la relation véridique et impartiale d'un historien franc et désintéressé, mais au pladoyer de l'avocat des catholiques. Hunéric crut ou feignit savoir que la première conférence avait été rompue par la faute des évêques catholiques : il les engagea donc à reprendre les débats ; et, comme ils s'y refusèrent, il leur fit annoncer qu'il avait fait fermer leurs églises, et qu'elles resteraient fermées jusqu'à ce qu'ils obéissent aux ordres de leur prince. Mais les chefs du clergé orthodoxe jugèrent à propos de ne pas tenir compte de cet avertissement, et Hunéric laissa dès-lors libre cours aux sentimens de haine

qu'il portait depuis long-temps aux catholiques. Leurs évêques ne revirent plus leurs diocèses; ceux qui ne parvinrent pas à se dérober par la fuite aux mauvais traitemens qu'on leur réservait furent exilés en Corse ou en différentes parties de l'Afrique[27]. Les églises ne se rouvrirent plus; on les donna, elles et leurs domaines, au clergé arien. On tâcha de faire disparaître le culte catholique du sol africain par l'édit suivant, que j'insère en latin et en français; on trouvera dans les notes les passages parallèles du Code théodosien et quelques extraits des œuvres de S. Augustin. C'est la meilleure preuve que je puisse donner que les Wandales avaient laissé aux Romains leur ancienne législation et leur ancienne juridiction[28], et que les donatistes jouent un grand rôle dans l'histoire de la persécution des catholiques par les Wandales[29].

EDICTUM HUNERICI REGIS ADVERSUS CATHOLICOS.

REX HUNERIX VANDALORUM ET ALANORUM UNIVERSIS POPULIS NOSTRO REGNO SUBJECTIS.

TRIUMPHALIS majestatis et regiæ probatur esse virtutis mala in auctores consilia retorquere. Quisquis enim aliquid pravitatis invenerit, sibi imputet quod incurrit. In qua re nutum divini judicii clementia nostra secuta est, quod quibusque personis, prout eorum facta meruerint, seu bona, seu fortè talibus contraria dùm facit, expendi, simul etiam provenit compensari. Itaque, his provocantibus qui contra præceptionem inclytæ recordationis patris nostri vel mansuetudinis nostræ crediderint esse renitendum, censuram severitatis assumimus. Auctoritatibus enim cunctis populis fecimus innotesci, ut in sortibus Vandalorum nullos conventus omoousiani sacerdotes assumerent, nec aliquid mysteriorum quæ magis polluunt sibimet vindicarent : quod cùm videremus esse neglectum, et plurimos esse repertos, dicentes se integram fidei regulam retinere, postmodùm universos constat fuisse commonitos, spatio temporis prærogato mensium novem novæque contentionis, si quid ad eorum proposita posset aptari, ut ad kalendas februarias anni octavi regni nostri sine metu aliquo convenirent. Qui dùm huc ad carthaginensem confluerent civitatem, post mo-

ÉDIT DU ROI HUNÉRIC CONTRE LES CATHOLIQUES.

HUNÉRIC, ROI DES WANDALES ET DES ALAINS, A TOUS LES SUJETS DE SON EMPIRE.

Il appartient à la majesté triomphale et au pouvoir royal de faire tourner les mauvaises actions contre leurs auteurs. Celui qui agit mal doit s'en prendre à lui-même si cela lui revient cher. Notre clémence ne fait que suivre en cela les voies de la justice divine, laquelle rend la pareille à chacun en distribuant à tous le bon ou ce qui lui est opposé en raison de leurs actions. Aussi nous allons prendre des mesures sévères contre ces mutins, qui ont cru qu'ils pouvaient être rebelles aux ordres de notre père de glorieuse mémoire, et à ceux de notre mansuétude. Nous avions fait savoir à tous nos sujets par les autorités compétentes que les prêtres *omoousiens (catholiques)* ne pourraient tenir de conciliabules dans les terres des Wandales, ni y célébrer leurs mystères, qui sont une profanation. Mais on n'a pas tenu compte de notre avertissement, et nous apprîmes depuis qu'il y avait beaucoup d'individus qui prétendaient être en possession des véritables articles de la foi. Alors nous fîmes sommer ces gens de se rendre sans peur à Carthage, au bout de neuf mois, et pour le premier jour de février de la huitième année de notre règne, afin que l'on examinât,

ram temporis præstituti, aliam quoque dilationem aliquantorum dierum dedisse cognoscimur. Et, dùm se conflictui paratos adstruerent, primo die à venerabilibus episcopis nostris cis videtur esse propositum, ut ὁμοούσιον, sicut moniti erant, ex divinis scripturis propriè approbarent : aut certè quod à mille et quot excurrunt pontificibus de toto orbe in Ariminensi concilio vel apud Seleuciam amputatum est prædamnarent. Quod nequaquàm facere voluerunt, universa ad seditionem per se concitato populo revocantes. Quin immò et secundâ die dùm eis mandaremus ut de eâdem fide, sicuti propositum fuerat, responderent : hoc videntur assumsisse ad temeritatem transactam, ut, seditione et clamoribus omnia perturbantes, ad conflictum facerent minimè perveniri.

Quibus provocantibus, statuimus ut eorum ecclesiæ clauderentur, hac illis conditione præscriptâ, ut tamdiù essent clausæ, quamdiù nollent ad conflictum propositum pervenire. Quod eâ obstinatione facere voluerunt, quam pravis videntur assumsisse consiliis. Adeò in hos est necessarium ac justissimum retorquere quod ipsarum legum continentiâ demonstratur, quas inductis secum in errorem imperatoribus diversorum temporum tunc contigit promulgari. Quarum illud videtur tenere

dans une nouvelle conférence, si l'on pouvait se rapprocher de leurs doctrines. Les catholiques vinrent de tous les côtés dans cette ville; on leur accorda un nouveau délai de plusieurs jours après l'expiration du temps prescrit; et, lorsqu'ils se montraient enfin prêts à conférer, nos vénérables évêques les invitèrent le premier jour à prouver nettement leur *omoousion*[30] par l'écriture, ou de condamner ce qui avait été rejeté à Ariminum et à Séleucie[31] par plus de mille évêques. Ils ne voulurent pas le faire, et se refusèrent à tout, non toutefois sans avoir excité la populace à sédition. Le second jour, lorsque nous leur eûmes enjoint de rendre raison de leur foi en répondant aux questions qu'on leur posait, ils poussèrent la témérité jusqu'à mettre partout le désordre par leur mutinerie et leurs cris, et à faire en sorte que la discussion ne pût s'entamer.

Puisqu'ils ne demandaient pas mieux, nous ordonnâmes que leurs églises restassent fermées tant qu'ils ne voudraient pas venir à la conférence arrêtée; mais eux de persister dans les mauvais desseins qu'ils avaient formés dès le commencement. Donc il est de grande nécessité et justice que l'on rétorque contre eux-mêmes ce qui est contenu dans les lois qu'ils ont fait promulguer à différentes époques par les empereurs qui partageaient leurs erreurs. Voici la teneur de ces lois:

conceptio, ut nulla, exceptis institutionis suæ antistitibus, ecclesia pateret, nulli liceret alii aut convictus agere, aut exercere conventus; nec ecclesias aut in urbibus aut in quibusdam parvissimis locis penitùs obtinere neque construere; sed præsumta fisci juribus jungerentur; sed etiam et eorum patrimonia, ecclesiis suæ fidei sociata, suis antistitibus provenirent, nec commeandi ad quæcunque loca talibus licentia pateret, sed extorres omnibus urbibus redderentur et locis; nec baptismatis haberent omninò aliquam facultatem, aut fortè de religione disputandi; et nullam ordinandi haberent licentiam sive episcopos, sive presbyteros, vel alios quos ad clerum pertinere contingeret, propositâ severitate vindictæ, ut tam hi qui se paterentur hujusmodi honores accipere, quam etiam ipsi ordinatores, denis libris auri singuli multarentur, eo adjecto, ut nullus eis locus esset vel aditus supplicandi, sed etiam si qua specialia meruissent, minimè prævalerent; et, si in hac pernicie perdurarent, de proprio solo ablati, in exilium sub persecutione idoneâ mitterentur. In populos quoque præfati imperatores similiter sævientes, quòd eis nec donandi libertas, nec testandi, aut capiendi vel ab aliis relictum penitùs jus esset, non fideicommissi nomine, non legati, non donationibus, aut relictione quæ mortis causâ appellatur, vel quolibet codicillo aliisve forsitan scripturis : ita

Il n'y aura point d'autres églises que celles où les prêtres catholiques font l'office; il ne sera pas permis à d'autres personnes de former des associations cénobitiques, ni de tenir des conciliabules, ni de recevoir ou de faire bâtir des églises dans une ville ou dans un lieu, quelque petit qu'il soit; les terres contre lesquelles il y aura la présomption (qu'elles ont servi à cet usage)[52] seront dévolues au fisc; les biens ecclésiastiques de tous les schismatiques seront adjoints à ceux du clergé orthodoxe; les hérétiques n'auront nulle part libre entrée dans une place; on les chassera des villes et des endroits où ils se présenteraient; ils n'auront aucun pouvoir pour baptiser ou pour discourir sur des matières religieuses ou pour ordonner des évêques, des *presbytres* ou d'autres dignitaires de l'ordre ecclésiastique. Ceux qui se laisseront revêtir de ces titres, et ceux qui les donneront, paieront chacun une amende de dix livres pesant d'or; on n'écoutera pas leurs demandes ou pourvois en grace; et, s'ils ont mérité une distinction quelconque, on ne leur en tiendra pas compte; enfin, dans le cas où ils persisteraient dans leur perversion, on les arrachera à leur sol et domicile, et on les enverra dans l'exil sous bonne et sûre garde[53]. Les empereurs susdits ont aussi sévi contre les laïques, en les privant du droit de faire des donations, de tester, et de re-

ut etiam qui in suis palatiis militarent, condemnationi gravissimæ pro dignitatis merito facerent subjectos, ut, omni honoris privilegio exspoliati, infamiam incurrerent, et publico crimini hujusmodi personæ se cognoscerent esse subjectas; officialibus etiam judicum diversorum tricena argenti pondo pœnâ propositâ, quam si quinque vicibus in errore perdurantibus contigisset inferre, tùm demùm tales convicti atque subjugati verberibus in exilium mitterentur. Deindè codices universos sacerdotum, quos persequebantur, præceperant ignibus tradi. Quod de libris hujusmodi, quibus sibi nominis illius errorem persuasit iniquitas, præcipimus faciendum. Hæc enim, ut dictum est, pro singulis quibusque personis illi observanda præceperant, ut illustres singulatìm auri pondo quinquagena darent; spectabiles, auri pondo quadragena; senatores, auri pondo tricena; decuriones, auri pondo quina; negotiatores, auri pondo quina; plebeii, auri pondo quina; circumcelliones, argenti pondo dena. Et, si qui fortè in hac pernicione permanerent, confiscatis omnibus rebus suis, exsilio multarentur. Ordines autem civitatum, sed et procuratores et conductores possessionum, tali pœnâ jubebantur affligere, ut, si fortè tales celare diligerent et ninimè publicassent, et, retentos judicio, non facerent præsentari, ipsi tenerentur ad pœnam; conductoribus

cueillir une donation ou une succession, soit à titre de fidéicommis, de legs ou de donations, soit comme héritiers légitimes[34], soit enfin par un codicille ou par un autre écrit quelconque. Les personnes employées à la cour étaient sujettes à des peines fort graves : on les privait de leurs dignités ; on les marquait du sceau de l'infamie, et on les assimilait aux grands criminels politiques. Les fonctionnaires civils de tout rang qui relèvent des gouverneurs civils des provinces[35] étaient passibles d'une amende de trente livres pesant d'argent ; quand ils persistaient dans leur erreur, et que cette loi leur avait été appliquée cinq fois, ils étaient, en cas de récidive, battus à coups de verges et envoyés en exil. Les empereurs avaient ordonné de brûler tous les livres des hérésiarques et de leurs partisans : nous ordonnons qu'on en fasse autant des livres dans lesquels *l'iniquité* prêche les fausses doctrines du catholicisme. Voici ce que les empereurs avaient prescrit de faire à l'égard des personnes prises individuellement, chacune d'après son rang : les *illustres*[36] paieront cinquante livres pesant d'or ; les *spectabiles*, quarante ; les *senateurs*, trente ; les *populares*, vingt[37] ; les *sacerdotes*, trente[38] ; les *décurions*, cinq[39] ; les *négocians*, cinq ; les *plébéiens*, cinq ; enfin les *circumcelliones*[40], six livres pesant d'argent. Ceux qui persistaient dans leur perversion devaient être

etiam regalium prædiorum hac multâ propositâ, ut quantùm domui regiæ inferrent, tantùm etiam fisco pœnæ nomine cogerentur exsolvere. Id generaliter in omnibus conductoribus vel possessoribus qui in eâdem superstitione crediderint perdurandum, constituerunt observari. De judicibus etiam qui huic rei instantissimè non imminebant, pœnâ præscriptionis et sanguinis supplicio punirentur. Sed et de primatibus officiorum tres numero punirentur, aliis viginti librarum auri condemnatione multandis.

Quarè his necesse est constitutionibus obligari omoousianos omnes, quos hujusmodi malæ persuasionis constat tenuisse et tenere materiam. Quos ab omnibus supradictis abstinere decernimus, in prosecutionem venturis per ordines cunctarum urbium; sed etiam judices qui, superioribus neglectis, dira supplicia diversis non intulisse monstrantur. Omnes ergo supradictos fidei ὁμοούσιον erroribus implicatos, quæ cuncto prædamnata est

envoyés en exil après avoir vu confisquer leurs biens. Si *les habitans de tout rang*[41], dans les villes, les intendans des immeubles d'autrui et les fermiers essayaient de cacher un délinquant, s'ils ne le dénonçaient pas, ou s'ils tâchaient de soustraire un prévenu au jugement, ils encouraient la même amende que les coupables. Les fermiers des biens-fonds du roi devaient verser dans la caisse du fisc une somme égale à celle qu'ils payaient pour leur ferme; on procédait à peu près de la même manière contre les fermiers des particuliers et contre les propriétaires fonciers[42]. Les gouverneurs civils des provinces qui ne tenaient pas la main à l'exécution de ces lois[43] encouraient ou la peine de proscription ou celle de mort; il en était de même des trois employés supérieurs[44] du bureau du gouverneur civil; quant aux autres[45] employés de ce bureau, ils étaient condamnés chacun à une amende de vingt livres d'or.

Telles sont les lois que nous allons faire appliquer aux *omoousiens* (catholiques) convaincus d'avoir été ou d'être attachés à cette fausse croyance. Qu'ils renoncent à tout ce que nous venons d'interdire : sinon, on instruira contre eux et contre les juges suspectés d'avoir négligé d'infliger des peines sévères aux coupables. L'*omoousion* a été condamné à l'unanimité par une nombreuse assemblée d'évêques : aussi nous voulons que les

concilio tantorum numero sacerdotum, universis rebus prædictis et contractibus præcipimus abstinere, quod nihil sibi noverint esse permissum; sed universos similis pœna maneat et adstringat, si ad veram religionem, quam veneramur et colimus, intra diem calendarum juniarum anni octavi regni nostri conversi non fuerint. Diem autem præstitutum ideò pietas nostra constituit, ut prædamnantibus errorem indulgentia non negetur, et obstinatos animos supplicia digna coerceant. Qui autem in eodem errore permanserint, seu domûs nostræ occupati militiâ, seu forsitan diversis titulis necessitatibusque præpositi, pro gradibus suis descriptas superiùs multarum illationes cogantur excipere, nihil valituris quæ forsitan per subreptionem quemquam talium contigit promereri. In privatas etiam vel cujuscunque gradûs et loci personas hoc nostra promulgatio præcepit observandum, quod circa tales supradictis legibus videbatur expressum, ut pœnis congruis subderentur. Judices autem provinciarum quod statutum est negligentes exsequi, superiori pœnâ, quæ talibus est præscripta, constituimus obligandos.

Veris autem majestatis divinæ cultoribus, id est sacerdotibus nostris, ecclesias universas, vel totius cleri nominis supradicti quibuscunque terris et regionibus constitutas, quæ, propitiâ divinitate, imperii nostri regimine possidentur, unà cum

partisans de cette fausse croyance renoncent à leurs actes et pratiques. Qu'ils se tiennent pour dit qu'on ne peut pas les tolérer, et que, si, avant le 1.er juin de cette huitième année de notre règne, ils ne se convertissent pas à la vraie religion, laquelle est pour nous chose sainte et sacrée, ils seront sujets chacun à la peine qu'il doit encourir. Notre piété a daigné fixer ce terme, pour qu'il y ait une voie ouverte à l'indulgence relativement à ceux qui condamneront leur erreur, et afin que les autres soient dûment punis de leur entêtement. Donc les employés de notre maison et ceux de l'état, qui persisteront dans leur égarement, seront passibles, chacun d'après son rang, de l'amende que porte la loi; et il ne leur servira de rien d'avoir en apparence droit à une distinction. Nous prescrivons en outre par le présent édit que l'on consulte les lois citées pour les peines à infliger aux particuliers dans toutes les localités. Quant aux gouverneurs civils des provinces qui négligeront d'exécuter nos ordres, nous entendons qu'on leur applique la peine que la loi prononce contre eux.

Nous voulons que les véritables serviteurs de la majesté divine, ou nos prêtres, deviennent possesseurs de toutes les églises catholiques situées dans l'empire et de leurs appartenances : car c'est faire beaucoup de bien aux indigens que de lais-

rebus quæ ad easdem pertinent, hoc decreto statuimus debere proficere; non dubitantes plus alimoniæ inopum proficere, quod sacrosanctis pontificibus justè collatum est. Hanc ergo legem, è fonte justitiæ profluentem, cunctis præcipimus innotescere, quatenùs nullus sibi ignotum esse quod præceptum est possit obtendere. Optamus vos benè valere. Data sub die vj kalendas martias, Carthagine.

ser jouir nos saints pontifes de ce qui leur revient de droit. Que l'on porte donc cette loi à la connaissance de tout le monde : elle est basée sur les principes mêmes de la justice, et nous voulons que personne ne puisse prétexter l'ignorance de ce qu'elle renferme. A tous ceux qui le présent verront, salut. Fait à Carthage le 25 février.

Je viens de faire voir comment les Wandales, après avoir d'abord laissé quelque repos aux catholiques, se fâchèrent un beau jour de nouveau contre eux, et comment, en passant de cet état de simple aigreur à une irritation de plus en plus forte, ils furent entraînés jusqu'à faire rétorquer par leur roi contre les catholiques les lois que les empereurs orthodoxes d'Orient et d'Occident avaient faites contre les hérétiques. L'édit d'Hunéric fut aussitôt oublié que publié. Ce prince wandale mourut, rongé de vers, le 13 décembre 484, cinq mois treize jours après le terme où l'édit devait commencer à sortir son plein et entier effet. Gundamund, successeur d'Hunéric, ne fut pas si tôt monté sur le trône, qu'il tâcha de rendre peu à peu aux catholiques la liberté d'exercer leur culte. Du 25 février, jour de la promulgation de l'édit, jusqu'au 1.er juin, le gouvernement wandale se borna à faire fermer les églises catho-

liques dans la province, et à retenir leurs évêques dans la capitale[46]. La famine et la peste ravagèrent l'empire pendant les derniers mois du règne d'Hunéric. Dans le temps qui restait, on ne demanda pas à l'édit royal les moyens d'exterminer la croyance catholique : on trouva plus simple d'envoyer par toute l'Afrique des bourreaux chargés d'employer contre les catholiques qui ne voulurent pas se faire rebaptiser par les prêtres ariens, les chevalets, les fouets armés de pointes, les ongles de fer, les bûchers, les gibets, les lames ardentes, les bêtes féroces, et tous les autres instrumens de la cruauté des premiers persécuteurs du nom chrétien. Zénon, sollicité par le pape Félix d'intervenir pour les catholiques d'Afrique près du gouvernement wandale, eut beau lui envoyer un nouvel ambassadeur[47] : on ne tint pas compte de ses remontrances, et Hunéric fit même border d'échafauds et d'instrumens de torture les rues par où le député grec devait se rendre au palais, afin qu'il fût témoin lui-même des horribles supplices de ceux pour lesquels il venait demander grace.

J'avoue franchement que je ne sais pas trop comment on pourrait concilier ces procédés brutaux avec l'intention qu'Hunéric eut au commencement de son règne, d'entretenir des relations d'amitié avec la cour de Constantinople[48]. Mais

la colère, et plus encore le fanatisme religieux, sont de mauvais conseillers; et Zénon n'avait pas rempli les engagemens qu'il contracta envers Hunéric, lorsque celui-ci permit au clergé catholique de Carthage de mettre un évêque à sa tête. L'auteur de la vie de S. Fulgence me fournit du reste la preuve que Victor Vitensis peint un peu trop en noir le tableau qu'il fait des souffrances de ses frères en Jésus-Christ. « Hunéric, dit le biographe[49], relégua Faustus, évêque de Præsidium, dans un endroit situé non loin de celui où était le siége épiscopal de ce saint prélat; il en agit de même relativement à beaucoup d'autres chefs du clergé catholique, s'imaginant qu'ils ne voudraient pas long-temps vivre misérablement dans un pays où ils avaient connu des jours plus heureux. Faustus fonda un monastère dans son lieu d'exil. On l'y laissa d'abord tranquille; mais, plus tard, il se vit forcé de quitter souvent son monastère, et d'aller se cacher tantôt ici, tantôt là, pour échapper à ses persécuteurs. Alors il conseilla à S. Fulgence, qui n'aimait pas à rester seul dans le monastère de Faustus, ni changer souvent de séjour, de se faire recevoir dans un monastère voisin. » Ce récit n'a pas besoin d'un commentaire: il en résulte clairement que les Wandales en voulaient principalement aux membres du clergé séculier, et qu'ils se montraient moins

durs, non-seulement contre les laïques, mais aussi contre les moines.

En revanche, on peut avoir pleinement confiance en Victor et dans le biographe de S. Fulgence, quand ils disent que les prêtres ariens étaient les plus acharnés à persécuter les catholiques. En effet c'est un ecclésiastique de cette secte qui fait battre S. Fulgence de coups de verges, le prenant pour un prêtre catholique habillé en moine[50]. Ce sont des membres du clergé arien que Victor accuse de s'être armés d'épées et d'avoir envahi la nuit les maisons des catholiques pour y asperger tout le monde d'eau bénite sur laquelle ils avaient prononcé le symbole de leur foi[51]; ce sont de ces prêtres qui firent arracher les enfans à leurs parens pour les baptiser selon leur rituel; ce sont eux enfin qui engagèrent les Wandales à se faire exhiber par les voyageurs des certificats attestant qu'ils avaient été rebaptisés par eux, et de leur amener de force ceux qui ne l'avaient pas été.

CHAPITRE XI.

Gouvernement de Gundamund (du 13 décembre 484 jusqu'au 24 septembre 496); *de Trasamund* (du 24 septembre 496 au 28 mai 523); *et d'Hildéric, destitué par Gélimer en* 531, *et tué en* 534.

Plus les persécutions contre les catholiques avaient été violentes dans la dernière année du règne d'Hunéric, moins il est étonnant de voir le sort du parti opprimé devenir plus doux sous le successeur de ce prince. Trop de fougue dans la poursuite d'un but produit souvent ou beaucoup de relâchement, ou une réaction en sens contraire; et le fanatisme religieux lui-même ne saurait pousser long-temps un peuple qui s'amollit à des actions comme celles dont j'ai parlé à la fin du chapitre précédent.

Gundamund ne fut pas si tôt monté sur le trône, qu'il permit à Eugène, métropolitain de Carthage, de revenir dans cette ville [1]. Les autres évêques catholiques rentrèrent peu à peu dans leurs diocèses, et le 12 mai 487 on délibéra à Rome sur la pénitence que devaient faire ceux

qui, gagnés par les promesses, ou intimidés par la crainte, ou vaincus par la force des tourmens, s'étaient laissé rebaptiser par les ariens, et désiraient retourner dans le sein de l'église orthodoxe[2]. Cette même année Gundamund abandonna à Eugène le cimetière de S. Agilée, et l'y laissa officier. Les évêques exilés qui n'avaient pas pu se réinstaller plus tôt dans leur siége épiscopal, y remontèrent tous le 10 août 494.

Depuis Constantin-le-Grand jusqu'à Charlemagne, l'église catholique n'a jamais été un instant infidèle à cette rigidité de principes qui lui a valu la destruction entière de l'arianisme[3]; elle ne le fut pas non plus cette fois, et l'on arrêta à Rome de procéder contre les apostats aussi sévèrement qu'on le fit après le concile de Nicée contre les ariens qui demandaient à être de nouveau reçus au nombre des vrais croyans. Les évêques, les *presbytres* et les diacres qui s'étaient fait rebaptiser, furent condamnés à passer toute leur vie dans la pénitence, et ce n'est que sur leur lit de mort qu'on les communia. Les autres membres du clergé séculier, les moines, les religieuses et les laïques adultes ne furent admis qu'au bout de dix ans à la communion avec les fidèles; on exclut jusqu'aux enfans de tout emploi ecclésiastique[4]. Des mesures comme celles-ci n'étaient pas propres à réconcilier les ariens avec les catholiques : elles

firent prendre les armes aux premiers après le renversement de l'empire wandale. A l'époque dont nous parlons, les prêtres schismatiques se permirent encore, contre l'aveu de leurs évêques, de faire donner des coups de verges aux dignitaires de l'église orthodoxe. Aussi Eugène, qui avait tant contribué au rétablissement de l'exercice du culte catholique et au rappel des évêques exilés, fut-il relégué, en 496 ou en 497[5] par le successeur de Gundamund, à Albi, dans le Languedoc, où Alaric, roi des Visigoths, avait bien voulu le recevoir. Trasamund défendit de plus qu'on élût de nouveaux évêques en la place de ceux qui seraient décédés. Mais les chefs du clergé catholique dans la Byzacène, voyant que c'était là le moyen de dissiper le troupeau en les privant de pasteurs, s'assemblèrent en forme de concile (*l'an* 406), et résolurent de ne pas avoir égard à cet édit, et d'établir au plus tôt des évêques dans toutes les villes qui n'en avaient plus[6]. Cette résolution fut promptement exécutée; mais Trasamund fit saisir les évêques nouvellement ordonnés et ceux qui les avaient sacrés, et les relégua tous en Sardaigne. Leur nombre était d'abord de soixante, tous de la Byzacène; mais il s'accrut depuis par des exilés d'autres provinces, et s'éleva jusqu'à cent vingt selon les uns, et jusqu'à deux cent vingt selon les autres[7]. Quant aux autres membres du clergé

orthodoxe et aux laïques, Trasamund essaya de les engager à quitter la foi de leurs pères, non pas en tourmentant le corps, mais en distribuant des richesses, des dignités et des honneurs à ceux qui changeaient de religion, et méprisant avec tant d'outrage ceux qui n'en voulaient pas changer, que, de quelque qualité qu'ils fussent, il feignait de ne les plus connaître. Si quelqu'un commettait un grand crime, soit par malheur, soit par méchanceté, il lui en offrait le pardon pour récompense de l'apostasie [8]. Souvent il se défendait auprès des catholiques de sa partialité pour l'arianisme, disant qu'il ne demandait pas mieux que de les voir prouver la vérité de leurs croyances par l'écriture et le raisonnement; mais qu'il n'en trouvait point, quoiqu'il leur donnât à tous la liberté de dire ce qu'ils voulaient, qui pussent le satisfaire sur les difficultés et sur les raisons qu'il leur proposait [9]. Quelqu'un lui ayant dit un jour fort librement que, s'il voulait de bonne foi être éclairci de la solidité de la foi catholique, il n'avait qu'à faire venir de Sardaigne l'évêque Fulgence, le roi donna ordre qu'on l'amenât promptement à Carthage. Mais Fulgence ne fut pas plus en état que ses coreligionnaires de convaincre le prince que les doctrines de saint Athanase étaient préférables à celles d'Arius; cependant le roi prit tant de plaisir à la conversa-

tion avec le saint évêque de Ruspe, et à la lecture de ses ouvrages, que les chefs du clergé arien eurent mille et mille peines à persuader à ce prince lettré de renvoyer Fulgence dans l'exil [10].

Guntamund se vit forcé d'abandonner à Théoderic, roi des Ostrogoths, la partie de la Sicile que Giséric s'était réservée lorsqu'il en céda plus des trois quarts à Odoacer [11]; mais, lorsque Trasamund épousa la sœur de Théoderic, ce prince lui donna pour dot le promontoire lilybéen [12]. Cette alliance n'empêcha pas Trasamund de donner (*l'an* 410) asyle dans ses états à Gésalic, fils naturel d'Alaric, roi des Visigoths, et de lui fournir les sommes dont il avait besoin pour retourner dans les Gaules, et y faire de nouveau la guerre à Théoderic, et à Amalaric, petit-fils du prince ostrogoth [13]. Mais pourquoi les Ostrogoths étaient-ils près de devenir sous peu aussi puissans que les Wandales dans la partie occidentale de la Méditerranée, depuis que leur roi gouvernait l'Espagne au nom d'Amalaric, son petit-fils?

Gundamund eut pendant tout son règne à combattre avec les Maures; leurs excursions s'étendirent alors dans la partie orientale de la Byzacène jusqu'à Præsidium, ville située seulement à quatorze lieues de Thelepte (*aujourd'hui Ferréanah*) [14]. Sous Trasamund les Maures de la Tripolitaine portèrent aux Wandales le plus grand

dommage qu'ils aient jamais reçu. Ils durent ce succès à la singulière tactique militaire dont j'ai parlé au chapitre IV [15]. Cependant les catholiques africains ne tardèrent pas à attribuer la victoire des Maures à l'intervention immédiate du ciel, et ils ont inventé à cette occasion un conte que je crois devoir rapporter, puisqu'il peint au vif le caractère de leur siècle. Cabaon, chef des Maures tripolitains, était payen; mais, comme il avait ouï dire que le Dieu des chrétiens avait une puissance infinie, il se persuada qu'il châtierait ceux qui lui feraient des outrages, et qu'il protégerait ceux qui lui rendraient des honneurs. Il envoya donc des espions à Carthage, et leur commanda de remarquer les profanations que les Wandales faisaient dans les églises catholiques, et, quand ils en seraient sortis, de les réparer par toute sorte de devoirs de piété. Quand les espions furent arrivés à Carthage, ils considérèrent à loisir l'appareil des Wandales; et, quand leur armée commença à marcher, ils la suivirent, déguisés sous les habits de paysans. Au premier campement les Wandales mirent les chevaux dans les temples, et commirent plusieurs autres irrévérences. Ils donnaient des soufflets et des coups de bâton aux prêtres qui tombaient entre leurs mains, et exigeaient d'eux des services que l'on ne reçoit que des plus vils esclaves. Lorsque les Wandales étaient

décampés, les espions de Cabaon exécutaient exactement ce qu'il leur avait ordonné. Ils nettoyaient les églises, en ôtaient les ordures, allumaient des cierges, rendaient des respects aux prêtres, et distribuaient l'aumône aux pauvres; puis ils se remettaient à la suite des Wandales, qui dans toute la marche profanaient les églises avec la même impiété, tandis que les espions continuaient d'opposer à celle-ci de pareilles expiations.

Gundamund mourut le 24 septembre 496, et Trasamund le 28 mai 523 [16]. Ce dernier épousa en secondes noces Amalafrède, sœur de Théoderic, roi des Ostrogoths; celui-ci la lui envoya avec une escorte composée de mille nobles et de cinq mille bons guerriers [17]. A la mort de son mari, Amalafrède conspira contre le nouveau roi; mais elle fut forcée de s'enfuir dans le pays des Maures de la Byzacène; on la poursuivit, on la prit en route, on la jeta en prison, et l'on tua tous les Goths qui étaient venus avec elle en Afrique [18]. Quant à la veuve de Trasamund, Théoderic fit des démarches pour la tirer de prison; mais les Wandales ne tinrent pas compte de ses remontrances, et lui n'avait pas une marine assez grande pour tenter une descente en Afrique. Quand Théoderic fut mort, on tua Amalafrède [19]; et Athalaric, successeur de Théoderic, se contenta d'appeler la vengeance du ciel sur la tête des assassins de sa

tante. En attendant, ce dur procédé des Wandales contre une princesse de sang amale, joint à l'assassinat de son escorte et aux services que Trasamund avait rendus à Gésalic[20], réveilla chez les Ostrogoths la haine qu'ils avaient portée jadis aux conquérans de l'Afrique. On se tromperait cependant si l'on attribuait à cette circonstance seule l'indifférence stupide avec laquelle les Goths de l'Italie virent écraser les Wandales par les armes de Justinien. Amalasunthe, fille de Théoderic et mère d'Athalaric, successeur de ce dernier, régnait sur les Goths au nom de son fils lorsque Bélisaire passa en Afrique. Elle cultiva l'amitié de l'empereur grec pour s'assurer d'être bien accueillie par lui, si les Goths, mécontens de son règne, venaient à la forcer de se sauver de l'Italie. Elle s'engagea donc à ouvrir aux vaisseaux de Bélisaire une retraite dans les ports de l'Italie et de la Sicile, et à fournir des vivres à l'armée grecque. Elle fit plus : car elle mit à la disposition de Justinien une nombreuse cavalerie, qui a fort contribué aux victoires de Bélisaire[21]. De l'autre côté, Gélimer, dernier roi des Wandales, et qui avait renversé du trône Hildéric, le bourreau d'Amalafrède et de son escorte, s'était lui-même aliéné les cœurs des Ostrogoths par l'alliance intime dans laquelle il vivait avec Theudes, qui de gouverneur de l'Espagne en était devenu le roi, et avait

soustrait ce pays à la tutèle des Ostrogoths du vivant même de Théoderic[22].

Hildéric, fils d'Hunéric et d'Eudocie, fille de Valentinien III, succéda à Trasamund en sa qualité de plus âgé parmi les descendans mâles de Giséric. Il faut que l'attachement des Wandales pour les lois de Giséric ait été bien grand, pour qu'ils n'aient fait aucune difficulté de voir monter sur le trône un prince qui avait vécu depuis l'an 484 à la cour de Constantinople[23], et qui s'y était lié d'une amitié très-étroite avec Justinien, ennemi acharné des hérétiques en général, et surtout des ariens[24]. Il est vrai, Hildéric avait à peine pris dans ses mains les rênes du gouvernement, qu'une révolte éclata contre lui; mais elle fut bien vîte étouffée, et Amalafrède et ses Goths la payèrent de leur vie. Hildéric, après sa victoire sur les rebelles, fit rouvrir les églises catholiques[25]. Boniface devint métropolitain de Carthage, et eut pour cathédrale la basilique de S.-Agilée. Les évêques exilés rentrèrent dans leurs diocèses; et Boniface put convoquer, le 5 février 524, un concile à Carthage, dans lequel on délibéra en toute liberté sur les intérêts du culte catholique[26]. Mais cette mesure ne fut pas du goût d'une bonne partie des Wandales; Hildéric les mécontenta de plus par son échange continuel d'ambassades et de cadeaux que lui et Justinien s'envoyaient l'un à

l'autre. On crut entrevoir qu'Hildéric avait l'intention de livrer à l'empereur grec l'empire des Wandales; et Gélimer, fils de Gélaride, et qui, approchant plus que pas un autre de l'âge d'Hildéric, était considéré comme son successeur, intrigua en secret contre le prince régnant, qu'il désirait renverser du trône. Hildéric lui-même était d'humeur douce et de très-facile accès; mais il n'entendait rien aux affaires du gouvernement, et avait tant d'aversion pour la guerre, que le cliquetis des armes lui faisait mal au cœur, et qu'il ne permettait pas qu'on disputât en sa présence sur des matières militaires. Oamer, son neveu, commanda ses armées, où il avait acquis tant de réputation, qu'on l'appelait l'Achille des Wandales. L'Achille des Wandales a peut-être combattu avec succès contre les Goths, et les sujets d'Hildéric qui se révoltèrent contre lui; mais il fut vaincu par Antalas, chef des Maures de la Byzacène; et la suite de cette victoire fut que les Maures saccagèrent les villes situées sur la côte de cette province, ce qu'ils n'avaient pas fait auparavant[27]. Les Maures de la Tripolitaine s'unirent, comme du temps de Justinien, à ceux de la Byzacène, et surprirent les villes de Leptis magna (*aujourd'hui Lebida*) et de Sabathra ou Sabrata (*aujourd'hui Vieux-Tripoli*), et les deux peuplades ensemble firent une nouvelle invasion dans les terres

wandales de la Byzacène[28]. Dans cette détresse on eut recours à l'expérience militaire de Gélimer, et celui-ci eut le bonheur de battre le peuple qui avait vaincu l'Achille wandale. Aussitôt les troupes le proclament roi sur le champ de bataille; et lui d'accepter, et de faire la paix avec les Maures, dont une partie va l'aider à prendre Carthage et à renverser Hildéric du trône. Ce prince est jeté en prison avec Oamer, fils de son frère, et avec Euagcès, frère d'Oamer; les hommes les plus influens du parti du prince destitué sont massacrés[29].

Ces évènemens se passèrent en 531. Lorsque Justinien les apprit, il écrivit à Gélimer pour lui faire sentir ce qu'il y avait d'odieux dans sa conduite envers un prince qui était son parent et son roi légitime, et l'engager à rendre la couronne à Hildéric. Mais Gélimer renvoya les ambassadeurs qui lui avaient porté les lettres de l'empereur, sans y déférer. Plus tard (*l'an* 433) il fit crever les yeux à Oamer, et resserrer plus secrètement Hildéric, sous prétexte qu'il avait voulu se sauver. Justinien, en ayant eu avis, dépêcha une nouvelle ambassade, et écrivit d'autres lettres. Cette fois il demanda que Gélimer envoyât Hildéric et ses deux neveux Oamer et Euagcès à Constantinople, le menaçant d'une guerre à mort s'il ne lui accordait pas volontairement ce qu'il désirait. Gélimer

répondit à Justinien : « La nation wandale a déposé Hildéric pour faire avorter les projets qu'il méditait contre la maison de Gisérie. Je suis parvenu à la couronne par la loi du pays, comme le plus ancien de la famille. Un prince fait sagement de gouverner son état sans s'immiscer dans les affaires des pays étrangers. Si vous violez la paix que nous avons faite avec Zénon, de qui vous remplissez la place, nous saurons nous défendre. »

Justinien entra dans une grande colère lorsqu'il lut la lettre de Gélimer; et, comme il était prompt dans ses desseins, et diligent dans l'exécution, il résolut de faire la paix avec les Persans, et de porter la guerre en Afrique.

CHAPITRE XII.

[1] *Depuis le commencement de la guerre de Justinien contre les Wandales, jusqu'à la prise de Carthage* (du 22 juin 533 au mois d'octobre de la même année.)

Justinien, ayant terminé les affaires de la Perse, mit en délibération celles de l'Afrique. Quand il déclara aux premiers de son état qu'il avait résolu de faire la guerre aux Wandales, il accabla tout son conseil de tristesse et de chagrin, chacun se rappelant le triste sort de la flotte de Zénon. Jean de Cappadoce, préfet du Prétoire, essaya de détourner l'empereur de son projet par ces observations : « Votre dessein, dit-il à l'empereur, est d'aller assiéger Carthage. Il y a cent quarante journées de chemin par terre[2], et il y a par mer toute la longueur de la Méditerranée. Il se passera une année avant que vous appreniez des nouvelles de votre camp. Il n'y a du reste rien à gagner à toute cette entreprise. Si vous remportez la victoire sur les ennemis, il ne sera pas en votre pouvoir de conserver l'Afrique, à cause que vous n'êtes

pas maître de l'Italie et de la Sicile. Mais, s'il vous arrive quelque disgrace, l'infraction que vous aurez faite de la paix, attirera la guerre au milieu de votre empire. »

Ces raisons, il faut bien l'avouer, n'étaient pas à dédaigner : aussi l'ardeur de l'empereur pour la guerre se ralentit-elle un peu. Mais la superstition du siècle vint au secours de plusieurs évènemens inattendus pour faire revenir l'empereur à son ancien dessein. Un certain Africain, nommé *Pudentius,* ôta la province de Tripoli aux Wandales, et manda à Justinien qu'avec un médiocre secours il conserverait cette province à l'empire. L'empereur y envoya Tatimut avec quelques gens de guerre, et Tripoli resta depuis sous la domination de Justinien, le roi des Wandales se voyant forcé de faire passer ses meilleures troupes en Sardaigne. Gélimer avait nommé gouverneur à vie de cette île un certain Godas, qu'il regardait comme un homme aussi brave qu'attaché aux intérêts de son prince. Mais Godas avait l'esprit trop faible pour supporter, ou, comme dit Procope, pour *digérer* la grandeur de sa fortune: il affecta de devenir souverain, et de priver les Wandales et de l'île, et du tribut annuel que Gélimer lui avait imposé. Quand il sut que Justinien était assez disposé à faire la guerre à Gélimer, il demanda, comme Pudentius, un renfort de troupes au gou-

vernement grec, et obtint de lui quatre cents hommes. Le roi des Wandales crut bien faire en différant la reprise de Tripoli jusqu'à ce qu'il eût étouffé la révolte de Godas. Il équipa donc à la hâte cent cinquante vaisseaux, et les fit monter par deux corps d'armée de cinq mille hommes. Tzazon, frère du roi, commanda ces troupes; il eut le bonheur de vaincre Godas, de le tuer, et de reconquérir toute la Sardaigne; mais, pendant qu'on se battait en Sardaigne, Bélisaire débarqua en Afrique.

Un songe, que Justinien fit lui-même, selon Victor Tunnonensis[3], ou qu'un évêque d'Orient eut, selon Procope, triompha de toutes les hésitations de Justinien, et le détermina à la guerre, en décidant ainsi du sort de l'empire wandale. Lætus, évêque de Nepta, dit Victor, apparut à Justinien dans la nuit, et le somma, au nom du Seigneur tout-puissant, d'aller délivrer les chrétiens d'Afrique de la tyrannie des barbares. Procope prétend qu'un évêque d'Orient vint trouver Justinien, et l'assura que Dieu lui avait commandé en songe d'aller le voir, et de le reprendre de ce qu'il n'avait pas encore donné suite au dessein qu'il avait eu d'envoyer des troupes en Afrique. Le saint homme ajouta, selon Procope, que Dieu lui avait promis de favoriser les armes de l'empereur, et de réduire l'Afrique sous sa puissance.

Il n'y aurait rien d'impossible à ce qu'un songe vrai ou feint eût eu sur l'esprit superstitieux et fanatique de Justinien le pouvoir que Victor et Procope attribuent l'un au rêve que fit l'empereur, l'autre à celui de l'évêque d'Orient; mais il se pourrait aussi que Justinien eût prétexté ce songe pour inspirer du courage aux fonctionnaires civils et militaires de l'empire et à tous ses sujets. L'empereur aurait su que les Wandales n'étaient plus depuis long-temps ce qu'ils avaient été sous Giséric. Un Romain d'Afrique avait levé le premier l'étendard de la révolte contre les Wandales: on pouvait espérer que cet exemple serait suivi par d'autres Romains du pays. Les Maures, qui avaient vécu sous Giséric sur un bon pied avec les Wandales, leur faisaient la guerre depuis le décès de ce prince. Ainsi les temps étaient bien changés. La conquête de la Tripolitaine rapprochait les frontières de l'empire de Carthage; cette province offrait aux troupes impériales, en cas de revers, une retraite assurée sur la Cyrénaïque et l'Egypte : aussi Bélisaire choisit-il, comme César, les confins de la Byzacène et de la Tripolitaine pour point de débarquement. Justinien se flattait d'être bientôt maître de la Sardaigne : il s'était assuré l'assistance des Ostrogoths, qui dominaient en Italie et en Sicile; une fois en possession de la Sardaigne et de l'Afrique, les Grecs

pouvaient espérer de contenir les Ostrogoths s'ils changeaient jamais de sentimens envers eux. Voilà donc que les raisons par lesquelles le préfet du Prétoire n'était pas d'avis que l'on devrait attaquer les Wandales, perdent une grande partie de leur valeur. Aussi Justinien n'avait-il peut-être pas besoin de son songe ou de celui de l'évêque d'Orient pour se résoudre à faire la guerre aux Wandales.

Justinien ne pouvait envoyer que dix mille hommes d'infanterie et cinq mille de cavalerie contre les Wandales. Cette armée était portée sur cinq cents vaisseaux, les plus forts du port de cinquante mille médimnes (*en nombre rond, sept cent cinquante tonneaux*)[4], les plus petits de trois mille médimnes (*cent vingt-six tonneaux*). Le nombre des matelots se montait à vingt mille; on les avait tirés de l'Egypte, de l'Ionie et de la Cilicie. Calonyme d'Alexandrie avait le commandement en chef sur les vaisseaux et les marins. Il y avait quatre-vingt-douze navires longs armés en guerre, à un rang de rames, et qui étaient couverts, afin que les rameurs ne fussent pas exposés aux traits des ennemis. Le patrice Archelaüs, ancien préfet du Prétoire, était le trésorier de l'armée. Bélisaire, qui s'était déjà montré habile général dans une guerre contre les Persans, fut mis par l'empereur à la tête de l'expédition.

Justinien lui donna le pouvoir de disposer de tout comme il le jugerait à propos, et avec la même autorité qu'il aurait pu le faire lui-même en sa qualité d'empereur.

Lorsque tout fut prêt, Justinien fit bénir le vaisseau de l'amiral par Epiphanius, patriarche de Constantinople, et ordonna à un soldat nouvellement baptisé de monter dedans. Le vaisseau de l'amiral partit ensuite avec toute la flotte le 22 juin 533. Procope, l'historien de la guerre de Justinien contre les Wandales, suivit Bélisaire en Afrique comme secrétaire. Il avait hésité à prendre part à l'expédition; mais un songe le rassura, et il entra dans le vaisseau où se trouvait Bélisaire et sa femme Antonine. Voici le songe de Procope tel qu'il le raconte lui-même : « Je m'imaginai que j'étais dans le palais de Bélisaire, lorsqu'un domestique vint avertir celui-ci qu'il y avait à la porte des hommes chargés de présens. Bélisaire m'ordonna d'aller voir quels étaient ces présens. Je courus à la porte de la seconde cour, et j'y vis des hommes apporter sur leur dos de la terre revêtue de fleurs. Je les fis entrer dans l'hôtel, et je leur ordonnai de mettre la terre proche du vestibule. Arrive Bélisaire avec ses gardes. Il s'assied sur la terre, goûte des fleurs, invite ceux qui étaient présens à faire la même chose; et eux de s'asseoir comme lui sur le lit de fleurs, pour

manger, et de trouver à toutes un goût exquis. » Ainsi c'est un songe qui a mis fin à l'empire des Wandales, c'est à un songe que nous devons l'histoire de son renversement.

Le voyage de Constantinople jusqu'à Sigée, ville située proche de l'extrémité sud-ouest de l'Hellespont ou des Dardanelles, se passa sans que l'on eût le moindre accident sur mer. Mais, pendant qu'une bonace forçait la flotte de s'arrêter quatre jours à Abydos, deux Massagètes ou Huns[5], s'étant remplis de vin, tuèrent un de leurs compagnons qui leur avait dit des injures. Bélisaire commanda à l'instant de les pendre sur une hauteur qui domine la ville. Leurs compatriotes, et surtout leurs parens, irrités de la honte de ce supplice, se plaignaient hautement, et disaient qu'ils ne s'étaient pas soumis aux lois des Romains en prenant du service chez eux, et que ce n'était pas la coutume de leur pays de punir de mort un meurtre de cette qualité. Les soldats romains n'auraient pas été fâchés de voir les crimes impunis : ils joignirent leurs plaintes à celles des Huns. Alors Bélisaire assembla toute l'armée à la vue du gibet, et s'écria : « Vous voyez quelle a été la punition du crime de ces deux hommes. Je n'omettrai rien de mon devoir; mais je ne souffrirai pas que qui que ce soit, quand ce serait le plus vaillant de l'armée, porte d'autres mains

contre l'ennemi que des mains pures et innocentes : car il est impossible que la valeur soit victorieuse si elle n'est accompagnée de la justice. » Bélisaire fut fidèle à cet exposé de ses principes pendant toute la guerre contre les Wandales et durant sa première campagne contre les Ostrogoths ; et c'est à la belle discipline de ses troupes, comme à l'équité avec laquelle il traita les habitans des pays par où elles passèrent, qu'il dut en partie les succès qu'il eut en Afrique et en Italie.

Je ne peux m'empêcher de mettre ici sous les yeux du lecteur un extrait du tableau que Procope[6] a tracé du physique de Bélisaire, de ses talens militaires et politiques et de son humanité ; bien plus, j'accompagnerai cet extrait de quelques observations de mon cru. « Bélisaire, dit Procope, était grand et de bonne mine. Il recevait avec autant de douceur et de facilité ceux qui voulaient lui parler, que s'il eût été d'une condition des plus médiocres. Il était extrêmement chéri des soldats et des laboureurs. Jamais capitaine ne fut plus libéral envers ses soldats. Il employait de grandes sommes à soulager la disgrace de ceux qui avaient été blessés, et il récompensait de bagues et de chaînes d'or ceux qui s'étaient signalés sur le champ de bataille. Ceux qui avaient perdu ou un cheval, ou un arc, ou quelque autre chose dans un combat, étaient assurés qu'il répa-

rerait leurs pertes. Pour ce qui est des paysans, il les ménageait tant et veillait si soigneusement à leurs intérêts, qu'ils ne souffraient jamais de violences des armées qu'il commandait. Au contraire leur passage les enrichissait, parce qu'ils leur vendaient ce qu'elles désiraient acheter au prix qu'ils voulaient. Quand les blés étaient mûrs, il empêchait la cavalerie de faire des dégâts dans les champs; aucun soldat n'osait toucher aux fruits des arbres. Jamais on ne vit Bélisaire pris de vin; jamais il ne connut d'autre femme que la sienne. Parmi un si grand nombre de belles personnes qu'il fit prisonnières tant des Goths que des Wandales, il n'en vit jamais aucune, bien loin d'en jouir. Judicieux en toutes choses, il savait surtout imaginer de bons expédiens dans les occasions fâcheuses. Dans la guerre il alliait la circonspection à l'intrépidité, et la prudence à l'audace, usant de diligence ou de longueur selon que le temps le requérait. L'espoir et la présence d'esprit ne l'abandonnaient pas dans les adversités, et il ne perdait jamais dans les prospérités la modération et la retenue. Aussi le respect de ses vertus, l'autorité de son nom et le sage emploi qu'il savait faire de sa puissance, le faisaient-ils adorer et redouter des chefs comme des soldats, et personne n'aurait osé lui désobéir. »

Ainsi Bélisaire se forma, avec les maximes et

les vertus des premiers Romains, une armée telle que les anciennes armées romaines; mais ce n'était pas chose facile. Si vous n'avez pas encore lu la belle description qu'Heeren a faite d'une armée carthaginoise[7], lisez-la : vous y verrez que tous les peuples du nord de l'Afrique, de l'Espagne, de l'Italie, de la Grèce et des îles occidentales de la Méditerranée se donnaient rendez-vous dans une armée carthaginoise. Cependant l'armée de Bélisaire présentait un aspect plus intéressant : c'était une véritable mappemonde des nations grecques, germaines, sarmates et orientales. Il y avait là, outre les troupes grecques proprement dites, des Goths armés, comme les Wandales, de longues lances et de larges épées; des Alains pesamment armés et cuirassés de cap en pied, avec des os qui leur couvraient le corps comme les écailles le poisson; des Huns et des Persans habiles à tirer de l'arc; des Hérules, bonnes troupes légères; des Syriens, portant de lourdes massues; et des Arméniens, ayant de grands boucliers, et combattant avec des sabres à double tranchant. Parmi ces peuples différens, plusieurs formaient chacun un corps à part, marchant au combat avec son drapeau national, et ne recevant d'ordres que d'un général choisi dans la tribu. Il ne fallait pas seulement faire observer une discipline sévère à tous ces peuples différens : il fallait encore trou-

ver pour chacun une tâche permanente que son arme particulière le mît le mieux en état de bien remplir; il fallait le poster, le jour d'un engagement général, de manière à ce qu'il devînt le plus préjudiciable possible à l'ennemi, sans déranger le plan total de l'ordonnance de la bataille. Mais Bélisaire s'entendait peut-être mieux encore qu'Annibal à l'art de tenir en frein un ramas divers de troupes mercenaires recrutées chez toutes les nations du Globe, et de les diriger toutes vers un seul but; et, s'il n'était pas aussi grand homme de guerre que le général carthaginois, il avait quelque chose de cette affabilité de Scipion, laquelle, jointe à son humanité et à sa générosité, lui gagnait, comme à ce capitaine romain, les cœurs des personnes qui l'approchaient. Dès que Bélisaire fut entré dans la première ville d'Afrique qui se trouvait sur sa route, la population romaine du pays, sur le dévouement de laquelle il avait compté d'avance pour la réussite de son entreprise, s'attacha pour toujours à sa fortune; les Maures, feignant d'être désintéressés dans la lutte engagée entre les Wandales et les Grecs, se tinrent respectueusement à l'écart; et les Wandales, en voyant la petite troupe de Bélisaire marcher sur Carthage en ordre de bataille, la tête haute, et d'un pas si ferme et si assuré que, loin de penser que l'ennemi l'entourait de trois côtés, l'on eût dit qu'elle l'avait déjà

vaincu, et qu'elle allait déposer ses trophées sur les places publiques de la capitale de l'Afrique, perdirent toute contenance, et s'enfuirent, sans avoir sérieusement combattu, non-seulement du champ de bataille, mais de la province où était le centre de leur puissance [8].

On n'était pas encore sorti des Dardanelles, que Bélisaire commença déjà à prendre soin que la flotte demeurât toujours unie, et que les vaisseaux qui la composaient ne s'éloignassent point les uns des autres. Il s'avisa, pour ce sujet, de faire marquer de rouge le haut des voiles, tant de son vaisseau que de deux autres qui portaient les officiers de sa maison, et d'attacher des flambeaux au haut, afin qu'ils servissent et le jour et la nuit comme de guides à toute l'armée. La flotte longea les côtes de la Grèce jusqu'à Méthone (*aujourd'hui Modon*), où le mauvais pain que le préfet du Prétoire avait fait préparer à Constantinople pour les troupes, fit mourir cinquante soldats. Le mal eût été plus grand, si Bélisaire n'en eût arrêté le cours en faisant cuire du pain à Méthone.

De Méthone on cingla vers l'île de Zacynthe (*aujourd'hui Zante*). Là on prit autant d'eau qu'il en fallait pour traverser la mer Adriatique et aborder en Sicile. On y arriva au bout de seize jours à un endroit de la côte qui est désert, et assez proche du mont Etna. De cet endroit la flotte

se rendit au port de Caucanes, à deux cents stades (environ 21,600 toises) de Syracuse. Bélisaire fit mouiller l'ancre à toute la flotte dans ce port, et y attendit le retour de Procope de Syracuse.

Il avait envoyé à Syracuse cet historien, qui était son secrétaire, pour s'informer si les ennemis n'avaient point dressé d'embuscades ou dans les îles de la Méditerranée, ou sur le continent africain, et laquelle des côtes d'Afrique il était le plus à propos d'aborder, et par où il devait attaquer les Wandales. Procope trouva par hasard à Syracuse un de ses amis qui y demeurait depuis long-temps, et qui y trafiquait par mer. Cet ami le fit parler à un de ses domestiques, revenu depuis trois jours de Carthage. Celui-ci assura Procope *qu'il n'y avait point d'embuscade à appréhender pour la flotte de la part des Wandales; qu'ils n'avaient reçu aucune nouvelle de ce que des troupes viendraient les attaquer; que l'élite des soldats wandales était allée combattre contre Godas; que Gélimer ne songeait pas du tout à veiller à la garde de Carthage ni à celle des autres places maritimes; qu'il restait au contraire pour le moment à Hermione, ville située dans la Byzacène, et à quatre journées de marche (quatre fois huit à neuf mille, ou quatre fois vingt-deux à vingt-trois mille toises)*[9] *de la mer; que les Romains n'avaient rien à craindre pendant la*

traversée, et qu'ils pouvaient aborder au hasard où le vent les porterait. Procope prit ce domestique par la main, l'amusa par diverses questions, le conduisit à son vaisseau, qui l'attendait au port d'Aréthuse, le fit monter avec lui, et commanda de lever l'ancre. Il cria en même temps au marchand, qui était demeuré sur le rivage, *qu'il le priait de ne pas trouver mauvais qu'on lui enlevât son domestique; qu'il était important que celui-ci parlât au général de l'armée; et que, quand il aurait conduit la flotte jusqu'à Carthage, il en serait renvoyé avec une ample récompense.*

En arrivant à Caucanes, Procope trouva la flotte dans un grand deuil. Dorothée venait de mourir, et la perte de ce brave guerrier affligeait sensiblement Bélisaire. Il fut pourtant fort aise de voir le domestique, et d'apprendre tout de sa bouche. A l'instant on fit voile, et l'on aborda aux îles de Gaulos et de Malte, d'où un bon vent conduisit la flotte le lendemain à Caputvada (*aujourd'hui Capoudia*), sur la côte d'Afrique. Cet endroit est situé à l'extrêmité nord-ouest de la petite Syrte, et à *cinq journées de piéton (cinq fois vingt-deux ou vingt-trois mille toises)* [10] de Carthage. Son nom signifie *chef de basses*, et on l'appelait ainsi parce qu'il était situé à l'entrée d'un banc de sable qui s'étendait bien loin dans la mer.

Bélisaire assembla les chefs dans son vaisseau,

et mit en délibération s'il était à propos de débarquer les troupes à Caputvada. Archelaüs, trésorier de l'armée, dissuada de la descente en cet endroit. *Cette côte*, dit-il, *a une étendue de neuf jours de chemin depuis Carthage jusqu'à Jouca*[11], *et il n'y a point de bons ports. L'Afrique entière ne renferme plus d'autre place fortifiée que Carthage; l'eau n'est pas non plus bien abondante dans cette contrée. S'il s'élève une tempête, nos vaisseaux seront ou dispersés sur la mer, ou brisés sur le rivage. Où prendrons-nous du reste des vivres? et où placerons-nous le bagage lorsqu'il faudra marcher à l'ennemi? Je suis d'avis que nous devons aller droit à Carthage. Il y a là un port appelé l'*Etang (LE LAC DE TUNIS), *à quarante stades* (1320 toises) *de la ville. Ce port n'est gardé de personne, et il est assez spacieux pour contenir toute la flotte. De là il sera aisé d'aller attaquer Carthage, dont nous nous emparerons probablement sans beaucoup d'efforts, l'ennemi étant absent. Quand nous serons une fois maîtres de cette ville, tout le pays viendra se soumettre à notre pouvoir.* » Bélisaire pensa que l'on devait faire prendre terre à l'armée dans le lieu où l'on se trouvait: *car*, dit-il, *les soldats ont déclaré qu'ils ne se battraient pas avec l'ennemi sur mer, et nous ne sommes pas sûrs qu'il ne vienne pas à notre rencontre pendant que*

nous cinglerons vers Carthage. L'ennemi n'est pas encore informé de notre arrivée. Si nous tardions à débarquer, il pourrait venir nous disputer partout la descente. Enfin la tempête dont on nous menace pourrait nous surprendre en route, et nous dissiper loin de l'Afrique ou nous faire périr sur la côte. Ce discours emporta tous les suffrages. Cependant Bélisaire, en habile général, avait passé sous silence le principal motif par lequel il désirait débarquer près de Caputvada : c'est que ce port de mer était situé sur les confins de la Byzacène et de la Tripolitaine, et que cette dernière province, ayant été tout récemment soumise à Justinien, lui offrait, en cas de revers, une retraite assurée sur les provinces impériales de la Cyrénaïque et de l'Egypte [12]. César, lorsqu'il alla faire la guerre au parti pompéien, maître de l'Afrique depuis la ville maritime de Thapsus, dans la Byzacène, jusqu'aux frontières de la Mauritanie tingitane, choisit la même contrée pour point de débarquement; mais il commit la grande faute de ne pas prendre soin que sa flotte allât toujours de conserve, et cette faute faillit faire sa ruine. Bélisaire connaissait probablement tous les détails de la guerre que César avait faite en Afrique : aussi il résolut, avant son départ de Constantinople, de transporter le commencement de la guerre aux mêmes endroits que

César. Mais il voulut éviter ses fautes; et c'est pour cela qu'à partir de la sortie de sa flotte des Dardanelles, il veilla soigneusement à ce qu'elle restât toujours unie.

L'armée de Bélisaire campa pour la première fois sur le sol africain trois mois après son départ de Constantinople, c'est-à-dire le 22 septembre 433. Pendant que les soldats firent le fossé et ouvrirent la tranchée, ils trouvèrent une source qui fournit autant d'eau qu'il en fallait pour les besoins des hommes et des animaux, ce qui n'était jamais arrivé dans le terroir de la Byzacène, qui de sa nature est fort sec. Les troupes, et surtout Procope, regardèrent cet accident comme un présage de bon augure. A une lieue du camp il y avait, sur la route de Carthage, une ville nommée Syllectum (*aujourd'hui Sullecto*), dont les murailles avaient été démolies par les Wandales, mais dont les habitans avaient bouché les trous qui étaient à leurs maisons, pour les joindre les unes aux autres. Bélisaire y envoya un de ses gardes nommé Moraide, avec quelques soldats, et leur ordonna d'essayer de s'en rendre maîtres. Ils arrivèrent sur le soir à une vallée qui était située non loin de la ville, et où ils se tinrent cachés durant toute la nuit. Au commencement du jour ils entrèrent dans la ville avec les voitures des paysans qui s'y rendaient au marché. Ils firent

venir l'évêque et les principaux citoyens, et leur assurèrent que les Grecs n'étaient pas venus en Afrique pour opprimer ses habitans, mais pour les soustraire au joug barbare des Wandales[15]. Aussitôt le maître de poste abandonna aux Grecs tous ses chevaux. On prit aussi un postillon qui portait le paquet du roi. Bélisaire fit à cet homme un fort bon traitement, lui donna de l'argent, et le chargea de distribuer aux Wandales, et surtout à leurs chefs, des lettres dans lesquelles Justinien les avertissait qu'il n'avait pas l'intention de faire la guerre à leur nation, mais de la délivrer d'un tyran qui retenait en prison son prince légitime. Le messager prit l'argent et les lettres; mais il n'osa pas distribuer celles-ci, en sorte qu'elles ne produisirent aucun effet.

Quand Bélisaire fut arrivé à Syllectum, il retint ses soldats dans une exacte discipline, et les empêcha de commettre aucune injustice ni aucun désordre. Aussi personne ne s'enfuyait de la ville et ne cachait ce qu'il avait: les habitans s'empressèrent au contraire de fournir aux troupes des vivres et tout ce qui leur était nécessaire. L'armée grecque observa la même conduite partout où elle passa, et deux soldats qui s'étaient permis de cueillir quelques fruits dans la campagne, furent châtiés très-sévèrement.

De Syllectum, Bélisaire marcha vers Carthage

en bataille, ayant à sa droite la mer et ses vaisseaux; à sa gauche, un corps de six cents Huns ou Massagètes; et en face, trois cents hommes des plus déterminés, tous couverts de boucliers, et commandés par Jean-l'Arménien, capitaine d'une prudence et d'une valeur reconnue. Les Massagètes et Jean eurent ordre de ne pas s'éloigner de l'armée au delà de vingt stades (2160 toises), et de donner avis au général de l'approche de l'ennemi dès qu'ils le découvriraient. Les vaisseaux s'avancèrent autant qu'ils purent à proportion de la marche des troupes de terre, lesquelles firent quatre-vingts stades (8645 toises) par jour. C'est ainsi que l'on arriva par Leptis minor (*aujourd'hui Lempta*) et par Adrumet jusqu'à Grasse (*aujourd'hui Jerads*), à trois cent cinquante stades de Carthage. Dans cet endroit, le roi des Wandales avait un château magnifique, entouré de jardins délicieux, et si abondans en arbres fruitiers, qu'après que les soldats eurent cueilli autant de fruits qu'ils voulurent, il ne paraissait pas qu'ils eussent touché aux arbres.

Les anciens, quand ils naviguaient de la petite Syrte au promontoire de Mercure (*aujourd'hui Cap-Bon ou Ras-Addar*), se rendaient ordinairement en ligne droite d'Adrumète à Aspis ou Clupea (*aujourd'hui Clybea*)[14]. La flotte de Bélisaire suivit son armée, à ce qu'il paraît, jusqu'à Put-

put (*aujourd'hui Hamamet*) et à Neapolis (*aujourd'hui Nabal*) : car ce n'est qu'à partir de Grasse, ville située au sud-ouest de Putput, et non loin de cet endroit, que les troupes de terre perdirent de vue les vaisseaux. Au moment où l'on allait se séparer, Bélisaire commanda à Archélaüs, qui était le trésorier de l'armée, de ne pas faire aborder les vaisseaux à Carthage, mais de les en tenir éloignés de deux cents stades (21600 toises). La flotte arriva plus tard à la hauteur du cap de Carthage, le même jour où Bélisaire s'apprêtait à entrer dans cette ville.

La nuit que les troupes grecques campèrent à Grasse, les espions de Bélisaire rencontrèrent ceux de Gélimer. Cet incident dérangea peu la marche de Bélisaire sur Carthage. Il s'était douté que Gélimer, dès qu'il aurait été informé à Hermione de l'arrivée des ennemis, viendrait l'attaquer de ce côté-là. L'armée continua donc d'avancer dans le même ordre qu'elle avait fait jusque-là; mais, lorsqu'on fut arrivé à trente-cinq stades (3780 *toises*) du faubourg de Carthage appelé *Decimum*, Bélisaire fit faire halte aux troupes, pour y établir un camp fortifié dans un lieu propre, et y laisser le bagage et les vivres en la garde de l'infanterie, pendant qu'il irait reconnaître lui-même l'ennemi avec une partie de sa cavalerie, avant que d'en venir à une bataille générale.

Decimum était situé à soixante-dix stades (7560 *toises*) de Carthage, au milieu des collines d'Ariana, hautes de cinq cents pieds, et éloignées de quarante stades (4320 *toises*) des plaines salées de la Sebka de Soukara, que M. Falbe a figurées soigneusement dans son plan topographique de Carthage et des environs. Elles bordent la côte septentrionale de la Péninsule où se trouvait cette ville, dont elles étaient éloignées de trente stades (3240 *toises*) [15]. Bélisaire présuma que l'ennemi viendrait fondre sur lui quand il passerait par le défilé de Decimum : il ne voulut donc pas s'y engager avant d'avoir pris ses précautions, et prévenu ses troupes que le jour du combat était arrivé. « *Mes compagnons*, dit-il, *le temps de se battre approche. Je vois l'ennemi venir à nous ; l'assiette du lieu a éloigné de nous notre flotte ; toute notre espérance est donc entre nos mains : car nous n'avons point de place alliée, point de remparts où nous puissions nous mettre à couvert après une défaite. Mais, si nous nous comportons en gens de cœur, nous pouvons espérer d'avoir le dessus. Les Wandales, plongés dans une molle oisiveté, ont perdu l'habitude de la guerre : ils n'en ont fait depuis un siècle qu'à des Maures à demi nus. Vous, au contraire, vous êtes habitués à combattre contre les Scythes et les Perses. Les Wandales haïssent leur roi, et le soldat qui*

n'aime pas son chef ne se bat pas avec valeur. Notre camp est bien fortifié : nous y pouvons laisser nos hardes et nos armes inutiles ; et, quand nous y retournerons, nous n'y manquerons pas de vivres. Enfin Dieu favorise ceux qui ont le bon droit pour eux, et nous ne sommes venus en Afrique que pour reprendre ce qui nous appartient. »

Dès que Gélimer eut appris à Hermione la descente de Bélisaire, il envoya promptement ordre à son frère Ammatas, qu'il avait laissé à Carthage, de faire mourir Hildéric et Euageès, et ceux qu'il croyait amis de ces princes et d'Oamer, qui était déjà mort. Il lui ordonna de plus de faire prendre les armes à tous les Wandales qui étaient à Carthage, et de marcher au en avant de l'ennemi jusqu'à Decimum, où il le suivrait lui-même par derrière, tandis que Gibamund, son neveu, qu'il avait envoyé devant sur la gauche, le prendrait en même temps par les flancs. Le roi wandale avait pour but d'acculer sur la mer, qui était à droite, les ennemis enfermés entre ces trois corps, et qui, pour arriver à Carthage, devaient traverser le défilé de Decimum ou les passages des collines d'Arriana, où il aurait voulu les prendre comme dans un filet. Ces dispositions si bien concertées échouèrent par la circonspection de Bélisaire, et par la défaite de Gibamund et d'Ammatas.

Gibamund rencontra, sans s'y attendre, les Huns, qui marchaient à gauche de l'armée de Bélisaire, dans les champs salés de la Sebka de Soukara, et fut battu par eux avant que Bélisaire et Gélimer fussent arrivés à l'entrée du défilé. Ammatas arriva de son côté d'un quart de la journée trop tôt et avec trop peu de troupes pour résister aux trois cents soldats de Jean, qui marchaient constamment devant l'armée de Bélisaire. Le prince wandale resta sur le champ de bataille après avoir tué douze Grecs de sa main. Sa mort mit ses gens en déroute, et leur déroute mit le désordre parmi ceux à qui il avait donné ordre de le suivre, et qui couraient de Carthage à Decimum par bandes ou par pelotons de vingt à trente hommes : car, voyant les gens d'Ammatas en fuite, ils crurent que le nombre des ennemis était fort grand, et tournèrent eux-mêmes le dos. Jean poursuivit les fuyards jusqu'aux portes de Carthage, et leur tua tant de monde, qu'on eût dit, en voyant le grand nombre d'hommes tués, qu'il avait au moins vingt mille hommes avec lui.

Bélisaire, ne sachant rien de ces deux avantages de ses soldats, quitta le camp qu'il avait établi en deçà de Décimum, avec sa cavalerie, et laissa l'infanterie dans le camp. Son intention était de ne pas hasarder de suite toutes ses forces, mais d'engager d'abord de petits combats avec ses cava-

liers, pour voir à quel genre d'ennemis il avait affaire. Il fit prendre les devans aux escadrons des confédérés ou peuples alliés, et suivit avec la cavalerie grecque. Les alliés, étant arrivés à Décimum, virent étendus par terre les douze Grecs qu'Ammatas avait tués, et autour de lui quelques Wandales. Ayant appris des paysans du voisinage ce qui s'était passé en ce lieu, ils ne savaient de quel côté diriger leur route pour rejoindre l'Arménien. Comme ils jetaient les yeux de toutes parts, ils aperçurent du côté du midi une nuée de poussière au sein de laquelle ils découvrirent bientôt une troupe de Wandales à cheval. C'était le gros de l'armée de Gélimer, qui s'approchait de Décimum par une route située entre celle que suivirent les troupes de Bélisaire et le lieu où Gibamund avait été défait par les Huns. Les fréquentes collines qui s'élèvent dans cette contrée dérobèrent à Gélimer et aux siens, outre la vue de ce lieu, celle du camp de Bélisaire et du chemin par où son armée avançait. Quand les Wandales furent proche des confédérés, les deux partis coururent à l'envi pour s'emparer d'une hauteur qui était la plus élevée de toutes celles des environs, et très-avantageuse pour y prendre position. Les Wandales gagnèrent les confédérés de vîtesse, et ceux-ci se retirèrent jusqu'à un lieu qui est à sept stades de Decimum, et où Uliaris, garde de Bélisaire, était

à la tête de huit cents hommes couverts de boucliers. On croyait qu'Uliaris arrêterait les fuyards, et qu'il les mènerait contre les Wandales; mais il ne se joignit à eux que pour s'enfuir vers Bélisaire. Celui-ci arrêta la fuite de ses troupes, leur reprocha leur lâcheté en termes durs, et les rangea en bataille. Puis, ayant appris la mort d'Ammatas, et que Jean était à la poursuite de l'ennemi, il courut vers les Wandales, qu'il trouva en désordre, et si peu préparés à repousser son attaque, qu'ils n'osèrent l'attendre: tous s'enfuirent en masse, laissant sur le champ de bataille une foule des leurs, et se retirant, non pas à Carthage, ni dans la Byzacène, d'où ils étaient venus; mais du côté de la campagne de Bulla (*aujourd'hui Bal, près de Djeziret-ebn-Hamamah*) [16] et vers la Numidie. Ce qui avait le plus contribué à la déroute des Wandales, fut la frayeur et la tristesse qui s'emparèrent d'eux à la vue du cadavre d'Ammatas. Gélimer, au lieu de poursuivre vivement les confédérés, et de se jeter hardiment sur Uliaris et sur Bélisaire, descendit lentement de l'éminence qu'il avait disputée avec succès à ses ennemis dans la plaine qui conduit à Carthage; là il trouva le corps de son frère, lui rendit hors de saison les honneurs de la sépulture, et perdit ainsi un temps précieux.

« *Je ne sais pas*, dit Procope à ce sujet, *comment Gélimer, qui avait la victoire entre les*

mains, l'abandonna à ses ennemis, si ce n'est qu'il faille attribuer à Dieu les fautes où tombent les hommes, et reconnaître que, quand il veut les accabler de quelque malheur, il leur ôte le discernement, et les rend incapables de prendre de bonnes résolutions. Je crois que, si Gélimer s'était mis incontinent à la poursuite des fuyards, Bélisaire lui-même n'aurait pas tenu bon, et nos affaires auraient été en bien mauvais état, tant l'armée wandale paraissait nombreuse, et tant nos gens étaient effrayés. S'il eût été droit à Carthage, il eût passé sans peine au fil de l'épée tous les soldats de Jean, qui se promenaient imprudemment dans la campagne ou seuls, ou deux à deux, et dépouillaient les morts. Il eût conservé cette ville et ses richesses; et, en s'emparant de nos vaisseaux, qui étaient déjà arrivés dans le voisinage de Carthage, il nous eût ôté jusqu'à l'espoir de vaincre, et même de nous en retourner chez nous par mer.» Un général plus habile que Gélimer aurait poursuivi la pointe de sa victoire, sauf à changer son premier plan de campagne; mais il n'est pas dit pour cela qu'il eût battu complètement Bélisaire. Celui-ci aurait pu être obligé de se replier sur son camp avec sa cavalerie, mais il n'y serait entré que pour en sortir de nouveau avec elle et avec l'infanterie, et engager la bataille avec toutes ses forces. Gé-

limer ne se sentit pas assez de cœur pour hasarder un combat en due forme avant qu'il eût appris les causes du retard qu'Ammatas et Gibamund mettaient à venir. Voilà la raison pour laquelle il descendit dans la plaine. Peut-être aussi eut-il peur que les partisans de l'ancienne famille royale ne se fussent révoltés à Carthage contre Ammatas. Quand il eut une fois trouvé le corps de ce dernier, il ne pouvait se porter sur Carthage avant de connaître les forces de Jean : autrement il se serait exposé à être attaqué par l'ennemi par devant et sur ses derrières. Tout ce qui lui restait à faire, c'était donc de ne pas perdre de temps à l'inhumation de son frère; mais de se retirer en bon ordre avec ses troupes en arrière de Décimum, et d'y attendre ou que l'ennemi vînt à lui, ou qu'il eût reçu des renseignemens exacts sur l'état de ses propres affaires et sur celles des Grecs. Mais la principale cause de la perte des Wandales fut que l'ordre magnifique et l'assurance avec lesquels les troupes de Bélisaire marchèrent sur Carthage les déroutèrent tout-à-fait, eux qui depuis un siècle n'avaient combattu que contre les Maures, et avaient perdu leur ancienne énergie au sein des plaisirs et de la fainéantise. Voilà ce que Gélimer nous apprend lui-même, quand il écrit à son frère Tzazon : « Dès que Bélisaire a paru, bien que ce ne fût qu'avec des forces médiocres,

le courage a abandonné les Wandales, et avec le courage le bonheur. Ammatas et Gibamund ont péri par la lâcheté de nos gens. Nos chevaux, nos navires, Carthage et l'Afrique sont en la puissance de l'ennemi. Cependant les Wandales se tiennent en repos, quoique ce repos leur coûte leurs femmes et leurs enfans, leurs biens et leur liberté. »

Bélisaire resta cette nuit à Decimum, où les Massagètes et Jean vinrent le rejoindre sur le soir, et lui racontèrent leurs exploits. Le lendemain matin l'infanterie arriva avec Antonine, femme de Bélisaire, et les Grecs marchèrent tous sur Carthage. Les habitans de cette ville en ouvrirent les portes, et allumèrent des flambeaux pour éclairer la marche des troupes de Bélisaire. Mais celui-ci ne voulut pas entrer dans la ville de nuit: il craignit qu'il n'y eût quelque embuscade, ou que l'obscurité de la nuit ne donnât au soldat victorieux la licence de piller. Ainsi les Grecs passèrent cette nuit hors des portes dans un lieu propre pour y bivouaquer. Le jour suivant, qui était celui de la fête de S. Cyprien, évêque et patron de Carthage, Bélisaire y fit solennellement son entrée avec les acclamations de tous les habitans. La flotte grecque était arrivée la veille à la hauteur du cap de Carthage, qu'elle tourna, pour se mettre à l'ancre dans le lac de Tunis, le Mandrakion ou port de Carthage ayant été trouvé trop petit pour recevoir tous les vaisseaux[17].

CHAPITRE XIII.

Depuis la prise de Carthage jusqu'à la destruction totale de l'empire wandale. (Octobre 533 *jusqu'en mars* 534).

---

[1] L'OCCUPATION de Carthage se fit avec le même ordre que celle des villes par lesquelles on avait passé. Les soldats qu'on logea chez les habitans payaient tout ce qu'ils prenaient, et le commerce ne fut pas interrompu un instant ni dans la ville, ni dans le port. Cependant Calonymos, commandant de la flotte, et qui avait seul pris terre à Mandrakion avec quelques matelots et soldats de la marine, y vola les marchands tant étrangers que du pays; mais, sur la plainte des personnes dépouillées, il fut forcé de leur rendre tout ce qu'il leur avait enlevé[2]. Les Wandales restés à Carthage se réfugièrent dans les églises, où ils reçurent de Bélisaire la parole qu'ils ne seraient pas maltraités. Les uns furent mis sous bonne garde; on employa les autres à réparer les murs d'enceinte de la ville, que les princes wandales avaient laissés tomber en ruine. Bélisaire jugea à propos de ne pas poursuivre l'ennemi avant qu'il eût tout-à-fait fortifié la

capitale de l'Afrique, dont les murs furent alors entourés d'un large fossé[3]. En attendant, Gélimer rassembla les restes des Wandales dans la plaine de Bulla[4], et rappela son frère Tzazon de la Sardaigne. Ce dernier débarqua probablement près de l'Hippi promontorium (*aujourd'hui Ras-el-Hamra*)[5]. Dès qu'il fut arrivé dans le camp de Bulla, les Wandales marchèrent sur Carthage, dont ils s'approchèrent jusqu'à l'aqueduc qui portait à cette ville les eaux du mont Zaghwan et celles des collines d'Arriana[6]. Ils coupèrent l'aqueduc pour priver la ville d'eau, et campèrent au pied des murs ce jour-là et le lendemain; mais, quand ils virent que l'ennemi s'y tenait renfermé, ils s'emparèrent de toutes les avenues de la ville, croyant que cela suffisait pour la réduire. En même temps ils lièrent des intelligences secrètes avec plusieurs Carthaginois et quelques soldats grecs de la secte arienne, et promirent aux paysans de fortes récompenses s'ils assassinaient les soldats ennemis qu'ils rencontreraient dans les campagnes. Ils ne négligèrent pas non plus d'essayer d'attirer les Huns dans leur parti, en faisant de grandes promesses à leurs chefs. Ces barbares craignirent que les Grecs ne les retinssent en Afrique même après la défaite des Wandales, et qu'ils ne les privassent de la part qui pourrait leur appartenir dans le butin pris à l'ennemi.

Bélisaire, ayant été instruit de ces menées par des transfuges, fit pendre hors de la ville, sur une petite colline, un des habitans nommé Laurus, ce qui fit trembler les autres traîtres pour leur vie, et les retint dans la fidélité. Pour les Huns, il en gagna les chefs en les invitant souvent à sa table, en les comblant de caresses et de présens, et en leur promettant sous serment qu'il les laisserait s'en retourner chez eux dès que la guerre serait finie.

Quand ces choses furent arrangées, et que les réparations des murs furent achevées, Bélisaire résolut de livrer bataille à l'ennemi. Celui-ci était campé dans un lieu qui est éloigné de cent quarante stades (22320 *toises*) de Carthage, et que l'on appelait Tricameron. En avant du camp wandale il y avait un petit ruisseau qui ne tarissait jamais, quoique son cours fût si faible que les indigènes ne lui avaient pas donné de nom. Lorsque l'armée grecque fut arrivée au bord de ce ruisseau, elle fit halte, et passa la nuit en présence du camp ennemi. Le lendemain Gélimer commanda aux Wandales de mettre les femmes, les enfans et le bagage au milieu du camp, quoiqu'il fût assez mal fortifié. Il leur tint ensuite une harangue appropriée aux circonstances, et dans laquelle il dit entr'autres choses qu'ils étaient dix fois plus nombreux que les Grecs[7], et que, s'ils

ne remportaient pas la victoire sur l'ennemi, ils laisseraient en mourant les Grecs maîtres de leurs familles et de leurs richesses; et, en survivant, ils deviendraient les esclaves de l'ennemi et les témoins de leurs propres malheurs. Tzazon dit, de son côté, aux Wandales qu'il avait amenés de Sardaigne : « *Mes compagnons, le discours que vous venez d'entendre regarde tous les Wandales; mais vous avez des raisons particulières de vous surpasser vous-mêmes. Il n'y a pas longtemps que vous avez remporté la victoire sur le rebelle Godas : donc, si les ennemis sont défaits, on vous en donnera la gloire, et l'on vous regardera comme les conservateurs de la nation.* » Incontinent après ce discours, Gélimer et Tzazon menèrent leurs troupes contre les Grecs, et les surprirent au moment où ils se disposaient à prendre leur déjeûner. Aussitôt l'armée grecque se mit en ordre de bataille. Les cavaliers confédérés se placèrent à l'aile gauche; Jean-l'Arménien prit le milieu avec les lanciers de Bélisaire et ses gardes couverts de boucliers; la cavalerie romaine occupa la droite; Bélisaire était posté derrière Jean, à la tête de cinq cents hommes à cheval; l'infanterie s'approcha lentement du champ de bataille. Les Huns faisaient, comme d'ordinaire, un corps séparé, et qui ne prit cette fois part à l'action qu'après que la fortune se fut décidée pour Béli-

saire, les chefs ayant résolu de rester, avec leurs troupes, les bras croisés jusqu'à ce que la victoire fût près de se déclarer pour l'un ou l'autre parti, et de fondre alors sur le plus faible. Chez les Wandales, Tzazon commandait le corps de bataille, et les chiliarques étaient postés aux deux ailes, chacun avec son détachement de mille hommes. Le peu de Maures[8] qui avaient bien voulu ne pas encore se détacher tout-à-fait des Wandales, formaient l'arrière-garde. Gélimer courut partout, et exhorta les siens à montrer du courage, et à ne se battre dans cette bataille que l'épée à la main, et sans faire usage de javelots ni d'une autre arme[9].

Les deux armées n'étaient plus séparées que par le ruisseau, lorsque Jean-l'Arménien, à la tête d'une petite troupe de ses gens, le passa par ordre de Bélisaire, et alla charger le centre de l'armée wandale. Tzazon le repoussa avec vigueur, et l'obligea de repasser le ruisseau, sans oser le franchir lui-même. Jean revint une seconde fois à la charge avec un plus grand nombre de gardes couverts de boucliers, et fut encore repoussé par Tzazon. Enfin il attaqua une troisième fois avec tous les lanciers de Bélisaire et avec ses gardes et son étendard; mais les Wandales soutinrent généreusement le choc avec leurs épées. Alors il s'engagea un combat des plus violens, et dans lequel

Tzazon et beaucoup de braves guerriers wandales restèrent sur le champ de bataille. Dans ce moment toute la cavalerie grecque s'ébranla, et passa le ruisseau pour se jeter sur l'ennemi. Le centre de ce dernier commençant à reculer, ses ailes furent bientôt forcées de prendre la fuite : les Huns ne s'en furent pas plus tôt aperçus, qu'ils se mirent à poursuivre les fuyards. Les Wandales se retirèrent précipitamment dans leur camp, où les Grecs n'osèrent les attaquer avant que l'infanterie eût rejoint la cavalerie, qui avait jusqu'alors pris seule part à l'action. Dès que l'infanterie fut arrivée, Bélisaire la mena sur le soir à l'assaut du camp des Wandales avec le reste de ses troupes. Aussitôt Gélimer se trouble, monte à cheval, et s'enfuit presque seul dans le fond de la Numidie. Les Wandales ne s'aperçoivent d'abord pas de la fuite de leur prince ; mais les Grecs approchent de plus en plus, et personne ne voit le roi donner des ordres. Dès-lors le bruit qu'il est parti court de rang en rang, et les Wandales ne songent plus qu'à se sauver, abandonnant chacun ses parens et ses richesses, dont les Grecs s'emparent. Il se trouva dans le camp une merveilleuse quantité d'or et d'argent, que les barbares avaient amassée dans différentes courses qu'ils avaient faites sur diverses parties des empires d'Orient et d'Occident. De plus, comme l'Afrique est extrêmement fertile

en tout ce qui sert à satisfaire les premiers besoins de l'homme, ils n'avaient rien à acheter de tout cela, et ramassaient au contraire de nouveaux trésors. Toutes ces richesses tombèrent dans les mains des Grecs au milieu du mois de décembre de l'an 433, environ trois mois après la prise de Carthage[10]. Cependant elles auraient pu revenir fort cher aux troupes de Bélisaire si les Wandales eussent eu le courage de se rallier dans la nuit, et de se jeter sur leurs ennemis. Ces derniers étant devenus tout d'un coup possesseurs des plus grands biens qu'il y eût au monde, et maîtres de femmes d'une rare beauté, ne pouvaient modérer leurs désirs ni rassasier leur avarice. Ils étaient comme enivrés de leur bonheur, et ne songeaient qu'à enlever tout ce qui se présentait devant eux, et à retourner à Carthage. Dispersés de toutes parts, seuls, ou deux, ou trois ensemble, ils s'enfonçaient dans les forêts, fouillaient les grottes, les cavernes, les rochers, et tous les lieux où ils croyaient que l'on pouvait avoir caché quelque chose. Bélisaire, à qui ce désordre causait une grande inquiétude, monta sur une hauteur aussitôt que le jour parut. Là il assembla ses gens, et reprit rudement les soldats et les capitaines. Ceux qui étaient près de lui, et surtout ceux de sa maison, envoyèrent à l'instant leurs prisonniers et leur butin à Carthage, et vinrent reprendre leurs rangs afin

d'exécuter les ordres qui leur seraient donnés.

Bélisaire commanda à Jean-l'Arménien de prendre deux cents hommes, et de poursuivre Gélimer sans relâche, jusqu'à ce qu'il l'eût pris vif ou mort. Quant à lui, il courait de tous les côtés pour ramasser les soldats; et, quand il rencontrait par hasard quelques Wandales dans les champs, il leur donnait l'assurance qu'il ne leur serait point fait violence; mais la majeure partie de ceux-ci étaient déjà allés se réfugier dans les églises, d'où on les retirait pour les désarmer, et les diriger avec les autres sur Carthage, où on les gardait jusqu'au retour de Bélisaire, eux et ceux que l'on avait extraits des temples situés dans les faubourgs de Carthage et dans les bourgades et villages voisins[11]. Il ne restait déjà plus rien à faire au général romain que d'aller chercher Gélimer à grandes journées. Jean l'avait poursuivi cinq jours et cinq nuits, et il était près de le prendre, lorsqu'un homme de sa suite, voulant tirer un oiseau, perça le cou de Jean de part en part avec une flèche. Cet accident sauva Gélimer. Les soldats s'arrêtèrent pour assister Jean après sa blessure, et pour lui donner la sépulture après sa mort. Sur ces entrefaites arriva Bélisaire; il versa des larmes abondantes sur le tombeau de son ami, brave guerrier, aussi estimable pour son amour des hommes et la douceur de ses mœurs

que pour ses talens militaires et son intrépidité, et fonda une rente annuelle en faveur de la famille du défunt, et pour l'entretien de son monument funèbre. Il eut aussi dessein de punir le meurtrier de Jean; mais il ne le fit pas, parce que les soldats l'assurèrent que Jean les avait conjurés par les plus saints des sermens de faire en sorte que l'homme qui l'avait tué ne fût pas châtié, vu qu'il n'avait failli que par imprudence.

En attendant, Gélimer avait pris trop d'avance sur Bélisaire, qui ne cessa pas de le poursuivre; et, lorsque le général romain arriva à Hippo regius ou Hippone (*aujourd'hui Bona*), il y apprit que le prince wandale s'était réfugié dans une ville fort ancienne, appelée Médenos, et située à l'extrémité sud-ouest de la chaîne de montagnes qui borde les rivages du Seibouse depuis les environs d'Hippone ou Bona jusqu'à ses sources. Procope donne à cette chaîne le nom de Pappua; nous l'appelons Edough [12]. Elle a des cimes escarpées et presque inaccessibles, hérissées de toutes parts de roches très-hautes. Bélisaire trouva qu'il valait mieux retourner à Carthage, et y faire les préparatifs nécessaires pour se mettre en possession des îles de la Méditerranée et des villes maritimes de l'Afrique qui avaient appartenu aux Wandales, que de suivre Gélimer, au milieu de l'hiver, dans

ces montagnes. Il laissa donc Pharas, chef des *Hérulíens*[13], investir ces monts et y bloquer le prince wandale, et ramena les autres troupes dans la capitale de l'Afrique. Cependant le séjour d'Hippone n'avait pas été inutile à Bélisaire : il n'y prit pas seulement beaucoup de Wandales nobles qu'il fit diriger sur Carthage, mais il y captura aussi les trésors que Gélimer avait chargé Boniface, son secrétaire, de transporter en Espagne, où il avait résolu de se retirer si ses affaires se gâtaient en Afrique. Boniface partit d'Hippone dès qu'il fut instruit de l'issue de la bataille de Tricameron; mais la tempête le rejeta dans le port contre son intention; et il résolut alors de remettre les richesses confiées à sa garde entre les mains de Bélisaire, qui n'était plus très-éloigné de la ville.

A peine arrivé à Carthage, Bélisaire envoya des troupes en Sardaigne, en Corse, dans les îles Baléares, à Césarée, capitale de la Mauritanie césarienne, et à Septum (*aujourd'hui Ceuta*), dans la Mauritanie tingitane. Les commandans de ces troupes eurent peu de peine à se rendre maîtres de ces îles et de ces villes, quoique Ceuta eût passé, dans les derniers temps de la domination des Wandales, sous celle des Visigoths[14]. Il n'était pas aussi facile d'ôter aux Ostrogoths le fort Lilybée, en Sicile. Théoderic avait donné ce fort en dot à sa

sœur Amalafrède lorsqu'il la maria au roi wandale Trasamund; les Ostrogoths reprirent ce fort pendant que les Wandales et les Grecs se disputaient en Afrique la possession de ce pays. Bélisaire demanda qu'on le lui rendît, puisqu'il avait fait partie de l'empire wandale; mais les Ostrogoths répliquèrent qu'il n'en était pas ainsi, qu'ils étaient maîtres de toute la Sicile par le droit des armes, et que Théoderic n'avait pas eu qualité pour aliéner à toujours une portion de leur conquête. On convint de part et d'autre de faire Justinien juge du différend. L'empereur le décida, à ce qu'il paraît, en sa faveur [15]. Cependant le fort Lilybée ne fut soumis à son sceptre que lorsque Bélisaire se fut emparé de toute la Sicile (*l'an* 435).

Gélimer était encore sur la montagne de Pappua, où Pharas, après avoir vainement essayé de se rendre maître par la force de la ville de Médenos, le tint étroitement bloqué, gardant toutes les avenues, et empêchant l'entrée des vivres et la sortie de qui que ce fût. Les Maures, chez qui Gélimer s'était réfugié avec ses neveux et beaucoup de Wandales de sang noble, étaient de ceux dont Procope [16] dit qu'ils passaient toutes les saisons de l'année dans de misérables cahutes où l'on pouvait à peine respirer; qu'ils portaient, hiver et été, un gros sarrau et une tunique de bure; qu'ils

couchaient sur la terre ou sur des peaux; et qu'ils vivaient, comme les bestiaux, de froment, de seigle et d'orge qui n'étaient ni cuits, ni moulus, ni pétris [17]. Gélimer et ses compagnons souffrirent durant le siége des maux si grands, que la mort commençait à leur paraître douce, et la servitude à ne plus être honteuse. Pharas profita de cette circonstance pour écrire à Gélimer que, s'il capitulait avec lui, l'empereur lui donnerait probablement une place dans le sénat; qu'il l'élèverait à une des premières dignités de l'état, le patriciat, et qu'il le doterait de grands fonds de terre. Il lui représenta en même temps qu'il vaudrait mieux souffrir la servitude et la pauvreté dans Constantinople que d'attendre la conservation de sa vie et de sa dignité de la vile nation des Maures. Gélimer, encore indécis, remercia Pharas de l'avis qu'il lui avait donné, l'assurant qu'il ne connaissait rien de plus dur au monde que de servir un ennemi qui lui avait fait la guerre sans sujet, et dont il souhaiterait de se venger si Dieu lui était favorable. En même temps il pria Pharas de lui envoyer un luth, un pain et une éponge. Pharas ne put pas concevoir pourquoi le prince wandale lui faisait cette demande; mais le porteur de la lettre de Gélimer la lui expliqua en disant : « Le prince demande un pain, parce qu'il y a longtemps qu'il n'en a vu; il a besoin de l'éponge pour

laver un de ses yeux, que la crasse a fait enfler outre mesure; il veut se servir du luth pour jouer dessus une chanson qu'il a composée sur ses malheurs. » Pharas, attendri du déplorable état où était Gélimer, lui envoya ce qu'il demandait. Mais il n'en garda pas moins les avenues de la montagne avec autant de soin qu'auparavant.

Il y avait déjà trois mois que le siége durait, l'hiver tirait à sa fin, et Gélimer avait à craindre que les assiégeans ne fissent bientôt un nouvel effort pour gagner le haut de la montagne. La famine commençait à exercer ses ravages, et plusieurs jeunes parens du prince avaient le corps tout rongé de pourriture. Gélimer était très-affecté par la vue de ces malheurs de sa famille; il supporta néanmoins sa disgrace avec une constance inébranlable, jusqu'à ce qu'il vit un jour un des enfans de sa sœur et le fils d'une femme maure se battre ensemble à outrance pour s'arracher de la bouche un méchant gâteau d'orge écrasé, à demi cuit, tout brûlant, et plein de cendre. Ce triste spectacle dompta la volonté de fer du prince wandale, et il manda à Pharas qu'il était prêt à se rendre avec tous les Wandales qu'il avait autour de lui, si Bélisaire voulait lui promettre que l'empereur ferait tout ce que Pharas lui avait annoncé dans sa première lettre. Pharas instruisit Bélisaire à l'heure même des propositions de Gélimer; et le

général grec dépêcha aussitôt à ce dernier Cyprien, chef des confédérés, avec quelques autres personnages, et lui fit assurer que ni lui ni les siens ne souffriraient aucun mal; qu'ils ne manqueraient de rien; et que, pour ce qui était de sa personne, il serait honorablement accueilli de Justinien. Pharas se rendit avec les envoyés de Bélisaire au pied de la montagne, où Gélimer vint les trouver; et, après avoir reçu leur parole, il alla avec eux à Carthage (*l'an 534, au mois de mars*). Bélisaire le reçut dans un faubourg de la ville nommé Aclas, où il logeait alors. Le prince wandale l'aborda en riant, et d'un ris qui éclata devant tout le monde. Les uns conclurent de ce fait que le malheur avait privé le prince de la raison; d'autres pensèrent qu'il riait en songeant qu'il n'y a rien de stable dans le monde, et qu'un roi peut être réduit à souffrir les plus grands maux [18]. Peut-être le rire de Gélimer provenait-il d'une cause pareille à celle qui fit rire Annibal en voyant les sénateurs carthaginois pleurer l'infortune de leur pays qu'ils avaient attirée eux-mêmes en le laissant manquer de tout en Italie. La confusion, la honte et le repentir produisent souvent le même effet que l'aspect d'un acte absurde; et, avec cela, Gélimer n'avait pas pu s'empêcher d'imputer ses malheurs à sa négligence, en voyant que Bélisaire avait su réparer les murs de Carthage dans l'es-

pace de six mois, et rendre cette ville si forte, qu'elle était devenue presque imprenable.

Les envieux de Bélisaire, et plus encore les personnes qui regardaient sa présence en Afrique comme le principal obstacle qui s'opposait au désir qu'elles avaient d'opprimer et de dépouiller à qui mieux mieux les habitans de ce pays [19], accusèrent le général grec auprès de l'empereur de former une conspiration pour usurper l'autorité souveraine en Afrique, et s'y faire nommer roi. Justinien prêta d'autant plus facilement l'oreille à cette calomnie, qu'il n'était pas rare de voir dans l'empire byzantin des généraux heureux détrôner leurs souverains, qui souvent n'avaient pas plus de droits au trône qu'eux, et y étaient parvenus par les mêmes moyens. Bélisaire s'entourait du reste, pendant la paix comme à la guerre, d'une garde nombreuse, composée des guerriers les plus vaillans et les plus expérimentés de tout l'empire; il était en même temps assez riche pour les entretenir et les payer tous de ses propres biens; et l'empereur ne pouvait pas se cacher à lui-même que son général lui était infiniment supérieur et comme militaire, et comme homme d'état. Justinien avait de plus toujours présent à son esprit le souvenir de la rébellion furieuse qui éclata contre lui à Constantinople dans la cinquième année de son règne (*en* 532), et qui lui fit voir combien

ses sujets l'aimaient peu. Enfin rien ne saurait faire plus d'ombrage à la médiocrité présomptueuse ou orgueilleuse qu'un mérite réel. Justinien fit donc dire à Bélisaire par Salomon, qui était venu de Carthage à Constantinople pour l'informer de la prise de Gélimer, qu'il eût à venir lui-même à Constantinople avec le prince wandale et les autres prisonniers, ou à rester en Afrique, après en avoir fait partir ceux-ci. Bélisaire connaissait les intrigues de ses ennemis : aussi ne se méprit-il pas sur le sens du message impérial; mais il s'embarqua de suite avec le roi captif et ses parens, et alla porter lui-même à Justinien les dépouilles de l'ennemi.

A Constantinople on reçut Bélisaire avec les mêmes honneurs que les anciens Romains déféraient aux capitaines qui avaient remporté les victoires les plus signalées. Personne n'avait reçu ces honneurs depuis six cents ans, que Titus, Trajan, et peut-être encore quelque autre. Il fit passer au milieu de la ville les dépouilles et les prisonniers avec une pompe à laquelle les Romains donnaient autrefois le nom de *triomphe*. Pour lui, il n'était pas assis sur un char, comme dans les anciens triomphes; mais il alla à pied depuis sa demeure jusqu'au cirque, et des barrières de l'hippodrome jusqu'au trône de l'empereur. Parmi les dépouilles qui servaient d'ornement au triomphe

on voyait des objets de toute sorte à l'usage des rois; les trônes d'or; les carrosses du corps de la reine; une grande masse de pierreries; des vases d'or, et toute l'argenterie du roi; plusieurs milliers de talens d'argent; les ornemens impériaux que Gisérie avait enlevés à Rome du palais des empereurs; les vases sacrés que Vespasien et Titus avaient fait transporter de Jérusalem à Rome, et que Justinien fit déposer dans l'église des Chrétiens de Jérusalem[20]. Parmi les prisonniers que l'on fit voir dans ce triomphe, se trouvait aussi Gélimer. Il était revêtu d'une robe d'écarlate, et accompagné de ses parens, et de ceux d'entre les Wandales qui étaient les plus considérables par leur noblesse, par leur taille et par leur bonne mine. Quand ce prince captif entra dans le cirque, et qu'il vit l'empereur assis sur un trône fort élevé, et tout le peuple debout à l'entour, il sentit encore plus qu'auparavant la grandeur de sa disgrace; et, sans verser une larme, sans jeter un soupir, il eut toujours dans la bouche cette belle parole tirée des monumens des Hébreux : *Tout dans le monde est vanité*[21]. Dès qu'il fut arrivé aux degrés du trône, on lui ôta sa robe de pourpre, et on l'obligea de se prosterner devant l'empereur pour l'adorer, de même que fit Bélisaire. Justinien et l'impératrice Théodora firent de grands présens aux filles d'Hildéric et à toute

la famille de Valentinien. On donna aussi à Gélimer des terres considérables pour y vivre avec ses parens. On ne lui donna pas néanmoins la dignité de patrice, parce qu'il ne voulut pas renoncer à l'arianisme. Quant aux autres Wandales que l'on avait transportés dans l'Orient, quelques-uns d'entr'eux trouvèrent moyen de retourner en Afrique, et d'y grossir le nombre des ennemis de l'empire; mais la majeure partie fut forcée de prendre du service dans l'armée grecque, et on les envoya combattre contre les Perses et contre d'autres peuples barbares en guerre avec les Grecs[22].

Au commencement de l'année 435, Bélisaire fut nommé consul, et à cette occasion il reçut l'honneur d'un second triomphe, qui se fit selon l'ancien usage. Il fut porté au sénat dans la chaise curule sur les épaules des prisonniers; et dans le chemin il jetait au peuple une partie du butin qui avait été pris sur les Wandales : des vases d'argent, des ceintures d'or, et d'autres dépouilles précieuses. Mais le plus grand honneur que Justinien fit à Bélisaire fut de faire représenter sur un mur du vestibule du palais royal les victoires que ce général avait remportées sur les Wandales et les Goths, et comment il ovait présenté à l'empereur, entouré de l'impératrice, de la cour et des sénateurs, Gélimer, roi des Vandales, et Vitigès, roi des Ostrogoths[23]. On frappa aussi plusieurs mé-

dailles sur le revers desquelles on voyait l'effigie de Bélisaire, et ces mots: *Gloria Romanorum Belisarius;* de l'autre côté de ces médailles on voyait Justinien recevoir Bélisaire, qui s'approchait de lui avec ses trophées et en triomphe[24]. Enfin les Carthaginois, qui donnèrent à leur ville le nom de Justinienne, datèrent les années à partir du jour où Bélisaire fit son entrée solennelle dans leur ville[25].

Pendant que l'on célébrait ainsi à Constantinople le renversement de l'empire wandale, l'Afrique faillit échapper de nouveau à l'empire par les attaques des Maures, et surtout par une sédition furieuse des soldats grecs. L'histoire de ces évènemens sera décrite en détail dans mon histoire des états barbaresques depuis la destruction de l'empire wandale par Bélisaire jusqu'au passage des Arabes en Espagne. Dans ce livre je me borne à remarquer que les Wandales jouent un rôle très-petit dans la révolte des soldats grecs et dans les guerres des Maures avec l'empire. En effet Stotzas, chef des troupes révoltées contre l'empire, ne put réunir que mille Wandales sous ses drapeaux; et sur ces mille Wandales il n'y en avait que six cents qui étaient restés en Afrique: les quatre cents autres avaient été transportés en Grèce, d'où l'on voulait les envoyer en Asie pour y servir contre les Perses; mais eux

forcèrent les matelots, lorsqu'ils étaient près de Lesbos, de changer les voiles, et de les débarquer sur une côte déserte de l'Afrique[26]. De ce nombre de Wandales il n'en restait plus que quatre cent vingt lorsque Gontharis usurpa le pouvoir suprême en Afrique (*l'an* 544); et ceux-ci furent ou tués, ou envoyés à Constantinople après qu'Artabane eut assassiné Gontharis pendant un festin qu'il donna aux capitaines de son armée[27]. Cependant la révolte des soldats grecs commença en 436, environ deux ans après que Gélimer eut capitulé avec les Grecs; et elle fut causée en partie par la dureté du joug que l'on fit peser sur les ariens, en partie par les instigations des femmes et des filles wandales que les soldats grecs avaient épousées, celles-ci engageant leurs nouveaux maris à ne pas abandonner à l'empereur ni à l'état les terres que leurs premiers maris avaient possédées. On devait donc s'attendre à voir plus de mille Wandales prendre part à la sédition des troupes impériales; mais Bélisaire avait fait rechercher soigneusement tous les Wandales capables de porter les armes, et il les fit transporter en Grèce, pour qu'ils y fussent incorporés dans les armées de l'empire. Salomon, lorsqu'il devint, en 439, gouverneur de l'Afrique pour la seconde fois, en chassa jusqu'aux femmes wandales : ce qui dépeupla tellement ce pays, que l'on fit venir des colons de la Sicile et du midi

de l'Italie [28]. Aussi les historiens grecs et latins ne connaissent-ils plus de Wandales en Afrique à partir de l'an 544. Jackson a pourtant voulu retrouver les descendans des Wandales dans les Schowiah, tribu cabaïle qui habite le petit Atlas, au sud des frontières d'Alger et de Tunis; et Shaw et Bruce regardent comme tels les habitans des montagnes d'Aurès [29]. Ces trois voyageurs s'appuient sur ce que ces peuples ont un teint blanc et rose, et que leurs cheveux sont d'un jaune foncé, tandis que les autres Cabaïles ont le teint basané et des cheveux noirs. Mais la langue des Schowiah se compose, comme celle des autres tribus berbères, de mots d'origine berbère, et d'autres qui viennent des langues sémitiques; et, si nous avions des vocabulaires aussi riches de la langue des habitans des monts Aurès que nous en avons de celle des Schowiah [30], on ne trouverait peut-être pas plus de vestiges des idiomes teutoniques dans la première langue que dans la seconde. Ainsi il est bien possible que le teint blanc de ces tribus berbères provienne, sinon de l'élévation de leur pays au dessus du niveau de la mer, comme le pensent les auteurs des recherches sur Alger par l'académie royale des inscriptions (*pag.* 136), du moins du croisement de la race nègre avec les tribus du Soudan, que les Arabes appellent *el Ahmar*, ou les rouges, parce qu'ils ont le teint roux, les che-

veux rougeâtres et crépus, et les yeux également rougeâtres[51]. En Abissinie on rencontre aussi quelques peuplades de couleur blanche et à cheveux blonds; mais ils y demeurent dans les parties basses du pays.

Pendant que Bélisaire conquit Carthage et renversa l'empire des Wandales, les Maures de la Tripolitaine pressèrent tellement Pudentius, qui avait arraché cette province aux Wandales avant le commencement de la guerre, que Bélisaire se vit forcé d'envoyer de Carthage des troupes au secours de Pudentius[52]. Les Maures de cette partie de l'Afrique firent encore long-temps depuis la guerre aux Grecs; et, lorsque ce pays fut enfin pacifié, la domination byzantine ne s'y étendit pas plus loin vers le midi que celle des Wandales, laquelle allait tout au plus jusqu'aux montagnes de Fissato, de Gharian, etc.[53]. Cependant les habitans de Cydamus (*aujourd'hui Gadamès*) étaient depuis long-temps les alliés des Grecs, et sous Justinien ils embrassèrent la religion chrétienne. Leur exemple fut imité par les Garamantes, qui envoyèrent en 566 une ambassade à Justinien II, pour lui demander des ecclésiastiques qui voulussent leur prêcher l'évangile[54].

Dans la Byzacène les conquêtes des Grecs ne tardèrent pas à s'étendre, comme celles des Wandales, jusqu'aux montagnes de Nofusa. Justinien

divisa cette province en deux parties : Adrumète était le chef-lieu de l'une; et Capsa, de l'autre. L'empereur fit de plus fortifier les villes de Tacape (*aujourd'hui Gaps*), de Culule (*non loin de la ville actuelle de Cabes*), Mamma ou Gemellæ, sur la route de Capsa (*aujourd'hui Gafsa*) à Telepte (*aujourd'hui Ferréanah*), afin que les Maures de la Tripolitaine et ceux qui demeuraient sur le fleuve Zieg, sur le lac Loudéah et au pied des montagnes de Nofusa, ne pussent plus ravager les terres de la Byzacène[55]. Comme les Maures dont je viens de parler et ceux du midi de la Numidie attaquèrent d'ordinaire la Proconsulaire en marchant de Theveste (*aujourd'hui Téfas*) sur Sicca veneria (*à huit lieues de Kaff*) ou sur Lares (*aujourd'hui Lorba*)[56], et de là sur Carthage, on entoura de murailles les villes de Ad Medera (*aujourd'hui Gella-al-Chnan*)[57], de Vaga ou Vacca (*aujourd'hui Vegja*) et de Tucca ou Tucca terebinthina (*aujourd'hui Dugga*)[58].

Du temps de Bélisaire la domination des Grecs ne dépassa probablement pas le petit Atlas dans la Numidie. Mais plus tard Salomon, gouverneur de l'Afrique, pénétra jusqu'aux monts d'Aurès, en fit la conquête, et y fit élever plusieurs forts. Le territoire de l'empire s'étendit alors aussi loin que celui des Wandales dans ce pays. Des monts Aurès, Salomon porta ses armes victorieuses jus-

qu'à Sitifis (*aujourd'hui Setif*), et de là peut-être jusqu'à Macri et Zabi, sur la route de Sitifis ou Setif à Auzia ou Hamsa[39]. Là s'arrêtaient les conquêtes des Grecs; et la Mauritanie de Césarée et celle de Tingis restaient soumises aux Maures, à l'exception de Césarée et de Septum, et peut-être de quelques autres places maritimes[40].

La rapidité et la facilité avec laquelle Bélisaire détruisit l'empire wandale ne peuvent avoir rien de surprenant pour quiconque a lu avec quelque attention l'histoire antérieure de ce peuple. La population romaine haïssait les conquérans germains parce qu'ils étaient ariens, et qu'ils l'avaient dépossédée d'une partie de ses terres. Les Wandales eux-mêmes avaient désappris dans les bras de la volupté et des plaisirs l'art de vaincre; et, lorsque Bélisaire débarqua en Afrique, les Maures les avaient déjà tellement affaiblis, que le général grec n'avait qu'à achever un ennemi que d'autres avaient renversé. Beaucoup de Wandales ne prenaient point part à la défense de leur pays, par animosité contre Gélimer, et celui-ci était aussi lâche que mauvais général. Enfin la cavalerie wandale ne se servait que de l'épée et de la lance, et ne pouvait combattre de loin : la cavalerie grecque était très-exercée à tirer de l'arc, et ne maniait pas moins bien les deux armes dont se servait l'ennemi.

LIVRE QUATRIÈME.

ORIGINE DES WANDALES, LEUR LANGUE.

Nous avons vu, dans l'introduction[1], que Pline-l'Ancien regarde les Bourguignons, les Goths et les Wandales comme des peuples teutoniques de la même souche. Agathias, d'accord en cela avec le biographe de S. Sigismond[2], prend les Bourguignons et les Ostrogoths pour la même nation. Procope[3] s'exprime ainsi sur le compte de ces peuplades : « Les Ostrogoths ou Goths, les Wandales, les Visigoths et les Gépides ont bien des noms différens; mais ils ne s'en ressemblent pas moins en toute autre chose. Tous ont le teint blanc et les cheveux blonds; tous sont de grande taille et de bonne mine. Ils se conduisent tous par les mêmes lois, font profession de la même religion, et suivent la doctrine d'Arius. Ils parlent

aussi tous la même langue; et cette langue, on l'appelle gothique. Je me figure que tous ont jadis fait partie de la même nation, mais qu'ils ont depuis emprunté de leurs chefs les noms par lesquels ils se distinguent à présent. » Ainsi l'auteur qui a parlé le premier des Wandales, et celui qui les a vus périr, s'accordent pour regarder cette tribu germanique et les Goths comme un seul peuple.

Rapprochons maintenant ce que nous savons sur les mœurs et les habitudes de ces deux peuples, et nous verrons qu'elles sont tout-à-fait les mêmes. Giséric fit raser les murs des villes africaines[4]: les Ostrogoths laissèrent tomber en ruine ceux des places fortes de l'Italie, et dans le huitième siècle Vitisa fit encore démanteler celles de l'Espagne[5]. Les Wandales étaient mauvais fantassins, et peu exercés à lancer le javelot ou à tirer de l'arc; ils combattaient presque tous à cheval, et la lance ou l'épée à la main: la force des Visigoths consistait principalement dans leur cavalerie[6]; pour ce qui est des Ostrogoths, voici ce que Bélisaire répondit à ceux qui lui demandaient, au retour du champ de bataille, comment il avait osé attaquer un si grand nombre d'ennemis avec si peu de troupes[7]: « Les Grecs et les Huns, disait le général de Justinien, tirent tous bien de l'arc à cheval; les Goths ne s'entendent pas à cet art: leurs cava-

liers ne se servent que de lances et d'épées; leurs archers ne combattent qu'à pied et derrière les cavaliers, qui sont couverts de grands boucliers. De là vient que les cavaliers goths ne peuvent pas nuire à l'ennemi quand on ne se bat pas de près, et nos archers les percent facilement de leurs flèches; de l'autre côté, les fantassins Goths ne peuvent jamais fondre sur la cavalerie. » Les Goths, dit Procope[8], portent, comme les Perses, des boucliers très-grands : ceux des Wandales ne peuvent pas avoir été petits : autrement Ammatas, frère de Gélimer, n'aurait pas eu le temps de tuer, comme il le fit, douze lanciers grecs avant de tomber lui-même[9]. Nous avons vu, dans le chapitre III du livre précédent, que les chefs militaires des Wandales étaient aussi leurs magistrats civils, et que ces chefs s'intitulaient rois, ou généraux en chef; ducs, ou commandans de plusieurs comtes; comtes, ou commandans de plusieurs milliers d'hommes; chiliarques, ou commandans d'un millier d'hommes; et centurions, ou commandans de cent hommes: tout se passait de même chez les Ostrogoths, et surtout chez les Visigoths[10]. Les Wandales, lorsqu'ils entrèrent à Carthage, eurent soin de mettre un frein aux excès que les Romains commettaient sur le chapitre de l'amour[11] : les Ostrogoths firent la même chose en Italie. « Les barbares eux-mêmes, dit Salvien[12], ont notre impureté en horreur : les

Goths ne tolèrent point d'impudiques parmi eux; mais ils laissent aux Romains le privilége de l'être. » Dans l'édit de Théoderic et dans celui d'Athalaric nous trouvons une foule de lois destinées à protéger l'innocence de l'autre sexe, et à le relever à ses propres yeux, en attribuant, dans beaucoup de cas, les mêmes droits à l'épouse et à l'époux, à la fille et au fils [13].

Victor de Vita rapporte que les Romains revêtus de fonctions à la cour des rois wandales, étaient tenus de s'habiller comme les conquérans teutoniques de l'Afrique [14]. Ceux-ci avaient donc un costume particulier; mais quel était-il? Voilà ce que je ne saurais dire en détail. Tout ce que je sais, c'est que les Wandales portaient, comme les Visigoths, de longs cheveux qui leur retombaient sur le dos; qu'ils ne portaient pas de barbe au menton, mais qu'ils avaient de longues moustaches et de courts favoris [15]. Je sais encore que les riches Visigoths aimaient, comme les Wandales, à porter des habits de soie, et à faire briller l'or et l'argent sur leurs vêtemens [16]. On pourrait conclure de là que les Wandales portaient, comme les Visigoths, des braies qui ne leur descendaient que jusqu'aux genoux; que leurs souliers de poil n'allaient que jusqu'aux talons, et que le reste du pied était nu; mais c'est une chose que je ne saurais affirmer positivement, n'ayant pour ga-

rant que ce que Sidoine-Apollinaire (*Ep.* IV, 20) nous dit de l'habillement des Visigoths. Aussi je m'abstiendrai de toute autre induction basée sur ce passage du savant bordelais.

Je ne sais pas le latin, dit le patriarche arien Cyrila aux évêques catholiques qui lui adressaient la parole dans cette langue [17] : donc les Wandales parlaient un autre idiome que le reste des habitans de l'Afrique; mais quel était cet idiome? La langue gothique, répond Procope [18] : et ce fait ressort aussi d'un passage de Victor de Vita, dans lequel cet évêque catholique raconte qu'Hunéric, lorsqu'il permit au clergé orthodoxe de Carthage de faire choix d'un métropolitain, demanda que l'empereur grec Zénon laissât, de son côté, officier les évêques ariens dans leurs églises comme ils l'entendraient, et dans telle langue qu'ils voudraient [19]. Du temps d'Hunéric il n'y avait guère dans l'empire d'Orient d'autres ariens que des Goths, des Hérules, et peut-être quelques Huns, qui eussent pu désirer que le service du Seigneur se fît dans une autre langue que le grec ou le latin. Mais le clergé gothique officiait déjà vers la fin du quatrième siècle en langue gothique [20]. La traduction en cette langue de la Bible par Ulphilas, date du commencement de ce siècle. Du temps d'Attila cette même langue et le latin furent les langues écrites des peuples soumis au sceptre

de ce prince hun, et celles que l'on parlait ordinairement à sa cour [21] : donc il est probable qu'en demandant pour les évêques ariens dans l'Orient le droit d'y officier dans telle langue qu'ils voudraient, Hunéric voulut principalement faire rendre à ces ecclésiastiques la liberté de prêcher dans la langue que Procope dit avoir été commune aux Wandales et aux Goths, et dans laquelle le service se faisait dans les églises ariennes des Wandales.

Nous avons vu, dans le chapitre III du livre précédent [22], des princes wandales étudier le latin et le grec : croyons donc aussi que ce peuple étudiait sa langue, et qu'il l'écrivait. C'était même une chose indispensable pour les prêtres des Wandales; et, si leur patriarche Cyrila n'avait pas lu et relu la bible d'Ulphilas, il n'aurait pas pu sommer les évêques catholiques de discuter avec lui en langue wandale ou gothique sur les bases de la véritable doctrine chrétienne [23]. Je présume donc que le testament de Giséric fut écrit en langue wandale, de même que je crois que c'est dans cet idiome, et non pas en latin ou en grec, que Gélimer chantait ses malheurs sur les montagnes de Pappua. Mais tout ce que les Wandales ont écrit a malheureusement péri, et il ne nous reste de leur langue que plusieurs mots et des noms propres, que je vais soumettre à une analyse rigoureuse.

A. *Mots Wandales.*

1.° TAIHUNHUNDAFATH, chef d'un millier d'hommes, selon Victor Cartennensis, p. 23. Ce mot se trouve dans Ulphilas (S. Jean, XVIII, 12) : il vient des mots gothiques *taihun* (*en allemand moderne*, *zehen ou zehn*) dix; *hund*, au pluriel *hunda* (*en allemand moderne*, *hundert*), cent; et *fath*, guide, chef (*en allemand moderne*, *pfad; en francique*, *fad*, *sentier*, *chemin frayé*). Comparez page 189 et pag. 37, note 54.

2.° RÉGA, ῥηγα, titre wandale du roi, selon Théophane, pag. 87. Cette expression vient du mot gothique *reik* (s) (*en allemand*, *Recke*), homme vaillant ou puissant. Le *ric* dans Giséric, Hunéric, Alaric, Théodoric, vient de la même racine. Comparez pag. 37, note 54.

3.° Mots douteux, en tant qu'on les obtient par la décomposition de noms propres ou de toute autre manière. Je renvoie pour la majeure partie aux rubriques qui suivent, et je ne mentionnerai ici que les mots LOTH, sort, part (*pag.* 6, *note* 31); BURG (*en gothique*, *baurg*(*s*); *en vieux allemand*, *purc ou parg; en grec*, πυργος), un bourg, un asyle, une demeure (pag. 11, texte et notes); la syllabe patronymique ING (p. 2, note 19); DAIL, partie; WINNA ou WENNA, aimer, être aimable, être brave et victorieux (page 15).

B. *Noms propres wandales de la première époque.*

1.° Wandales. Voyez l'introduction de cet ouvrage, pag. 15 et 16.

2.° Assi, nom du premier roi des Wandales proprement dits (*pag.* 30; *et Paullus Diaconus, de gestis Langobard.*, I, 2; I, 3; et I, 7). Le roi ostrogoth Athalaric écrit au roi wandale Hildéric, qui avait fait tuer Amalafrède, sa tante, qu'avant de commettre une action aussi atroce, il aurait dû réfléchir que le sang des Asdingi ne pouvait que s'illustrer en s'alliant à celui des Amales ou des princes ostrogoths (*Cassiodor. Variar.*, IX, 1). Jornandès (*de Reb. get.*, *cap.* 52) fait également mention de ce titre *Asdingi* des rois des Wandales proprement dits. *Asdingi* veut dire la race d'Assi. *Ing* est une ancienne syllabe patronimique des idiomes teutoniques : elle vient du mot allemand *jung* (*en suédois et en danois*, *ung ou yng*) jeune. (*Voyez Meidinger*, *Wœrterbuch der gothisch-teutonischen Mundarten*, *p.* 65 *à* 67). Pour ce qui est du nom *Assi*, il rappelle d'un côté les Ases des Scandinaves, l'Hésus ou Mars des Gaulois (*Lactance*, *Instit. divin.*, I, 21; *et Lucain*, *Pharsal.*, I); et, de l'autre côté, l'Aziz ou Mars des Syriens (*Julianus Apostata*, *in Oratione de sole*). Les Goths donnaient à leurs rois le nom

d'*Anses* quand ils avaient remporté une victoire importante (*Jornandes, de Reb. get., cap.* 13). Ce nom, qui vient du mot gothique *Ans*, grand compagnon d'armes, me paraît être le même mot que l'*Assi* des Wandales. On supprime aussi souvent la lettre *n* avant *s* et *z* qu'on la met avant ces deux consonnes; par exemple : *uns* (*allem.*), *us* (*angl.*), nous; *spazieren* (*allem.*), *spanseeren* (*flamand*), se promener, etc.

3.° Silingi, nom d'une partie des Wandales, et Ambri, nom du premier roi de cette partie des Wandales (*pag.* 30; *et Paull. Diacon., de Gestis Langob.,* I, 2; I, 3; *et* I, 7. *Comparez pag.* 11). Dans *Silingi*, l'*ing* forme une syllabe patronimique. *Sil* vient probablement du mot islandais *sæl;* en anglosaxon, *sælig;* en allemand moderne, *selig*, heureux : car *sel* signifie, en gothique, bonheur; et *unsel*, malheur. (*Voyez Ihre, Diction. suiogothicum*, tome II, page 493). Pour ce qui est du nom *Ambri*, c'est le mot islandais *amper* (*en latin, aper*), fort dans le combat (*Ihre*, t. I, p. 86).

4.° Wodan, et sa femme Frea, noms de divinités wandales et langobardes (*Paull. Diacon., de gestis Langob.,* I, 7), comme de toutes les anciennes peuplades teutoniques.

5.° Igillus, chef des Wandales qui combattirent contre Probus (p. 33), de *Igel*, hérisson. Ce nom

est encore assez commun en Poméranie et au Mecklenbourg.

6.° Wisumer règne sur les Wandales lorsque les Goths les battent sur le Marosch (*page* 48). Ce nom vient de *wise* (*vieux allemand*) pour *weise*, sage, savant; et de *mer*, syllabe finale et initiale que l'on rencontre dans beaucoup de noms propres des anciennes tribus teutoniques, par exemple dans *Théodemir*, *Gundemar*, *Ricimer*, *Marbod*, *Merewit*, etc., et qui signifie célèbre, grand : donc *Wisumer* est synonyme de *célèbre parmi les sages*[21].

C. *Noms propres des princes wandales de la seconde époque.*

1.° Godegiscle (*Procope*, I, 3), ou Godegisil (*Grég. de Tours*, II, 9) : de *god*, en gothique, bon; et de *gisal*, en vieux allemand, compagnon. On retrouve ce nom parmi ceux des rois bourguignons, et les mots *god* et *gisil* dans une foule de noms propres, par exemple dans *Godemar*, bon seigneur (*nom d'un prince bourguignon*), et dans *Théodegiscle*, ami du peuple (*nom du fils du roi ostrogoth Théodat*). Comparez p. 82, texte et note.

2.° Gundericus (*Idatius*, p. 22; *Isidor. Hispal.*, p. 733; *Greg. de Tours*, II, 2) ou Gontharis (*Procope*, I, 3). Faut-il dire que le nom *Gontharis* répond à *Günther*, et *Gundericus* au diminutif

Güntcrche de *Günther*, nom très-commun en Allemagne? Olympiodore (*apud Photium*, p. 183) appelle un roi des Bourguignons *Gunthiarius*. Ce nom vient de *gund*, en vieux allemand, guerre: il veut dire guerrier (*Wachter*, *Glossarium german.*, *Lipsiæ*, 1733, *in-fol.*, *p.* 625). Comparez pag. 82, texte et notes.

3.° FREDIBAL, nom d'un roi des Wandales silingi (*Idatius*, p. 22). Les deux premières syllabes de ce mot rappellent les noms goths *Fridiger*, *Frédéric*, *Amalafréda*, etc.; et *freda* (*en allemand moderne*, *Friede*, *paix*), veut dire paix, repos, sécurité, défense, dans presque tous les vieux idiomes teutoniques. *Bal* est peut-être synonyme du *wald*, puissant, des noms *Clodowald*, *Waldemar*, etc.; ou du *wili*, voulant, de *Williprant*, *Wilihelm*, etc.

D. *Noms propres des princes wandales de la troisième époque.*

1.° GISÉRIC (*Procope*, *Jornandès*); GÉSÉRIC (*Priscus*, *in Exc. è legat.*, p. 42; *et Isidor. Hispal.*, *Chr. Vandal.*); GAISÉRIC (*Idatius*); GEISÉRIC (*Vict. Vitensis*, *Vict. Cartenn.*, *et Prosp.*, *in Ch.*); GINSÉRIC (*Malchus*, *in Exc. è legat.*, 95; *et Cassiodor.*, *in Chronico*); GENSÉRIC (*Cod. theodos.*, *novella Theodos. et Valent.* XX; *le roi ostrogoth Théoderic, dans Cassiod.*, *Variar.*, I, 4; *Marcellin-l'Il-*

lyrien, dans sa Chronique; Paul-Diacre, dans sa continuation d'Eutrope; l'auteur de l'Historia miscella; Béda; Evagrius; et tous les auteurs latins postérieurs au siècle de Charlemagne). J'ai déjà eu lieu de remarquer que l'on met aussi souvent un *n* avant les consonnes *s* et *z* qu'on le supprime avant ces deux lettres (*voyez ci-dessus la rubrique* B, 2.°). En thèse générale, le nom du fondateur de l'empire africain des Wandales pourrait donc s'écrire avec ou sans *n*; mais j'ai préféré cette dernière orthographe, parce qu'elle me paraît être celle des Wandales, tandis que les Goths disaient *Genséric* ou *Ginséric*. En effet c'est un roi ostrogoth; c'est son ministre Cassiodore; ce sont les empereurs Valentinien et Théodose, dont ~~les armées avaient~~ beaucoup de Goths dans leur sein, qui écrivent ce nom avec un *n*: Idace, qui vivait au milieu des Wandales lorsqu'ils étaient encore en Espagne; Victor de Cartenne, Victor de Vita et Procope, qui les ont connus en Afrique, n'admettent au contraire point de *n* dans ce nom. De même les Goths disaient *Anses* pour *Ases* (*voyez ci-dessus la rubrique* B, 2.°), et le nom du quatrième roi africain des Wandales est orthographié *Trasamund* par tous les auteurs latins et grecs qui ont séjourné en Afrique parmi les Wandales; et *Transamund*, par Cassiodore, par Jornandès, par Isidore de Séville, par Paul-Diacre et par l'auteur

de la *Petite Chronique* publiée par Ruinart (*Hist. Pers. vandal.*, page 115). Ulphilas exprime l'epsilon grec par *ai*, et l'iota par *ei*. Idace orthographie *Gaiséric*. Victor de Cartenne et Victor de Vita écrivent *Geiséric*. D'après cela il est difficile de dire si l'on doit prononcer *Géséric* ou *Giséric*. J'écris *Giséric*, parce que ce nom vient des mots *gis*, en vieux allemand, fort; et de la syllabe *ric*, dont j'ai parlé dans la rubrique A, 2.°; et que le *gis* se retrouve dans une foule de noms, par exemple *Vitigis*, *Gisbert*, etc.

2.° HUNÉRIC ou HUNÉRIX (*Victor Vitensis*); ONORIC (*Procope et Malchus, in Excerptis è legat.*, p. 95), ou HONORIC (*Greg. de Tours*, II, 2; *Paull. Diac., in Eutropium*, XVII, p. 396); THÉODERIC (*Victor Vitensis*, II, 5); GENTON (*Idat.*, pag. 28; *Victor Vitensis*, II, 5), ou GENTUN (*Tiro Prosper, in Ruinart*, p. 550), ou GENZÔN (*Procope*, I, 5); et THÉODÔR (*Procope*, I, 5), fils de Giséric. *Théodôr* vient probablement des mots grecs θεος, Dieu, et δωρον, don, présent (*Dieudonné*); *Genton*, *Gentun* ou *Genzôn*, répond au mot gothique *genôz* (*en anglosaxon*, *genôt*), joyeux compagnon. *Theoderic* rappelle le nom du fondateur de l'empire ostrogoth, et est composé de *Theod*, peuple, et, par métaphore, grandement; et de *ric*, fort, puissant, vaillant, riche. La vraie orthographe du nom du successeur de Giséric est *Hunérix* : car c'est ainsi

que ce prince s'appelle lui-même dans l'édit qu'il promulgua contre les catholiques. Le *hun* de ce nom est peut-être identique avec le *cun* et *chun* des noms *Cunrad*, hardi conseiller; *Chunigund*, hardi guerrier : il signifierait donc hardi.

3.° Godagis, fils de Genton (*Victor Vitensis*, II, 5), et Sersaon ou Sesaon, proche parent de Gisé-ric (*Victor Vitensis*, I, 11). *Godagis* est composé de *god*, bon, et de *gis*, fort, héros (*voyez les rubriques* C, 1.°; et D, 1.°). La leçon *Sesaon* me paraît préférable à la leçon *Sersaon* : elle rappelle les noms des rois visigoths *Sisebut* et *Sisenand*, le nom allemanique *Sisefrid*, et le vieux mot allemand *sise*, ferme, constant. (*Comparez Grotius, Hist. Gothorum*, p. 598.)

4.° Gundamund (*Procope*, I, 8; *Jornandès, de Reb. get.*, 33) ou Gunthamund, et Guntamund (*Victor Tunnon.*, p. 4 et 5; *Isidor. Hispal.*, p. 735; *Tiro Prosper, in Ruinart*, p. 550), ou Guntabund (*Paul-Diacre*), nom du troisième roi africain des Wandales. *Gund* veut dire guerre; *mund*, homme (*Wachter, Glossar. german.*, p. 1099). *Gundamund* ou *Guntamund* est préférable à *Gunthamund*, et surtout à *Gundabund*. Beaucoup de noms bourguignons et visigoths commencent par *gund* ou par *gunt*, par exemple *Gundomar, Gundobald, Gundicar, Guntiar, Gunterid*, etc.

5.° Trasamund et Thrasamund (*Procope*, I, 8;

*auctor Vitæ S. Fulgentii, cap.*21; *Victor Tunnon.*, p. 5 et p. 7), ou TRASIMUND (*S. Fulgentius, ad Trasimundum regem libri tres, in Bibl. max. Patrum*, t. IX, p. 42), ou TRANSAMUND (*Jornandes*, 33; *Cassiodor., Variar.*, V, 43 et 44; *Paull. Diacon., in Eutrop.*, XVII, p. 396; *auctor Chr. brevis, in Ruinart*, p. 115), ou TRANSIMUND et TRANSEMUND (*Isidor., Hispal.*, p. 735 et 736), nom du quatrième roi africain des Wandales. Le nom *Trasemund* était très-commun chez les Langobards. *Tras* vient peut-être du vieux mot allemand *traz* (*en allemand moderne, Trotz, bravade, arrogance*), hardiesse, intrépidité, arrogance, bravade. Il a été question du mot *mund* dans le n.° précédent.

6.° HILDÉRIC ou ILDÉRIC, nom du cinquième roi wandale. C'est le mot allemand *huldreich*, plein de bonté ou de grace, nom qui convient bien au caractère de ce prince.

7.° OAMER (*Procope*, I, 9), ou OAMERDIG (*Victor Tunnonensis*, p. 8), et EVAGEÈS (*Procope*, I, 9), noms de deux neveux d'Hildéric. Je ne sais pas ce que peut signifier le premier nom. Dans *Evageès* on reconnaît le verbe *gise*, pouvoir, savoir, de *gis*, fort (*comparez les numéros* D, 1.°; et D, 3.°); et les mots gothiques *eva*, loi; *evarto*, grand connaisseur des lois, etc.

8.° GÉLIMER (*Procope*, I, 9; *Marcell.-l'Illyrien*,

pag. 56; *Jornandès*, p. 33), ou GEILIMER (*Victor Tunnonensis*, p. 8), ou GILIMER (*Isidor. Hispal.*, pag. 736; *Paull. Diacon. in Eutropium*, XVII, pag. 399), ou GELISMERIUS (*Chronicon breve, in Ruinart*, pag. 116), nom du dernier roi africain des Wandales. Suintilla, roi des Visigoths, avait un frère qui s'appelait *Geila*. Ce nom vient probablement du mot suédois *gill*, adulte, fort, valable (*en allemand moderne, gelten, valoir, avoir de la valeur, être estimé*). Il a déjà été question de la syllabe finale *mer*, célèbre. (*Voyez la rubrique* B, 6.°.)

9.° AMMATAS, frère de Gélimer (*Procope*, I, 18); TZAZON, autre frère de Gélimer (*Procope*, I, 17); GUNTHIMER, troisième frère de Gélimer (*Victor Tunnonensis*, pag. 8); GIBAMUND (*Procope*, I, 18), ou GEBAMUND (*Victor Tunnonensis*, p. 8), neveu de Gélimer. Je ne sais pas ce que peuvent signifier les deux premiers noms : le mot *Tzazon* n'a pas même une forme teutonique. En effet les consonnes *tz, ts, dz* et *ds* ne se mettent jamais au commencement des mots d'origine germanique. *Gunthimer* vient de *gund*, guerre, et de *mer*, célèbre; *Gibamund* ou *Gebamund*, de *mund*, homme, et de *giba* ou *geba*, libéral. Ce dernier mot se retrouve dans *Geberich*, nom du roi goth qui a chassé les Wandales de la Pannonie.

E. *Noms propres de particuliers.*

1.° Stilico ou Stilicho. Grotius (*Hist. Gothor.*, pag. 598) dérive ce mot de *still*, silencieux, tranquille, paisible, pacifique.

2.° Joannes (*Théophan.*, pag. 83) est d'origine biblique.

3.° Cyrila, nom d'un patriarche arien (*Victor Vitensis*, II, 3), rappelle le général visigoth *Cyrila*, qui commandait en Espagne sous Théoderic II; et le mot allemand *Kerl*, homme robuste.

4.° Cubad, ou Obad, ou Oubad, nom d'un ministre d'Hunérie (*Victor Vitensis*, II, 15).

Il serait téméraire de vouloir expliquer tous les noms propres des particuliers qui ont vécu en Afrique, à l'aide des idiomes tudesques : les Alains ne parlaient aucun de ces idiomes, et les noms de particuliers peuvent être tout aussi bien d'origine alanique que d'origine wandale. Je ne m'arrêterai donc, à partir de ce numéro, qu'aux noms qui ont une physionomie tout-à-fait tudesque.

5.° Adduit, ou Andiot, ou Anduit, ou Adiut, nom d'un *presbytre* arien (*Victor Vitensis*, I, 13).

6.° Marivad, ou Maurivad, ou Mauridanus (*Victor Vitensis*, I, 6). Les deux premiers mots rappellent le fameux *Marbod*, contemporain et rival d'Arminius. Ils viennent de *mar*, célèbre, et

de *bod*, qui commande. (*Comparez Meidinger, Wœrterbuch der gothisch-teutonischen Mundarten*, p. 512.)

7.° VERIMOD (*S. August. Epist.*, p. 229 — 231, *édit. des Bénédictins. Comparez* pag. 145), et VARIMAD, diacre arien (*Anonymi declaratio quorumdam locorum de Trinitate contra Varimadum, arrianæ sectæ diaconum, in Bibl. max. patrum*, t. VII, p. 8), viennent de *ver* ou *war*, guerre; et de *mod*, en suédois, courage (*en allemand moderne, Muth*).

8.° HELDICUS, ou HELDICAS, ou ELIDICUS, nom d'un ministre de Giséric (*Victor Vitensis*, II, 5). Ce nom vient peut-être du vieux mot allemand *helid*, héros (*en allemand moderne, Held*).

9.° CAMUT ou GAMUTH, frère du précédent (*Victor Vitensis*, II, 5). Ce mot vient peut-être de *Gemüth*, naturel, cœur, courage.

10.° TEUCARIA, ou THEVARICA, ou THEMARIA, nom de la femme d'Heldicus (*Victor Vitensis*, II, 5).

11.° PINTA, nom d'un évêque arien (*Fulgentii opera, ex edit. Chiffletii, à Dijon*, 1649, in-4.°, pag. 367).

12.° VITARED ou VITARIT, nom d'un notaire ou secrétaire d'Hunéric (*Victor Vitensis*, II, 2). Ce mot me paraît être plutôt le titre du fonctionnaire

que son nom : il vient du mot gothique *witi (en anglosaxon et en anglais, wit)*, esprit, savoir, érudition; et du mot anglosaxon *rad*, *raed* ou *red (en allemand moderne, Rath)*, conseil, conseiller.

13.° Jocundus, nom d'un patriarche arien (*Victor Vitensis*, II, 5), et Antonius, nom d'un évêque arien (*Victor Vitensis*, V, 11). Ces deux mots sont d'origine latine.

NOTES

DE L'INTRODUCTION.

(1) Plinii *Hist. nat.* IV, 14 (éd. Dalech.); IV, 28 (éd. Hard., Paris, 1723, in-fol.). — (2) Tacit. *German.* c. 2.

(3) Plin. XVI, 1 (éd. Dalech.) — (4) Tac. *Germ.* c. 41 et 43; Burnouf, *Notes sur la Germanie*, t. VI, p. 335 et p. 345. Voyez aussi les *Annal.* de Tac., II, 62. — (5) Plin. IV, 13 (D.); V, 27 (H.). — (6) Tacit. *Germ.* cap. 6.

(7) Gatterer, *Einleitung in die synchronistische Universalhistorie;* Gœttingen, 1771, p. 767 et 768. Je cite ce savant de préférence aux autres qui partagent son opinion, parce qu'il rapporte les argumens que ses prédécesseurs ont allégués en faveur de cette manière de voir, et qu'il l'appuie de plusieurs nouvelles preuves.

(8) Quant aux Wandales, ce fait ressortira de toute leur histoire; pour ce qui est des Goths, je renvoie au dernier livre de cet ouvrage.

(9) Procope, *Goth.*, III, 14. — (10) Jornandès, de *de Reb. getic.*, chap. V et XXIII.

(11) Aimoin, *Præfatio in gesta Francorum,* dans le tom. III, p. 22, des historiens de France, collection des bénédictins Aimoin vécut environ quatre-vingts ans avant Adam de Brême, le plus ancien des auteurs du moyen âge qui donnent le nom de *Wandales* aux peuples slavons

de la côte nord-est de l'Allemagne. Ce qui est vrai d'Aimoin l'est donc également de ces auteurs. Bien plus, Eginhard(*) groupe les peuples allemands soumis à Charlemagne depuis son avènement au trône, et ceux sur lesquels il a étendu sa domination par les armes, de manière qu'on est tenté de croire que la division faite par Pline des tribus antiques de la nation germanique s'est présentée à son esprit lorsqu'il écrivit ce qu'il dit des possessions de Charlemagne dans la Germanie.

(12) Ochtheri Halgeladensis et Wulfflani Hæthensis *Navigationes*, sax. et lat.; Oxford, 1678, ad calcem vitæ Alfredi regis. Comparez Turner, *History of the Anglo-saxons*, t. II, p. 382.

(13) Les trois argumens mentionnés dans le texte étant les plus importans de ceux dont on appuie l'identité des Wendes et des Wandales, je me suis arrêté à eux seuls, de peur de mettre la patience de mes lecteurs à une trop rude épreuve, en examinant ceux qui restent, et qui sont tout-à-fait insignifians. Comparez la note 24.

(14) Procope, I, 20. — (15) Par ex. *Gothica*, I, 27; III, 15, etc. — (16) Jornandès, *de Regnorum successione*, vers la fin. — (17) Ptolémée, *Géographie*, III, 5. — (18) Ptolémée, *Géographie*, II, 11.

(19) Paullus Diaconus, *de Gestis Langobardorum*, I, 7. La famille des Asdingi, dont Jornandès (*de Rebus geticis*, chap. 22) dit que c'était la plus noble de toutes les anciennes familles de ce peuple, est probablement la même que celle des Assi de Paullus Diaconus, *ing* étant en vieil allemand une désinence qui sert à former des noms patronymiques.

(*) Eginhard, *Vita Caroli Magni*, dans le tome V, pag. 94, de la collection des bénédictins. Comparez les annales *de Gestis Caroli Magni*, liv. I, vers 460 à 465. Elles nous prouvent qu'au lieu de *inter Rhenum et Visulam*, on doit lire : *inter Albim et Visulam*, dans Eginhard.

(20) Dio Cassius, LV, 1 : « L'Elbe prend sa source dans les montagnes des Wandales; c'est une rivière très-grande, et qui se jette dans la mer du Nord. »

(21) Voyez le chap. 1 du liv. I.

(22) Meidinger, *die deutschen Volksstæmme*; à Francfort-sur-le-Mein, 1833, in-8, p. 153. M. Meidinger trouve qu'il y a affinité entre le nom latin, *Judæi*, des Juifs, et celui des Goths. Prenons patience : on nous prouvera bientôt que le nom de la ville de *Birmingham*, en Angleterre, vient de celui des *Birmans* dans les Indes. Entre ce pays, l'Angleterre et l'Europe, il existe des relations suivies depuis nombre d'années. Dans *Birmingham*, la syllabe finale *ham* n'est autre chose qne le mot anglais *home*, en allemand *heim*, demeure.

(23) Les habitans des environs de Châlons, où Aetius défit Attila en 451, portent le nom de *Catalauni* et de *Cathelauni* plus d'un siècle et demi avant l'entrée des Alains et des Goths en France et en Espagne (Eutrope, IX, *in Aureliano;* Ammien Marcellin, XV, 10). Ce nom était donc en usage chez les peuples de souche celtique long-temps avant cet évènement.

(24) Lazins, *de Migratione populorum;* Basil., 1555, in-fol., liv. X, p. 685. Le verbe *wenden* est en allemand synonyme de *wandeln*, errer; il signifie tourner, rôder. On a trouvé dans cette identité d'acception une nouvelle preuve de l'identité des noms *Wandales* et *Wendes*. Il est probable que ce dernier nom est d'origine allemande. Les Wendes actuels ne le connaissent pas plus que les autres nations slavonnes; mais il est bien doutenx que ce mot vienne dn verbe *wenden*, tourner, rôder. J'ai dit dans le texte que *went* en anglosaxon, et *wand* en islandais, veut dire un étranger, et en même temps un Wende. Ces deux mots et *wente* signifient de plus frontière dans beancoup de patois du nord de l'Allemagne : voilà, ce me semble, la véritable origine du mot *Wendes*. Les anciens

Germains appelaient ainsi les tribus slavonnes qui demeuraient à l'est d'eux, le long de la Vistule, qui séparait les habitations des peuplades germaniques des demeures des Slaves.

Par une transition d'idées facile à concevoir, et dont on trouve des exemples dans beaucoup de langues, les mots *wand, wend* et *wente,* qui signifient frontière, mur de cloison, mur, dans une foule de patois allemands, y veulent souvent dire aussi territoire, champ clos, demeure; et c'est probablement l'acception du mot *venta* dans les anciens noms *Venta Belgarum*, *Venta Icenorum, Venta Silurum,* de Winchester, de Norwich, de Caervent, et d'une foule d'autres villes de la Grande-Bretagne.

Voilà sans doute la véritable cause de ce qu'on trouve des Venètes non-seulement sur les bords de la Vistule, mais aussi sur l'Adriatique, dans le pays actuel de Venise; dans l'Armorique, sur le golfe du Morbihan, où la ville de Vannes a conservé leur nom; près du lac de Constance, que Pomponius Mela (III, 2) appelle *lacus Venetus;* et dans une foule d'autres localités. Mais il ne s'ensuit pas du tout que ces Vénètes soient tous d'origine wende, comme le croient MM. Saint-Martin (*Hist. du Bas-Empire*, t. V, p. 263; et t. VIII, p. 45), et Burnouf (*Trad. de Tacite*, t. VI, p. 360); ni même que l'origine de leur nom provienne partout de la même cause, ou que ce nom ait eu partout la même acception dans le principe.

L'argument principal sur lequel on se base pour soutenir l'origine asiatique du nom *Veneti*, et l'identité de tous les peuples qui portent ce nom, ou dans le territoire desquels il est assez commun, est tiré d'un passage de Tite-Live (I, 1). L'historien romain dit : « Anténor entra dans l'angle intérieur de la mer Adriatique, à la tête d'une grande multitude d'Hénètes qui, ayant perdu leur roi Pylæmène devant Troie, furent chassés de la Paphlagonie à la suite d'une émeute, et cherchèrent un commandant

et un établissement. » Polybe, auquel Tite-Live a emprunté presque tous les détails qu'il nous donne sur les mœurs et sur l'histoire des habitans de la Gaule cisalpine, ne connaît pas encore cette tradition. « L'espace situé le long du Pô, entre le pays des Cénomanes et la mer, dit-il, est habité par un peuple très-ancien: ce sont les Vénètes. Ils parlent une autre langue que les Gaulois, mais ils leur ressemblent dans leurs mœurs et dans leur manière de se vêtir. » Ainsi la tradition du passage des Vénètes de la Paphlagonie appartient à la même époque où l'on fait bâtir à Ulysse des villes sur le Bas-Rhin et dans la Rhétie (Tacit. *Germ.* III). Quant aux preuves dont on appuyait cette tradition, on peut voir dans Strabon (V, p. 147; et XII, p. 374) combien elles étaient faibles, pour ne pas dire davantage. Aussi Pline en a-t-il déjà fait justice (*Hist. nat.*, VI, 2) en disant : « *Cromna* (comparez Iliad., B, v. 850), *quo loco adjicit Nepos Cornelius Henetos, à quibus in Italia ortos cognomine eorum Venetos* credi postulat. » Pour Strabon, il préfère l'opinion de ceux qui font descendre les Vénètes de l'Italie des Vénètes des Gaules, à l'hypothèse que nous combattons. Et qui ne le ferait pas après avoir lu les chapitres 33 et 34 du 5.e liv. de Tite-Live? Mais les noms des Insubres, des Boii, des Cenomani, des Carni, des Carnutes, des Lingones, des Senones, enfin de tous les peuples qui entouraient les Vénètes en Italie, se retrouvent dans les Gaules autour de leurs Vénètes; et Tite-Live parle, à l'endroit indiqué, des établissemens que les Gaulois ont fondés dans le nord de l'Italie.

(25) Olympiodorus, *apud Photium*, edit. Hœschelii, 1592, in-fol., pag. 190. Comparez Montesquieu, *de la Grandeur et de la Décadence des Romains*, chapitres 19 à 21.

(26) Dexippus, *in Excerptis è legationibus*, p. 12, edit. Paris.; Dio Cassius, *apud Ursin*, p. 408, n.o 63 (*Selecta de legationibus ex Polybio, Dionys. Halic.*, *Dio-*

dor. Siculo, ex bibliotheca Fulvii Ursini, à Anvers, 1582, in-4.º); Petrus Magister, *in Excerptis*, p. 24.

(27) Voyez plus bas.

(28) Salvian., *de Gubernatione Dei, in bibliothecâ maximâ patrum*, edit. 2.ª lugdunensis, t. VIII, pag. 370, lib. VII; Victor Vitensis, edit. Ruinart, Parisiis, 1694, p. 6, lib. I, cap. 5. Comparez Orosius, VII, 38; et Sidonius Apollinaris, *in Panegyrico Majoriani*, vers. 330—346.

(29) Comparez Meidinger, *Wœrterbuch der gothisch-teutonischen Mundarten*, Frankfurt am Main, 1833, pag. 109 et 528; Ihre, Dictionarium suiogothicum, Upsalæ, 1769, in-fol., t. II, p. 2016 et 2019 à 2020.

(30) Beda, *Hist. ecclesiastica gentis Anglorum*, I, 1.

(31) Paullus Diaconus, *de Gestis Langobardorum*, I, 2; et Jornandès, *de Reb. getic.*, cap. III. Le premier auteur dit que les Langobards portaient anciennement le nom de *Vinili*, mot dans lequel la dernière consonne sert à former à la fois un diminutif et un nom patronymique du mot *Vini*. Jornandès connaît dans le midi de la Suède un pays appelé *Vinoloth;* et ce nom vient de *loth*, qui signifie lot, partage, héritage, patrimoine, en vieux gothique, et de *Vino*. Jornandès dit que les habitans du Vinoloth ont les mœurs les plus douces parmi toutes les nations de la Scandinavie : c'est conforme à ce que j'ai dit dans le texte de l'amour précoce des Wandales pour la vie sédentaire et les occupations paisibles. Cela tendrait à prouver, non pas que les Wandales soient venus du midi de la Suède, mais bien qu'ils y ont occupé quelques points lorsqu'ils demeuraient sur la Baltique. Beaucoup de savans, Rudbeck à leur tête, font venir les Germains de la Scandinavie, c'est-à-dire de la Norwége, de la Suède, et des Iles de la mer Baltique; et ils prouvent leur thèse, tantôt en vous faisant passer sous les yeux un long catalogue de mots teutoniques ou de racines de mots teutoniques que l'on ne rencontre plus que dans des idiomes

scandinaves, tantôt en enregistrant tous les usages et coutumes anciens et modernes des habitans de ce pays, dont on retrouve les traces chez les Germains de César et de Tacite. Mais il est tout naturel qu'il se soit conservé dans quelques coins du pays de Galles et de la Bretagne plus de traces des anciens idiomes celtiques et de la religion druidique que sur les bords du Rhône et de la Loire; ou, pour parler plus précisément, que dans tout le reste de la Grande-Bretagne et de la France, vu que les premières contrées étaient situées plus loin des routes par où passaient les peuples asiatiques et autres, qui envahirent la France et l'Angleterre. Le même raisonnement s'applique à la Scandinavie, en raison de sa position par rapport à la Germanie; et l'on aurait tout autant de droit de prétendre que la France a été peuplée de colons venant du pays de Galles, ou d'un vallon de la Basse-Bretagne, que de soutenir que l'Allemagne doit ses habitans à la Scandinavie. Je sais bien qu'il s'est trouvé des savans, et qu'il s'en trouve peut-être encore, qui ne voient rien d'absurde dans la première assertion; mais, d'un autre côté, M. Hasse vous prouvera que le paradis terrestre de Moïse était dans les environs de Danzig, et un autre vous dira qu'on doit le chercher sur le lac Waener en Suède, et que c'est un moine né sur les bords de ce lac, qui est l'auteur de la Germanie de Tacite, ouvrage dont on ne retrouve pas les traces dans les monumens écrits antérieurs au XIV.e siècle. De telles absurdités se réfutent par elles-mêmes; et l'homme de bon sens saura opposer à tous les raisonnemens qu'on a faits et qu'on s'avisera de faire par la suite, pour prouver l'origine scandinave de Germains, ces mots de Leibnitz: « La racine est antérieure au tronc, celui-ci aux branches, et celles-ci aux feuilles et à la couronne de l'arbre. Maintenant, prenez une carte, et voyez si la Suède, la Norwége et les îles de la mer Baltique sont ou non les rejetons d'un arbre dont la racine et le tronc sont formés

par l'Allemagne. » Dire que la Scandinavie a été peuplée en principe par des colons sortis de la Germanie, ce n'est pas dire que ce pays-ci n'a jamais donné l'hospitalité à des hommes venant de l'autre contrée. Les courses des Normands nous apprennent le contraire; et Montesquieu (*Grandeur et Décadence des Romains*, chapitre XVI) s'explique le phénomène de ces essaims de barbares qui sortirent autrefois du nord, et qui ne paraissent plus aujourd'hui, en posant en principe que les peuples germains et Sarmates, à mesure que les Romains portaient leurs armes victorieuses de plus en plus vers le nord, se retiraient devant elles sur les bords de la mer Baltique et dans la Russie septentrionale; mais que, quand la force qui les y avait refoulés et qui les y contenait fut affaiblie, ils se répandirent de toutes parts.

(32) Procope, *Vandal.*, I, 2.

(33) *Amala* vient de *a*, particule initiale qui est souvent mise pour le vieux mot teutonique *an*, sans, et de *mael* ou *mal*, tache. *Balthæ* vient du mot suédois *balt*, hardi, brave. Comparez Jornandès, chap. 29; Ihre, t. I, p. 1; et Meidinger, p. 199.

NOTES DU LIVRE PREMIER.

CHAPITRE PREMIER.

(1) Paullus Diaconus (*de Gestis Langobardorum*, I, 2; I, 3; et I, 7), Strabon (VII, p. 299 C.), et Velleius Paterculus (II, 106), connaissaient des Langobards sur les rives de l'Elbe. Le dernier historien et Tacite (*Germ.*, 40) parlent en outre de ce peuple comme d'une nation que ses voisins regardaient comme intruse, et qui, de son côté, ne sympathisait guère avec ceux-ci. Il est donc probable que l'établissement des Langobards sur l'Elbe n'est guère plus ancien que l'époque où Tibère combattit contre eux sur les bords de la rivière que je viens de nommer (10 de J.-C.) Comparez la note qui suit et le texte.

(2) Velleius Paterculus, II, 106; Tacite, *Annal.*, II, 45 et 46.

(3) Jornandès, *de Rebus geticis*, IV: «*Ex hâc igitur Scanziâ insulâ quasi officinâ gentium, aut certè velut vaginâ nationum, cum rege suo, nomine Berig, Gothi quondàm memorantur egressi; qui, ut primùm è navibus exeuntes terras attigere, illicò loco nomen dederunt. Nam hodiè illic, ut fertur, Gothiscanzia vocatur. Undè mox promoventes ad sedes Ulmerugorum, qui tunc Oceani ripas insidebant, castra metati sunt, eosque,*

commisso prœlio, propriis sedibus pepulerunt, eorumque vicinos Vandalos jam tunc subjugantes suis applicuere victoriis.» Je me suis déjà prononcé sur l'hypothèse qui fait venir de la Scandinavie les peuples de l'ancienne Germanie (suprà, note 3). Ainsi il ne peut être question dans le passage de Jornandès que d'un renfort d'hommes qui arrivait aux Goths de la Vistule, détachés de ceux de Suède. Les premiers demeuraient encore sur la Baltique du temps de Tacite (100 de J.-C.), comme dans les siècles de Pline (48 de J.-C.) et de Pytheas (320 avant J.-C.). Ptolémée (160 de J.-C.) place les demeures des Goths à l'est de la Vistule et dans l'intérieur des terres : ainsi c'est entre les années 100 et 160 de J.-C. que les Goths ont commencé à se répandre vers le midi et le sud-est; et, comme Jornandès (chap. cité) dit positivement dans la suite que les Goths vainquirent les Wandales un peu avant le moment où ils résolurent de quitter les bords de la mer Baltique, c'est vers la fin du premier siècle de J.-C. qu'eut lieu la guerre des Goths contre les Wandales. Pour ce qui est du nom *Ulmerugi*, il est composé du mot allemand *Holm*, havre, bord, île, pays, et de *Rugi*. Jornandès veut donc parler des Rugiens, connus déjà de Tacite.

(4) Suprà, note 20, et le texte. — (5) Infrà, texte de ce chapitre. — (6) Voyez, à la fin de ces notes, le Mémoire sur les Alains.

(7) Julius Capitolinus, *in M. Anton. Philos.* : *Profecti tamen sunt paludati ambo imperatores, Parthis et Marcomanis cuncta turbantibus, aliis etiam gentibus, quæ pulsæ à superioribus barbaris fugerant.*

(8) Petrus Magister, *in Excerptis è legationibus*, p. 25 (edit. Paris, in-fol.); Dio, *apud Ursin*, p. 400, n.º 6.

(9) Suprà, notes 1, 2, et texte. — (10) Julius Capitolinus : « *Pannonias, Marcomannis, Vandalis, simul etiam Quadis, extinctis, liberavit.* — (11) Dio, *ap. Urs.*, 412, n.º 73, *in Excerptis Const. Porphyr. de virtutibus*

et vitiis. Cf. Eutrope, VII. — (12) Ibidem. — (13) Taciti *Germ.*, chap. 43. — (14) Arianus, *de Expedit. Alex. Magn.*, I, 3. — (15) Tacite, *Germ.*, 42 et 43; *Annal.*, II, 46, 62 et 63.

CHAPITRE II.

(1) Spartian., *in Caracallâ*; Velleius Paterculus, *de Cæsaribus*; Dio Cassius, *ap. Vales.*, *de virtut. et vitiis*, p. 748. — (2) Dio, *ap. Vales*, *in Exc. de virtutibus et vitiis*, p. 756. — (3) Dexippus, *in Exc. è legat.*, p. 11 et 12. — (4) Le commencement du premier chapitre.

(5) Liv. II, chap. 1. — (6) Trebellius Pollio, *in Claudio*, cap. 6; *Paneg. Vett. Claud. Mamertin.*, II, 16. — (7) Jornandès, *de Rebus geticis*, 14 et 17. — (8) Voyez l'introduction. — (9) Jornandès, *de Rebus geticis*, 5.

(10) Zosime, I, 68. On place ordinairement le théâtre de cette guerre sur le Rhin, Zosime ne parlant que de ce fleuve dans le chapitre que je viens de citer; mais la suite vous fera voir que c'est sur le Danube que Probus combattit contre les Wandales et les Bourguignons. Zosime ne s'est pas proposé d'écrire toutes les guerres que Probus a faites contre les peuples de la Germanie; et, en comparant son récit avec Vopiscus, vous verrez qu'il guerroya contre toutes les nations germaines qui demeuraient de son temps entre le Rhin, le Mein, le Danube, et la partie méridionale de l'Elbe et de l'Oder.

(11) L'auteur anonyme de la vie de saint Sigismond (*Script. histor. gallic.*, t. III, p. 802. Cf. Oros., VII, 8.

(12) Vopiscus, *in Probo*, cap. 18; Zosime, I, 68.

(13) Vopiscus, *in Probo*, 15; Zosime, I, 70; *Paneg. Constantii Cæs.*, cap. 18. — (14) Voyez le chapitre suivant. — (15) *Chron. belg. magn.* ap. Pistor., *rer. germanicar. scriptores*, VI; Francofurti, 1653, in-fol., p. 10.

(16) Claud. Mamertin., II, 16, *in Panegyr. Vett.*

(17) Tacit. *Germ.*, ch. 33. Comparez Châteaubriand, *Génie du Christianisme*, troisième partie, III, 8.

(18) Spartianus, *in Caracall.*, c. 20. — (19) Vopiscus, *in Prob.*, cap. 18. — (20) Trebellius Pollio, *in Claudio*, cap. 6. — (21) Claud. Mamertin., II, 16, *in Panegyr. Vett.* — (22) Suprà, et Zosime, I, 31. (23) Par exemple pendant la guerre de l'empereur Valens contre Athanarich, roi des Visigoths (Ammien Marcell., XXVII, 4—5; Zosimus, IV, 11 et 12.

CHAPITRE III.

(1) Jornandès, *de Rebus geticis*, 21.

(2) Euseb., *Vit. Const. Magn.*, IV, 5; et anonym. Valesii *in ejusdem Ammiano Marcellino.* Je ne cite que ces deux auteurs, parce que tous les autres mentionnent le fait de la guerre, mais sans nous en faire connaître le plus petit évènement.

(3) Jornandès, 22 : « *Quo tempore erant in eo loco manentes, ubi Gepidæ sedent, juxta flumina Marisia, Miliare, Gilfil et Grissia, qui omnes supradictos excedit.* » De ces quatre rivières, le Marisia est notre Marosch, et le Grissia notre Kérès. Quant aux deux autres, Lazius (*de Migratione gentium;* Basileæ, 1556, in-fol., pag. 747, liv. XI) dit que la première s'appelle maintenant *Milenbach,* et la seconde *Gela.* Je n'ai pu me procurer quelques renseignemens sur ces deux fleuves; mais le texte présente une autre difficulté : c'est qu'il rend le Kérès plus grand que le Marosch, et je ne saurais l'expliquer qu'en supposant que Jornandès regarde les noms de *Grissia* (aujourd'hui Kérès), et de *Tisianus* (aujourd'hui Theiss), comme deux différentes dénominations du même fleuve; et je cite en faveur de cette hypothèse le passage suivant de Jornandès, qu'on peut regarder comme le complément du premier (*de Rebus geticis*, 5) : *In Scythiâ prima*

ab occidente gens sedit Gepidarum, quæ magnis optimisque ambitur fluminibus: nam Tisianus per aquilonem ejus et eorum discurrit; ab africo verò magnus ipse Danubius; ab euro fluvius Tausis (aujourd'hui Tenues) *secat, qui rapidus et verticosus in Histri fluenta furens devolvitur.*

CHAPITRE IV.

(1) Jornandès, *de Reb. get.*, cap. 22. Ce même auteur dit pourtant (cap. 27): *Quod quum Gratianus imperator, qui tunc Româ in Gallias* ob incursionem Vandalorum *recesserat, comperisset*, etc.; mais l'auteur de l'Hist. miscell (lib. XII, p. 84) parle du même évènement en ces termes : *Gratianus, qui tunc Româ in Gallias ob incursionem Alamanorum recesserat;* et nous savons par Amm. Marcell. (XXXI, 9, 10), saint Jérôme (*Chron. ad ann.* 377), Paul Diacon. (*in Eutropium*, lib. XI), que Gratien ne cessa jamais de combattre les Allemans dans les Gaules; et qu'à peine revenu de Rome dans les Gaules, vers la fin de l'année 377, il leur y tua 30,000 hommes dans une seule bataille qu'il leur livra près d'Argentaria (dans le voisinage de Colmar). Ainsi il faut lire *Alamanorum* au lieu de *Vandalorum* dans le texte de Jornandès; et l'erreur de l'historien goth provient probablement de la même cause que celle de l'auteur de la vie de saint Désidère (*Script. Hist. Gall.*, t. 1, p. 641), qui fait de Chrocus, roi des Alamans (Greg. Tur., I, 33 et 34; et Eutrop., *in Valeriano*), un prince waudale. Dans les éditions de Théophane (p. 5, éd. Paris), dans les panégyristes latins (Claud. Mamert., II), dans Salvien (*de Gubernat. Dei*, IV et VII), et dans beaucoup d'autres auteurs anciens, les noms *Alani* et *Alemanni* sont souvent mis l'un pour l'autre; mais les Alains sont entrés avec les Vandales en France. On mit donc quelquefois par erreur *Vandali* pour *Alani* dans



des passages où l'on aurait dû lire *Alamanni.* Jornandès pouvait d'autant plus facilement se tromper sur les évènemens arrivés dans les Gaules sous Gratien, que cet empereur, après avoir fait dans l'Orient la guerre aux Alains, en engagea plusieurs milliers à servir sous lui, et qu'il retourna avec ces auxiliaires dans les Gaules, où il les combla d'honneurs (Zosime, IV; et Aurel. Vict., *de Cæsar. in Gratiano.* Comparez Auson., *Gratiar. actio pro consulatu.*)

(2) *Subscriptiones concilii niceani, in Coll. concil. Labbæi:* « *Provinciæ Gothiæ Theophilus Gothiæ metropolis*, ou bien : *de Gothis* Theophilus Bosphoritanus. » D'autres témoignages sur le catholicisme des Goths se trouvent dans Ambros., *Comment. in Evang.*, Luc, liv. I; S. Hieron., *Ep.* 57 *ad Lætam;* Chrysost., *Ep.* 14; Augustin., *de Civitat. Dei*, XVIII, 52; Prudentius, *in Apotheos.*, V, 494; Cyrill. Hieros. *Catech.*, X; Basil. Magn., *Ep.*, 338 et 339; Epiphan., *Adv. hæres.*, III, 14; *Acta SS.*, éd. d'Anvers, ad diem 12 aprilis; Suidas, in voce *Athanaricus;* Nicephor., XI, 48.

(3) Euseb., *Vita Constantini Magn.*, IV, 5. — Socrates, I, 14. — (4) Sozomen., *Hist. Eccles.*, VI, 36.

(5) Theodoret., *Hist. Eccles.*, IV, 37. Comparez, sur la trinité des Goths, Théodoret, VII, 40, et *Specimen Ulphilæ partium ineditarum*, ed. Angelus Majo, pag. 18.

(6) Idatius, p. 22; Isiodori Hispal., *Chron. Vandal.*, p. 733.

CHAPITRE V.

(1) Prosper Aquitanus, *in Chron. ap. Scaligerum, in Eusebio*, p. 191 (edit. altera Jansonii, Amstelodami, 1658, in-fol.): *Arcadio VI et Probo coss., Vandali et Alani, trajecto Rheno, prid. calendas januarii Gallias ingressi.* Cf. Cassiodor., *in Chronico.*

(2) Zosime, VI, 3. Cet auteur fait arriver les Wandales,

les Alains et les Suèves de l'Italie dans les Gaules. Il regarde ces envahisseurs comme des débris de l'armée de Radagaise, laquelle Stilichon défit près de Florence, en 405.

(3) Orosius, VII, 38; et VII, 40. Selon Orose, que Marcellin-l'Illyrien et Isidore de Séville (*Chron. Vandal.*) ont copié, les Wandales n'entrèrent qu'en 408 dans les Gaules. Tous les autres auteurs anciens les y font arriver dès la fin de l'an 406, et c'est la véritable date de leur entrée. Zosime et Olympiodore (*ap. Photium*, p. 179), auxquels nous devons les détails les plus circonstanciés sur les évènemens qui se sont passés dans les Gaules depuis l'arrivée de Wandales jusqu'à la mort de l'usurpateur Constantin, s'accordent à dire que ce dernier fut nommé empereur par l'armée de la Grande-Bretagne dans le courant de l'an 407 (pendant le septième consulat d'Honorius); et Constantin avait reçu des troupes la mission de s'opposer aux ravages des Wandales.

(4) S. Hieronym., *in Epistolâ ad Ageruchiam de monogamiâ.*

(5) Procope (*Vandal.*, I, 2) dit positivement que les Wandales et les Alains se rendirent dans les Gaules par les pays des Francs. Le Mein faisait, du temps de l'empereur Julien, la frontière septentrionale du territoire des Allemans. Les Francs demeuraient alors au nord des Allemans, le long du Rhin; et les Bourguignons au nord-est dans Hessen-Hombourg et dans les duchés de Saxe (Ammien Marcellin, XVIII, 1 à 3; XXVIII, 12). Procope (*Goth.*, I, 12) place le pays des Francs orientaux entre ceux des Allemans et des Thuringiens. Mayence est la première ville que les Wandales aient ravagée dans les Gaules (St. Jérôme); et les Bourguignons, dont Orose dit qu'ils furent poussés par les Wandales et les Alains à se jeter sur les Gaulois, demeuraient, depuis 377, au nord de Mayence, sur les bords du Rhin, et nous les y trouvons encore en

412 (Hieronym., *Chron. ad ann.* 374; et Olympiodore, *apud Photium*, p. 185, edit. Hoeschelii, in-fol.). Ainsi il ne saurait être douteux que les Alains et les Wandales ont passé le Rhin au nord de l'embonchure du Mein; mais dire que c'était plutôt à Mayence qu'un peu plus au nord que le passage a eu lieu, voilà ce que nos documens ne nous permettent pas, quoiqu'on lise dans Lebeau et dans Gibbon que c'était près de Mayence.

(6) Grégoire de Tours, *Hist. des Francs*, II, 9.

(7) C'est ainsi que je traduis les mots *Godigisclo rege absumpto*, dans le passage de Grégoire : *Intereà Respendial, rex Alanorum, Goare ad Romanos transgresso, de Rheno agmen suorum convertit, Vandalis Francorum bello laborantibus, Godigisclo rege absumpto, acie viginti fermè millibus ferro peremptis, cunctis Vandalorum ad internecionem delendis, ni Alanorum vis in tempore subvenisset.* On traduit ordinairement ces trois mots par *le roi Godigiscle ayant été tué;* et cette traduction est plus conforme que la mienne au sens que le verbe *absumere* a ordinairement en latin. Mais Procope (*Vandal.*, I, 3) dit que Godigiscle et Honorius ont fait ensemble un traité de paix, et il en cite plusieurs articles. Il n'est guère croyable que Procope se soit trompé dans une matière aussi importante. Grégoire de Séville (*Chron. Vandal.*) dit que Gundericus, fils de Godigiscle, a régné dix-huit ans sur les Wandales, et il le fait mourir en 429. Gundericus devint donc roi des Wandales en 411; mais c'est précisément en cette année qu'eut lieu le partage des provinces d'Espagne entre les Wandales, les Alains, les Suèves et les Romains. Ainsi Procope et Grégoire de Séville s'accordent à ne faire mourir Godigiscle qu'en 411. Il est vrai que Grégoire de Tours donne au mot *absumpto* la signification *ayant été tué:* car il prétend (II, 2) que Gundericus, fils de Godigiscle, conduisit les Wandales dans les Gaules; mais il se pourrait bien que l'historien français

eût mal compris le texte de Renatus Profuturus Frigeridus, auquel il a emprunté ce passage. Grégoire n'a pas lu tous les livres qu'il cite dans son histoire de France; et ceux qu'il a lus, il les extrait souvent avec beaucoup de négligence. C'est ainsi qu'il change les mots d'Orose, *Intereà ante biennium romanæ irruptionis, excitatæ per Stilichonem gentes Alanorum, ut dixi, Suevorum et Vandalorum, multæque cum his aliæ, Francos proterunt, Rhenum transeunt, Gallias invadunt, directoque impetu Pyrenæum usque perveniunt, cujus obice ad tempus repulsæ, per circumjacentes provincias refunduntur*, en : *Stilicho, congregatis gentibus, Francos proterit, Rhenum transit, Gallias pervagatur, et ad Pyrenæos usque perlabitur....* Ou il y a une faute matérielle dans le passage de Grégoire de Tours, ou il faut l'interpréter comme j'ai fait dans le texte.

(8) Jornandès, *de Reb. get.*, *cap.* 31. — (9) Voy. liv. I, chap. 2; et liv. II, chap. 1. — (10) Hieronym., *Chr. ad ann.* 374, *ap. Euseb.*, p. 189, edit. 2.ª Amstelod.

(11) Orose, VII, 40.

(12) Olympiodor. *ap. Photium*, p. 183. Il dit que Guntiarius, roi des Bourguignons, a beaucoup contribué à l'élection de Jovin pour empereur : cette élection se fit en 411, à Mayence.

(13) Zosime, VI, 3. — (14) Prosper, *ap. Euseb.*, *ad ann. Honorii* 11.

(15) Entr'autres Jean de Muller; Gibbon; et Schulze, *Flavius Stilicho, ein Wallenstein der Vorzeit*, Leipzig, 1809, pag. 11. C'est le meilleur ouvrage que nous ayons sur la vie si remarquable de Stilichon. Aetius attend encore un bon biographe. M. Schulze m'a été très-utile lorsque je rédigeais ce chapitre-ci.

(16) Prosper, *ap. Euseb.*, *ad ann. XI Honorii*. — (17) Selon Zosime, 400,000 hommes. — (18) Procope, *Vandal.*, I, 3. — (19) Zosime (V, 26) dit positivement que l'ar-

mée de Radagaise se composait de troupes transrhénanes et transistrianes. — (20) Zosime, IV, 18; Aurel. Vict., *in Gratiano.* — (21) Voyez le passage de Grégoire cité dans la note 7 de ce chapitre.

(22) Orose, VII, 38; et VII, 40; St. Jérôme, *Epist. ad Ageruchiam de monogamiâ;* Philostorg., XII, 2; et XI, 3; Socrates, VII, 10; Sozom., IX, 4; et VIII, 25; Prosper et Marcellin, *in Chronicis.*

(23) Zosime, V, 30 à 35, et surtout le chap. 32; Olympiod., *ap. Photium*, p. 178, edit. Hœschelii.

(24) A l'exception de saint Jérôme, tous les auteurs que j'ai cités dans la note 22 ont copié ou Orose ou Philostorge : je ne m'occuperai donc que de ces deux et de saint Jérôme dans le texte.

(25) Ces lois se sont conservées. Voy. *Cod. theodos.*, lib. IX, tit. 42, leg. 20, 21 et 22; VI, 16; et IX, 40, lex 20. — (26) Olympiodore et Philostorge. — (27) Procope, *Vandal.*, I, 2. — (28) Orose, VII, 37. — (29) Voyez, sur le ménagement et les égards de Stilichon pour le clergé, Schulze, p. 58 de l'ouvrage cité dans la note 15.

NOTES DU DEUXIÈME LIVRE.

CHAPITRE PREMIER.

(1) Il faut cependant excepter l'Armorique et les Asturies, dont les habitans trouvèrent en eux-mêmes assez d'énergie pour résister aux attaques des barbares.

(2) Ruinart, *Hist. persecut. vandalicæ*, Paris, 1694, in-8, p. 404 à 422. — (3) *Carmen de Providentiâ, in procemio*, v. 16 et suiv. — (4) S. Hieronym., *Ep. ad Ageruch. de monogamiâ.* — (5) Salvian., *de Gubernatione Dei*, lib. VII, p. 371 (Biblioth. patrum, edit. lugdunensis, II, tom. VIII.) — (6) Paullini *Eucharisticon Deo*, ad calcem; Paullini Petrocarii *Poematum in sanctum Martinum*, Lipsiæ, 1686, in-8, vers. 290 à 314. — (7) De 406 à 409.

(8) Voy. l'hist. de ces empereurs rivaux dans Lebeau, *Histoire du Bas-Empire.* Zosime, Orose, Sozomène et Olympiodore sont les auteurs auxquels nous devons presque tous les détails que nous connaissons sur ces généraux couronnés.

(9) Orose, VII, 41. — (10) Mascow (*Geschichte der alten Deutschen*, VIII, 17, n.o 5) prouve très-bien que les Marcomans composaient les corps d'armée que l'on appelait *honoriaques*. — (11) Orose dit *client;* Olympiodore, *fils.* — (12) Voyez le chapitre précédent,

et Grégoire de Tours, II, 9. — (13) Voyez le chapitre précédent, et Grégoire de Tours, II, 9.

(14) J'ai fait voir dans la note 7 du chapitre précédent que c'est Godégiscle, et non pas Gundéric, qui a conduit les Wandales en Espagne. Quant aux deux dates, on les trouve dans la Chronique d'Idatius, pag. 22.

(15) Idatii Chronic., *ap. Scaliger. in Euseb.*, p. 22.

(16) Olympiodore, *ap. Photium*, p. 196. — (17) Voyez liv. I, chap. 3. — (18) Idatii *Chron.*, p. 21.

(19) Procope, *Vandal.*, I, 3. Voyez, sur la prescription de trente ans, telle qu'elle existait du temps d'Honorius, Symmachus, *Epist.* V, 4; *Codex justinian.*, VI, tit. 39, lex 1. Comparez livre III, chap. 1, note 1.

(20) Orose, VII, 4. C'est à cet auteur et à Salvien (*de Gubernat. Dei*, III, p. 350; IV, p. 352 et 353; V, p. 359 à 361) que j'ai emprunté les matériaux de tout ce qui suit.

(21) Voyez, pour les souffrances des décurions dans les municipes romains, Guizot, *Essai sur l'hist. de France*, édition de 1824, pag. 18 sqq. et 49.

(22) Paullini *Eucharisticon*, sub finem.

(23) Idatius, pag. 23.

(24) Orosius, VII, 41 : *Residuosque Romanos ut socios modò et amicos fovent, ut inveniantur jam inter eos quidam Romani, qui malint inter barbaros pauperem libertatem, quàm inter Romanos tributariam sollicitudinem sustinere.*

(25) Salvien, *de Gubernatione Dei*, V, p. 359 : *Malunt enim sub specie captivitatis vivere liberi, quàm sub specie libertatis esse captivi.*

CHAPITRE II.

(1) Voyez livre I, chap. 2 et chap. 4. Comparez l'introduction. — (2) Priscus, *in excerptis è legationibus.*

(3) Anthemius *pour Olybrius.* Voyez plus bas.

(4) Grégoire de Séville, *Chron. Vandal.*, dans Grotius, pag. 733, et la note 7 du chapitre 5 du livre précédent; plus la suite. — (5) Jornandès, *de Reb. getic.*, *cap.* 33.

(6) Procope, I, 3. Il écrit *Gontharius* (*Günther*) *pour Gundericus.* — (7) Jornandès, *de Reb. get.*, cap. 33; Procope, *Vandal.*, I, 3; Malchus, *in Exceptis è legat.*, pag. 87.

(8) Orosius, VII, 38; Hieronym., *Ep. ad Ageruchiam de monogamiâ.* Ajoutez Victor Vitensis, *de Persecut. vandalicâ*, I, 1; et Sidon. Apollinar, *Panegyr. Majoriani,* vers. 342 sqq.; Prosper, *in Chr.*, p. 50; Cassiodor., *Var.*, I, 4.

(9) Salvian., *de Gubernat. Dei*, IV, p. 356; V, p. 359; VI, p. 366; VII, p. 370; et VII, p. 372. — (10) Salvian., VII, pag. 374, et la suite du texte. — (11) Grégoire de Tours, *Hist. de France*, II, 2; Victor Vitens., I, 17, et la suite du texte.

(12) Voyez la description du temple de cette déesse dans Prosper, *de Promissionibus et prædictionibus Dei*, pars III, promiss. 38. Comparez S. Augustin, *de Civitate Dei*, II, 26; XVIII, 54; *Ep.* 48, 120 et 267; *Adv. Parm.*, I, 7; Tertullien, *in Apologetico*, sub fin.; Ambros., *contra Symmach.*; Salvian., *de Gubern. Dei*, VIII, pag. 378.

(13) Orose, VII, 38. — (14) Procop., *Goth.* — (15) Salvian., VII, p. 372. — (16) Procop., *Goth.*

CHAPITRE III.

(1) Liv. I, chap. 1. — (2) Orose, VII, 43. — (3) Echart, *Hist. rom.*, VII, 4.

(4) Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, XXIX, 39. Cet historien partage encore l'opinion de Gothofridus Viterbiensis (*in Pantheo*, t. XVI, pag. 402) et d'Otho Frisingensis (*Chronicon*, IV, 21), qu'Heraclée (aujourd'hui St.-Gilles),

sur le Rhône, a été la résidence d'Athaulphe; mais Vaissette (*Hist. du Languedoc*, p. 643, not. 46, et p. 645), prouve très-bien que du temps d'Athaulphe Héraclée n'existait plus, et que l'inscription :

Athaulpho Flavio
Potentissimo regi, regum rectissimo,
Victori victorum invictissimo, vandalicæ
Barbariei depulsori; et cæsareæ Placidiæ
Animæ suæ : dominis suis clementissimis
Anatilii, Narbonenses, Arecomici
Optimis principibus in palatio
Posuerunt ob electam Heracleam in regiæ
Majestatis sedem,

a été faite long-temps après la mort d'Athaulphe.

(5) Gibbon. — (6) Comparez Olympiodore, *ap. Photium*, p. 186; Idatius, p. 22; et Vaissette, aux endroits cités dans la note précédente. — (7) Olympiod., *ap. Photium*, pag. 187. — (8) *Chron. paschale*, Honorio X et Theodos. Augg. VI coss. — (9) Idatius, *Chron.*, p. 22.

(10) Paullini *Eucharisticon*, v. 329. — (11) Suprà, chap. I. — (12) Jornandès, chap. 31. — (13) Suprà, note 5.

(14) Je passe sur l'interrègne de Sigéric, parce qu'il n'a duré que huit jours. — (15) Olympiod., *ap. Photium*, pag. 190.; Prosper, *ad* 417, p. 192; Idatius, *ad ann.* 22 *Honorii*, p. 22; Oros., VII, 43; Jornandès; 32. — (16) Idatius, p. 22; Rutilius, *Itinerar.*, v. 115 à 142. — (17) Idatius, p. 22; Sidon. Apollin., *in Anthem.*, vers 360 et suiv.

(18) Orose, VII, 43.

(19) Isidore de Séville (*Chron. Gothor.*, p. 716), dit positivement : *Confecto igitur Vallia bello Spaniæ, dùm, instructâ navali acie*, etc.; et, en 419, Honorius et Théodose II publièrent une loi qui n'eut probablement d'autre cause que le zèle que les Espagnols auraient mis à fournir l'année précédente des vaisseaux à Athaulphe, pour qu'il quittât leur pays. Voici cette loi (*Codex justinian.*, lib.

IX, tit. 40, lex 27, de pœnis, in quâ impp. Honor. et Theodos. rescribunt) : *His qui conficiendi naves incognitam antè peritiam barbaris tradiderint, capitale judicium proponi decernimus. Datum* 8 *kal. octob. Constantinop., Monaxio et Plintâ coss.* Ainsi Lebeau et Echart ont tort de s'imaginer que la tentative de Wallia de passer en Afrique ait précédé les guerres qu'il fit en Espagne aux Alains, aux Wandales et aux Suèves. Comparez Orose, VII, 43.

(20) Liv. I, chap. I et II. — (21) Grég. de Tours, *Hist. Franc.*, II, 2. — (22) Idatius pag. 22. — (23) Mariana, *Hist. Esp.*, V, 3. — (24) Ptolémée, *Géographie*, II, 6.

(25) Idatius, p. 22; Prosper, p. 52. — (26) Salvian., *de Gubernat Dei*, VII, p. 371. — (27) Grég. de Tours, *Hist. Franc.*, II, 9. — (28) Prosper, p. 192; Paul. Diacon., *in Eutrop.*, XIV, p. 380; et S. Augustin., *Epist.* 190 à 195 (édit. Paris, 1571, in-fol., t. II). — (29) Victor Vitens., I, 17. — (30) Grég. de Tours, *Hist. Franc.*, II, 9.

(31) Idatius, p. 22; Victor Vitensis, *apud Mientras, schediasmata antiqua*; Madrid, 1645, in-4, page 14.

(32) Isid. Hispal., ap. Grot., p. 731, *in Chronico Vandalorum.* — (33) Infrà.

(34) L'empereur Trajan n'avait pas assez d'éloge pour Lusius Quietus, commandant d'un corps auxiliaire de Maures aux arcs desquels il convint lui-même qu'il devait une bonne partie de ses succès contre les Daces (voy. Dio Cassius, *ap. Vales., in Excerptis Constantin. Porphyrog. de virtutibus et vitiis*, 1634, in-4). Aussi ce corps de Maures et leur général occupent-ils une place honorable sur la colonne Trajane (voyez Fabretti *de Columnâ trajanâ*, Romæ, 1683, in-fol., p. 5; Montfaucon, *Antiquités expliquées*, tom. IV, tab. XXXIII, n.º 1). Septime-Sévère, Caracalla et Alexandre Sévère, Maximien, Aurélien et d'autres empereurs ont également de grandes obligations aux flèches des Maures et des Osrhoeniens. Bélisaire attribue

aux flèches des Huns une grande partie de ses victoires sur les Goths et les Wandales. Ces derniers n'ont pas su conserver l'amitié des Maures, et ils ont payé cher cette imprudence, les Maures étant restés neutres pendant la lutte des Wandales contre les troupes de Justinien.

(35) Les Arabes. — (36) S. Augustin, *Ep.* 220, cap. 4 (édit. des bénédictins); *Ep.*, 70, édit. de 1571.

(37) Dans le chapitre précédent. — (38) Victor Vitens., II. — (39) Voyez la fin du chapitre précédent.

(40) Jornandès, *de Reb. get.*, 32 et 33. Comparez liv. II, chap. 3, texte et notes. — (41) Isidorus Hispal., *Chr. Gothor.*, p. 731. — (42) Salvian., *de Gubernat. Dei*, p. 371. — (43) Cassiodor., *Chr. Hierco et Ardaburio coss.*

CHAPITRE IV.

(1) Voy. liv. II, chap. III. — (2) Olympiodore, *ap. Photium*, p. 195; Prosper, *in Chron.*, p. 193; Paull. Diac., *in Eutrop.*, XIV, pag. 380. — (3) Olympiod., loc. cit.; Prosper, p. 51 et p. 193. — (4) Saint Augustin, *Ep.* 190 à 195 (éd. Paris, 1571, t. II, in-fol., p. 165 à 167).

(5) S. Augustin., *Ep.* 220, cap. 4 et 5 (édit. des bénédictins); *Ep.*, 70 (édit. de 1591).

(6) Procope, *Vandal.*, I, 3; Paull. Diac., *in Eutrop.*, XIV, pag. 380; Prosper, pag. 193. Ruinart, *de Persecut. Vandal.*, p. 418 à 426, prouve très-bien que le silence d'Idace par rapport à Boniface ne saurait infirmer le récit de Procope.

(7) Idatius, p. 22; Isidor. Hispal., *Chr. Vandal.*, p. 733.

(8) Procope, *Vandal.*, I, 3. — (9) Victor Vit., II, 5.

(10) C'est l'année qu'Idace assigne au passage des Wandales en Afrique. Lui, qui demeurait en Espagne au milieu des barbares, devait mieux savoir que Prosper ce qui se passait dans ce pays : j'ai donc cru pouvoir préférer

la date d'Idace à celle de Prosper, qui place cet évènement à l'an 427. Ducange est pour la date de Prosper (*in Notis ad Zonaram*), mais il ne nous dit pas pourquoi. Il n'est guère probable que tous les évènemens qui se sont passés en Italie, en Afrique et en Espagne depuis le commencement des dissensions entre Placidie et Boniface, jusqu'au passage des Wandales de ce dernier pays en Afrique, soient tous arrivés dans le courant de la même année (427). Prosper, qui veut nous le faire croire, aurait donc daté l'entrée des Wandales en Afrique de l'année où Boniface et Placidie se brouillèrent, puisque c'est cette querelle qui attira ce peuple sur le sol africain; mais il y a dans la réalité un espace d'environ deux ans entre ces deux évènemens. Prosper pouvait d'autant plus facilement faire erreur, que les Wandales faisaient des courses sur la côte de la Mauritanie depuis 425 (voy. le texte du chapitre précédent). De l'autre côté, je trouve dans les lettres de saint Augustin à Boniface, sur sa guerre contre les troupes de Placidie, la preuve qu'après la défaite des généraux Mavorce, Galbion et Sinoécès, Boniface était parvenu à rétablir pour quelque temps la tranquillité en Afrique, et à y affermir son pouvoir. Après avoir, dans la lettre 185 (éd. de 1571), témoigné à Boniface son étonnement de ce qu'on a envoyé de l'Italie une armée contre lui, saint Augustin écrit, dans la lettre 220 (édit. des bénéd.) à ce comte de l'Afrique, que tant que les affaires du comte se trouvaient dans un état périlleux, il avait hésité de lui faire parvenir de ses lettres, de peur qu'elles ne tombassent dans les mains de ses ennemis, ou qu'elles ne lui parvinssent dans un moment où il fût peu disposé à entendre les vérités qu'elles contenaient; mais qu'à présent il n'était plus retenu par les mêmes scrupules. Il paraît donc que Sigisvult, qui succéda aux généraux Mavorce, Galbion et Sinoécès dans le commandement des troupes envoyées contre Boniface, ne débarqua qu'en 428 sur le sol afri-

cain; mais, comme saint Augustin ne parle pas des Wandales dans la lettre 220 (édit. des bénéd.), ce peuple arriva plus tard en Afrique.

(11) Vict. Vit., I, 1. — (12) Procope, *Vandal.*, I, 5.

(13) Possid., *Vita S. Augustini*, c. 28. — (14) Liv. II, ch. 2.

(15) Ruinart, p. 113; Beda, *Chr. ad ann. mundi* 4376, et Fréculphe, tom. II, liv. V, chap. 13 (*in Biblioth. max. patrum*, ed. lugdun. 2.ª, tom. XIV, in-fol.).

(16) Procop., *Vandal.*, I, 5. — (17) Idace, pag. 22; Grég. de Tours, *Hist. Franc.*, II, 2. — (18) Procop., *Vandal.*, I, 20. — (19) Théophan., *in Script. Hist. Byz.*, pag. 87 (éd. Paris), in-fol. — (20) Mariana, *Hist. Hisp.*, V, 4 et 6. — (21) Gatterer, *Synchronistische Universalhistorie*; Gœttingen, 1771, p. 776. — (22) Idace, pag. 23 et 24. — (23) Suidas, sub. voce *Theodosius*.

(24) Jornandès, *de Reb. get.*, 36. — (25) Prosper, *Chr.*, pag. 196. — (26) Cassiodore, *Variar*, I, 4.

(27) Marcellini Illyrii *Chr.*, p. 40. — (28) Voy. le livre suivant.

27

NOTES DU TROISIÈME LIVRE.

CHAPITRE PREMIER.

(1) L'AUTEUR auquel nous devons les meilleurs détails sur les souffrances des Africains lors de l'arrivée des Wandales dans leur pays, c'est Possidius (*Vita S. Augustini*, c. 28 et 29). Il vivait à l'époque même où cet évènement eut lieu, et il était à Hippone lorsque les Wandales vinrent mettre le siége devant cette ville. Il suffit de comparer le récit de Possidius avec celui de Victor de Vita (I, 4), pour voir combien ce dernier a exagéré les excès des Wandales; et qu'ils sont même un peu exagérés dans Possidius, la correspondance de S. Augustin avec Quotvultdeus, évêque de Carthage, et avec Honoratus, évêque de Thiaba, ville de la Mauritanie sitifensis, nous en fournit la preuve (*Ep.* 228, éd. bened.; *Ep.* 180, éd. de 1571). Je renvoie de plus le lecteur désireux de connaître toutes les sources contemporaines où il peut trouver quelques renseignemens sur les malheurs que les Africains eurent à souffrir au commencement de l'invasion des Wandales, à Capreolus (*Epist. ad ephes. Synodi generalis Patres, apud Ruinart*, p. 428, et *Epist. de unâ Christi personâ contra Nestorium, in Biblioth. max. patr.*, edit. 2.ª Lugduni, tom. VII, p. 5 sqq.), à S. Augustin (*de Tem-*

pore barbarico Sermo) et à Prosper (*de Promissionibus*, IV, 5; *Chr.*, p. 52 et p. 195). Plus tard je reviendrai, dans le texte même, aux souffrances du clergé catholique, qui fut le plus tourmenté. On m'excusera sans doute de ce que je n'ai pas extrait des auteurs que je viens de citer ce qu'ils nous racontent sur les excès commis par les Wandales : c'est la répétition des actions atroces que nous les avons vus commettre dans les Gaules et en Espagne.

(2) *Possidius* (*Vita S. August.*, cap. 17) : *Pacentius quidem comes regius addictus arianæ hæresi, per auctoritatem suæ personæ, cùm fisci vehementissimus exactor esset, fidem catholicam atrociter ac jugiter oppugnabat, et quàm plurimos sacerdotes Dei simpliciore fide viventes dicacitate ac potestate exagitabat ac perturbabat.* (Vid. *Vitam S. Augustini*, à bened. scriptam in eorumdem ed. opp. sancti Aug., tom. XI, p. 479).

(3) S. August., *Ep. ad Bonifac.* (ep. 185, ed. bened.): *Nonnulli ex ipsis* (*donatistis*), *volentes sibi Gothos conciliare, quandò eos vident aliquid posse, dicunt hoc se credere quod et illi credunt. Sed majorum suorum auctoritate vincuntur, quia nec Donatus ipse sic credidisse asseritur, de cujus parte se esse gloriantur.*

(4) S. August., *Ep.* 220 (ed. bened.); *Ep.* 70 (éd. de 1571). — (5) Procop., *Vandal.*, I, 3; S. August., *Ep.* 229 à 231. — (6) Mêmes autorités, et Wesseling, note *ad Itiner. Anton.*, p. 20. — (7) Victor Vitens., I, 3.

(8) Procope, *Vandal.*, I, 4. Je trouve dans Possidius (*Vita S. August.*, cap. 29), un nouvel exemple de la manière dont les auteurs contemporains exagèrent les excès commis par les Wandales. Possidius dit, à l'endroit cité, qu'après le premier siége d'Hippone les Wandales, qui venaient de battre Boniface et Aspar, brûlèrent de fond en comble cette ville, que ses habitans avaient désertée. Ce-

pendant beaucoup de maisons y restaient debout, entre autres celle où se trouvait la bibliothèque de S. Augustin. Cette collection de livres, qu'on dit avoir été très-précieuse, fut conservée en entier (voyez la *Vie de S. Augustin* par les bénédictins). En 435, lorsque Trigèce renouvela à Hippone le traité de paix que Boniface avait conclu avec les Wandales, on ne s'apercevait déjà plus que cette ville venait de subir un siége de quatorze mois, ni que les flammes en avaient consumé une partie. Victor juge très-mal des ravages des Wandales, s'il s'imagine que c'est par amour de la destruction qu'ils démolirent les grands édifices dans les villes et leurs murs : c'était seulement pour que ces villes ne fussent plus en état de soutenir un siége (voyez plus bas le texte, et Procope, *Vandal.*, I, 5).

(9) Possidius, *Vita S. August.*, cap. 28 et 29. Cf. Victor, I, 3; Procope, *Vandal.*, I, 3; et la *Vie de saint Augustin*, publiée par les bénédictins, p. 490.

(10) Marcell. Illyr., *in Chr.*, p. 40. — (11) Procop., *Vandal.*, I, 4.

(12) C'est ainsi qu'il raconte, au même endroit, qu'un aigle se mit à voltiger sur la tête de Marcien, depuis mari de Pulchérie, impératrice d'Orient, pendant qu'il dormait dans la cour du palais de Giséric, et que le roi wandale conclut de ce fait que Marcien deviendrait un jour empereur. La même chose est arrivée à Marcien, selon d'autres historiens, lorsqu'il se trouva en Asie (voyez Evagrius, *Hist. ecclesiast.*, II, 1). Peut-être Procope se tait-il sur la prise de Carthage et sur les autres évènemens qui se sont passés en Afrique depuis le retour de Boniface à Rome jusqu'au sac de cette ville par les Wandales, pour faire d'autant plus d'effet.

(13) Voyez la suite. — (14) Prosper, *Chron.*, p. 195.

(15) Paull. Diacon, *in Eutrop.*, XIV, p. 380.

(16) Isidor. Hispal., *Chron. Vandal.*, p. 733.

(17) Prosper, *ap. Labbe, Biblioth. nova*, mss., tom. I, p. 50. Cf. Ruinart, p. 250. — (18) Ruinart, p. 430 à 334; Prosper, *ap. Scaliger.*, p. 195; Possidius, *Vita S. August.*, cap. 28.— (19) S. August., *de Civitate Dei*, XXII, 5.

CHAPITRE II.

(1) *Code théodosien*, nov. Valent. et Théodos. 22 inter Theod. (19 octob. 443); nov. Valentiniani 37, inter Theodos. (13 juillet 451); nov. Valent. 12 (16 avril 452). Valentinien avait déclaré, dans une novelle datée de l'an 449, qu'il y aurait dorénavant prescription au bout de trente ans pour toute espèce d'affaires pour lesquelles il n'y avait pas eu jusque-là de prescription (nov. 8); dans la novelle 12, datée du 16 avril 452, il dit: « *Tricennali temporum definitione concludi ea præcipimus, quæ perpetuis aut infinitis seculis servabantur*, exceptis Afrorum negotiis qui se probaverint necessitatem vandalicam pertulisse, et de eorum causis illa tempora præfixo tricennio subtrahantur, quæ claruerint sub hostilitate consumpta. » Ainsi Valentinien usa des mêmes subterfuges qu'Honorius (voy. liv. II, chap. 1, note 20) pour faire espérer aux sujets romains des Wandales qu'on les délivrerait le plus tôt qu'on pourrait du joug de ces derniers.

(2) Voyez plus bas. — (3) Ruinart, p. 441.

(4) Ducange (*in Notis ad Zonaram*) dit que Giséric prit Carthage après un siége de quatorze mois. C'est probablement un *lapsus memoriæ* de ce grand homme, qui aurait confondu le siége d'Hippone (voy. le chap. précéd.) avec la prise de Carthage. Aucun auteur contemporain ne rapporte que cette dernière ville tomba dans les mains de Giséric à la suite d'un blocus régulier: tous, au contraire, s'expriment de manière qu'on est forcé de présumer que les Wandales s'emparèrent de Carthage par surprise et au milieu de la paix. Prosper (pag. 195) dit: *Aetio rebus*

quæ in Galliis componebantur intento, Geisericus, de cujus amicitiâ nihil metuebatur, XIV *calend. novemb. Carthaginem* dolo pacis *invadit*. Idatius (pag. 23) s'exprime ainsi : *Carthagine* fraude deceptâ *decimo quarto kal. novembr., omnem Africam rex Gaisericus invadit.* Comparez Paull. Diacon., *in Eutropio*, XIV, p. 380; *Hist. miscellan.*, XIV, 95; Cassiodor., *in Chronico*, Theodosio XVII et Festo coss.; *Chron. paschale* ad ann. Theodosii 31; Isidor. Hispal., *Chron. Vandal.*, p. 734. Tous ces auteurs copient ou Prosper ou Idace; Marcellin signale le fait, sans ajouter comment il fut amené, ni de quelle manière il s'exécuta. On lit X *cal. nov.* au lieu de XIV *nov.* dans le texte de Marcellin.

(5) Priscus, *in Excerptis de legat.*, p. 37. — (6) Voy. la note 4. — (7) Voy. les *notes de Godofred.*, *in tit.* 25 *libri* XIV *Cod. theodos.* — (8) Marcellin (p. 38) parle de 700, Orose (VII, 42) de 3200 vaisseaux. — (9) Salvien, *de Gubernat. Dei*, VII, 372; Cf. saint August., *Epist.* 118 *ad Dioscor.* (édit. des bénédictins). — (10) Marcellin, p. 40. — (11) Priscus, *in Excerptis de legat.*, p. 37.

(12) Zonaras, t. II, p. 42 et 43; Suidas voce Κυρος; *Cod. theodos.*, nov. 20. Lebeau (*Hist. du Bas-Emp.*, liv. XXXII, n.° 22), traduit les mots *magister militum Sigisvuldus* de la novelle, par *Sigisvulde, général des troupes de l'empire;* mais du temps de Valentinien il y avait un *magister militum* dans les Gaules, et un ou deux autres à Rome (*Notitiæ dignitatum Occidentis*, cap. 19, 24 et 27): les trois mots latins ne peuvent dono pas avoir une autre acception que celle que je leur ai donnée dans le texte.

(13) *Novella* 20.

(14) *Nov.* 21. Lebeau (liv. XXXII, n.° 21) comprend les mots : « *Quarè, repetitâ clementiæ nostræ præceptione, sancimus ut antiquitatis omnibus privilegiis quæ vel dignitatibus delata fuerunt, vel diversæ militiæ collegia meruerunt, aut nomine venerandæ religionis ob-*

tentum est, omnis ubiquè census qui non personarum est, sed agrorum, ad universa munia à nonâ duntaxat indictione, ut suprà definivimus, absque ullâ discretione cogatur in quartâ parte, » comme s'il y était question des impôts fonciers ordinaires ou des indictions; mais ces impôts se payaient tous les quatre mois: il faudrait donc qu'il y eût *in tertiâ parte*, et non pas *in quartâ parte* dans le texte, si l'opinion de M. Lebeau était vraie. Mais la preuve qu'elle ne l'est pas, c'est que les impôts appelés *indictions* se prélevaient ordinairement sur tous les biens-fonds, et qu'il est extrêmement rare d'en voir un seul exempté. Ainsi on pourrait seulement douter si les mots *in quartâ parte* se rapportent à un impôt extraordinaire, *superindictio*, d'un douzième de l'indiction de l'an 441, ou s'il s'agit d'un quart des impôts fonciers ordinaires de cette année; en d'autres termes, les mots *in quartâ parte* s'appliquent-ils au premier terme de paiement des indictions de l'an 441, ou bien aux trois termes à la fois? Cette question restera insoluble tant que nous n'aurons pas le texte de la novelle ou du décret dont on parle dans la novelle 21.

(15) Cassiodor. *Variarum* I, 4. Comparez Prosper, p. 196; et Idatius, p. 24. L'auteur de la *Chronique pascale* dit que Giséric envahit la Sicile dans l'année même où il prit Carthage (439). La novelle 20 prouve que le 25 juin 440 on ne savait pas encore à Rome de quel côté le prince wandale dirigerait ses attaques. Prosper et Idace sont donc dans le vrai quand ils disent que Giséric débarqua l'an 440 en Sicile.

(16) Paschasius Lilybitanus, *Epistola ad Leonem papam, in Bibl. maximâ patrum*, t. VII, pag. 1103.

(17) Idatius, p. 24; Isidor. Hispal., *Chron. Vandal.*, page 734.

(18) Voy. liv. II, chap. 4. J'ai fait voir à cet endroit que ce n'est pas l'arrivée de Sébastien en Afrique qui

engagea Giséric à retourner à Carthage. C'est bien le sentiment de Prosper, et, à l'exception de Lebeau, tous les autres historiens partagent l'avis du chroniqueur latin; mais il s'est trompé.

(19) Théophane, pag. 87 à 88; Prosper, pag. 196.

(20) Mêmes autorités, et Paul Diacre, *in Eutrop.*, liv. XIV, p. 383. — (21) Priscus, *in Excerptis è legation.*, pag. 40; Jornandès, *de Reb. get.*, chap. 36. Comparez Montesquieu, *Grand. et Décad. des Rom.*, chap. 19.

(22) Priscus, *in Excerptis è leg.*, pag. 37.

(23) Théophan., p. 83 et 84; Marcellin, p. 40; Procop., *Vandal.*, I, 22. — (24) Montesquieu, *Grand. et Décad. des Rom.*, chap. 19. — (25) Prosper, pag. 196.

(26) Victor Vitensis, I, 4.

(27) Je ne trouve pas d'autre expression pour traduire le mot *honorati* de la novelle. On appelait *honorati* toutes les personnes qui avaient été revêtues d'un emploi public de quelque importance. Comme on changeait très-souvent les fonctionnaires dans l'empire, et qu'il y avait même des emplois dont on ne pouvait rester titulaire que pendant deux ans (par exemple celui de numerarii), le nombre des honorati était très-considérable dans les provinces. Pour ce qui est de la province Abidiacène, je ferai voir dans ce chapitre même que c'est la même que l'Abaritane de Victor.

(28) Ruinart, p. 291, 292 et p. 168; Optatus, *de Schismate donatistarum*, ex edit. Ludovici Ellies Dupin, Paris, 1700, in-fol., p. 48 des prolégomènes, et p. 414, 415 et 454 du texte.

(29) *Code théodos.*, nov. 37 Valent. et Theodosii. On lit *Vaculæ* au lieu de *Vacca* dans la novelle; mais les deux noms indiquent le même endroit.

(30) Idatius, pag. 24. — (31) Prosper, pag. 196.

(32) Idatius, p. 24; Gregor. Hispal, *Chron. Suevorum*, pag. 138. — (33) Priscus, pag. 40: Jornandès, *de Reb.*

get., 36. — (34) Grégoire de Tours, II, 7. — (35) Sidon. Apoll., VII, ep. 12. — (36) De 440 à 450. — (37) Jornandès, *de Reb. get.*, chap. 47; Idatius, pag. 28.

(38) Jornandès, l. cit.; Victor Cartennensis, *apud Mientras Schediasmata antiqua*, Madrid, 1653, in-4. p. 12; Malchus, *in Excerptis è legationibus*, pag. 93.

(39) Victor Cartennensis, l. cit. Comparez Idatius, p. 28.

CHAPITRE III.

(1) Procope, *Vandal.*, I, 5. — (2) Victor Vit., I, 4.

(3) Voyez le chapitre précédent. — (4) Victor, I, 4.

(5) Victor, I, 7.

(6) Procope (*Vandal*, I, 17) parle d'un endroit appelé *Grasse* (aujourd'hui *Jeradès*). Cet endroit était situé au midi de Putput, et tout près de cette place; le roi des Wandales avait une maison de campagne à Grasse; on pouvait donc être tenté d'étendre la Proconsulaire jusqu'à cet endroit; mais il résulte du texte même de Procope qu'il n'y avait pas de Wandales à Grasse. J'ai donc pensé ne pas devoir reculer les limites de cette province plus loin vers le sud que la place la plus méridionale de la notice de la Proconsulaire.

(7) Ritter, *Afrika*, 2.e édit. (en allemand), p. 885.

(8) Les anciens donnent ordinairement le nom de *Getuli* à tous les habitans du grand Atlas. Comme les trois Mauritanies restaient sous la domination de Valentinien après la paix de 442, Victor ne peut désigner que notre Beled-el-Gered par sa province de Gétulie, et ce pays porte aussi ce nom dans Orosius (I, 1; et VII, 21), dans Florus (IV, 12), dans Velleius Paterculus (II), et dans Hirtius (*Bell. Afr.*, cap. 67). Après que Justinien eut reconquis l'Afrique, il ordonna qu'il y eût deux *duces militares* dans la Byzacène : l'un à Leptis minor, l'autre à Capsa (*Cod. justin.*, I, 27, lex 1): il fit en outre fortifier les trois villes

de Gemellæ, de Capsa et de Cellæ, dont j'ai parlé dans le texte (Procope, *de Ædif.*, VI, 1). La raison par laquelle l'empereur grec agissait ainsi n'est pas difficile à trouver : il fallait protéger la Byzacène contre les invasions des Maures, et les trois villes que je viens de nommer étaient situées, selon Procope, sur les confins du territoire des Romains et de celui des Maures. Nous verrons plus tard que c'est dans le Beled-el-Gered qu'Hunéric relégua une partie des évêques catholiques de son royaume.

(9) Procope, *Vandal*, I, 5.

(10) *Vita S. Fulgentii*, auctore Ferrando, cap. I (*Ferrandi opera*, ex edit. Petri Francisci Chiffletii, à Dijon, 1649, in-4).

(11) Procope, *Vandal.*, I, 4 : Τοτε μεντοι Γιζεριχος ἐν τη βασιλεως αὐλη παρειναι τȣς αἰχμαλωτȣς ἐκελευσεν, ὅπως μεν οἱ εἰδεναι σκοπȣμενῳ ἐξη, ὅτῳ ἀν δεσποτη αὐτων ἑκαστος ȣκ ἀπο της αὐτȣ ἀξιας δȣλευοι. Cf. Malchus, *Excerpta è legat.*, pag. 87.

(12) Tacite, *Germ.*, chap. 25. — (13) Priscus, *Excerpta è leg.*, p. 59. — (14) *Fulgentii vita*, chap. I. Comparez Theodoret, Ep., dans Ruinart, pag. 447 sqq.

(15) Victor, I, 16. — (16) Saint Luc, XIV, 26.

(17) Voy. le chap. précédent, et Procope, *Vandal.*, I, 3.

(18) Victor Vitensis, I, 14; I, 16; I, 10; V, 8.

(19) Victor Cartennensis, *ap. Mientras*, p. 18. Comparez Victor Vitensis, I, 5; et Mannert, *Géographie der Griechen und Rœmer*, tom. X, sect. II, pag. 259.

(20) *Authenticæ novellæ D. Justiniani*, 80, cap. 2. Cf. Godofred, *in Paratitlo*, V, 19, *Cod. theodos.*

(21) Le mot grec ἀνδραποδος, venant de ἀνηρ homme, et ἀποδιδομαι, être donné, être destiné (à un usage quelconque), était peut-être en principe synonyme d'homme dépendant, et non pas précisément d'esclave, δȣλος. Cette acception primitive du substantif grec s'est conservée dans plusieurs de ses dérivés, où il est l'équivalent de αἰχμαλοτης,



prisonnier de guerre, captif. Je remarquerai pourtant que Suidas, voce ἀνδραποδοκαπηλος, marchand d'esclaves, fait venir ἀνδραποδος de ἀνηρ, homme, et de πυς (génitif ποδος) pied.

(22) Victor Vitensis, I, 5; Victor Cartennensis, l. cit.

(23) Victor Vitensis, I, 8; et V, 4; Cf. Ferrandi *Vita S. Fulgentii*, cap. 1—4; cap. 14; Victor Cartennensis, *apud Mientras*, p. 16.

(24) Procope, *Hist. arc.*, cap. 18; *Goth.* III, 1; *Vandal.*, II, 8. — (25) Ferrandi *Vita Fulgentii*, cap. 14 et 16; Victor Cartennensis, *apud Mientras*, p. 23 et 29. Comparez la page 16 du dernier ouvrage.

(26) *Codex justin.*, I, 27, lex 1. — (27) Voyez ci-dessus, livre II, chap. 1. — (28) Victor Cartennensis, *apud Mientras*, p. 15. — (29) Victor Vitensis, I, 7; et II, 1. Cf. *Vita Fulgentii*, cap. 2. — (30) Ferrandus, *Vita S. Fulgentii*, cap. 2—4; Victor Cartennensis, *apud Mientras*, p. 16. — (31) Voyez ci-dessus.— (32) Victor Cartennensis, *apud Mientras*, p. 19. — (33) Victor Vitensis, II, 4; II, 5; IV, 2; IV, 4; Procop., *Vandal.*, I, 17; Victor Cartennensis, p. 16. — (34) Victor Vitensis, II, 4; Victor Cartennensis, pag. 16. Comparez Victor Vitensis, IV, 2; et II, 6. — (35) Ferrandi *Vita Fulgentii*, cap. 1 et 2, et cap. 17; Victor Vitensis, IV, 2. — (36) Victor Vitensis, IV, 2; Victor Cartennensis, p. 16.— (37) Procope, *Vandal.*, I, 16. Comparez Victor Vitensis, II, 13. — (38) Victor Cartennensis, p. 15.—(39) Victor Cartennensis, p. 19. Comparez Pline, V, 1, et VI, 36; Méla, III, 10; Solin., cap. 29; Petronius Arbiter, *Belli civilis specimen;* et Vopiscus, *in Aureliano*, cap. 12. — (40) Victor Vitensis, I, 13; II, 6; IV, 2; V, 8. — (41) Victor Vitensis, II, 4; Victor Cartennensis, p. 14.— (42) Victor Vitensis, II, 3 et 4. — (43) Victor Vitensis, II, 1 et 2; *Fulgentii vita*, auct. Ferrando, cap. 17—19. — (44) Victor Cartennensis, p. 23 et 29. Cf. *Vita Fulgentii*, cap. 1. — (45) Victor

Cartennensis, pag. 23. Cf. Cassiodor., *Variar.*, VII, 10.

(46) Victor Cartennensis, l. cit. — (47) Ibidem et p. 25.

(48) Cassiodor., *Variar.*, III, 53. — (49) Victor Vitensis, V, 4. — (50) Victor Cartennensis, *apud Mientras*, p. 21. — (51) Procope, *Vandal.*, I, 6; *Hist. arcana*, chap. 18. — (52) Victor Cartennensis, p. 23.

(53) Victor Vitensis, I, 10.

(54) *Taihunhundafath*, mot gothique qu'on trouve dans Ulphilas (*S. Jean*, XVIII, 12), et qui vient de *taihun*, dix, *hunda*, cent, et *fath*, conducteur, chef.

(55) Victor Vitensis, II, 5; II, 9; et V, 6. — (56) Victor Vitensis, I, 4.

(57) S'il était permis de tirer du nom gothique *taihunhundafath* des chiliarques la conclusion que les noms wandales des centenaires et des décurions étaient également gothiques, les premiers se seraient appelés, en langue wandale, *hundafath*, et les seconds *taihunfath*. Pour les comtes, les conquérans de l'Afrique les appelaient probablement *grav* ou *gerev*. Quant au roi, son nom wandale était ῥῆγα, selon Théophane (p. 87). Les Francs, selon Constantinus Manasses (pag. 92), appelaient leurs princes de la même manière; ῥῆγα n'est autre chose que le mot allemand *Recke*, homme vaillant.

(58) Aschbach, *Geschichte der Westgothen*; Frankfurt am Main, 1827, in-8, p. 263 et suiv. — (59) Voyez le quatrième livre. — (60) Voyez Meidinger, *die deutschen Volksstæmme*; Frankfurt a. M., 1833, p. 212 et p. 193. Comparez Tacite, *German.*, chap. 6, et Jul. César, *Bell. gall.*, VI, 22. — (61) Victor Vitensis, I, 1, et II, 5. Procope, *Hist. arcana*, chap. 18. — (62) Victor Vitensis, I, 10; Ruinart, p. 449. — (63) Victor Cartennensis (p. 22) raconte qu'un marchand wandale, né plébéien, fut élevé par Giséric à la dignité de comte, pour son habileté dans l'art de faire des armes. — (64) Victor Cartennensis, l. cit., et p. 19. — (65) Victor Vitensis, II, 5. — (66) Victor Vi-

tensis, l. cit.; Victor Cartennensis, p. 23. — (67) Victor Vitensis, I, 16; II, 6; IV, 1; IV, 2; V, 4.

(68) Malchus, *in Excerptis è legationibus*, p. 87.

(69) Victor Cartennensis, p. 23. Conf. Prosper, *Chron.*, *ap. Scaligerum in Eusebio*, p. 195; et Victor Vitensis, I, 4. — (70) Livre III, chap. 2. — (71) Salvian., *de Gubern. Dei*, livre VII, pag. 371 et 372. Comparez Victor Vitensis, V, 20. — (72) S. Augustin., *de Tempore barbarico* (opp. omnia, t. IX, p. 214, édit. de 1571—174).

(73) Tacite, *Germanie*, chap. 18 à 20. Comparez Grotius, *in Proleg. ad hist. Gothor.*, p. 36 à 38.

(74) Salvian., loco cit., pag. 373 et 374; Victor Cartennensis, p. 23. — (75) Victor Cartennensis, l. cit.

(76) Ferrandi *Vita sancti Fulgentii*, chap. 1.

(77) Victor Vitensis, I, 5; II, 2; II, 5; II, 14 et 15; Victor Cartennensis, p. 22. Cf. Procope, *Hist. vandal.*, I, 7; et II, 4. — (78) Victor Vitensis, II, 14 et 15; IV, 2; Victor Cartennensis, p. 23. — (79) Voyez le quatrième livre, chap. 2. — (80) Victor Vitensis, II, 3.

(81) Ferrandi *Vita S. Fulgentii*, chap. 21 à 23; S. Frumentius *ad Trasimundium regem*, I, 1—3. (Bibl. max. patr., t. IX, p. 41—42). — (82) Livre IV, chap. 2.

(83) Victor Vitensis, V, 6. Comparez I, 12.

(84) Victor Vitensis, V, 7 : *Rex Hunericus omnes (Vandalos morbo periculoso affectos) urbe pelli illicò jubet, ne contagio deficientium commune pararet quoque exercitui ejus sepulcrum.* Comparez Procope, *Vandal.*, I, 17. Malchus, *Excerpta è legat.* pag. 95. Comparez Procope, I, 14 et 15; Procope, I, 6.

(85) Voyez, sur ces deux provinces, le chapitre précédent. Aucun auteur ancien ne dit en termes positifs que Gisérie ait placé des garnisons le long du Bagradas, où ses états confinaient avec les parties de l'Afrique qui étaient restées sous la domination de Valentinien;

mais, abstraction faite de ce que c'eût été un très-grand manque de précaution dans un homme aussi prudent que Giséric, de n'en avoir pas agi ainsi, plusieurs circonstances parlent haut pour la supposition contraire. Dans une novelle de l'empereur Valentinien (*Cod. theod.*, nov. 37 inter Theodos; comparez la note 27 du chapitre précédent), il est dit qu'à l'expiration des baux on ôtera aux fermiers actuels les domaines des villes et du fisc situés dans la Mauritanie césarienne, dans la Numidie et dans la Mauritanie, pour les donner en bail aux employés honoraires de la province Abidiacène, vu que ceux-ci ont été dépouillés par les Wandales de leur patrimoine, et chassés de leur patrie. J'ai fait voir, dans le chapitre précédent, que la province qu'on appelait *Abaritane*, et que Giséric se réserva, était située sur le Bagradas, à l'endroit où se trouvaient les villes d'Abbir majus, d'Abbir minus et d'Abora. La province Abidiacène du Code théodosien n'est autre que l'Abaritane dont je viens de parler; elle doit ce premier nom à sa capitale Abbir majus, qu'on appelait aussi *Oppidum abitinense* (Ruinart, p. 292). Si les habitans romains de l'Abaritane ont été traités plus durement par les Wandales que la population vaincue des autres provinces du prince, c'est qu'il fallait loger et doter les troupes chargées de garder de ce côté les frontières de l'empire. La présence des garnisons wandales dans la Gétulie est attestée par plusieurs passages de Victor Vitensis (V, 11, 12, 16, et p. 105), où l'auteur parle tantôt des évêques ariens qu'il y avait dans cette province, tantôt des persécutions cruelles auxquelles les catholiques furent exposés; mais il n'est guère probable qu'on eût placé des garnisons à une extrémité de l'empire, et qu'on n'en ait pas mis à l'autre.

(86) Procope, *Vandal.*, I, 10. — (87) Procope, *Vandal.*, I, 15. — (88) Voyez les passages de Victor Vitensis cités dans la note 85.

(89) Ferrandi *Vita S. Fulgentii*, chap. 30. Cf. Procope, *Vandal.*, I, 9 et 16; *de Ædificiis Justiniani*, VI, 6. Voyez aussi Théophane, p. 159 (edit. paris.); et Joannes Mallala, II, p. 68 (edit. veneta, 1733, in-fol.)

(90) Cæsar, *de Bello gallico*, VI, 22; Tacite, *Germanie*, chap. 26. — (91) Procope, *Vandal.*, I, 5. — (92) Montesquieu, *Grand. et décad. des Romains*, chap. 20.

(93) Procop., *Vandal.*, I, 5; I, 16; et *de Ædificiis*, VI, 6. — (94) Procope, I, 5. — (95) Procope, *Vandal.*, II, 6. Comparez II, 3.

(96) Malchus, *in Excerptis è legationibus*, p. 95. Victor Vitensis dit que, sur les instances de l'empereur Zénon et sur celles de Placidie, sœur d'Eudokia, femme d'Hunéric, ce roi wandale fit dire aux catholiques de Carthage, par l'intermédiaire d'Alexandre, ambassadeur grec, qu'il leur permettait de choisir un évêque. Eugène ayant été élevé à cette dignité l'an 481 de Jésus-Christ, et la persécution des catholiques de l'Afrique ayant commencé en 483, j'avais d'abord pensé que c'était entre les années 481 et 483 que l'ambassade wandale dont j'ai parlé dans le texte vint à Constantinople; mais une étude plus approfondie de la question n'a pas tardé à me convaincre du contraire. Victor appelle Alexandre *illustris;* et lors de l'arrivée des ambassadeurs wandales à la cour grecque il n'avait pas le droit de porter ce titre; mais il l'eut depuis, Zénon l'ayant nommé *comes privatarum rerum*, pour le récompenser des services qu'il avait rendus à l'état pendant son séjour à Carthage (Malchus, p. 96). Malchus dit que les envoyés wandales arrivèrent à Constantinople deux ans après la restauration de Zénon sur le trône. J'ai prouvé ailleurs (*vers la fin de ce chapitre*) que l'empereur destitué parvint à se ressaisir du sceptre vers la fin de l'an 476 : c'est donc bien en 478 qu'eut lieu l'ambassade dont nous parlons ici. Pour ce qui est de l'Alyarius dont il est fait mention dans le fragment de Malchus, je ne saurais vous dire qui était

ce personnage, quelque connu qu'il fût jadis dans la capitale de l'empire d'Orient. Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, ad ann. 480), a changé le mot *Alyarius* en *Olybrius;* c'est à lui qu'il appartient de justifier ce changement arbitraire.

(97) Sidonins Apollinaris, *in Paneg. Majoriani*, vers. 327 sqq. — (98) Procope, *Vandal.*, I, 8.

(99) Voyez livre II, chap. 2, et ne perdez pas de vue que Giséric, mort à un âge très-avancé, incendia la flotte de Léon sept ans avant sa mort, et que trois ans plus tard il n'est pas encore las de courir les mers en personne.

(100) Victor Cartennensis, *apud Mientras*, p. 19. Cette manière de teindre les toiles et les draps serait-elle la même que celle dont Pline parle (XXXV, 11)?

(101) Voyez la note 95 de ce chapitre, et le texte.

(102) Procope, *Vandal.*, I, 24, et I, 14. Quelques autres indications sur le commerce de l'Afrique pendant la domination des Vandales se trouvent dans Malchus, *Excerpta è legat.*, p. 95; dans Victor Vitensis, V, 17; et dans Procop., *Hist. arcan.*, cap. 18; *de Ædif.*, VI, 6; *Vandal.*, I, 20.

(103) Procope, *Vandal.*, II, 3. Comparez *Hist. miscell.*, in Bibl. max. patrum, t. VIII, p. 273, liv. XVI.

(104) Comparez, avec la note 95 de ce chapitre, Sidon. Apollinar., *Epist.* IV, 20; Priscus, *in Excerptis è legat.*, p. 56.

(105) Cassiodor., *Variar.*, V, 2. — (106) Je n'ai pu retrouver dans mes cartons à quel auteur j'avais emprunté ce fait. — (107) Cassiod., *Variar.*, V, 1. — (108) Suprà, note 63. — (109) Paull. Diaconus, *Hist. Langobard.*

(110) Victor Vitensis, I, 10. — (111) Suprà, notes 47 et 48. — (112) Victor Vitensis, I, 4; Paull. Diacon., *in Eutrop.*, XVI, p. 391. — (113) Cassiodor., *in Chron.*, sub finem; Ennodii *Panegyr. Theoderici regis*, cap. 13.

(114) Procope, *Vandal.*, I, 8.

(115) Livre II, chap. 3. Un passage dans Victor Viten-

sis (I, 4) pourrait faire croire que les Wandales, après s'être rendus maîtres des Baléares vers l'an 425, les perdirent depuis, avant la mort de l'empereur Valentinien III (455), et qu'ils s'en emparèrent plus tard de nouveau; mais rien ne vient à l'appui de cette supposition.

(116) Tout ce qu'à partir de cet endroit, je dis dans cet alinéa, va être confirmé par la suite. — (117) Procope, *Vandal.*, I, 10. — (118) Heeren, *Ideen über die Politik, etc., der Alten;* vierte Ausgabe, Afrika, Theil I, S. 69 bis 85 (édit. allemande).

(119) Pline, III, 7; Cicéron, *Famil.*, VII, Ep. 25; Pline, VII, 2; Virgile, *Eclog.* IX, vers. 30. — (120) Victor Vitensis, III, 4. — (121) Procope, *Vandal.*, I, 10. Comparez Victor Vitensis, I, 4. — (122) Procope, *Vandal*, II, 13, parle d'une colonie de Maures que les Wandales avaient transplantée dans la Sardaigne.

(123) Victor Cartennensis, *ap. Mientras*, p. 26. Il raconte que le roi de Capra consentit à ce que les Wandales levassent dans ses états un corps de 3000 Maures pour les envoyer tenir garnison dans les îles Baléares.

CHAPITRE IV.

(1) Herodoti IV, 197. — (2) Strabon, XVII, p. 567, p. 569, et p. 549 (édit. Casaub.) — (3) S. Augustin, *de Civitate Dei*, XVI, 6. — (4) Strabo, XVII, p. 569.

(5) Voyez, pour les détails, Ritter, *Vergleichende Erdbeschreibung*, Th. I, S. 902 bis 905; S. 1006 bis 1011; und S. 1034. Comparez de plus mon *Commentaire de l'Afrique de Pline*, dans le Pline latin-français de M. Ajasson de Grandsagne, tom. IV, p. 140 à 141; p. 148 à 150; et p. 173.

(6) Salluste, *Jugurtha*, ch. 18; Herod., IV, 191; Eustathii *Scholia in Dionys. perieg.*, vers. 214.

(7) Jackson, *Account of Marocco*, éd. II, 1811, in-4.°, p. 199 et 279. — (8) Pomponius Mela, *de Situ orbis*, I, 8.

(9) Procope, *Vandal*, II, 6. Comparez Victor Cartennensis, *apud Mientras*, p. 25; et Joannes Viclariensis, *apud Scaligerum in Eusebio*. — (10) Procope, *Vandal.*, II, 6. — (11) Procope, *Vandal.*, I, 8. — (12) Strabon, XVII, p. 569.

(13) Comparez les passages cités dans les deux notes précédentes; Mela, I, 8; Salluste, *Jugurtha*, chap. 17, avec Ritter, *Vergleichende Erdbeschreibung*, éd. II, t. I, 1011 à 1014. Il mérite d'être remarqué que les maladies contagieuses qui, à différentes époques, ont moissonné les habitans de l'Egypte et ceux des côtes barbaresques, n'ont jamais pénétré jusqu'au delà du petit Atlas.

(14) Procope, *Vandal.*, II, 8 et 11. Comparez Strabon, XVII, p. 574, et surtout Salluste, *Jugurtha*, chap. 80.

(15) Ammian. Marcellin, XXIX, 12; Procope, *Vandal.*, II, 8; et le 2.e chap. du deuxième livre de cet ouvrage, p. 118.

(16) Procope, *Vandal.*, I, 26. Comparez Tite-Live, XXX, 15, et XXXI, 11. Carthage était encore debout, que le sénat romain accorda ou refusa le titre de roi aux chefs maures. Voyez aussi Tacite, *Annal.*, IV, 23.

(17) Voyez la fin du premier alinéa de ce chapitre, et son dernier alinéa.

(18) Strabon, XVII, p. 569 (ed. Casaub.); Cæsar., *Bell. africain.*, cap. 13, 69, et 71 à 73; Victor Cartennensis, p. 30 à 32; Ammian. Marcell., XXIX, 5: *Hostis discursator et repentinus, insidiisque potiùs clandestinis quàm prœliorum stabilitati confidens.*

(19) Procope, *Vandal.*, I, 8; et II, 11. Victor. Cart., l. cit.

(20) Gregorius Magnus, *Dialog.* III, 1 et 2; Paull. Diacon., *in Eutrop.*, XV, p. 387; Victor Vitens., I, 8.

Comparez Procope, *Vandal.*, I, 5 et 8, et surtout Sidonius Apollinar., *Panegyr. Majoriani*, vers 335 à 338, et vers 395 à 440. Voy. aussi Priscus, *in Excerptis è legat.*, p. 74.

(21) Victor Cartennensis, p. 31.—(22) Victor Cartennensis, p. 16. —(23) Victor Vitensis, I, 8. — (24) Procope, *Vandal.*, I, 5. — (25) Livre III, chap. 3 (sur la fin). —(26) Voyez sur cette province, liv. III, chap. 2.

(27) Victor Vitensis, I, 10; II, 8 à 12; *Passio martyrum carthaginensium, apud Ruinart*, p. 102; Victor Tunnonensis, *Chr. ap. Scaligerum in Eusebio.*

(28) Procope, II, 10.

(29) Aujourd'hui Tidgis.

(30) Procope, II, 13 et 19.

(31) S. Augustin, *Ep.* 162. Comparez *de Civit. Dei*, XVII, 13; et surtout ejusd. *Expos. Epist. ad Roman.*, où ce saint évêque s'occupe de recherches sur l'origine des Cananéens.

(32) Euseb., *Præp. evangel.*, d'après Josephus, ant. jud., I, 15, t. I, p. 43, ed. Havercamp. Comparez Eustathii *Comment. in Dionys. perieg.*, v. 174.

CHAPITRE V.

(1) Livre III, ch. 1, p. 146 (*texte et notes*). Comparez, p. 193, le récit que Victor de Cartenne fait du pillage de Carthage, avec ce que Victor de Vita dit sur cette matière.

(2) Ruinart, p. 54.

(3) S. Prosper, *de Processionibus*, IV, 5 (*in Bibl. magnâ patrum*, édit. II, t. VIII, p. 45). Voici le passage en entier; il est écrit avec un laconisme qui en rend la traduction très-difficile; on voit bien que l'auteur ne veut pas dire tout ce qu'il sait : « *Arianos quos nunc videmus multos seducere aut potentiâ temporali, aut industriâ mali, aut certè abstinentiâ parcitatis, vel quorumlibet*

signorum deceptione. Dicente Apostolo (II Corinth., 11): « Ipse enim satanas transfigurat se velut angelum lucis. » Non ergo magnum si ministri ejus transfigurantur si- » cut ministri justitiæ. »

(4) S. Prosper a écrit l'ouvrage intitulé *de Promissionibus* peu de temps après la prise de Carthage par les Wandales, lorsque la persécution des catholiques fut des plus violentes.

(5) Ne serait-ce pas une allusion aux lois dont j'ai parlé livre III, ch. 3, p. 195? — (6) Victor Vitensis, V, 18.

(7) Victor Vitensis, I, 7; I, 10 à 12. — (8) Livre III, chap. 1, p. 151 et p. 455 (*texte et notes*). Comparez Ruinart, p. 430 sqq. — (9) Prosper, *Chr.*, p. 195; Victor Vitensis, I, 3 à 5. — (10) Victor Vitensis, I, 5.

(11) Victor Vitensis, II, 1; IV, 1. — (12) *Constitt. Justiniani*, XXXVII, CIX et CXXXI; Procope, *Vandal.*, II, 14; *Hist. arcana*, cap. 11. Comparez Agapeti *Epist.* I — III, in tomo IV, Concil., edit. paris. — (31) Voy. le commencement du chap. 3 de ce livre. — (14) Victor Vitensis, I, 5; I, 7.

(15) Victor Vitensis, I, 8; Tyro Prosper, *Chr. ad ann.* 454, *apud Canisium*, in tomo I *lectionum antiquarum*.

(16) Victor Vitensis, I, 17; I, 13.

(17) Victor Vitensis, I, 9. « *Undè factum est ut post obitum episcopi Carthaginis Zeugitanæ et proconsulari provinciæ episcopos interdiceret ordinandos, quorum erat numerus centum sexaginta quatuor.* » Le mot *Zeugitaine*, nom qu'on donne tantôt à la seule Proconsulaire (*Victor Vitensis*, I, 4), tantôt à elle et à la Byzacène, regardées comme une seule province (*Orosius*, I, 1; *Pline*, V, 3, *seu* V, 4), désigne la Byzacène dans ce passage. En effet le nombre des évêques de cette province et de la Proconsulaire se monte à 124 dans la notice épiscopale.

(18) Victor Vitensis, I, 12. — (19) Victor Vitensis, I, 7. Les provinces dont il est question en cet endroit, sont la

Tripolitaine, la Numidie et les trois Mauritanies. (*Voyez livre* III, *chap.* 3.) — (20) Victor Vitensis, I, 17; II, 1 à 3.

CHAPITRE VI.

(1) Procope, *Vandal.*, I, 4.

(2) Victor Tunnonensis, *ap. Scal.*, page 211, dit que Maxime régna 67 jours. C'est donc le 6 avril, et non le 16 mars, que Valentinien fut tué, Maxime ayant été mis à mort le 12 juin.

(3) Procope, I, 4; Prosper, *ap. Scal.*, p. 53.

(4) Procope, I, 5; Théophane, p. 93; Victor Tunnonensis, p. 2; Idatius, p. 26; S. Gregorii *Dialogi*, III, 1 et 2; Paull. Diacon., *in Eutrop.*, XIV, p. 387 et 388; Constant. Porphyrog., *de administrando Imperio*, II, 84, *apud Banduri*, *in imperio orientali*.

(5) Victor Vitensis, I, 8. — (6) Voyez page 177.

(7) Procope, *Vandal.*, I, 5; II, 9. Cf. *Cod. justinian.*, L. I, tit. 27. — (8) Procope, *Vandal.*, I, 5.

(9) Victor Vitens., I, 8. — (10) Idatius, *in Chronico*, p. 22. — (11) Priscus, *Excerpta è legat.*, p. 74.

(12) Evagrius, *Hist. eccles.*, II, 7. Cf. Theodorus Lector, liv. I, p. 552, edit. Valesii. — (13) Théophane, p. 94.

(14) Procope, *Vandal.*, I, 5, ab initio : Την δε Πλακιδιαν ἁμα τῃ μητρι Εὐδοξιᾳ, ἐξαιτησαμενϛ βασιλεως, ἐς Βυζαντιον ἐπεμψεν. Ἠδη δε το των ἑῴων κρατος ἐς Λεοντα περιεστηκει, ἐπει Μαρκιανος ἐξ ἀνθρωπων ἀπηλλακτο.

(15) Théophane, p. 102. — (16) Malchus, *in Excerptis è legationibus*, p. 95; Victor Vitensis, II, 1.

(17) Procope, *Vandal.*, I, 9.

CHAPITRE VII.

(1) Page 166. — (2) Voyez p. 207, texte et note. Comparez Priscus, *Excerpta è legat.*, p. 42. — (3) P. 154.

(4) P. 220. — (5) Comparez avec cet alinéa les pages 164 à 166, et pages 170 à 173.

(6) Jornandès, *de Rebus geticis*, cap. 45 : *Sed et ipse, non diù regnans, dùm contra Alanos, qui Gallias infestabant, movisset procinctum, Dertonæ juxta fluvium Ira cognomento occiditur.*

(7) Marcell. Illyr., *in Chronico ad ann.* 464, p. 43. Comparez Jornandès, *de Rebus geticis*, cap. 45, et surtout Sidoine Apollinaire, Panégyrique d'Anthémius, vers 382. Le panégyriste énumère les causes par lesquelles Giséric hait Ricimer, et dit à cette occasion :

Quod consanguineo me Vandalus hostis Alano
Diripuit tradente, suis hic ultus ab armis...

C'est ce passage qui m'a fait dire que Giséric était l'auteur des mouvemens que les Alains firent dans les Gaules du temps de Majorien.

(8) Sid. Apoll., l. cit., v. 480 : *Noricus Ostrogothum quod contine t, iste timetur.* Comparez, sur ces mouvemens des Ostrogoths pannoniens, Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, livre XXXIV, n.o 25. Avitus avait conclu, en 456, un traité avec ces Ostrogoths, par lequel ceux-ci s'engagèrent à défendre l'Italie contre les incursions des barbares du nord (*Sidoine Apoll., Panég. d'Avitus, vers* 349). Le passage cité au commencement de cette note se trouve dans le panégyrique d'Anthémius. Anthémius commanda les troupes de l'empereur Léon dans la guerre dont je parle. Les mots de Sidoine ne peuvent donc s'appliquer qu'à la paix qui mit fin à ces mouvemens vers l'an 460, et qui a été depuis observée scrupuleusement de part et d'autre jusque vers l'an 473. Jornandès, chap. 47, parle des cadeaux que Giséric fit aux Ostrogoths pour les engager à ravager les états de Léon et de Zénon, empereurs d'Orient. L'historien des Goths n'emploie jamais, sans le dire positivement, le mot *Ostrogoths* pour une autre partie de ce peuple que celle qui

demeurait en Pannonie. C'est donc des Ostrogoths pannoniens que Jornandès parle dans le passage que je viens de citer. Ce même passage nous fournit de plus la preuve que le prince wandale est pour quelque chose dans les invasions que ces Ostrogoths firent de 473 à 475 dans l'Italie et en Grèce.

(9) Page 172. Comparez Aschbach, *Geschichte der Westgothen;* Frankfurt a. M., 1827, p. 146 à 155.

(10) Procope, *Vandal.*, I, 5 à 7; et I, 22; Victor Vitensis, I, 17; Priscus, et Malchus, *in Excerptis è leg.*, p. 42 et 43, p. 73 et 74, et p. 87. Voici la liste des ambassades que Marcien, Léon, Zénon, Ricimer et les empereurs d'Occident ont envoyées, soit à Giséric, soit à Hunérie, son fils.

Année 455. Deux ambassades envoyées par Marcien. La première se composait de catholiques; l'évêque arien Bléda était à la tête de la seconde (*Priscus*, p. 73).

Année 456. Plusieurs ambassades envoyées par Avitus (*même endroit*).

Année 457. Marcien envoie de nouveau des ambassadeurs à Giséric; celui-ci permet à Eudoxie de partir pour Constantinople avec Placidie, sa fille. La cour de Constantinople abandonne au prince wandale une partie des biens laissés par Valentinien III. (*Voy. p.* 249 *à* 251, *texte et notes.*)

Année 460. Majorien part pour Carthage (*pag.* 267).

Année 461. Libius Severus envoie une ambassade à Carthage (*Priscus, p.* 42).

Année 462. Idatius prétend que c'est en 462 que Giséric permit à Eudoxie et à sa fille de partir pour Constantinople.

Années 465 à 467. Ricimer et Léon envoient chacun plusieurs ambassadeurs à Giséric; un d'entr'eux s'appelait Tatianus; on le nomma patrice avant son départ de Constantinople (*Priscus, p.* 74, *p.* 43 *et p.* 76).

Années 471 à 472. Léon envoie plusieurs fois Olybrius à Giséric (*Joh. Mallala*, t. II, *p.* 28 *et* 29, *edit. veneta*)·

Année 476. Zénon envoie Sévère à Carthage, et le nomme patrice avant son départ (*Malchus*, p. 87; *Victor Vitensis*, I, 17).

Année 481. Alexandre, ambassadeur de Zénon, obtient d'Hunéric qu'il permette au clergé catholique de Carthage de faire choix d'un évêque. (*Malchus*, *p.* 95; *Victor Vitensis*, II, 1 *et* 2.)

Années 483 et 484. Zénon envoie Regino et Uranius à Hunéric, et le fait prier de ne pas persécuter les catholiques (*Victor Vitensis*, II, 12; *Evragrius*, III, 20).

(11) Voyez pages 249 à 251 (*texte et notes*).

(12) Sidon. Apollin., *Paneg. Majoriani*, vers 203 à 210; Priscus, p. 42. — (13) Sidon. Apollin., *Paneg. Majoriani*, vers 389, et ibidem, notæ Sirmondi. — (14) Priscus, *Excerpta è legationibus*, pag. 42 et 74; Idatius, pag. 28.

(15) Idatius, pag. 27. Comparez pag. 170 à 172.

(16) Idatius, pag. 27; Marius Aventinus, *in Chronico apud Duchesne*, *scriptores histor. Francor. coætanei*, tom. I, pag. 210; Victor Cartennensis, *apud Mientras*, p. 31; Procope, I, 7, raconte l'issue de cette guerre tout autrement que ces trois auteurs; son récit ne mérite pas d'être réfuté, ni même d'être rapporté. (*Voyez Ruinart*, page 472.)

(17) Procope, *Vandal.*, I, 7. — (18) Priscus, *in Excerptis è legat.*, pag. 42; Idatius, p. 27. — (19) Priscus, l. cit. — (20) Idatius, pag. 28; et Frantin, *Annales du moyen-âge*, t. II, p. 248 à 250. — (21) Ci-dessus, p. 219.

(22) Ci-dessus, note 14.

(23) Priscus, *Excerpta è leg.*, pag. 42 et 43. Priscus blâme cette indifférence de Marcien et de Léon par rapport aux affaires de l'empire d'Occident; j'aurais désiré que Léon fût resté toute sa vie fidèle à la politique de son prédécesseur.

(24) Idatius, pag. 28; Marcellin, pag. 43; Théophane, p. 28; Procope, *Vandal.*, I, 5 et 6; Priscus, p. 74; Victor

Vitensis, I, 17. — (25) Priscus, p. 76. — (26) Voyez ci-dessus, p. 269; Idatius, p. 28; et Procope, *Vandal.*, I, 7.

(27) Théophane, p. 100, *ad ann.* 468 : *Is* (*Basiliscus*), *confluente in auxilium ex occidente haud parvâ navium manu, cum Gizerichi classe frequentiores conflictus exercuit, et plurimas ejusdem naves in profundum demersit.* Candidus, *ap. Photium*, pag. 17 (*edit. Hæschelii, in-fol.*) : *Refert deindè quæ in Africâ secunda adversaque gesserit Basiliscus.* Comparez Idatius, *ad ann.* I *Anthemii* (367) : *Expeditio ad Africam adversùs Vandalos ordinata metabolarum commutatione et navigationis inopportunitate revocatur.*

(28) Cedrenus, tom. I, p. 349, edit. paris. 1647 in-fol.; Procope, *Vandal.*, I, 7; Théophane, page 99.

(29) Voyez la note 27, et Zonaras, II, 50; John Mallala, edit. veneta, II, 29; Theodor. Lector., edit. Valesii, liv. I, page 555; Evagrius, II, 16; Nicephor. Callistes, XV, 27.

(30) Mallala appelle ce guerrier Damineeus. — (31) Idatius, p. 29. — (32) Procope, *Vandal.*, I, 6. — (33) Persicus, *apud Theophanem*, p. 100; Jornandès, *de Rerum successione*, lib. I. — (34) Théophane, page 101; et Paull. Diaconus, XVI, p. 399. — (35) Suidas voce Βασιλισκος : *In pugnis quidem felix, at ingenio tardus, et impostoribus opportunus, ita ut ab illis facilè deciperetur.*

(36) Procope, *Vandal.*, I, 6, tome I, p. 192, édition de Paris in-folio : Νυν δε τουτο ἐκωλυσεν ἡ τυ στρατηγυ μελλησις, εἶτα κακοτητι, εἶτα προδοσιᾳ προσγενομενη. Post cætera : Βασιλισκος δε ἡ Ἀσπαρι καθαπερ ὑπεστη χαριζομενος, ἡ τον καιρον χρηματων ἀποδιδομενος, ἡ και βελτιον αὐτῳ ἐνομισθη, κ. τ. λ.

(37) Damascius, *in Vitâ Isidori philosophi apud Photium*, pag. 104 : « *Carthaginensium rex Gizericus, audito Romanos dolo, et præter juramentum, Marcellinum, qui contra se cum eis belligeraret, interemisse, magno gaudio elatus est, spe victoriæ, et locutus est verba non Carthaginensem, sed romanum imperato-*

rem decentia : Romani, *inquit,* sinistrâ manu dexteram amputârunt. » Damascius, auteur de la vie d'Isidore, est le fameux Jean Damascène, qui porta, au 8.e siècle, la philosophie grecque d'Athènes aux Arabes. Isidore, dont il s'est fait le biographe, était disciple du philosophe Marinus, et florissait à l'époque où les évènemens que je raconte dans le texte se passaient. D'après les détails que Damascius nous fait connaître dans son ouvrage snr plusieurs personnes marquantes de cette époque, on ne peut s'empêcher de supposer que sa biographie a été rédigée ou sur les écrits d'Isidore, ou sur ceux de quelques contemporains du disciple de Marinus. Je me suis pourtant exprimé d'nne manière dubitative sur l'exclamation que Damascius, ou plutôt Isidore, prête à Giséric : car Procope (*Vandal.*, I, 4) met ces mêmes mots dans la bouche d'nn courtisan de Valentinien, auquel l'empereur demanda son avis sur l'assassinat d'Aetius. Pour ce qui est de la fin tragique de Marcellin, Procope (*Vandal.*, I, 5) signale le fait, mais il ne nous dit pas qnand il a lieu, ni en quel endroit et à quelle occasion. Marcellin-l'Illyrien (p. 43) et Cassiodore rapportent l'un et l'autre à l'an 468 la mort de Marcellin; mais le premier prétend qu'il a été tué devant Carthage, l'autre qu'il le fut en Sicile. La flotte de Léon fut brûlée en 469, selon Théophane et Idatius.

(38) Pag. 172 et 262. — (39) Pag. 113. — (40) Pag. 163.

(41) Pag. 266. — (42) Procope, *Vandal.*, I, 6; Théophane, pag. 101. — (43) Théophane, pag. 100.

(44) Théophane, p. 101; Paullus Diaconus, *in Eutropium*, XVI, p. 399. — (45) Théophane, p. 101. Comparez, p. 172, p. 262 et p. 281; voyez aussi la *Chronique pascale*, et Mallala, tom. II, pag. 18, edit. venet.

(46) Mallala, tom. II, pag. 28 et 29, edit. Venet.

(47) *Vita S. Danielis Stylitæ apud Surium*, *die* 11 *decembr.*, tom. VI, pag. 227, édition de 1618, Colon. Agrippinæ : « *Quædam fama in omnes partes manabat*

Gensericum, regem Vandalorum, bellum gerere adversùs Romanos magno apparatu et majore audaciâ et quòd jam cum magnâ manu pervenit Alexandriam, eam sibi volens belli facere præmium. Non parùm ergo animo angebatur magistratus et ipse imperator, qui etiam citò currit ad consuetum medicamentum animi ægritudinis, et sancto famam significat. Ille verò tanquam non prævidens, sed jam videns oculis ea quæ erant eventura, dixit protinùs non solùm Gensericum Alexandriam non esse occupaturum, sed in omnibus etiam aliis re infectâ domum esse reversurum. » Il est inutile que je dise que ces mots ne peuvent pas se rapporter à un temps antérieur à la destruction de la flotte de Léon; cependant Lebeau commence par eux sa description de la guerre que cet empereur fit à Giséric.

(48) Voyez, sur ces mouvemens, Manso, *Geschicthe der Ostgothen, Breslau*, 1824, pag. 16 à 30, et pag. 315 à 321. Pour ce qui est des ravages que les Wandales firent à cette époque sur le territoire de l'empire d'Orient, nous n'en savons autre chose, sinon que l'Illyrie, la Dalmatie, l'Epire, le Péloponnèse, les îles de l'Archipel et les côtes de l'Asie en furent le théâtre. (*Voyez les autorités citées dans la note* 10 *de ce chapitre; comparez Malchus*, Excerpta è legationibus, p. 87.) Procope (*Vandal.*, I, 22) raconte, au sujet d'une de ces courses, des choses si horribles, qu'on est tenté de leur ajouter autant de foi qu'à cette autre assertion du même auteur (*Vandal.*, I, 8), qu'Hunéric fit arracher la langue à plusieurs fidèles, et que ceux-ci n'en continuèrent pas moins de parler; qu'il y en eut cependant deux qui perdirent l'usage de la parole pour avoir commis avec des femmes débauchées un péché contraire à la chasteté. J'ai déjà eu lieu de faire voir (*page* 182) que Procope n'est que trop enclin à calomnier les Wandales pour faire sa cour à Justinien. L'histoire des langues coupées, que cet empereur n'a pas rougi

d'insérer dans le Code (*lib.* I, *tit.* XXVII), et celle que je vais raconter, viennent à l'appui de cette assertion. « Giséric, dit Procope, ayant autrefois attaqué le Péloponnèse, et tenté de prendre le Ténare, en fut repoussé avec une perte notable des siens, dont étant tout furieux, il aborda à Zacynthe, où il passa au fil de l'épée tout ce qui se présenta devant lui, et fit prisonniers cinq cents des plus notables habitans. Quand il fut au milieu de la mer Adriatique, il fit tailler en pièces ces prisonniers, et jeter leurs membres dans la mer. »

(49) Malchus, *Excerpta è legationibus*, pag. 87. Je présume que c'est en 476, et non pas en 474 ou en 475, comme on le prétend ordinairement, que se conclut la paix dont je parle dans le texte. Voici mes raisons: 1.° il n'est pas probable qu'un homme aussi intraitable que Giséric eût attendu en repos plusieurs années que le gouvernement grec fît enfin droit aux réclamations qu'il lui adressa relativement aux biens d'Eudocie et des marchands de Carthage; mais Giséric mourut au mois de janvier de l'an 477, et en 487 cette affaire n'était pas encore réglée; 2.° Giséric céda en 476 une partie de la Sicile à Odoacre, sous la réserve que celui-ci lui paierait un tribut annuel (*Victor Vitensis*, I, 4); il avait cette même année fait un traité de paix avec Orestes, père d'Augustule, dernier empereur d'Occident (*) (*Paull. Diacon.*, XVI,

(*) Victor Vitensis (I, 4): *Quarum Siciliam Odoacro, Italiæ regi, postmodùm tributario jure concessit: ex quâ ei Odoacer singulis quibusque temporibus ut domino tributa dependit, aliquam tamen sibi reservans partem.* Paullus Diaconus (*in Eutropium*, XVI, *p.* 391): *Ipso quoque anno* (*le* 31 *octobre de l'an* 475) *Augustulus apud Italiam adversùs Nepotem cum exercitu veniens, effugato eo, imperii regimen invasit. Annali deinceps circulo evoluto* (476), *cum rege Vandalorum Genserico fœdus initum est ab* ORESTE PATRICIO. Ceci s'explique facilement, Oreste ayant renversé du trône d'Occident Népos, que Léon avait revêtu de la pourpre, et que Zénon regarda comme l'empereur légitime d'Occident. Ce traité de Giséric avec Oreste, père d'Augustule, confirme donc l'opinion que j'ai émise sur l'année où le prince wandale et Zénon firent leur paix.

pag. 391); il est tout naturel de penser que la paix avec Zénon se fit dans la même année où se conclurent celles qui regardaient l'Italie; 3.° Procope (*Vandal.*, I, 7) parle du traité de paix de Zénon et de Giséric après avoir parlé de l'expulsion de Zénon du palais des empereurs par Basilisque, et de sa restauration; Zénon perdit, selon Marcellin-l'Illyrien, la couronne en 475, et la recouvra en 476. Je sais très-bien que plusieurs savans, Pagi (*in Baronium, ad annum* 476, § 5, et 477, § 6) à leur tête, rapportent la destitution de Zénon à l'an 476, et sa restauration à l'an 477; mais cette opinion, que Manso (*pag.* 318 *et* 319, *ouvrage cité dans la note précédente*) approuve, est en contradiction avec une loi du code (I, 2, 16), datée du 17 décembre 476 (*Datum* 16 *cal. januarii, Armato V. C. cos.*), et dans laquelle Zénon révoque toutes les innovations que Basilisque avait faites en matière de religion: « Omnia quæ TEMPORE TYRANNIDIS *innovata sunt contra venerabiles ecclesias* (*). »

(50) Zénon publia en 481 un édit appelé exotique, et destiné à réconcilier les dissidens avec les résolutions du concile de Chalcédoine. Cet édit n'est adressé qu'aux évêques, aux clercs et aux laïques demeurant en Egypte, dans la Libye (*c'est-à-dire dans le pays situé entre l'Egypte et la Cyrénaïque, et auquel on donne souvent le nom de Libye*) et dans la Pentapolis (*Evagrius*, III, 14. *Comparez Niceph. Callist.*, XXIV, 3). Ainsi Zénon avoue dans cet édit qu'il n'a pas d'autorité à exercer dans les pays que Procope (*Vandal.*, I, 1) regarde comme des parties de l'empire wandale.

(51) Personne ne l'a dit en termes positifs; mais c'est une conséquence nécessaire de ce que les Wandales ont possédé ces îles, à l'exception de la Sicile, jusqu'à la destruction de leur empire, et que Giséric pouvait céder à

(*) On sait que Basilisque favorisa l'hérésie d'Eutychès.

Odoacre une partie de la Sicile. (*Voyez ci-dessus note* 49 (*). *Comparez p.* 218 *à* 221.)

(52) Procope, *Vandal.*, I, 7. — (53) Victor Vitensis, I, 17. Comparez p. 243. — (54) Malchus, *Excerpta è legationibus*, page 87.

CHAPITRE VIII.

(1) Procope, I, 1. — (2) Procope, et *de Ædif.*, VI, 2. Comparez Mannert, p. 95.

(3) Procope, I, 1 : *Unius autem diei iter ad stadia* CCX *evadit, quantùm conficit qui Athenis Megaram petit.* Comparez, sur la longueur du stade de Procope, les recherches publiées par l'Académie des inscriptions sur Alger à l'époque de la domination romaine, p. 98.

(4) *Hist. arc.*, 18. — (5) Voy. Balby, *Abr. de Géogr.*, pag. 927 (*seconde édition*). — (6) Procope, *Hist. arcana*, VI, 2. Comparez *Vandal.*, I, 5.

(7) *Notitia episcopal.*, *apud Ruinart*, page 140. Il est assez connu qu'en Afrique des hameaux avaient quelquefois leur évêque.

(8) « On compta, dit M. Dureau de la Malle, dans les recherches d'une commission de l'Académie des inscriptions sur l'histoire d'Alger à l'époque de la domination romaine, p. 31, en 411, au concile de Carthage, composé de cinq cent soixante-seize membres, deux cent soixante-dix-neuf évêques donatistes; et cette secte, depuis quarante ans, appuyait toutes les tentatives faites pour se séparer de l'empire. Aussi tous les efforts du gouvernement, toute l'énergie des pères de l'église, dirigés par saint Augustin, s'appliquèrent à extirper cette hérésie, qui menaçait à la fois la religion et l'état. »

(9) Ruinart, p. 139. — (10) Procope, *de Ædif.*, VI, 3.

(11) Joannes, abbas biclariensis, pag. 13, *in Scaligeri Eusebio.* — (12) Sidonius Apollinaris, *in Paneg. Majo-*

riani, vers 335 à 338. — (13) Voy. p. 175. — (14) *Cod. justin.*, lib. I, tit. 27. — (15) Ruinart, p. 131 et p. 103.

(16) Ruinart, p. 132. — (17) Victor Vitensis, II, 18; Victor Tunnonensis, *in Scal. Eusebio*, p. 4. — (18) Ruinart, p. 131, et suprà, p. 175, texte et notes. — (19) *Itinerar. Anton.*, ex edit. Wesselingii, pages 73 et 74.

(20) Victor Vitensis, V, 12; Ruinart, page 131.

(21) Voyez la carte de d'Anville et celle dressée par Delisle, pour l'Histoire des donatistes (*S. Optatus, de Schismate donatistarum, ex edit. Dupin, Paris*, 1700, *in-fol.*). Mannert, *Geographie der Griechen und Rœmer*, t. X, partie II, p. 148, regarde la Turris Tamalleni d'Antonin et le fort appelé *Lamie* ou *Laminie* dans la table de Peutinger comme deux différens noms du même endroit; il me semble qu'il n'aurait pas dû le faire. La route qui conduisait autrefois de Tacape à la Turris Tamalleni ne passait pas par les mêmes endroits que celle qui allait de Tacape à Lamie. Il est du reste peu probable que le Limes tamallensis et le Limes tablatensis eussent fait partie l'un et l'autre de la division militaire du comte d'Afrique, si la tour de Tamallenum s'était trouvée placée à l'est du fleuve Ausère. Ce fleuve traversait la partie occidentale de la Tripolitaine (*Mannert*, pag. 141). Le Limes tablatensis commence où l'autre finit; les troupes de ce Limes auraient donc dû être commandées par le comte tripolitain (*comparez Tab. Peuting.*, *fol.* vj; *et Not. imp. Occident.*, *chap.* 50 *et* 55), si Mannert avait bien fixé la position de la Turris Tamalleni. D'Anville et Delisle, qui regardent la route de Tacape à la Turris Tamalleni comme différente de celle qui conduisait du premier endroit à Lamie, me paraissent avoir été cette fois mieux inspirés que Mannert.

(22) Procope, *Vandal.*, I, 8.

(23) *Notit. Maurit. cæs.*, *apud Ruinart.*, p. 137; Victor Tunnonensis, *apud Scal. in Eusebio*, parle aussi de cet endroit; il l'appelle *Tibunni*, et nous apprend que c'était

un des lieux où Hunéric exilait les évêques catholiques.

(24) *Recherches sur Alger* par l'Institut, page 130.

(25) Ibidem, pag. 128; et Mannert, pag. 442.

(26) Procope, *Vandal.*, II, 13 : Εἶχον δὲ οἱ ταύτῃ (ἐν Αὐρασίῳ) Μαυρούσιοι καὶ τὴν πρὸς ἑσπέραν τοῦ Αὐρασίου χώραν πολλήν τε καὶ ἀγαθὴν οὖσαν, καὶ τούτων ἐπέκεινα Μαυρουσίων ἔθνη ἕτερα ᾤκηντο ὧν ἦρχεν Ὀρθαίας. Ce passage de Procope me semble prouver que, dans cet autre du même auteur (II, 20) : Καὶ ἐπεὶ οἱ Μαυρούσιοι ἀνεχώρησαν ἐκ Νουμιδίας νικηθέντες, ὥσπερ ἐῤῥήθη, Ζάβην τε τὴν χώραν, ἣ ὑπὲρ ὄρος τὸ Αὐράσιόν ἐστι, Μαυριτανία τε ἡ πρώτη καλεῖται μητρόπολιν Σίτιφιν ἔχουσα, τῇ Ῥωμαίων ἀρχῇ ἐς φόρου ἀπαγωγὴν προσεποίησε, le mot ὑπὲρ est synonyme de ἐπέκεινα : il veut donc dire à l'ouest. Par conséquent la contrée que Procope nomme *Zabe* n'est pas le Zab qui a pris son nom du fleuve Savus, et qui est au sud du grand Atlas : c'est plutôt le pays situé entre la ville de Sétif et les fleuves Ajebbi et Adouse. Une route romaine traversait ce pays depuis Sitifis (*aujourd'hui Sétif*) jusqu'à Auzia (*aujourd'hui Hamza*). Elle passait par Perdices (*aujourd'hui Embarac*), Cellæ (*aujourd'hui Majanah*), Macri et Zabi. (*Itiner. Anton., p.* 29. *Comparez Mannert, p.* 434). C'est à ce Zabi que le Limes zabensis de la Notice des dignités de l'empire et le Zabe de Procope me semblent devoir leurs noms. La commission de l'institut (*Recherches sur Alger, p.* 148) est de l'avis opposé; mais le passage II, 13, de Procope, et celui d'Antonin, ont échappé à la commission; elle n'a pas non plus fait attention que Basilica Diadumene, Symmachi, Ad duo Flumina, Calceus Herculis, Aquæ Herculis, Mesarfilia, Ad Piscinam, Gemellæ, par où l'on passait quand on se rendait le long de l'Abiadh ou Serbum de Lambèse (*aujourd'hui Tezzonte*) à Thabudeos, ne se trouvent que dans la table de Peutinger. Cette dernière circonstance mérite pourtant qu'on ne la perde pas de vue. En effet, d'où viendrait-il que ces noms ne se présentent ni dans

Antonin, ni dans la Notice des dignités de l'empire, ni dans une Notice d'évêques, si ce n'est de ce que les Romains se sont retirés de très-bonne heure du pays que nous nommons actuellement Zab, et qu'ils n'y retournèrent pas? Je peux me tromper; mais, que je me trompe ou non, j'aurais cru manquer à la commission en hésitant à exposer les raisons par lesquelles je ne partage pas une opinion qu'elle a émise.

(27) *Itiner. Antonini*, p. 29. Comparez Mannert, p. 434.

(28) *Notit. Maurit. cæs.*, apud Ruinart, page 135; Ammian. Marcellinus, XXIX, 5; Ptolém. *Geogr.*, *apud Mannert*, p. 397. Victor Vitensis, I, 5, parle d'un désert appelé Capra picta, lequel pourrait bien avoir été situé au pied de ces montagnes.

(29) *Itiner. Antonini*, p. 36. Comparez Mannert, p. 444 et suivantes.

(30) Je rapporte l'épithète *siccesitanus*, de l'évêque Emptacius (*Not. Maurit. cæs.*, n.° 80, *apud Ruinart*, p. 136) à Siga, ancienne capitale du royaume de Syphax; Ruinart (p. 367) le rapporte à Sicelia, ville que nous ne connaissons que par un passage de Xiphilin. L'auteur dit dans ce passage que l'empereur Macrinus naquit à Sicelia. Si Ruinart a raison, la station Ad Albulas d'Antonin serait l'endroit reculé le plus à l'ouest dont il soit parlé dans la Notice épiscopale.

(31) Optatus, *Hist. donatist.*, ex edit. Dupin, introduction, pag. lxxxix. Comparez Mannert, pag. 488.

(32) Procope, *Vandal.*, I, 1.

(33) « Il y avait autrefois, dit Procope (*de Ædif.*, VI, 7) proche de Gadir (*Cadix*), et proche d'une des colonnes d'Hercule, un fort nommé *Septum*. Comme il avait été négligé par les Wandales et ruiné par le temps, Justinien en a réparé les ruines, et y a établi une bonne garnison. Il a élevé au même endroit une église magnifique en l'honneur de la mère de Dieu, et, en consacrant de la sorte

l'entrée de l'empire, il l'a rendu imprenable. » L'historien grec dit en un autre endroit (*Hist. Vandal.*, II, 5): « Bélisaire envoya Jean, qui était un de ses écuyers, vers le détroit pour s'y assurer d'un fort qu'on appelle *Septum.* » Enfin l'empereur Justinien écrit à Bélisaire (*Cod. just.*, *lib.* I, *tit.* XXVII) : « Nous vous ordonnons de mettre autant de troupes que vous jugerez nécessaire en garnison à Septa, et d'en confier le commandement à un militaire qui soit à la fois brave, prudent, et dévoué aux intérêts de l'empire. En effet il n'aura pas seulement à veiller à la sûreté du passage des colonnes d'Hercule: il faudrait de plus qu'il fût en état d'informer le commandant en chef des armées d'Afrique de tout ce qui se passe en Espagne, dans les Gaules et chez les Francs; ce dernier en fera part au ministre de la guerre. » Ces trois passages s'expliquent l'un l'autre; et nous savons maintenant que Bélisaire ne fut pas sitôt entré dans Carthage, qu'il envoya des troupes à Septum pour s'emparer de cette place importante, et qu'il la fit fortifier. Mais les Goths de l'Espagne ne s'entendaient pas mieux que les Wandales au siége des places fortes : comme eux ils rasaient les murs des villes, pour que les habitans ne s'en fissent pas des remparts destinés à les protéger contre l'oppression des conquérans germains. Il n'est donc pas présumable que les Visigoths aient été en état de chasser les Grecs d'une position aussi fortifiée et aussi bien gardée que l'était Septum ou Ceuta sous le règne de Justinien. Cependant Isidore de Séville (*ap. Grotium*, *in Hist. Gothorum*, *p.* 722) (*) raconte qu'en 443 (**) les Visigoths firent une tentative malheureuse pour reprendre sur les

(*) Voici le texte latin de ce passage, on ne le trouve pas dans l'*Hispania illustrata : « Post tam felicis belli successum* (**) *victoriæ trans fretum inconsultè Gothi gesserunt. Deniquè, dùm adversùm milites qui Septem oppidum*, pulsis Gothis, *invaserunt, Oceani freta transissent, idemque castrum magnâ vi certaminie expugnarent, adve-*

(**) L'auteur parle, dans ce qui précède, de la défaite de Francs, qui avaient fait, l'an 443, une invasion en Espagne.

Grecs la ville de Septum, d'où ceux-ci les avaient chassés antérieurement. Comment expliquer cela, si ce n'est en supposant que les Visigoths avaient occupé Ceuta avant la destruction de l'empire wandale (*l'an* 534), et que les troupes de Bélisaire les en expulsèrent?

(34) *Itin. Ant.*, p. 9, edit. Wess.: *A Tingi littoribus navigatur usque ad Portus divinos.* — (35) Pag. 266.

CHAPITRE IX.

(1) Procope, *Vandal.*, I, 7. — (2) Ibidem, Victor Vitensis, II, 5. Jornand., 33. — (3) Page 127. — (4) Savoir: Hunéric, Théoderic et Théodat (Vict. Vitensis, II, 5; Procope, *Vandal.* I, 5). — (5) Jornandès, l. cit.

(6) Ruinart, p. 487. — (7) Pag. 128 et 129, p. 120 et p. 170. — (8) Pag. 170. — (9) Pag. 283 et 279. — (10) Voy. tout le chapitre III du 3.e livre, et surtout pag. 202 à 205.

(11) Manso, *Geschichte der Ostgothen*, p. 123.

(12) Ibidem, p. 121 à 124. — (13) Ibidem, p. 93 à 95. — (14) Ibidem, p. 132 à 138. — (15) Ibidem, p. 141 à 146. — (16) Procope, *Goth.*, I, 3; I, 7; I, 8; I, 14, et en beaucoup d'autres endroits.

(17) On sait qu'Athalaric, petit-fils et successeur de Théoderic, était mineur lorsque son aïeul mourut, et que le petit-fils ne parvint pas à l'âge de la majorité; et Amalasunthe, mère d'Athalaric et fille de Théoderic, avait été nommée régente du pays par le testament de son père; elle associa Théodat, neveu de Théoderic, au partage du pouvoir; mais Théodat, voulant régner seul, la fit mourir, ce qui fournit à Justinien un prétexte de s'immiscer dans

niente die dominico depoeuerunt arma, ne diem sacrum prælio funestarent. Hac igitur occasione repertâ, milites repentino incursu adgressum exercitum mari undiquè terrâque conclusum adeò prostraverunt, ut ne unus quidem superesset qui tantæ cladis excidium præteriret. »

les affaires intérieures de l'empire ostrogoth, et de le renverser.

(18) Manso, p. 132 à 137. — (19). Voyez l'introduction.

(20) Jornandès, *de reb. get.*, 33; *Talis* (*Gizericus*) *Africæ rempublicam precibus Bonifacii, ut diximus, invitatus, intravit, ubi* AD DIVINITATEM (*ut fertur*), *acceptâ auctoritate, diù regnans, ante obitum suum*, etc. Les mots *ad divinitatem* du passage de Jornandès s'expliquent par cet autre de Salvien (*de Gubernatione Dei*, VII, p. 371) : *Ipsi* (*Vandali*) *enim deniquè fatebantur non suum esse quod facerent, agi enim se divino jussu ac perurgeri.*

(21) Voyez page 259.

CHAPITRE X.

(1) Hildéric, fils d'Hunéric et d'Eudocie, fille de Valentinien III.

(2) Voy. p. 295. Giséric conseilla à ses parens de ne jamais se disputer le pouvoir suprême, mais d'attendre en paix que le tour de chacun vînt de monter sur le trône par suite de son âge. (*Jornandes, de Rebus geticis*, 33.)

(3) P. 283. — (4) P. 207. — (5) Victor Vitensis, II, 5. — (6) Victor Vitensis, II, 5; IV, 4. — (7) Pages 231 et 232. — (8) Pages 229 à 232. — (9) Même endroit.

(10) Procope, *Vandal.*, II, 5 et 20, nous apprend que les Maures étaient en possession de la Mauritanie césarienne et de Sitifis lorsque Bélisaire arriva en Afrique. Il est probable que la majeure partie des Wandales anciennement domiciliés dans la Proconsulaire se seraient réfugiés, après leur défaite, dans les montagnes de la Numidie au lieu de se laisser transporter par Bélisaire en Grèce et en Asie, si le plateau de la Numidie, qui est situé entre le petit et le grand Atlas, n'avait été depuis long-temps détaché de leur empire par les Maures.

(11) Voyez le chapitre suivant. — (12) Voyez p. 290, et Procope, *Vandal*, I, 8. — (13) Procope, *de Ædif.*, VI, 6.

(14) Victor Vitensis, II, 1 et 2. Cf., sur Eugène, Ruinart, p. 493 à 523, et l'*Histoire littéraire de la France* par les Bénédictins, t. III, p. 38.

(15) Victor Vitensis, II, 3; et II, 13.

(16) Victor Vitensis, II, 4. Les peuples germains d'extraction gothique portaient tous des cheveux bien longs, et qui leur retombaient sur le dos.

(17) Victor Vitensis, II, 4; et II, 7. Comparez I, 14.

(18) Victor Vitensis, II, 7. Comparez I, 7. — (19) Victor Vitensis, II, 2.

(20) Victor Vitensis, II, 8 et 9; et Victor Tunnonensis, *in Scaligeri Eusebio*, p. 4. Victor Tunnonensis évalue le nombre des exilés à quatre mille, et il ajoute qu'il y avait des moines et des laïques parmi eux; Victor Vitensis assure que tous les exilés appartenaient au clergé séculier. Le récit du premier auteur mérite plus de crédit que celui du second: en effet, comment croire qu'il y eût sous Hunéric 3964 ecclésiastiques séculiers dans la Proconsulaire? Mais le nombre des évêques de cette province ne se montait qu'à 54, et celui des ecclésiastiques séculiers du diocèse de Carthage à 500. (*Notitia Proconsularis, apud Ruinart*, p. 125; *Victor Vitensis*, V, 9). Les membres du clergé non régulier de cette province ne furent pas non plus tous envoyés dans le pays des Maures. Voici le passage de Victor Tunnonensis: *Hunericus, Vandalorum rex, persecutioni per totam Africam nimis insistens, Tubunnis, Macri, Nippis* (aliàs *Nippiis*) *aliisque eremi partibus catholicos jam non solùm sacerdotes* (c'est-à-dire les évêques) *et cuncti ordinis clericos, sed et monachos atque laicos quatuor circiter millia exiliis durioribus relegat, et confessores ac martyres facit, confessoribusque linguas abscidit. Quos confessores quod linguis abs-*

cissis perfecti finem adusque locuti sunt, urbs regia adtestatur, ubi eorum corpora jacent. Tunc Lætus, neptensis ecclesiæ episcopus, martyrio coronatur ix *cal. octob.; et Eugenius, episcopus carthag. eccles., post dira eremi exilia, plurimis afflictionibus pœnisque clarus habetur. Hic itaque Hunericus inter innumerabiles suarum pietatum strages, quas in catholicos exercebat, octavo regni sui anno, interioribus cunctis effusis, ut Arius pater ejus, miser è vitam finivit.* Ainsi Victor Tunnonensis raconte dans ce passage tout ce que les catholiques ont eu à supporter de la part d'Hunéric depuis le jour où il relégua quatre mille catholiques jusqu'à celui où il mourut. On ne peut donc rien induire des mots *persecutioni* PER TOTAM AFRICAM *nimis insistens*, pour me taxer d'erreur quand je dis que les exilés étaient tous domiciliés dans la Proconsulaire. Mon assertion se base sur ces deux faits : Victor, évêque de Vita, dans la Byzacène, et plusieurs évêques d'autres provinces du prince, ne sont pas du nombre des exilés (*Victor Vitensis*, II, 10); on assemble ceux-ci à Sicca veneria et à Lares (*Victor Vitensis*, II, 9); mais ces deux villes sont situées l'une et l'autre sur les frontières sud-ouest de la Proconsulaire; on passait par la première quand on voulait se rendre de Carthage dans la Mauritanie de Sitifis et de Césarée, et par la seconde quand on allait de la capitale de l'Afrique à Capsa, chef-lieu de la province que Victor appelle Gétulie (*Voy. Mannert, t.* X, *part.* II, *p.* 310 *à* 327, *p.* 330 *à* 332, *p.* 343 *à* 349, *p.* 366 *et* 367, *p.* 360 *à* 364, *et les pages* 289 *à* 291, *et p.* 175 *de cet ouvrage.*) La position de Macri et de Tubunni est connue : ces deux endroits, dont le dernier porte aussi le nom de Tubonæ (*Tab. Peut.*), Tubuni (*Not. dignit. imp. Occid., et Not. episcop. Maurit. cæs., apud Ruinart, p.* 137), Thubuna (*Ptolem.*, IV, 2), Tubonis (*Anonym. Ravennas*, III, 8), étaient situés, le premier dans la Mauritanie de Sitifis, l'autre dans celle de

Césarée (*voy. p.* 290). Quant à Nippi ou Nippii, je crois que cette ville faisait partie de la Gétulie de Victor, et voici pourquoi : 1.° Procope (*Vandal.*, II, 203), connaît dans le midi de la Byzacène un lieu appelé *Nenephose*, et ce mot ressemble beaucoup au nom *Nofusa* qu'Edrise donne aux montagnes qui bordent le lac Loudéah et le fleuve Zieg au sud-ouest et au sud ; 2.° le nom *Nippi* ne rappelle pas seulement le Nenephose de Procope, mais aussi le Nepte (*aujourd'hui Nefta*) de la Notice épiscopale (*voy. p.* 289) ; 3.° Nepte était située sur le lac Loudéah ; et, lorsqu'Hunéric exila le métropolitain de Carthage, il l'envoya demeurer à Tamallenum (*aujourd'hui Tamelem, voyez p.* 289), autre ville de la Byzacène méridionale ; 4.° Ainsi ce pays était une terre d'exil ; mais du temps de Procope (*Vandal.*, II, 21) [*], comme à celui de Marius (*Sallust. Bellum jugurt.*, *cap.* 90), on passait par Lares et Theveste quand on voulait se rendre de la Proconsulaire à Capsa, chef-lieu de la Byzacène méridionale (**).

(21) Page 175.

(22) *Notitia episc.*, apud Ruinart, p. 140. La somme totale des évêques énumérés dans la Notice par leur nom et leur siége épiscopal, se monte à 461 ou à 463, selon que l'on compte 109 ou 111 évêques byzacènes. Le nombre total des évêques dont on fait le recensement après avoir rapporté les noms des évêques de chaque province, est de 463. En additionnant les plus grands chiffres que les deux inventaires présentent pour chaque province, on obtient

(*) Lorsque les Maures de la Tripolitaine se réunirent à ceux de la Byzacène, pour marcher avec eux sur Carthage, ils battirent les troupes romaines près de Theveste, d'où ils se portèrent, par Ad Medera, sur Lares. (*Comparez l'Itinéraire d'Antonin, édition Wesseling, p. 27; et Procope, de Ædif.*, VI, 6.)

(**) L... as résolut de transporter le théâtre de la guerre du peti... rand, il se rendit de Cirta à Lares, et de Lares à Capsa

un personnel de 465 ou 467 évêques, selon que l'on compte 109 ou 111 évêques byzacènes. Il est donc impossible de faire concorder le chiffre 466 du texte avec la somme que l'on obtient en additionnant les postes fournis par le dénombrement par province.

NOTA. Marcellin-l'Illyrien (*in Eusebio Scaligeri, p.* 45) parle seulement de 334 évêques.

(23) Victor Vitensis, II, 18. Lætus, évêque de Nepte, est du nombre de ceux dont l'auteur de la Notice épiscopale ne sait pas ce qu'ils sont devenus; mais selon Victor Tunnonensis (*in Scaligeri Eusebio, p.* 4) ce saint homme fut brûlé le 20 septembre de l'an 484, sept mois et vingt jours après le commencement de la conférence.

(24) Victor, II, 18; et II, 16.

(25) Victor, II, 18 : *Et, quia hoc nostri petierant, ut saltem, si examinare non licebat, prudenti multitudini vel exspectare liceret, jubentur* universi filii catholicæ ecclesiæ *qui aderant centenis fustibus tundi.* — Et II, 10 : *Vobiscum et nos* (il est question de laïques) *libeat pergere, si liceret, ut tali modo filios à patribus* (il est question d'évêques et d'autres ecclésiastiques) *nulla necessitas separaret.* D'après cela, on pourrait aussi traduire les mots *universi filii catholicæ ecclesiæ*, du premier passage, par les fidèles qui n'appartenaient pas à l'ordre ecclésiastique; mais le sens que j'ai rattaché à ces mots dans le texte, me paraît être préférable à celui que je viens de leur prêter.

(26) N'oubliez pas que c'est Vita qui parle : je ne réponds pas de la vérité de son récit.

(27) Quarante-six évêques furent envoyés en Corse, trois cent deux restèrent en Afrique; Eugène, le métropolitain de Carthage, était du nombre de ces derniers. On le relégua à Tamallenum (*aujourd'hui Tamellem*), dans la Byzacène. (*Not. episcop., ap. Ruinart, p.* 140; *Victor Vitensis*, V, 11 *et* 12.)

(28) Pages 187 à 189.

(29) Voici ces lois :

A. Cod. theodos., xvi, tit. v, lex. 21 (*Theodos. Magni*, *ann. Domini* 392).

In hæreticis erroribus quoscunque constiterit vel ordinasse clericos, vel suscepisse officium clericorum, denis libris auri viritìm multandos esse censemus. Locum sanè, in quo vetita temptantur, si conhibentia domini patuerit, fisci nostri viribus adgregari. Quòd si id possessorem, quippe clanculùm gestum, ignorasse constiterit, conductorem ejus fundi, si ingenuus est, decem auri libras fisco nostro inferre præcipimus; si servili fæce descendens paupertate sui pœnam damni ac vilitate contemnit, cæsus fustibus deportatione damnabitur. Tùm illud specialiter præcavemus, ut, si villa dominica fuerit, seu cujuslibet publici juris, et conductor et procurator licentiam dederit colligendi, denis libris auri proposita condemnatione multentur. Verùm, si quos talibus repertos obsecundare mysteriis, ac sibi usurpare nomina clericorum, jam nunc proditum fuerit, denas auri libras exigi singulos et inferre præcipimus.

B. Ibidem, lex 39 (*Honorii et Arcadii*, *anno Domini* 405).

Donatistæ superstitionis hæreticos quocunquè loci vel fatentes vel convictos, *legis* (*se rapporte à la loi* A) tenore servato, pœnam debitam absque dilatione persolvere decernimus.

C. Ibidem, lex 40 (*Honorii et Arcadii*, *anno Domini* 407).

Quid de donatistis sentiremus *nuper* (*se rapporte à la loi* B) ostendimus. Præcipuè tamen manichæos vel frygas sive priscillianistas, meritissimâ severitate persequimur. Huic itaque hominum generi nihil ex moribus, nihil ex legibus sit commune cum ceteris. Ac primùm quidem

volumus esse publicum crimen, quia quod in religione divinâ committitur, in omnium fertur injuriam. Quos bonorum etiam publicatione persequimur; quæ tamen cedere jubemus proximis quibusque personis, ita ut ascendentium vel descendentium, vel venientium ex latere cognatorum, usque ad secundum gradum, velut in successionibus, ordo servetur. Quibus ita demùm ad capiendas facultates esse jus patimur, si non et ipsi pari conscientiâ polluuntur. Ipsos quoque volumus amoveri ab omni liberalitate et successione, quolibet titulo veniente. Præterea non donandi, non emendi, non vendendi, non postremò contrahendi cuique convicto reliquimus facultatem. In mortem quoque inquisitio. Nam, si in criminibus majestatis licet memoriam accusare defuncti, non immeritò et hic debet subire judicium. Ergo et suprema illius scriptura irrita sit, sive testamento, sive codicillo, sive epistulâ, sive quolibet genere reliquerit voluntatis, qui aut manichæus, aut fryga, aut priscillianista convincitur; hoc quoque casu eâdem illâ circa gradus superiùs comprehensos condicione servatâ. Alioquin nec filios existere aut adire permittimus, nisi à paternâ pravitate discesserint : delicti enim veniam pœnitentibus damus. Servos etiam extra noxam esse volumus, si, dominum sacrilegum revelantes, ad ecclesiam catholicam servitio fideliori transierint. Perferri hujusmodi hominum cœtus domino etsi non communione criminis implicato, sciente tamen nec prohibente contraxit, patrimonio nostro societur. Ac si dominus ignorabit, actor, vel procurator possessionis coercitus plumbo perpetuo metallorum operi deportetur. Conductor, si idoneus est, deportabitur; rector provinciæ, si hæc crimina dissimulatione vel gratiâ delata distulerit aut convicta neglexerit, sciat se multâ viginti librarum auri feriendum. Defensores quoque et principales urbium singularum, necnon et officia provincialia decem librarum auri pœna constringet, nisi in his, quæ à judicibus super hoc præ-

cepta fuerint, exsequendis et sagacissimam curam et solertissimam operam commodârint.

D. Ibidem, lex 52. (*Honorii et Theodosii II, anno Domini* 412.)

Cassatis quæ pragmatici vel adnotatione manûs nostræ potuerint impetrari, et manentibus his quæ etiam *dudùm* (*se rapporte aux lois précédentes*) super hoc definita sunt, et veterum principum sanctione servatâ, nisi ex die prolatæ legis omnes donatistæ, tam sacerdotes quàm clerici laicique catholicæ se, à quâ sacrilegi descivêre, reddiderint, tunc illustres singillatìm pœnæ nomine fisco nostro auri pondo quinquaginta cogantur inferre; spectabiles, auri pondo quadraginta; senatores, auri pondo triginta; clarissimi, auri pondo viginti; sacerdotales, auri pondo triginta; principales, auri pondo viginti; decuriones, auri pondo quinque; negotiatores, auri pondo quinque; plebeii, auri pondo quinque; circumcelliones, argenti pondo decem. Qui nisi à conductoribus, sub quibus conmanent, vel procuratoribus executori exigendi fuerint præsentati, ipsi teneantur ad pœnam, ita ut ne domûs nostræ homines ab hujuscemodi censurâ habeantur inmunes. Uxores quoque eorum maritalis segregatìm multa constringat. Eos enim quos nequaquàm inlata damna correxerint, facultatum omnium publicatio subsequetur. Servos etiam dominorum admonitio, vel colonos verberum crebrior ictus à pravâ religione revocabit; ni malunt ipsi ad prædicta dispendia, etiamsi sunt catholici, retineri. Clerici verò ministrique eorum ac perniciosissimi sacerdotales ablati de africano solo, quod ritu sacrilego polluerunt, in exilium viritìm ad singulas quasque regiones sub idoneâ prosecutione mittantur. Ecclesiis eorum vel conventiculis prædiisque, si qua in eorum ecclesias largitas prava contulit, proprietati, potestatique catholicæ sicut jam *dudùm* (*se rapporte aux lois précédentes*) statuimus, vindicatis.

E. Ibidem, lex 54 (*Honorii et Theodosii II, anno Domini 414*).

Donatistas atque hæreticos, quos patientia clementiæ nostræ nunc usque servavit, competenti constituimus auctoritate percelli : 1.° quatenùs evidenti præceptione se ignoscant, et intestabiles, et nullam potestatem alicujus ineundi habere, sed perpetuâ inustos infamiâ, et à conventu publico segregandos; 2.° ea verò loca in quibus dira superstitio nunc usque servata est, catholicæ venerabili ecclesiæ socientur; 3.° ita ut episcopi, presbyteri omnesque antistites eorum et ministri spoliati omnibus facultatibus ad singulas quasque insulas atque provincias exulandi gratiâ dirigantur; 4.° quisquis autem eos fugientes propositam ultionem, multandi causâ susceperit, sciat et patrimonium suum fisci nostri compendiis adgregandum, et se pœnam, quæ his proposita, subiturum; 5.° damna quoque patrimonii pœnasque pecuniarias evidenter imponimus viris, mulieribus, personis singulis et dignitatibus pro qualitate sui, quæ debeant inrogari. Igitur proconsulari, aut vicariano vel comitivæ primi ordinis quisque fuerit honore succinctus, nisi ad observantiam catholicam mentem propositumque converterit, ducentas argenti libras cogetur exsolvere fisci nostri utilitatibus adgregandas. Ac, ne id solum putetur ad resecandam intentionem posse sufficere, quotiescunquè ad communionem talem accessisse fuerit confutatus, totiens multa exigatur; et, si quinquies eundem constiterit nec damnis ab errore revocari, tunc ad nostram clementiam referatur ut de solidâ ejus substantiâ ac de statu acerbiùs judicemus. Hujusmodi autem condicionibus etiam honoratos reliquos obligamus, scilicet ut senator, qui nullo munitus extrinsecùs privilegio dignitatis inventus in grege donatistarum, centum libras solvat argenti; sacerdotales eamdem summam coguntur exsolvere; decem primi cu-

riales quinquaginta libras argenti addicantur; reliqui decuriones decem solvant libras argenti, quicunque in hæresi maluerint permanere; 6.° conductores autem domûs nostræ, si hæc in prædiis venerabilis substantiæ uti permiserint, tantam pensionem pœnæ nomine cogantur ferre, in quantùm in conductione pensitare consuêrunt. Eadem quoque emphyteuticarios auctoritas sacræ definitionis adstringet; 7.° conductores verò privatorum, si permiserint in hisdem prædiis conventicula haberi, vel eorum patientiâ sacrum mysterium fuerit inquinatum, referetur per judices ad scientiam dominorum, quorum intererit, si pœnam volunt sacræ jussionis invadere, aut certantes corrigere, aut perseverantes commutare, ac tales prædiis suis præbere rectores, qui divina præcepta custodiant. Quod si procurare neglexerint, hi quoque in pensiones quas accipere consuêrunt, prolatæ præceptionis auctoritate multentur, ut, quod ad compendia eorum pervenire poterat, sacro jungatur ærario; 8.° officiales autem diversorum judicum, si in hoc errore fuerint deprehensi, ad triginta librarum argenti inlationem pœnæ nomine teneantur, ita ut si quinquies condemnati abstinere noluerint, coerciti verberibus exilio manicipentur; 9.° servos vero et colonos coercitio ab hujusmodi ausibus severissima vindicabit. Ac, si coloni verberibus coacti in proposito perduraverint, tunc tertiâ peculii sui parte multentur; 10.° atque omnia quæ ex hujusmodi generibus hominum locisque colligi poterunt, ad largitiones sacras illicò dirigantur.

F. Ibidem, 46 (*Honorii et Theodosii II, anno Domini* 409).

Ne donatistæ vel ceterorum vanitas hæreticorum aliorumque error, quibus catholicæ communionis cultus non potest persuaderi, judæi atque gentiles, quos vulgò paganos appellant, arbitrentur, legum ante adversùm se data-

rum constituta tepuisse; noverint judices universi præceptis eorum fideli devotione parendum, et inter præcipua quidquid adversùs eos decrevimus non ambigant exsequendum. Quod si quisquam judicum loco conhibentiæ exsecutionem præsentis legis omiserit, noverit, amissâ dignitate, graviorem motum se nostræ clementiæ subiturum. Officium quoque suum, quod saluti propriæ, contemptâ suggestione, defuerit, punitis tribus primatibus, condemnatione viginti librarum auri plectendum. Ordinis quoque viri (*id est curiales*), si in propriis civitatibus vel territoriis commissum tale aliquid siluerint in gratiam noxiorum, deportationis pœnam et propriarum amissionem facultatum se noverint subituros.

(G) A ces lois on peut ajouter celles qui furent promulguées en 431 et en 435 contre les nestoriens (*cod. theodos.*, XVI, *tit.* V, *lex* 65 *et* 66). J'extrais le passage suivant de la dernière loi : *Nec verò impios libros nefandi sacrilegii Nestorii adversùs venerabilem orthodoxorum sectam decretaque sanctissimi cœtûs antistitum Ephesi habiti scriptos habere, aut legere, aut describere quisquam audeat : quos diligenti studio requiri ac publicè comburi decernimus.*

(H) S. Augustin, *Ep. ad Bonif.*, 50 : *Quidquid ergo nomine ecclesiarum partis Donati possidebatur, christiani imperatores legibus religiosis cum ipsis ecclesiis ad catholicam transire jusserunt, etc. Contra Epistolam Parmeniani liber I : Sunt et aliæ jussiones generales quibus eis vel faciendi testamenta, vel per donationes alicui conferendi facultas adimitur, vel ex donationibus aut testamentis aliquid capiendi.*

(30) *Omoousion.* Cette expression vient des mots grecs ὅμος, le même, et de ὄσια, essence, substance. Les catholiques l'employaient pour indiquer qu'ils croyaient en l'unité indivisible et en la consubstantialité ou en l'égalité d'essence dans la Trinité très-distincte du Père, du Fils et

du Saint-Esprit. Les ariens, qui niaient cette consubstantialité des personnes de la Trinité, et qui ne voyaient là qu'une ressemblance, s'intitulaient *omœousiens*, du nom de leur symbole de foi, qui était l'ὁμοιουσιον, de ὁμοιος, semblable, ressemblant, et de οὐσια, essence, substance.

(31) Le concile d'Ariminum (*aujourd'hui Rimini, en Italie*) et celui de Séleucie, ville de l'Isaurie, furent convoqués en 359 par l'empereur Constance. Saint Athanase prétend qu'il n'y avait pas plus de quatre cents évêques au premier concile, ni plus de cent soixante au second.

(32) La signification du mot *præsumpta* ressort clairement des mots *locum sanè in quo vetita temptantur, si conhibentia domini patuerit, fisci nostri viribus adgregari*, de la loi A de la note 29.

(33) *Prosecutio* est, dans le Code théodosien, le terme dont on se sert pour indiquer la surveillance des prévenus et des coupables, et leur transport d'un endroit à un autre. (*Voy. Cod. theodos.*, IX, *tit.* II, *lex* 5.)

(34) *Relictio* et *relinquere* s'emploient dans le Code pour laisser des biens en mourant, que l'on ait ou non fait un testament. Le mot *relictum* me paraît avoir ce sens dans le texte; mais *relictio quæ mortis causâ appellatur* ne peut se rapporter qu'à la succession sans testament, *ab intestato.* On vient de parler de legs, et la loi C de la note 29 renferme un article qui concerne les successions par testament, et une autre touchant les successions *ab intestato.*

(35) *Officialibus etiam judicum diversorum, etc.* Ces mots, et l'expression correspondante *officiales autem judicum diversorum, etc.*, du n.° 8 de la loi E, dans la note 29, ne peuvent pas se rapporter aux personnes employées dans le bureau, *officium*, du judex ou gouverneur civil. Hunérie parlera de ces fonctionnaires et du judex à la fin de cet alinéa, et il copiera la loi F de la note 29.

(36) On appelait *illustres* les ministres de l'empereur ou du roi, les magistri militum et les præfecti prætorii; *spectabiles*, les gouverneurs civils des diocèses qui se composaient de plusieurs provinces, les commandans des divisions militaires (comites et duces), le præpositus sacri cubiculi, les premiers employés dans les différentes chancelleries des gouverneurs civils. Les empereurs conféraient en outre le titre d'*illustres*, de *spectabiles* et de *senatores* à qui bon leur semblait.

(37) *Populares*, expression synonyme de *principales* ou de *decem primi curiales*. (*Voy. le* n.° 1 *de la loi* D *de la note* 29, *et le* n.° 5 *de la loi* E *de la même note*.) On appelait ainsi les membres de la curie ou du sénat municipal qui venaient après les duumvirs et après les sacerdotes et flamines; leur nombre se montait quelquefois à dix dans la même curie: de là le nom de *decem primi curiales*, les *principales* portant aussi le nom de *primarii* ou de *primates*.

(38) *Sacerdotes* est ici mis pour *sacerdotales*. Il y avait dans beaucoup de municipes un sacerdotalis et un flamen. L'un était chargé de la célébration de plusieurs cérémonies religieuses dans les assemblées provinciales, l'autre dans les villes. Les empereurs chrétiens laissèrent subsister long-temps ces cérémonies payennes dans certaines localités, et principalement dans les grandes villes de l'Afrique proconsulaire. (*Cod. théodos.*, XVI, *tit.* X, *lex* 20, *data ab Honorio, anno Domini* 415.)

(39) *Decuriones*. On appelait ainsi les membres de la curie qui venaient après les populares ou principales.

(40) Les négocians riches pouvaient être réclamés par la curie, mais ils ne le furent pas toujours, et ils se gardaient bien de rechercher ce titre onéreux. On appelait *plebeii* les habitans des villes que le défaut presque absolu de propriété ne permettait pas de ranger parmi les curiales ou décurions. *Circumcelliones* est synonyme d'habitans

de la campagne et des places où il n'y avait point de curie ou sénat.

(41) *Ordines civitatum* est ordinairement synonyme de *curie* ou *sénat municipal*. Je crois qu'Hunéric prend ici le mot dans un sens plus général.

(42) C'est-à-dire, les fermiers des particuliers verseront dans la caisse du fisc une somme égale au prix du bail, ou bien le propriétaire sera tenu de le faire pour eux. (*Voyez le* n.° 7 *de la loi* E *dans la note* 29.)

(43) Comparez la loi F dans la note 29.

(44) Ces trois primats sont le princeps ou primicerius (officii judicis, seu rectoris, seu cognitoris), le cornicularius et le commentariensis. Le princeps dirigeait et surveillait toutes les chancelleries du gouverneur de la province. Les deux autres primats étaient les premiers fonctionnaires dans la chancellerie qui s'occupait de la justice. (*Comparez Manso, Leben Constantins des Grossen; Breslau*, 1817, *p.* 141 *et* 331.)

(45) Savoir : l'actuarius, le numerarius et le notarius. Parmi ces trois fonctionnaires, le numerarius était à la tête de la chancellerie qui s'occupait des finances; l'actuarius avait le premier rang après le cornicularius et le commentariensis dans la chancellerie de la justice; les notarii étaient les premiers archivistes et secrétaires du gouverneur civil. Il est possible que le mot *alii* comprenne encore d'autres employés du bureau de ce gouverneur. Je n'ai parlé que de l'actuarius, du numerarius et du notarius, parce qu'ils avaient rang après les trois primats. Les gouverneurs des provinces de la préfecture d'Afrique avaient sous Justinien chacun cinquante employés dans leur bureau, et le préfet trois cent quatre-vingt-seize. Faut-il que je dise que parmi ces fonctionnaires il y en avait dont le traitement ne se montait pas à cinq livres pesant d'or, et auxquels on ne pouvait donc pas infliger une amende de vingt livres?

(46) Les églises catholiques furent fermées, selon Tiro Prosper (*dans Ruinart, p.* 550), le 7 février; Hunéric publia son édit le 25 février; les évêques présentèrent à Hunéric leur exposé de la religion catholique le 21 ou le 26 avril, et ils étaient alors tous à Carthage.

(47) Evagrius, III, 20. Cf. Victor Vitensis, V, 7.

(48) Page 309. — (49) *S. Fulgentii vita*, auctore Ferrando, cap. 4 et cap. 8. — (50) Ibidem, cap. 10 à 12.

(51) Victor Vitensis, V, 10; V, 13 à 14.

CHAPITRE XI.

(1) Tiro Prosper, *apud Ruinart*, p. 549. *Post eum* (Hunericum) *regnavit Guntamundus, Gentunis ejusdem Hunerici regis filius, annos undecim menses novem dies undecim : qui tertio anno regni sui cœmeterium sancti martyris Agelei apud Carthaginem catholicis dari præcepit, Eugenio, carthaginensi episcopo, ab eodem jam de exilio revocato. Decimo autem anno regni ecclesias catholicorum aperuit, et omnes Dei sacerdotes, petente Eugenio, carthaginensi episcopo, de exilio revocavit. Quæ ecclesiæ fuerant clausæ annos decem menses sex dies quinque, hoc est ab octavo anno Hunerici, id est ex die* vij *idus februarii usque in decimum annum regni Guntamundi, in diem* iv *idus Augusti, in quo completi sunt supradicti anni decem menses sex dies quinque; qui memoratus Guntamundus rex postmodùm vixit annos duos mensem unum.* Cf. Victor Tunnonensis, *apud Scaligerum*, p. 4 : *Hunerico succedit Guntamundus, regnat annis duodecim, qui nostros protinùs de exilio revocavit;* et Isidor. Hispal, *Chr. Vandal.*, p. 735: *Hunerico succedit Guntamundus, regnans annis duodecim, qui, statim pacem ecclesiæ reformans, catholicos ab exilio revocavit.* Ruinart, pag. 549 à 552, concilie très-bien le récit de ces trois

auteurs avec celui de Procope, *Vandal.*, 1, 8, lequel dit que Gundamundus traita les chrétiens bien mal. Les persécutions contre les catholiques ne cessèrent pas tout d'un coup après la mort d'Huuéric, et elles recommencèrent sur la fin du règne de Gundamund.

(2) *Concilia generalia et provincialia*, opera Severini Binii; Lutet. Paris., 1636, in-fol., t. III, p. 604: *Epistola Felicis* III, *papæ, ad universos episcopos, de admissione rebaptizatorum*, p. 616; *concilium romanum tertium, anno Dei* 487, iij *idus maii.* Cf. Ruinart, p. 548.

(3) Page 260.

(4) Voyez la note 2; comparez *Concilia*, p. 652, *Epistola episcoporum africanorum ad Joannem* II, *papam, data, et ab Agapeto* I, *papâ, recepta*; et page 664, *Epistola* II *Agapeti papæ ad episcopos africanos;* et p. 865, *Ep.* IV *Agapeti ad Justinianum.*

(5) Baronius rapporte l'exil d'Eugène à l'an 495; mais Ruinart, p. 499, démontre très-bien que Baronius s'est trompé, et qu'Eugène fut exilé en 496 ou en 497. Le sentiment de Ruinart a été admis par Dom Rivet, *Histoire littéraire de la France*, t. III, p. 38.

(6) *Vita S. Fulgentii*, cap. 16—20.

(7) Victor Tunnonensis, p. 5; et Isidor., *Chr. Vandal.*, pag. 735, parlent de cent vingt; Paullus Diaconus, *in Eutropium*, XVII, pag. 396; et l'auteur du *Chronicon breve*, publié par Ruinart (pag. 115), de deux cent vingt. Ferrandus n'en compte que soixante dans la *Vie de S. Fulgence* (cap. 20); mais il ne fait mention que des évêques de la Byzacène, et il y en avait aussi des autres provinces de l'empire, notamment de la Numidie. Ces derniers emportèrent avec eux les ossemens de S. Augustin.

(8) Procope, *Vandal.*, I, 8. — (9) *Vita Fulgentii*, cap. 21. — (10) Ibidem, cap. 22—25. Comparez, p. 199.

(11) Page 218.

(12) Cassiodor., *in Chronico : Olybrio Juniore consule, Vandali, pace suppliciter postulatâ, à Siciliæ solitâ deprædatione cessârunt.* Ennodius, *in Paneg. Theoderici regis*, cap. 13 : *Quid castigatas Vandalorum, ventis parentibus, eloquar deprædationes, quibus pro annuâ pensione satis est amicitia tua?* Il ne faut pas prendre littéralement ces paroles de deux flatteurs du roi ostrogoth. Cependant le passage de Procope, I, 8, sur l'alliance de Trasamund et de Théoderic, prouve que les Wandales cédèrent la Sicile à Théoderic parce qu'ils ne purent pas faire autrement. Cf. Cassiodori *Variar.*, I, 4, où Théoderic dit à Cassiodore : *In ipso imperii nostri devotus exordio, cùm, adhuc fluctuantibus rebus, provinciarum corda vagarentur, et negligi rudem dominum novitas ipsa pateretur, Siculorum suspicantium mentes ab obstinatione præcipiti deviâsti.»* On pourrait conclure de ce passage que c'est par l'intermédiaire des Siciliens eux-mêmes que le roi ostrogoth parvint, non-seulement à se débarrasser du tribut qu'Odoacer paya aux Wandales pour la partie de la Sicile que les Wandales lui avaient cédée, mais à les chasser tout-à-fait de cette île.

(13) Victor Tunnonensis, *in Scaligeri Eusebio*, p. 6; App., *Chron.;* Vict. Tunnon., *in Hispaniâ illustratâ*, t. IV, pag. 136. Cf. Cassiodor., *Variar.*, V, 43 et 44; et surtout Isidor., *Chr. Goth.*, page 720.

(14) Procope, I, 8. *Vita S. Fulgentii*, cap. 4, et cap. 8 et 9. Faustus était, selon la Notice épiscopale de la Byzacène, évêque de Præsidium, et les évènemens se passent dans le voisinage de cette ville.

(15) Page 231; et Procope, *Vandal.*, I, 8.

(16) Voyez Ruinart, pag. 546 et pag. 564.

(17) Procope, *Vandal.*, I, 8. Théophane, pag. 159, parle par erreur de deux mille nobles.

(18) Procope, *Vandal.*, I, 9; Victor Tunnonensis, *in*

Scaligeri Eusebio, pag. 6 : *Maximo consule* (l'an 523), *Trasamundus, Vandalorum rex, Carthagine moritur, cujus uxor Amalafrida, fugiens ad barbaros, congressione factâ, Capsæ, juxta eremum, capitur, et in custodiâ privatâ moritur.*

(19) Cassiodor., *Variar.*, IX, 1. Théophane, p. 159, prétend que c'est Gélimer, et non pas Hildéric, qui fit tuer Amalafrède; c'est une erreur.

(20) Page 345.

(21) Procope, *Gothica*, I, 2 à 4. Comparez *Vandal.*, I.

(22) Jornandès, cap. 58; Procope, *Hist. Goth.*, I, 12; *Hist. Vandal.*, I, 24.

(23) Procope, *Vandal.*, I, 9, parle de l'amitié intime d'Hildéric et de Justinien. Mannert, *Geschichte der Wandalen*, Leipzig, 1785, p. 129, a fait la conjecture heureuse que la mère d'Hildéric se retira avec ses enfans à la cour de Constantinople immédiatement après la mort de son mari. J'appelle cette conjecture heureuse, puisque la veuve d'Hunéric et son fils aîné s'exposaient, en restant plus long-temps en Afrique, à y être traités comme leurs parens l'avaient été par Hunéric, lorsqu'il médita de faire passer la couronne sur la tête d'Hildéric.

(24) Justinien gouvernait déjà l'Orient presque en maître absolu lorsque son oncle Justin interdit aux ariens l'exercice de leur culte.

(25) *Vita Fulgentii*, cap. 28 et 29; Tiro Prosper, *apud Ruinart*, p. 589. Ces deux auteurs ne font pas mention de l'historiette suivante, qu'on lit dans Victor Tunnonensis, *in Scaligeri Eusebio*, pag. 7 : Trasamund se fit promettre sur son lit de mort par Hildéric qu'il ne rendrait jamais, durant son règne, aux catholiques les églises qu'on leur avait ôtées; mais Hildéric, désirant ne pas violer son serment ni opprimer les partisans de S. Athanase, rappela tous les évêques exilés, avant même que de prendre possession de son royaume. Isidor., *Chr. Vandal.*, p. 736,

rapporte la même chose, mais il a copié Victor : ce n'est donc pas une nouvelle autorité; et, quant à celle de Victor, elle est de peu de poids pour tout ce qui regarde les débats des catholiques et des ariens entr'eux. En effet c'est lui qui a cru devoir renchérir sur Victor Vitensis, quand ce dernier raconte gravement que des hommes auxquels les Wandales avaient coupé la langue conservaient l'usage de la parole. Selon Victor Tunnonensis un muet commença à parler après qu'on lui eut arraché la langue.

(26) Hardouin, d'accord avec Ruinart, rapporte ce concile à l'an 425 (*Acta conciliorum, Paris., in-fol.*, t. II, p. 1071); mais on lit au commencement du concile qu'il s'assembla dans la seconde année du règne d'Hildéric, et ce prince monta sur le trône en 523 (*Victor Tunnonensis et Tiro Prosper*). Le concile avait été convoqué pour fixer le rang des primats des provinces africaines, et pour faire trève aux discussions des évêques sur la préséance. Ferrande parle, dans la *Vie de S. Fulgence*, chap. 30, de deux assemblées des évêques de la Byzacène : elles eurent lieu en 523, l'une à Junci, l'autre à Suffetula; leurs actes ne nous sont pas connus; nous savons seulement que dans le concile de Junci on défendit anx évêques de s'immiscer dans les affaires ecclésiastiques de leurs collègues (*Ferrandi Breviatio canonum*, n.° 26, *in ejusdem Ferrandi oper. omnn.*, *ex edit. Chiffletii*, *Dijon*, 1649, in-4.°, p. 5.)

(27) Procope, *Vandal.*, I, 9. *Vita S. Fulgentii*, cap. 30 : *Post non plurimos dies arcessitionis ejus* (S. Fulgentii) *inimica gens Maurorum ruspense territorium repentè vexavit, rapinis, cædibus, incendiis multa devastans, atque intra ipsos ecclesiæ parietes quos invenire potuit jugulans. Quis beati Fulgentii gratiam non miretur? Quandiù vixit, furorem belli civitas illi commissa non sensit; et, cùm tota penè provincia captivitatem sustineret horribilem, Ruspa fuit incolumis.*

(28) Joan. Mallala, edit. veneta, 1733, t. II, in-fol., 68. Cf. Procope, *de Ædif.*, VI, 4; et *Hist. Vandal.*, II, 23. Les évènemens auxquels cette note et la précédente se rapportent se sont passés en 531, Hildéric ayant été destitué cette année, d'après Victor Tunnonensis, d'après Procope et d'après Tiro Prosper : donc S. Fulgence fut ordonné évêque de Ruspa en 506, et non pas en 504, comme dit Baronius; ni en 508, comme dit Ruinart, page 465 à 468.

(29) Procope, *Vandal.*, I, 9; Joannes Mallala, l. cit.; Victor Tunnonensis, p. 8 : *Post consulatum Lampadii et Orestis* (c'est-à-dire 431), etc.

(30) Tout ce récit est extrait de Procope, I, 9. Un passage de Victor Tunnonensis, p. 8, me fait penser que c'est en 433 que Gélimer fit crever les yeux à Oamer, et resserrer plus secrètement Hildéric et ses neveux. Voici ce passage : *Justinio Aug. III cos., Gelimer tyrannus multos nobilium Africæ provinciæ crudeliter extinguit, multorumque substantias per Bonifacium tollit.* Il résulte de ces mots de Victor que Gélimer laissait les catholiques en repos quand ils ne se mêlaient pas d'affaires politiques; mais qu'il sévit contre ceux qui le firent; et que Boniface, métropolitain de Carthage, se vit forcé d'être l'instrument des vengeances du prince.

CHAPITRE XII.

(1) Tout ce chapitre est emprunté, à quelques exceptions près, à Procope, *Vandal.*, I, 10. — Je me sers souvent de la traduction élégante et concise, mais quelquefois inexacte, du président Cousin.

(2) Procope parle de la distance qu'il y a entre Alexandrie d'Egypte et Carthage. Cf. *de Ædificiis*, VI, 2.

(3) Victor Tunnonensis, p. 8. Cf. Isidor., *Chr. Wandal.*, p. 736. — (4) Comparez l'*Histoire d'Alger* par l'Institut,

p. 95. — (5) Procope regarde les Huns comme les descendans des Massagètes d'Hérodote, et il les désigne ordinairement sous ce dernier nom.

(6) Procope, *Gothica*, III, 1. Comparez Suidas, au mot *Belisarius;* et Montesquieu, *Grand. et décad. des Romains*, chap. XX.

(7) Heeren, *Ideen über die Politik*, etc., *der Alten*, 4.e édition, t. II, part. I, p. 259.

(8) Le récit que Procope, *Vandal.*, I, 15 à 19, fait des évènemens qui se sont passés pendant la marche de Bélisaire de Caput-Vada (*aujourd'hui Capoudia*) à Carthage, a besoin d'être contrôlé avec la lettre de Gélimer à Tzazon (*ibidem*, I, 25), et avec les paroles qu'il met dans la bouche de Gélimer avant la bataille de Tricamera (*ibidem*, II, 2.)

(9) Selon que l'on compte par journées d'armée ou par journées d'un homme marchant à pied et tout seul. La journée d'armée se monte, dans Procope, de huit à neuf mille toises; celle d'un bon piéton, de vingt-deux à vingt-trois mille (*voy. pag.* 285). Il est difficile de dire laquelle de ces deux espèces de journées on doit préférer. Les membres de l'Institut présument, dans leurs recherches (p. 99), qu'il est ici question de journées d'armée; mais ils ne prouvent pas leur hypothèse. On peut leur objecter que, lorsque les espions de Gélimer et de Bélisaire se rencontrèrent, l'armée de ce dernier n'était plus qu'à cinq étapes de Carthage.

(10) Voy. la note précédente.

(11) Il paraît que le manuscrit sur lequel Grotius a traduit Procope portait εἰς Ἰτυκην ἐκ Καρχηδονος au lieu de εἰς Ἰκκην ἐκ Καρχηδονος de nos éditions imprimées : car le savant hollandais traduit les mots ἢ οὐκ ἀκηκοατε ὡς ταυτην μεν την ἀκτην ἐννεα ἡμερων ὁδον, λεγω δε εἰς Ἰκκην ἐκ Καρχηδονος κατατεινειν φασιν ἀλιμενον de nos éditions par : *Non audistis omne id littus novem dierum itinere à Carthagine Uticam, quod patet importuosum ?* En mettant παρεκ, *præter*, pour ἐκ, le manuscrit de Grotius présentera un sens préférable à

celui de nos éditions : car Archelaüs, étant à Caputvada, devait plutôt prendre cet endroit que Carthage pour point de départ; mais je n'ai pas vu le manuscrit de Grotius : je ne peux donc pas dire si Grotius a mal lu ou non. Tout ce que je sais, c'est que la leçon Ιυκην vaut mieux que celle de Οὐακαν, *Vaccam*, des auteurs des *Recherches sur Alger* par l'Institut (*pag.* 98). Pline, V, 4, dit que Vacca, qu'il appelle *Oppidum vagense*, est située dans l'intérieur des terres, *intùs;* et c'est aussi l'opinion d'Hirtius, qui place cette ville près de Zetta (*chap.* 74), et sur la route de Ruspina à Tysdrus par Uzita (*chap.* 41), Agar (*chap.* 67), à dix-neuf milles romains de Thapsus (*chap.* 79), Zetta (*chap.* 74 *à* 76), Vacca (*chap.* 74) et Sarsura (*chap.* 75 *et* 76). Pour ce qui est de l'endroit que Procope appelle Ιυκη, je crois que c'est le Junca de la Notice épiscopale de la Byzacène (*Ruinart*, *p.* 133), de la vie de saint Fulgence (*cap.* 14 *et cap.* 29; *voyez Ruinart*, *p.* 339), et du concile carthaginois de l'an 424 (*Acta concilior.*, *ex edit. Hard.*, *Paris.*, 1714, *in-fol.*, I, *p.* 1086). Le biographe de S. Fulgence nous apprend (*cap.* 14) que Junca était située sur la mer, près d'un grand banc de sable; et, au lieu de Junca, on disait aussi Juca (*Ferrandi opera*, *ex edit. Chiffletii*, *p.* 284). Quant au calcul que les auteurs des recherches sur Alger ont fait de la longueur des étapes des troupes, il faudrait qu'elle fût au moins de 10076 toises, et non pas de huit à neuf mille, si Vacca, comme ils le supposent, était à neuf étapes de Carthage et à deux de Caputvada. Mais il est douteux qu'Archelaüs parle de neuf journées de marche par terre; je crois plutôt qu'il parle de journées de mer : car l'armée de Bélisaire mit quatre jours pour arriver de Grasse (*aujourd'hui Jerads*) à Decimum, et la distance de ces deux endroits, qui est, selon Procope, de deux cent quatre-vingts stades, se monte tout au plus au tiers de celle qu'il y a entre Grasse et Caputvada. La flotte grecque mit seize jours pour arriver de Zante en Sicile par

un vent très-faible. La navigation le long de la côte d'Afrique alla au moins aussi lentement que celle de Zante jusqu'en Sicile; or il y a, en nombre rond, cent lieues de distance entre ces deux îles; et la somme des lieues qu'il y a entre Caputvada, Leptis, Aspis, le promontoire de Mercure et le cap Carthage, se monte à cinquante lieues. Divisons les chiffres cent et cinquante, l'un par seize, l'autre par neuf, et il s'ensuivra que la flotte grecque faisait par jour six lieues de quinze au degré : car j'ai compté par lieues de cette espèce.

(12) *Alger*, par l'Institut, p. 95 : « Bélisaire choisit sans doute ce point de débarquement parce que la Tripolitaine était révoltée contre les Wandales, et occupée par un officier de Justinien. En cas de revers sur terre et sur mer, il avait sa retraite assurée sur les provinces impériales de la Cyrénaïque et de l'Egypte. Gibbon, Lebeau et Saint-Martin n'ont pas fait cette observation, que Bélisaire, en général habile, dissimule dans son exposé des motifs de sa conduite. Ce que l'orateur ne dit pas est en général le fond de sa pensée. »

(13) *L'Hist. miscella*, XVI, p. 104, et plusieurs auteurs modernes, font enlever Carthage de la même manière que Syllectum. C'est une erreur dont il est facile de deviner la cause : car ils ne parlent pas de la prise de Syllectum.

(14) Mannert, t. X, part. II, p. 249.

(15) *Recherches sur Alger* par l'Institut, p. 101. Voyez, outre le plan du terrain et des ruines de Carthage levé et dessiné en 1831 par Falbe, consul général du Danemarck à Tunis, et outre la carte de Tunis depuis Porto Farina jusqu'à Mahadia, dressée par le même savant, et publiée dans ses *Recherches sur l'emplacement de Carthage*, Paris, 1834, surtout la planche IV de la *Topographie de Carthage* par Dureau de la Malle, Paris, 1835, in-8.°, et les pages 167 et 36 du dernier ouvrage.

(16) Mannert, t. X, partie II, p. 314.

(17) Le lac de Tunis était situé à quarante stades (4320 *toises*) de Carthage, du côté du midi. Le Mandrakion ou port de Carthage se trouvait non loin de l'extrémité sud-est de la péninsule où cette ville fut bâtie. Le forum, ou quartier des marchands, avoisinait le port du côté nord-est. *Voyez la planche III de la Topographie de Carthage par Dureau de la Malle; comparez les p.* 8, 198 *et* 204 *de ce livre.*)

CHAPITRE XIII.

(1) Tout ce qui suit est en majeure partie extrait de Procope, *Vandal.*, I, 20 à 25; et II, 1. — (2) Voyez la note 17 du chapitre précédent.

(3) Procope, *de Ædif.*, VI, 5. Les autres constructions que Justinien a fait faire à Carthage, selon Procope, sont postérieures au séjour de Bélisaire dans cette ville; celui-ci n'avait pas le temps de faire bâtir des églises, des monastères et des châteaux, ni même de songer à l'érection d'un fort qui défendît le port.

(4) Voyez, sur cette plaine, Békri (Abou-Obaïd), dans les *Notices et extraits des manuscrits de la bibliothèque du roi*, t. XII, p. 508.

(5) *Recherches sur Alger* par l'Institut, pag. 103.

(6) Voyez, sur cet aqueduc, la *Topographie de Carthage* par Dureau de la Malle, p. 79, p. 136 et p. 259.

(7) On conclut ordinairement de ces mots de Gélimer que l'armée wandale réunie à Bulla se montait au moins à cent mille hommes, Bélisaire étant arrivé en Afrique avec quinze mille hommes; mais Procope prétend que le nombre des Wandales capables de porter les armes ne s'est jamais élevé au delà de quatre-vingt mille têtes : donc Gélimer emploie une expression qui veut dire en général que les Wandales étaient bien plus nombreux que les Grecs; ou bien Gélimer ne parle que des cinq mille cavaliers de Bé-

lisaire, lesquels (*Procope*, II, 7) ont fait presque tout dans cette guerre, et l'armée wandale se montait à environ cinquante mille hommes.

(8) La majeure partie des Maures laissèrent les Grecs et les Wandales se battre les uns avec les autres, sans prendre part au combat. Les chefs maures se firent donner les insignes du pouvoir de l'un et de l'autre parti (*page* 234 *et page* 228).

(9) La raison est que les Wandales étaient mauvais archers, et qu'ils se battaient principalement avec l'épée et la lance (*voy. p.* 232, *et le quatrième livre*); mais, pour les lances, les soldats romains, exercés à se servir de toutes les armes avec la même adresse, abattaient souvent la pointe des lances de leurs ennemis avec leurs épées (*Procope*, *Histoire mêlée*, *chap.* 29).

(10) Les mots de Procope (II, 3), *ἡ μὲν οὖν ἅλωσις τοῦ Βανδίλων στρατοπέδου τρισὶ μησὶν ὕστερον γέγονεν ἢ ὁ Ῥωμαίων στρατὸς ἐς Καρχηδόνα ἦλθε*, ne doivent pas être pris à la lettre : autrement il faudrait supposer que Carthage fut prise vers le 15 septembre, ce qui n'est guère possible, Procope ayant dit (I, 12) que l'armée de Bélisaire partit de Constantinople autour du solstice d'été, ou vers le 22 juin, et qu'elle arriva à Caputvada trois mois après son départ de la capitale de l'empire grec, c'est-à-dire vers le 22 septembre. Ainsi les mots grecs *τρισὶ μησὶν* sont synonymes du *tertio mense* des latins, et Bélisaire entra dans Carthage du 10 au 15 octobre.

(11) Ainsi les Wandales qui avaient pris part à la bataille de Tricameron, ne sachant pas où aller, étaient en partie revenus sur leurs pas; et, au lieu de s'enfuir, comme leur roi, dans le fond de la Numidie, ils se dirigeaient du côté de Carthage, pour y laisser les Romains décider de leur sort.

(12) Procope, *Vandal.*, II, 4. Comparez les recherches sur Alger par l'Institut, p. 106; et Mannert, t. X, partie II,

pag. 302 et pag. 371. La ville de Médenos existait déjà du temps d'Agathocles (*vers* 290 *avant J.-C.*). En effet Diodore de Sicile (XX, 58), qui l'appelle *Meltine*, nous apprend qu'Eumachus, général de ce tyran de Sicile, se rendit maître de cette ville après avoir parcouru au midi d'Hippone une chaîne de montagnes longue de deux cents stades, et habitée en commun par des hommes et des singes.

(13) Bélisaire chargea les Hérulìens de ce blocus, parce que c'étaient de bonnes troupes légères, habiles à faire la guerre dans les montagnes. — (14) Page 295.

(15) Procope, *Vandal.*, II, 5; et *Gothica*, I, 3—5.

(16) Voyez pag. 225. — (17) Une galette d'orge, cuite dans les cendres, fait encore aujourd'hui la principale nourriture du Bédouin qui est pauvre.

(18) Procope, *Vandal.*, II, 7; Pomponius Lætus (*Compend. Hist. Rom.*, II, 2), dit que Gélimer se mit à rire lorsqu'on lui ordonna de se prosterner devant Justinien.

(19) Comparez Procope, *Vandal.*, II, 8, et II, 14, avec Procope, *Hist. Arc.*, cap. 18. — (20) Page 246.

(21) Littéralement : *Vanité des vanités, tout est vanité* (Ecclésiaste.) — (22) Procope, *Vandal*, II.

(23) Procope, *de Ædif.*, I, 10. — (24) Ducange, *Dissertatio de numismatibus inferioris ævi*, n.° 62.

(25) *Recherches sur Alger* par l'Institut, p. 61. Comparez Procope, *de Ædif.*, VI, 5. — (26) Procope, *Vandal.*, II, 14 et 15. — (27) Ibidem, II, 27 et 28; Jornandès, *de Regnor. successione*, p. 506. — (28) Ibidem, II, 16; et II, 19; *Historia miscella*, XVI, p. 273. — (29) Jackson, *Account of Marocco*, 2.e édit., p. 128; Shaw, pag. 149, trad. fr.; Bruce, *Voyages en Abyssinie*, t. I, p. 30, trad. fr.

(30) Adelung, *Mithridates*, t. IV, pag. 426 sqq.

(31) Cailliaud, *Voyage à Méroé*, tom. II, pag. 273.

(32) Procope, *Vandal.*, II, 5.

(33) Pag. 288. Comparez Procope, *de Ædif.*, VI, 3 et 4.

(34) Procope, *de Ædif.*, VI, 3; Joannes Biclariensis, *in Scaligeri Eusebio*, page 13.

(35) Comparez page 288 et page 175, texte et notes, avec Procope, *de Ædif.*, VI, 6.

(36) Comparez Procope, *Vandal.*, II, 23, avec la note 21 du chapitre X de ce troisième livre.

(37) Comparez Procope, *de Ædif.*, VI, 6, avec Mannert, tome X, partie II, page 331.

(38) Procope, *de Ædif.*, VI, 5; Mannert, page 314.

(39) Comparez Procope, *Vandal.*, II, 20; et *de Ædif.*, VI, 7, avec la note 26 du chapitre VII de ce livre.

(40) Procope, II, 20; et II, 5; Septum est Ceuta. Pour ce qui est de Césarée, les auteurs des *Recherches sur Alger* prennent cette ville, avec Shaw, pour Cherchell; d'Anville, pour Damus; Mannert et Lapie, pour Tenez. Il est difficile, dans l'état acctuel de nos connaissances des ruines des villes romaines situées sur cette partie de la côte algérienne, de dire de quel côté est la vérité.

NOTES DU QUATRIÈME LIVRE.

(1) Page 1. — (2) Agathias, I, 3; *Vita S. Sigismundi*, apud script. hist. gall., édit. des bénédictins, t. III, p. 802.

(3) Procope, *Vandal.*, I, 2.

(4) Procope appelle les Ostrogoths *Goths*, il ne connaît pas la première expression.

(5) Page 201; Procope, *Goth.*, I, 8; Mariana, VI, 19, d'après Isidor. Pacensis, copié par Lucas Tudensis et par Roderigue de Tolède. (*Voyez Aschbach, Geschichte der Westgothen, Francfort-sur-le-Mein,* 1827, in-8, p. 303).

(6) Isidor. Hispal., *Chr. Gothor.*, pag. 731 : *Porrò in armorum artibus satis spectabiles sunt, et non solùm hastis, sed et jaculis equitando confligunt; nec equestri tantùm prælio, sed et pedestri incedunt; verumtamen magis equitum præpeti cursu confidunt.*

(7) Procope, *Goth.*, I, 27. J'ai traduit le mot ὁπλιτῶν du passage grec par cavaliers couverts de grands boucliers, parce que les Goths portaient, comme les Perses, de grands boucliers (*Procope, Goth.*, I, 21); que ὅπλον signifie souvent bouclier; et que le mot ὁπλίτης ne peut pas avoir, dans le passage en question, l'acception qu'il a ordinairement, et qui est *un fantassin pesamment armé.*

(8) Procope, *Goth.*, I, 27. Comparez *Hist. mêlée*, chap. 31. Narsès bat Totila, parce que l'infanterie des Goths était

placée derrière leur cavalerie, qui ne se battait qu'avec la lance.

(9) Procope, *Goth.*, I, 21. Comparez *Hist. mêlée*, chap. 35; et *Hist. Vandal.*, I, 18. — (10) Voy. p. 190, texte et notes. — (11) Page 126. — (12) Salvien, *de Gubernat. Dei*, VII, p. 370. — (13) Manso, *Geschichte der Ostgothen*, p. 92 à 95. — (14) Victor Vitensis, II, 3 et 4.

(15) Victor Vitensis, II, 4, raconte que des sergens de ville reçurent d'Hunéric l'ordre d'arracher avec des peignes de fer les cheveux aux personnes habillées à la wandale qu'ils verraient entrer dans les églises catholiques de Carthage : donc les Wandales portaient de longs cheveux. Comparez maintenant les médailles d'Hildéric (*Ducange*, *Hist. byzant.*, *Parisiis*, 1630, *in-fol.*), et de Gundamund (*Ezech. Spanheim*, *de Præstantiâ et usu Numismat. antiquor.*, *Londini*, 1706, *in-fol.*, t. I, p. 555.), avec les médailles du roi visigoth Leovigild (*Gusseme*, *diccionario numismatico*, *Madrid*, 1773 — 1776, in-4.°, t. IV, p. 285); et avec Sidoine Apollinaire, *Ep.* I, 2; et vous verrez que les Wandales portaient, comme les Visigoths, de longues moustaches et de courts favoris.

(16) Procope, *Vandal.*, II, 6; Sidon. Apoll., *Epist.*, IV, 20. — (17) Victor Vitensis, II, 18. — (18) Procope, *Vandal.*, I, 2. — (19) Victor Vitensis, II, 2. — (20) Théodoret., *Hist. Eccles.*, V, 30 à 32. — (21) Priscus, *in Excerptis è legat.*, p. 59. — (22) Page 199.

(23) Page 409.

(24) Je n'ai pas cité Chrocus dans cette rubrique, parce que ce prince commandait aux Allemans, et non pas aux Wandales. (*Voyez p.* 13, *note* 1). Je n'ai pas parlé non plus de Raus et de Raptus, chefs de ces Astingi auxquels Marc-Aurèle donna des terres dans la Dacie, et qui combattirent dans les armées de cet empereur contre les Marcomans, les Sarmates et les Wandales (*Petrus Magister*, *in Excerptis de legat.*, p. 24; *Dio Cassius*, *apud Ursini*,

pag. 408, n.° 64) : car les Astingi n'ont rien de commun avec les princes Asdingi des Wandales (*voyez pag.* 412, *rubrique* B, 2.°); ce sont les Æstyi de Tacite (*Germ.*, 45), et les Ὠστιαιοι de Pythéas (*Strabo*, I, 4, § 3, *édit. de Schweighaeuser*). Ils demeurèrent sur la mer Baltique, dans le pays que l'on appelle maintenant *Estland*. Leur nom vient du mot allemand *est* (*east*, *ost*), l'est. Tacite dit de ce peuple qu'il parle la même langue que les habitans de la Grande-Bretagne. Les noms *Raus* et *Raptus* de ses chefs rappellent ceux des chefs anglosaxons *Hengist* et *Horst*, qui envahirent l'Angleterre au 5.e siècle : car *Hengist* veut dire en allemand un cheval entier; *horst* (*en anglais*, *horse*), un cheval; *raus*, en allemand *Ross*, un cheval; et *raptus*, en allemand, *Rappe*, un cheval entier, qui court bien. Les Latringi, qui étaient les alliés des Astingi, sont probablement le même peuple que les Latringes (*Julius Capitolinus*, *in Marco*); ils doivent leur nom à l'île de Latris, que Pline place en face de l'Estland.

FIN DES NOTES.

31

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

LIVRE PREMIER.

LIVRE DEUXIÈME.

LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

NOTES.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA ET CORRECTIONS.

Page 1, *ligne* 7. — 280 de J.-C., *lisez* : 180.

Page 27, *ligne* 5. — 280—292, *lisez* : 180—292.

Page 40, *ligne* 6. — et je ferai voir, *lisez* : et nous feront voir.

Page 41, *ligne* 4 *en remontant.* — *Mettez un guillemet avant* Sous, *et un autre après le mot* Visigoths *de la dernière ligne de la page.*

Page 65, *ligne* 21. — Herménerie, *lisez* : Herméric.

Page 74, *dans les deux dernières lignes.* — *Mettez* : tant dans les campagnes que dans les villes, *avant* : ont été exterminées ou emmenées captives.

Page 76, *ligne* 20. — *Après les mots* : que ceux des Gaules, *mettez* : Mais ce n'est pas aux envahisseurs germains qu'on doit en attribuer la cause, et voici pourquoi.

Page 83, *ligne* 5, *en remontant.* — *Après le mot* eux-mêmes, *mettez* : Aussi commencèrent-ils peu à peu à prendre des mœurs plus douces.

Page 88, *ligne* 4. — de 409 à 429, *lisez* : de 415 à 429.

Page 89, *ligne* 27. — qui s'estimait, *lisez* : qui se glorifiait.

Page 118, *ligne* 18. — toutes plus florissantes, *lisez* : plus florissantes.

Page 171, *ligne* 19. — ses prédécesseurs, *lisez* : son prédécesseur.

Page 172, *ligne* 7 *en remontant.* — 469, *lisez* : 472.

Page 186, *dernière ligne.* — 48, *lisez* : 46.

Page 206, *ligne* 1. — du 24 janvier 476 au 12 décembre 484, *lisez* : du 25 janvier 477 au 13 décembre 484.

Page 206, *ligne* 7. — 479, *lisez* : 478.

Page 234, *ligne* 4 *en remontant.* — Ils restaient, *lisez* : Les Maures restaient.

Page 234, *dernière ligne.* — qu'ils y, *lisez* : que les Maures y.

Page 285, *ligne* 16. — 22,82175, *lisez* : 22,860.

Page 289, *ligne* 3. — Adrumetum (*aujourd'hui Hamamet*), *lisez* : Adrumetum.

Page 341, *ligne* 6. — en 534, *lisez* : en 533.

Page 371, *ligne* 13. — 8645, *lisez* : 8640.

ADDITION.

Page 218, *ligne* 7. — *Aux mots* de cet ouvrage, *ajoutez* : L'histoire parle de trois monumens érigés par les Wandales : ce sont des thermes dits *Alianarum* ou *thermes de Trasamund*, une église et un palais. (*Felix, in anthologia vet., lat. edit. Burmanni*, III, 53 — 57, pag. 479 — 483). Ces trois monumens furent bâtis par Trasamund dans l'espace d'un an. On vante les marbres précieux et les belles statues des bains ou thermes.

DIJON, IMPRIMERIE DE DOUILLIER.

AVIS.

L'Auteur de cet Ouvrage publiera en 1837 et en 1838 :

1.° Histoire des Colonies étrangères qui se sont fixées dans l'Abyssinie et dans le Sennaar *depuis le septième siècle avant Jésus-Christ jusqu'au quatrième siècle de l'ère chrétienne*; suivie de *Dissertations sur la civilisation des peuples du Soudan au temps des Méroens, des Egyptiens, des Carthaginois, des Grecs et des Romains*; et de plusieurs *Traités sur les relations commerciales de ces peuples avec les Nègres*. 3 volumes in-8.° et un Atlas. Prix : 9 francs par volume, et autant pour l'Atlas pour les souscripteurs; et 11 fr. pour les personnes qui n'auront pas souscrit. L'Atlas sera publié après le deuxième volume, époque à laquelle sera fermée la liste des souscripteurs, dont les noms seront publiés dans le troisième et dernier volume de l'ouvrage. Le premier volume paraîtra le 1.er avril 1837; les deux autres volumes et l'Atlas paraîtront de trois mois en trois mois à partir du 1.er juillet 1837.

Plusieurs fragmens de cet ouvrage ont été publiés dans le nouveau Journal asiatique (*mars, avril, mai, juin et juillet* 1829), et dans le bulletin de la société de géographie (*janvier et février* 1830). Le 7 juin 1830 feu M. Saint-Martin, M. le comte de Lasteyrie et M. Reynaud ont fait à la Société asiatique un rapport très-favorable sur cet ouvrage. (*Voyez le Journal asiatique du mois de septembre* 1830.) On ne souscrit, pour le présent, que chez l'auteur, à Dijon, rue Cazotte, n.° 1. (*Affranchir*).

2.° Histoire des Etats barbaresques *depuis le renversement de l'empire wandale par Bélisaire jusqu'au passage des Arabes en Espagne*; suivie d'une *Histoire des Alains qui se sont établis dans les Gaules et en Espagne*; et de *Recherches sur les causes qui ont fait que les populations de ces deux pays n'ont opposé presque aucune résistance à l'invasion des peuples germains et asiatiques*; 2 forts volumes in-8.°. Des annonces ultérieures feront connaître le mode de la publication.


MC

